FONDO PROVINCIALE

BIBLIOTECA NAZIONALE
B. Prov.
2179
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio

Palchetto

Num.° d' ordine 52.

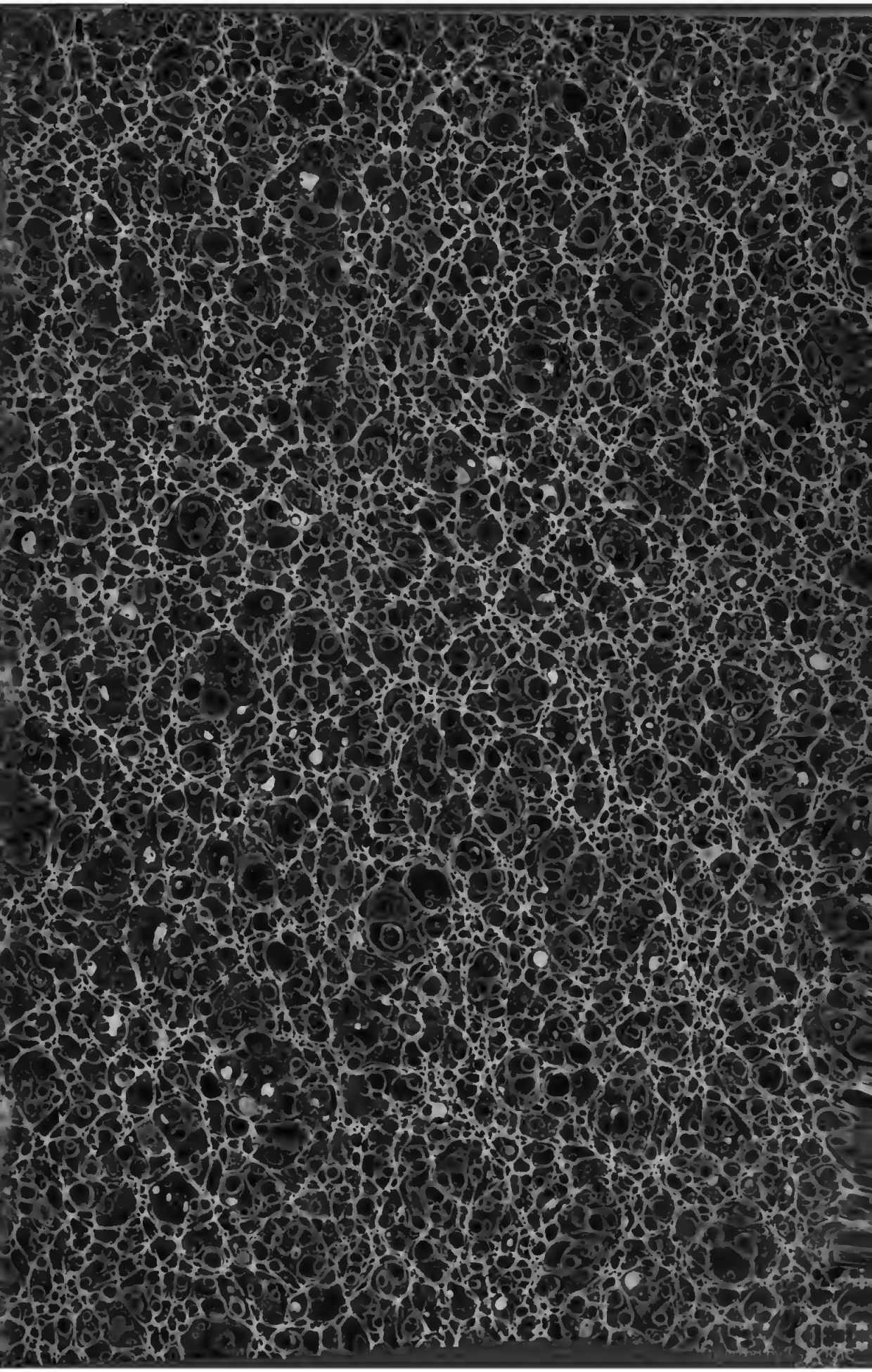

1203
9/
18

Digitized by Google

B Prov.
II
2179

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

ROI JOSEPH

—

TOME IV

Digitized by Google

L'Auteur et l'Éditeur déclarent réserver leurs droits à l'égard de la traduction en langues étrangères, notamment pour les langues allemande, anglaise, espagnole et italienne. Ce volume a été déposé au Ministère de l'intérieur (direction de la librairie), le 17 août 1853.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères rue Jacob, 56.

Digitized by Google

G11454

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE

PAR A. DU CASSE

AIDE DE CAMP DE S. A. I. LE PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON

TOME QUATRIÈME

> La figure de Joseph était gracieuse, et ses manières élégantes..... Aux habitudes de sa vie, et à la manière dont il tenait sa cour, on l'eût pris pour un Roi des anciennes races, mais sa conversation méthodique et riche d'observations indiquait une habitude de la parole et une connaissance des hommes qui ne s'acquièrent qu'au sein de l'égalité.
>
> Le général Fox.

PARIS

PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE

1854

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

NAPLES

LIVRE HUITIÈME

DU 20 SEPTEMBRE A LA FIN DE DÉCEMBRE 1807.

La tranquillité rétablie presque partout dans le royaume de Naples. — Voyage de Joseph dans le comté de Molise (du 19 au 30 septembre). — Napoléon presse son frère de s'emparer de Reggio et de Scylla, et d'approvisionner Corfou et les Sept-Iles. — Fête du 24 septembre à Naples (Saint-Janvier). — Voyage de l'Empereur en Italie. — Entrevue de Venise. — Retour de Joseph dans ses États, le 16 décembre. — Il voit son frère Lucien à Modène.

I.

Pendant les quatre derniers mois de l'année 1807, la partie du royaume des Deux-Siciles qui obéissait à Joseph jouit d'une assez grande tranquillité.

Les victoires de l'Empereur, la paix de Tilsit, l'alliance russe, la remise des Sept-Iles et des bouches du Cattaro à Napoléon, avaient amoindri considérablement en Europe l'influence anglaise, et accru en proportion celle de la France.

Le gouvernement anglais, avec cette persévérance qui le caractérise, n'avait cessé de faire tous ses efforts pour conserver la suprématie dans la Méditerranée. Ses bâtiments croisaient en toute saison le long des côtes de l'Italie, jetant, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, les quelques brigands siciliens ou calabrois encore à la solde de Ferdinand et de la reine Caroline.

Lorsqu'on connut à Londres la cession faite à la France, et l'occupation des Sept-Iles, le cabinet de Saint-James dirigea une partie de ses forces de ce côté, afin d'empêcher les convois de troupes, de munitions de bouche et de guerre, embarqués à Otrante et à Brindisi, d'arriver à Corfou, à Zante et à Céphalonie. Les Anglais parvinrent en effet à capturer plusieurs bâtiments napolitains ayant des troupes françaises à bord; et l'Empereur fit partir de Toulon une frégate et deux bricks destinés à protéger le passage d'Otrante à Corfou, et à annihiler la croisière anglaise. Cela n'empêcha pas néanmoins, vers la fin de novembre, quelques navires de tomber entre les mains de l'ennemi.

II.

Nous avons vu que le roi Joseph était décidé,

dès que la chose lui serait possible, à terminer la visite de ses États. Il partit de Naples, dans ce but, le 19 septembre, pour gagner d'abord le comté de Molise. Il se rendit à Venafro, où il arriva le 20, y resta deux jours, revint à Naples, puis repartit le 23 pour Campo-Basso, le 24 pour Mercone, le 26 pour Sainte-Lucie. Il revint le 30 dans sa capitale.

A cette époque, il était fortement question en Italie d'un voyage de Napoléon dans cette partie de l'Europe. L'Empereur, effectivement, s'était presque décidé à se rendre dans le Piémont, la Lombardie et la Vénétie. Des intérêts politiques et de famille l'engageaient à cette course, à laquelle il voulait consacrer près d'un mois, si les affaires de Portugal et d'Espagne le lui permettaient. En attendant, il pressait son frère de s'emparer des deux points de Reggio et de Scylla, lui disant qu'il était honteux que les Anglais eussent encore un pied dans la partie continentale du royaume des Deux-Siciles. Il lui envoyait en même temps ordre sur ordre, instruction sur instruction, pour l'approvisionnement des Sept-Iles. Le général César Berthier, que des discours imprudents avaient fait éloigner de Naples, mais que les deux frères aimaient et ménageaient à cause de sa parenté avec le major-général et l'ami de Napoléon, fut désigné pour le gouvernement des pays nouvellement concédés. Il s'embarqua à Otrante, précédé de deux convois qui arrivèrent à destination, à peu d'exception près. Il fut bientôt suivi lui-même par d'autres généraux et officiers appartenant à l'armée de Naples. Pendant ce temps, le général Reynier,

d'après les ordres formels de Joseph, préparait tout pour reprendre Reggio et Scylla. Le roi lui envoya des troupes, de l'argent, de l'artillerie et des instructions, pour mener cette entreprise à bonne fin.

L'Empereur, dont la correspondance avec son frère était toujours aussi active, se plaignait souvent de l'insuffisance des rapports et des états de situation qui lui étaient envoyés de Naples par le général Lamarque, nouveau chef d'état-major de Joseph. Ce dernier, ne pouvant supporter plus longtemps des reproches non mérités, fournit la preuve évidente que ces rapports, ces situations étaient exactement envoyés, mais qu'ils n'arrivaient probablement pas à destination. Les lettres de Napoléon étaient quelquefois dures, quelquefois même injustes; Joseph n'y répondait qu'avec la plus grande déférence, et continuait son système de gouvernement. Il voulait se concilier les peuples par la bonté, se les attacher par des réformes utiles. Ce système n'était pas celui que l'Empereur aurait voulu lui voir suivre à l'égard des Italiens, et surtout des Napolitains, dont il connaissait bien le caractère; aussi accusait-il souvent son frère de faiblesse, tandis que cette faiblesse n'était en réalité que de la bienveillance et de la douceur. Le roi savait se montrer ferme dans l'occasion; mais il répugnait à ses mœurs douces, à ses habitudes pacifiques, à sa bonté naturelle, d'employer les moyens violents qui lui étaient conseillés, peut-être avec raison, par l'homme dont la gloire était alors à son apogée.

Quiconque voudra juger Napoléon en appréciant

seulement ses actes au point de vue rétréci de l'homme privé; quiconque ne voudra pas voir en lui le grand guerrier, le grand administrateur, le grand politique pour qui soldats, argent et peuples ne sont que les agents d'un système grandiose, commettra, à notre avis, un non-sens. C'est ce que Joseph et les autres membres de la famille du héros n'ont peut-être pas toujours assez compris; c'est ce dont ils ne se sont pas continuellement pénétrés; c'est ce qui explique la correspondance quelquefois acerbe de l'Empereur.

III.

Le 24 septembre, eut lieu à Naples la fête célèbre de Saint-Janvier, qui attire encore chaque année dans cette ville une foule prodigieuse. Nous laisserons parler un témoin oculaire, le comte Miot de Mélito, ministre du roi Joseph, qui y assista, et dans les notes duquel nous trouvons la description suivante :

« Je suis allé ce matin, dit-il, à Saint-Janvier : j'y « ai été témoin du miracle de la liquéfaction du « sang. Ce miracle se fait tous les jours pendant « l'octave de la fête du saint, qui tombe le 19 sep- « tembre.

« J'ai vu de très-près toute la cérémonie. Dans « une armoire fermée de plusieurs clefs, et qui ne « s'ouvre qu'avec beaucoup de solennité, sont ren- « fermés un buste en argent doré contenant les os « et la tête de saint Janvier, et une espèce d'osten-

« soir dans lequel, entre deux cristaux, sont placées « deux fioles renfermant une matière rouge, obs- « cure, assez semblable à du sang coagulé.

« Un chanoine de la chapelle de Saint-Janvier, « revêtu de ses habits de chœur, prend d'abord « l'ostensoir, et, après avoir fait voir au peuple que « le sang est dur, il le pose sur un piédestal d'ar- « gent sur l'autel; il va ensuite chercher le buste du « saint, qu'il place également sur un autre piédestal, « de l'autre côté de l'autel.

« On dépouille le buste des ornements assez sim- « ples dont il est décoré, et qui consistent en une « mitre et une espèce de chape d'étoffe rouge, et « on en substitue d'autres très-magnifiques, brodés « en or et en argent; on ajoute à cette parure deux « bouquets de roses. Le chanoine prend dans ses « mains l'ostensoir contenant les deux fioles, et les « tourne vers le buste du saint, sans cependant s'en « approcher. — C'est alors que le miracle se fait. « On note l'heure à laquelle il commence, pour juger « du temps employé à le produire.

« On chante des litanies, auxquelles s'unissent les « voix des assistants et les cris des femmes qui « pressent le saint d'opérer le miracle, et qui l'inju- « rient s'il ne se rend pas de suite à leurs vœux.

« Cependant le prêtre, de temps en temps, re- « tourne l'ostensoir qu'il tient dans ses mains, pour « connaître s'il s'est fait des changements, et il ré- « pète tristement ce mot, *È duro*, tant que la matière « reste dans le même état. Il fit ce mouvement trois « fois. Les cris, les exclamations, les prières, les in-

« jures contre le saint redoublaient. Enfin, à la qua-
« trième fois, après seize minutes d'attente, le mi-
« racle se fit.

« La matière se détache des parois du verre de la
« fiole, qui coule lentement, puis se dilate, occupe
« un plus grand volume, et remplit à peu près la
« fiole, qui est à moitié vide lorsque la matière
« qu'elle contient est coagulée.

« Au moment du miracle, les pleurs, les soupirs,
« les sanglots succèdent aux cris. Des femmes
« étaient dans un état singulier de convulsion, fon-
« daient en larmes, se jetaient à genoux avec tous
« les élans de la dévotion la plus tendre; d'autres se
« prosternaient à terre; enfin chacun exprimait à sa
« manière les sentiments d'admiration et de foi dont
« il était pénétré.

« Je ne fais aucune observation sur la nature de
« la matière qui donne lieu à ce phénomène. On sait
« combien la chimie peut former de mélanges qui,
« par le seul changement de la température, pas-
« sent de l'état froid à l'état fluide. Le prêtre n'y
« contribue en rien que par l'agitation qu'il donne,
« et peut-être un peu par la chaleur de ses mains;
« il peut être de bonne foi comme les assistants. »

IV.

Vers la fin de novembre, Napoléon fit annoncer par le prince de Neufchâtel, au roi, qu'il partait pour Milan; qu'il serait le 2 décembre à Venise; et qu'il l'y verrait avec plaisir, si les affaires de ses États lui per-

mettaient de s'absenter quelques jours. On comprend que Joseph n'avait garde de manquer à un tel rendez-vous. Son affection pour l'Empereur ne faisait que croître avec son admiration pour ce frère; il lui en donnait chaque jour la plus grande preuve, en sacrifiant ses instincts et ses goûts à la politique et aux vues gigantesques du vainqueur de l'Europe.

Les deux frères se trouvèrent donc à Venise. Beaucoup de personnages vivant à cette époque, beaucoup d'écrivains actuels ont prétendu, et prétendent encore, que dans cette entrevue il fut question entre les deux souverains des affaires d'Espagne. Quelques-uns, et le comte Miot de Mélito est de ce nombre, assurent même que, dès ce moment, les projets de Napoléon sur les cours de Lisbonne et de Madrid étaient entièrement arrêtés. Faisant allusion à un traité secret qu'on soupçonne avoir été conclu à Tilsit, à côté du traité patent, entre Napoléon et Alexandre, ils pensent que ces deux monarques avaient décidé que l'Europe serait partagée entre eux, et que dès lors la conquête de l'Espagne par les armées françaises devenait indispensable.

Rien ne prouve d'une manière *irrécusable* que ce fameux traité secret de Tilsit, qu'on prétendit ensuite avoir été brûlé en 1814 par M. de Talleyrand, ait jamais existé : cependant il est fait allusion à quelque chose de semblable dans une lettre de Napoléon à son frère, lettre qu'on trouvera plus loin dans la correspondance. Ce qu'il y a de positif, c'est que quand le roi Joseph voulut, étant en exil en Amérique, rassembler les matériaux et les docu-

ments nécessaires à ses Mémoires, et qu'on lui remit les notes conservées sur Naples par le comte de Mélito, il écrivit de sa main au crayon, en marge de ces notes, les mots que nous avons sous les yeux :

Lors de mon entrevue avec l'Empereur à Venise, il me parla des troubles de la famille royale d'Espagne, comme pouvant amener des événements QU'IL REDOUTAIT. « *J'ai assez de besogne taillée*, dit-il; *des troubles en Espagne ne peuvent servir que les Anglais, qui ne veulent pas de paix, en altérant les ressources que je trouve dans cette alliée pour continuer la guerre contre eux.* »

Le comte de Mélito, dans ces mêmes notes, met en avant, comme chose très-importante, un voyage fait par un des aides de camp du roi Joseph, le général Marie, envoyé à cette époque auprès de l'empereur Alexandre, et qui, ajoute-t-il, lui avait *fait souvent une description pompeuse de l'accueil distingué qu'il avait reçu de l'empereur de Russie.* Prié d'expliquer la mission de cet aide de camp, le roi Joseph prétendit qu'elle n'avait aucune importance, et il écrivit également de sa main, au crayon, ces mots :

M. le général Marie porta en Russie des lettres et des compliments, et me rapporta des lettres affectueuses même de l'empereur Alexandre, et des compliments; et c'est tout.

Joseph revint dans ses États le 16 décembre. Le lendemain, il présida le conseil des ministres; il n'y fit aucune communication importante. « On sait « seulement, dit encore le comte de Mélito, qu'il a

« fait partir un de ses aides de camp, M. Marie, « officier du génie, pour se rendre auprès de l'em- « pereur Alexandre. On en conclut *avec juste raison* « que des arrangements, de quelque nature qu'ils « aient été, ont été pris à Venise d'accord avec l'em- « pereur de Russie. Et effectivement, les change- « ments qui ont eu lieu en Espagne, à la suite de « l'entrevue de Venise, ont été concertés avec lui et « approuvés par lui. »

Nous laissons à M. le comte de Mélito la responsabilité de ces appréciations; nous ajouterons, en dernière analyse, que le roi Joseph, pressé encore une fois de dire tout ce qu'il savait, tout ce dont il se souvenait sur cette entrevue de Venise, répondit par ces mots, écrits de sa main en marge des notes :

On a déjà répondu, par la vérité d'autre part, à cette page.

L'Empereur, en quittant son frère, le chargea d'une mission de famille : c'était de voir Lucien qu'il *serait censé* rencontrer à Modène, et de faire tous ses efforts pour tâcher d'obtenir de lui qu'il voulût bien sacrifier enfin à ses volontés.

On sait que Lucien avait fait un second mariage, qui n'avait pas été approuvé par Napoléon. Ce dernier voulait obtenir de lui qu'il rompît avec sa femme, et se rattachât au système de la dynastie qu'il fondait. Lucien, d'un caractère indépendant, avait refusé jusqu'alors de sacrifier aux idées de Napoléon. Joseph le vit, lui parla, mais n'obtint que la promesse de trouver leur frère commun à Mantoue, et

de laisser venir en France une fille qu'il avait de son premier mariage, et sur laquelle l'Empereur avait des vues se rattachant à sa politique générale et à ses intérêts dynastiques (1).

(1) Quelques mois avant l'entrevue de Joseph et de Lucien, Élisa, une de leurs sœurs, écrivit à ce dernier la jolie lettre ci-dessous, que nous devons à l'obligeance de M. Chambry, possesseur d'autographes précieux :

« Marlia, le 20 juin 1807.

« Mon cher Lucien, j'ai reçu ta lettre. Permets à mon amitié quelques réflexions sur l'état actuel des choses. J'espère que tu ne te fâcheras pas de mes observations, car mon amitié pour toi et les tiens ne peut jamais changer.

« L'on te fait des propositions que tu aurais trouvées convenables il y a un an, et que tu aurais sur-le-champ acceptées pour le bonheur de ta famille et de ta femme. Aujourd'hui tu les refuses. Ne vois-tu pas, cher ami, que le seul moyen de mettre obstacle aux adoptions, c'est que Sa Majesté ait une famille dont elle puisse disposer? En restant près de Napoléon, ou en recevant un trône de lui, tu lui seras utile; il marierait tes filles; et, tant qu'il trouvera dans sa famille la possibilité d'exécuter ses projets et sa politique (qui doit être tout pour lui), il ne choisira pas des étrangers. Il ne faut pas traiter avec le maître du monde comme avec son égal. La nature nous fit les enfants du même père, et ses prodiges nous ont rendus ses sujets. Quoique souverains, nous tenons tout de lui. Il y a un noble orgueil à l'avouer; et il me semble que notre seule gloire doit être de justifier, par notre manière de gouverner, que nous sommes dignes de lui et de notre famille.

« Réfléchis donc de nouveau aux propositions qu'on te fait. Maman et nous tous nous serions si heureux d'être réunis, et de ne faire qu'une seule famille politique! Cher Lucien, fais-le pour nous qui t'aimons, pour le peuple que mon frère te donnera à gouverner, et dont tu feras le bonheur !

« Adieu, je t'embrasse; ne m'en veux pas, et crois que ma tendresse sera la même pour toi. Embrasse ta femme et ton aimable famille. Le chevalier Angelino, qui est venu me voir, m'a longtemps parlé de toi et de ta femme. Ma petite est charmante : je la sèvre. Je serais bien contente si elle pouvait bientôt jouer avec toute la famille.

« Adieu. Ta sœur et amie.

« ÉLISA. »

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE HUITIÈME.

Jos. à Nap. Venafro, 20 sept. 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 10. J'ai près de Naples le 29e de dragons, le 28e est en Pouille; je dois renvoyer dans la haute Italie le 29e dès que les autres régiments de cavalerie auront reçu les renforts qu'ils attendent. Le 6e de chasseurs doit aussi quitter l'armée; il est aujourd'hui dans les Abruzzes, où il est très-utile. Si Votre Majesté veut me le laisser, et recevoir en échange le 1er de chasseurs napolitain, Votre Majesté me rendra un grand service; elle aurait alors en France deux régiments de cavalerie et deux d'infanterie napolitains. S'ils étaient envoyés au camp de Boulogne ou en Allemagne, ils se formeraient, et Votre Majesté pourrait me les renvoyer dans deux ou trois ans. En attendant, je ne conserverai dans mon royaume que des Français, des Italiens et des Suisses, et un seul régiment napolitain.

Je ne puis pas faire à Votre Majesté le rapport qu'elle me demande sur les remontes des régiments; elles se font aux dépôts qui sont dans la haute Italie.

Si Votre Majesté consentait à envoyer les dépôts

de trois régiments d'infanterie française, l'un serait placé à Gaëte, l'autre à Tarente, et le troisième à Naples; cela m'épargnerait bien des troupes, et me tranquilliserait sur les deux premières places. Ces dépôts y seraient très-bien, ils y trouveraient toutes les commodités possibles.

Je verrai arriver avec plaisir les 5 mille hommes de renfort que Votre Majesté m'annonce. »

« Sire, quoique Votre Majesté ne m'ait pas encore parlé de son voyage à Naples, comme le bruit s'en est répandu, je n'ai pas cherché à le contredire, puisqu'il produit un très-bon effet, tout le monde s'empressant de présenter à Votre Majesté, à son arrivée, les affaires dont il est chargé sous le jour le plus favorable. Il en est résulté une émulation qui, dans toutes les hypothèses, ne peut être que fort utile. Mais je ne dois pas cacher à Votre Majesté que moi aussi j'ai voulu chercher à lui procurer tous les agréments qui dépendent de moi. En faisant cette recherche, j'ai trouvé que les chasses étaient ici beaucoup plus belles que je ne le pensais, et j'ai donné l'ordre de les préparer. Je puis donc assurer Votre Majesté qu'outre toutes les raisons de politique, d'intérêt et d'affection qui l'amèneront ici, elle peut aussi compter pour quelque chose de trouver à Venafro la plus belle chasse aux sangliers qu'elle puisse faire dans tout le reste de son empire. Ce lieu, si renommé du temps d'Auguste pour ces chasses, chantées par Horace, n'a rien perdu de l'aspérité fertile de ses montagnes, et de l'abondance et

Jos. à Nap. Venafro, 21 sept. 1807.

de la qualité de son gibier. Près des ruines de Minturnes, Votre Majesté pourra trouver la plus belle chasse aux oiseaux d'eau qui existe; elle tirera 2 mille coups dans une promenade sur des canaux qui parcourent un espace de huit milles; près des ruines de Pestum, elle tirera 500 bécasses; sur le lac d'Averne, autant de canards; près de l'ancienne Capoue, des sangliers, des chevreuils et des cerfs; près de Naples, des cailles; à Caserte, des faisans; à Portici, des sgarolles : ce sont des oiseaux de passage qui portent une houppe semblable à celle des hérons, qui sert de parure aux femmes. Si tout ceci pouvait être de quelque chose dans la balance, et déterminer Votre Majesté, je ne me reprocherais plus de l'en avoir entretenue si longtemps. »

Jos. à Nap. Venafro, 21 sept. 1807.

« Sire, les rapports qui m'avaient été faits de l'ancienne cour de Sicile ne se sont pas vérifiés : ce qui est vrai seulement, c'est que tous les préparatifs de départ sont faits; que les effets, tout a été embarqué; mais le départ ne s'est pas encore effectué. Les Anglais ont pris la haute main, ils doivent être au nombre de 8 mille hommes, dont 5 présents sous les armes : les troupes du pays et les brigands pourraient leur fournir les mêmes forces. »

Jos. à Nap. Naples, 21 sept. 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le seul rapport que j'aie reçu sur l'état des travaux du génie dans l'île de Corfou.

Le général Partouneaux me mande d'Otrante qu'une barque venait d'arriver de Corfou, où tout

était tranquille. Une frégate anglaise était toujours dans le canal. Cette barque n'avait pas de lettres pour moi, ni pour l'état-major. J'ai écrit de nouveau au général César Berthier pour qu'il m'écrive par toutes les occasions, et pour qu'il fasse partir autant de bateaux que le temps pourra le permettre. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 14. Je viens de donner tous les ordres qu'elle me prescrit relativement aux escadres russes. Jos. à Nap. Campo-Basso, 23 sept. 1807.

La tranquillité se rétablit dans mes provinces; celles des Abruzzes souffrent de l'impunité que les brigands trouvent dans les États romains. Le pape vient de nommer à l'évêché de Syracuse, sur la proposition du roi Ferdinand. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les lettres que je reçois du général Berthier; je n'ai pas d'autres nouvelles (1). J'ai fait faire toutes les dispositions pour l'embarquement des provisions qu'il demande; elles partiront lorsque le temps éloignera les Anglais du canal. J'ai écrit au général César Berthier ce que Votre Majesté a bien voulu lui faire savoir. » Jos. à Nap. Marcone, 24 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 16. Je ne conçois pas qu'il faille autant de troupes pour garder le royaume de Naples, qui n'est attaqué que par quelques misérables brigands. Je conçois encore Nap. à Jos. Fontainebleau, 25 sept. 1807.

(1) Lettres sans importance.

moins, à moins que je ne m'explique cela par les théories de votre ministre des finances, qu'avec le secours de six millions que je vous envoie, vous ne puissiez pas solder 25 mille hommes dans un royaume d'une population de plus de quatre millions d'habitants (1). La raison que vous n'avez pas de commerce n'est pas satisfaisante. Quand on peut donner à une armée du blé, du vin, du pain, la petite quantité d'argent que vous avez à lui payer pour sa solde est bien peu de chose. Si les denrées ne sortent pas, il faut dire aussi qu'il ne sort pas du numéraire pour d'autres objets. Vos finances (et c'est l'opinion publique) sont horriblement menées. Cela est bien malheureux. Naples m'affaiblit d'une armée, et me coûte beaucoup d'argent. La première de toutes les choses est de remettre votre solde au courant. D'ailleurs, voilà l'hiver : qui peut empêcher vos bâtiments de commerce de venir apporter vos denrées à Gênes et dans les autres ports de la France (2)?

Mon intention est qu'il y ait deux généraux de

(1) L'Empereur donne ici, à dessein sans doute, un chiffre (25 *mille*) qui était bien au-dessous de la réalité. (Voir la lettre de Joseph en date du 3 octobre.) Du reste, il est impossible de ne pas faire une remarque curieuse. Toutes les fois que Joseph demande à son frère des troupes, ce dernier cherche à lui prouver qu'il a 55 à 60 mille hommes; toutes les fois qu'il lui demande de l'argent pour solder ces troupes, Napoléon lui *prouve* qu'il n'en a que 20 à 25 mille à payer.

(2) Le royaume de Naples n'avait pas de marine; l'ancienne cour avait emmené en Sicile tous les bâtiments, et les escadres anglaises croisaient continuellement de Naples à Gênes, et de Naples à Messine. L'Empereur n'ignorait pas ces faits; il n'ignorait pas que les petits bâtiments armés par Joseph pour la protection du cabotage, ne pouvaient protéger des navires de commerce allant à Gênes.

brigade à Corfou. Le général Donzelot est destiné à y commander, en cas de mort du général César Berthier. Je vois avec peine que le 101e n'a qu'un bataillon dans la Terre de Labour, que le 20e de ligne n'est pas également réuni dans la province de Salerne, et qu'il y en a une partie dans la Pouille; que tout le régiment suisse n'est pas réuni. Vous portez dans l'état de la garnison de Corfou 1,600 hommes pour le 6e de ligne : vous savez que les grenadiers et une compagnie ont été pris, c'est-à-dire 300 hommes (1); il ne reste donc plus guère que 1.200 hommes. Je donne ordre à tout le régiment d'Isembourg de se rendre à Naples. Je donne également l'ordre au vice-roi d'Italie de vous envoyer un renfort de 3 à 4 mille hommes tirés des dépôts des régiments de votre armée. Ce renfort partira d'Ancône en deux détachements, l'un le 15 octobre, et l'autre le 1er novembre. »

« Mon frère, vous avez envoyé dans le royaume d'Italie deux régiments d'infanterie : le premier, qui a 1,500 hommes présents sous les armes et 1,900 à l'effectif, paraît assez passable. Je donne ordre que les deux premiers bataillons soient complétés, et qu'ils passent en France; le troisième bataillon repassera à Naples pour y recevoir des recrues. Nap. à Jos. Fontainebleau, 26 sept. 1807.

Le second régiment a 700 hommes présents sous les armes; il est mauvais sous tous les points de vue. J'ai ordonné que tous les hommes disponibles des

(1) Napoléon est dans l'erreur : la lettre relative à cette affaire ne parle que de *cent* hommes pris par les Anglais.

deux premiers bataillons de ce régiment soient incorporés dans les deux premiers bataillons du premier régiment, et que ceux du 3e bataillon se rendent à Naples pour faire des recrues. Le régiment de chasseurs n'a pas de chevaux. Le dépôt de Mantoue est un amas de brigands qui commettent toute espèce de désordres. *On fait des soldats avec de bons paysans, et non pas avec des brigands.* Mon intention est que vous fassiez partir pour la haute Italie votre artillerie légère, cette artillerie vous étant inutile dans le genre de guerre que vous faites aujourd'hui. »

Jos. à Nap. Ste-Lucie, 26 sept. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté toutes les dépêches que je reçois du général César Berthier.

Votre Majesté remarquera qu'il y a beaucoup d'approvisionnements à Corfou, et beaucoup d'objets appartenant aux Russes; que les Russes doivent au gouvernement des Sept-Iles près de 10 millions; que les Anglais ont déjà capturé quelques bâtiments russes. Si, dans cet état de choses, Votre Majesté convenait avec le cabinet de Saint-Pétersbourg de faire recevoir pour son compte par le général César tout ce que les Russes ont à Corfou, elle ferait une bonne opération. Les frais de transport des nouveaux et des anciens approvisionnements; les risques très-grands que les uns et les autres courent de tomber au pouvoir de l'ennemi commun; la sûreté de l'approvisionnement déjà opéré; la facilité du payement, puisque les Russes payant les habi-

tants des Sept-Iles avec des billets sur le trésor impérial de Russie, les mêmes valeurs pourraient être données en échange des approvisionnements cédés : tout cela rend l'opération bonne.

La tranquillité se rétablit dans toutes mes provinces. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté toutes les dépêches que je reçois du général César Berthier. Il me mande qu'il ne manque que de poudre et de plomb ; les Russes ne veulent pas lui céder l'approvisionnement qu'ils ont en ce genre. J'ai donné ordre qu'on envoie à Corfou de la poudre et du plomb, en profitant du premier coup de vent qui pourra éloigner les croiseurs ennemis. Nous sommes assez pourvus en munitions de guerre.

Jos. à Nap. Naples, 30 sept. 1807.

Le général Berthier a sous ses ordres 7,400 hommes, dont Français et Italiens 3,297 ; il a de quoi les payer pour tout octobre. Les troupes qui sont dans mon royaume sont en retard de leur solde de six mois ; ainsi nous ne devons pas être inquiets de la garnison des Sept-Iles. Dès que les 1,400 hommes d'Ancône seront arrivés, je les ferai partir avec des munitions et par un temps fait.

Il paraît que les Sept-Iles seront en état de subvenir à la solde des garnisons que Votre Majesté doit y avoir. On m'assure que la douane de Corfou seule rend 1,400,000 francs. Je puis d'ici envoyer toutes les munitions de bouche dont elles manqueraient, sans faire souffrir le service de l'armée de Votre Majesté qui se trouve ici.

Je suis de retour d'un voyage dans l'intérieur des terres; on est tranquille. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 1er octobre 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 20. Je vous ai déjà renvoyé les cadres de vos régiments napolitains. Que voulez-vous que je fasse venir en France des régiments composés de compagnies de 40 hommes? Il faut que les compagnies soient de 120 ou 140 hommes. Ainsi donc, il y aura à peu près de quoi former deux bataillons passables des deux régiments napolitains. Les cadres du second régiment qui retournent à Naples pourront revenir quand il aura fait 3 mille recrues. Vous me demandez de faire venir à Gaëte, Naples et Otrante, les troisièmes bataillons des régiments de l'armée. Si je faisais cela, ces régiments seraient bientôt perdus; car comment envoyer à Naples des conscrits nus et sans repos, des extrémités de la France? Vous ne réfléchissez pas assez sur l'organisation militaire, et vous n'en prenez pas assez de soin. Je n'ai de grandes et fortes armées que parce que je porte la plus grande attention à ces détails. Si le royaume de Naples fournissait son contingent en finances, vous ne manqueriez pas de troupes, je vous en enverrais; mais vous ne payez rien. Vos finances sont déplorablement administrées; elles sont toutes en métaphysique : *l'argent cependant est une chose très-physique.* Tâchez donc de m'envoyer des détails de Corfou. Envoyez-y des officiers. Je n'ai encore entendu parler de rien. Envoyez-y trois fois par semaine. »

Jos. à Nap.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 25.

et je m'empresse de lui observer qu'elle est dans une erreur de fait lorsqu'elle pense que je n'ai *que 25 mille hommes de terre à payer*. J'envoie le livret que j'ai toujours sur moi, et Votre Majesté verra que *j'ai 49 mille hommes à payer* dans le royaume. Ainsi c'est le double; et si les trois régiments napolitains qui sont en Italie doivent être à ma charge, ce sera 5 mille hommes à ajouter, 54 mille hommes. J'ai ensuite près de 80 petits bâtiments armés pour protéger le cabotage, des officiers de marine que je ne puis pas abandonner. Il y avait ici autrefois 6 vaisseaux et 6 frégates; le personnel de cette marine reste en partie. Je fais préparer de nouvelles constructions navales; j'ai eu pendant un an 14 régiments de cavalerie, et 3 grands états-majors. Les 500 mille francs que Votre Majesté m'envoie sont employés à payer l'arriéré de l'armée, dont une partie même se paye par les ministres de Votre Majesté. Le matériel de l'artillerie a demandé beaucoup de dépenses. Naples, 3 octobre 1807.

L'armée est mieux traitée ici qu'ailleurs; les officiers supérieurs reçoivent pour frais de table des appointements presque doubles. Je me suis bien trouvé de cette méthode, qui empêche les officiers de rien exiger des habitants, et maintient par là la bonne harmonie entre eux. J'ai donné en gratification 41 mille paires de souliers et 30 mille capotes, et je n'ai rien donné de trop.

Le brigandage a cessé à l'heure qu'il est. Le voisinage de l'ennemi sur toutes les côtes, la facilité qu'ont les brigands de débarquer et de se rembarquer dans un instant, l'accueil qu'ils reçoivent

dans les Etats de Rome et dans la Sicile, d'où ils nous sont renvoyés par petites bandes à de grandes distances les unes des autres, expliquent comment beaucoup de troupes peuvent être fatiguées par des brigands. Au reste, il n'en existe plus que très-peu : une des raisons, c'est que les Anglais les ont de nouveau appelés pour les former en régiments ; ils ont d'ailleurs été vivement poursuivis, et les chaleurs qui cessent permettraient à nos troupes de les pousser encore plus vivement. Les provinces sont tranquilles dans ce moment.

Votre Majesté est aussi dans une erreur de fait lorsqu'elle croit que le ministre des finances les gouverne par des théories : c'est absolument le contre-pied de la vérité. C'est celui de tous les Français qui sont ici dans les affaires qui aime mieux les formes, les hommes et les habitudes qu'il a trouvées, parce que l'expérience lui a fait toucher du doigt combien il était dangereux d'innover précipitamment. Mais, Sire, il a beaucoup d'ennemis, parce qu'il a une véritable probité, un véritable attachement pour moi ; *qu'il ne laisse pas voler,* qu'il est inflexible. Il y a des gens qui ne l'aiment pas, parce qu'ils voudraient régler les finances à leur gré. M. Rœderer les dirige à ma manière, sans vexer ni manquer à personne, cherchant à établir l'ordre, et à arriver à un meilleur état en maintenant celui qui existe pour le moment. M. Rœderer a beaucoup d'ennemis, parce qu'il est vrai de dire que les gens du pays voient avec peine ce ministère dans les mains d'un Français qui n'a d'autres vues, d'au-

tres intérêts, d'autres passions que les miennes; qui se fait volontairement la bête noire de tous, pour me servir, et qui ne songe pas à faire sa cour à aucun parti, nobles ou plébéiens, à mes dépens. Votre Majesté a trop de pénétration pour ne pas me comprendre. Si, comme nous l'espérons, Votre Majesté vient ici, elle sera facilement de mon avis.

Ce pays-ci était un pays où les seigneurs obtenaient tout des ministres des finances; ils n'obtiennent rien aujourd'hui.

Les fournisseurs et employés français qui volaient, sont contraints de partir; tout ce qui n'est pas payé crie contre les finances : et cependant, Sire, le ministre des finances retire, un mois dans l'autre, 900 mille ducats, dont la guerre consomme 650 mille, la marine 80 mille, les finances 50 mille, ma maison 100 mille, l'intérieur 60 mille, la justice, le culte, la police et les affaires étrangères, 60 mille. En totalité, 1 million.

Il me reste un déficit de 100 mille ducats qui pourrait être couvert dès que les douanes, qui sont une branche considérable de revenu, seront rendues à leur prospérité ordinaire.

J'ai 100 *millions de ducats de dettes que j'ai trouvées*, et que je cherche à diminuer de toutes les manières.

Outre cela, un arriéré de 5 millions de ducats, qui se paye partie avec les 500 mille francs de Votre Majesté, et partie avec les biens de l'État.

Votre Majesté voit que, sur 900 mille ducats, l'armée en a 650 mille. Il m'en reste 250 mille pour

les autres services, réduits aux choses d'absolue nécessité; mais à la paix, et lorsque je pourrai n'avoir que 20 mille hommes de troupes françaises, je pourrai faire de bonnes choses, créer une marine et un système de places fortes.

Votre Majesté a ici une armée, il est vrai; mais aussi les Anglais ont en Sicile 8 mille hommes et 8 mille Siciliens; ils ont dans ces mers une escadre. Il me semble qu'il faudrait tirer partie des troupes napolitaines: en les mêlant avec de bonnes troupes, elles serviront Votre Majesté et deviendront bonnes.

Si Votre Majesté veut de nouveaux régiments, j'en puis lever encore deux; je puis lui donner des troupes nouvelles, en échange de ses bonnes et excellentes troupes. Je pourrais les lui rendre à mesure que nos troupes se formeraient en France. Je suis convaincu que tout régiment napolitain qui sera resté un an à Boulogne peut m'être renvoyé, et qu'il sera bon ici. A la paix, il me faudra avec la Sicile 20 mille Français; sans la Sicile, 10 mille.

Mais, Sire, il faut que Votre Majesté ordonne à mes régiments de se rendre en France; ils ne se formeront pas en Italie.

Je conçois un ordre de choses où je pourrai donner à Votre Majesté le même nombre de troupes qu'elle me donne, et ne lui demander aucun secours d'argent, et lui offrir 6 vaisseaux, 6 frégates et 25 mille hommes de terre en cas de guerre; il ne faut que quatre ans de prospérité pour cela (1). »

(1) Cette lettre est très-explicite; elle résume parfaitement l'état

« Mon frère, je reçois votre lettre du 26 septembre, avec différentes lettres de Corfou. Je n'ai pas chargé le général César Berthier de déclarer que Corfou faisait partie de l'empire; et puisque je m'étais tû, il devait bien aussi se taire. Témoignez-lui mon mécontentement. Il devait déclarer que la constitution était conservée sur le pied où elle se trouve. Ordonnez-lui d'agir avec plus de circonspection et de prudence. Je ne conçois pas comment les magasins à poudre ne sont pas encore à sa disposition. Je conçois encore moins comment il peut proposer de rendre Parga à Ali-Pacha; il y a dans cette proposition de la folie. Écrivez-lui fréquemment pour lui refroidir la tête, et pour le faire marcher plus lentement. Faites-lui comprendre qu'il ne sait pas, que personne ne sait ce qu'il fera demain; et qu'ainsi il doit constamment se maintenir dans un grand système de prudence envers tout le monde. Le général César Berthier a eu très-grand tort d'arborer le drapeau français; il oublie dans ses lettres les choses les plus importantes, telles que le nombre de troupes russes qui se trouvent à Corfou. Vous y avez sans doute envoyé, comme je l'ai ordonné, du grain, de la poudre, et surtout le 14e d'infanterie légère; vous sentez que j'ai là trop peu de troupes. Si vous n'avez pas encore fait partir le 14e, faites-le partir sans délai : c'est ma volonté. Il n'y aura pas de difficultés pour les vivres et munitions qui sont à Corfou, et qui appartiennent aux Russes : tout cela me

Nap. à Jos. Fontainebleau, 6 octobre 1807.

du royaume de Naples à la fin de 1807. Selon nous, elle répond en outre victorieusement à quelques, reproches de Napoléon peu mérités.

sera cédé. J'attends l'ambassadeur russe, et ce sera la première chose qu'il fera. J'espère que vous avez envoyé à Corfou un de vos officiers diligents, et qui s'empressera de vous faire son rapport. Je n'ai pas encore d'idée nette sur ce pays; et comment en aurais-je, quand je n'ai pas encore le nombre de troupes russes qui s'y trouvent, et les positions qu'elles occupent?

Donnez l'ordre positif au général César Berthier de n'employer à Zante et à Céphalonie que quelques officiers français, avec les troupes du pays et les Albanais qu'il a pris à sa solde, mais pas un soldat français de ligne, ni un Italien. Mon intention est que toutes mes troupes soient concentrées à Corfou, à Parga et Sainte-Maure; que la position de Parga soit fortifiée et mise en bon état; qu'on y fasse travailler sans cesse, de manière à la mettre à l'abri des efforts des Turcs; qu'on fasse la même chose à Sainte-Maure. On doit, du reste, très-bien traiter Ali-Pacha et les Turcs. Autorisez le général César Berthier à mettre en construction, sur le chantier de Corfou, 2 bricks, qui seront montés par des matelots du pays; on y mettra une garnison française et quelques officiers de marine qu'on y enverra. Ces deux bricks serviront à défendre l'île contre les corsaires. Tenez au courant la solde des troupes qui sont dans les Sept-Iles, et laissez toujours une somme de 50 mille francs à la disposition du gouverneur pour dépenses extraordinaires, autant à la disposition du commandant de l'artillerie, autant à celle du commandant du gé-

nie, sauf à remplacer tous les mois ce qu'ils auront employé.

Voici de quelle manière je désire que mes troupes soient placées :

Le général César Berthier, gouverneur général, à Corfou, avec un bataillon du 14e d'infanterie légère, les deux bataillons des 6e et 15e régiments italiens, et les troupes du pays. Il aura sous ses ordres le général Cardenau pour commander en second en cas qu'il lui arrive un événement, un adjudant général, six adjoints d'état-major (le colonel du 6e ayant été fait prisonnier, le major ira le remplacer), un colonel du génie, un colonel d'artillerie, un chef de bataillon d'artillerie faisant fonction de directeur du parc, un chef de bataillon du génie et quatre autres officiers du génie (en tout, six officiers du génie pour Corfou), et quatre capitaines en second d'artillerie (également six officiers d'artillerie en tout pour l'état-major de Corfou). La garnison de Corfou fournira à la position de Parga un détachement de 600 hommes, qui sera relevé toutes les fois qu'on le jugera convenable. Ce détachement sera composé, savoir : de 3 compagnies du 6e, qui au moment du départ seront toujours complètes à plus de 100 hommes présents sous les armes par compagnie, ce qui fera 300 hommes; 6 pièces d'artillerie de campagne avec une demi-compagnie d'artillerie; 100 Grecs et 2 compagnies du 15e régiment italien, qui également seront toujours complétées à 100 hommes présents. Ces forces seront sous les ordres d'un général de brigade français, d'un chef

de bataillon et d'un capitaine hors ligne, faisant fonction de commandant d'arme à Parga, d'un officier du génie, et d'un officier d'artillerie en résidence. Indépendamment des pièces de campagne, on enverra à Parga 18 à 20 pièces de fer, et l'on travaillera sans délai à faire là un point d'appui qui puisse être à l'abri des efforts des Turcs et de qui que ce soit. On y élèvera des batteries battant la mer, pour empêcher les Anglais d'en approcher. Le général Donzelot commandera Sainte-Maure ; il aura sous ses ordres le second bataillon du 14e d'infanterie légère, 900 Albanais, 6 pièces de campagne, et une compagnie d'artillerie. On lui enverra aussi assez de pièces de fer pour élever des batteries de côtes. Il fera travailler avec la plus grande activité aux ouvrages qui mettront l'île à l'abri des Anglais. Il aura de plus sous ses ordres deux officiers du génie et un officier d'artillerie commandant. Il y aura à Céphalonie un chef de bataillon français commandant, deux capitaines, un lieutenant d'artillerie et une escouade de 16 canonniers, 600 Albanais, et 600 Grecs levés dans le pays. De même à Zante. Ainsi, si une expédition anglaise considérable se portait sur Céphalonie et Zante, et que ces îles ne pussent être secourues par Sainte-Maure ou par les Turcs du continent, je ne serais exposé à perdre que quelques officiers, et pas de soldats français. Si vous voulez envoyer 6 compagnies, ayant 120 hommes par compagnie, de vos troupes napolitaines à Corfou, elles pourraient y prendre du service et y être utilement employées. Il vous reste donc à expédier le

nombre d'officiers d'artillerie et du génie nécessaire, à envoyer un autre général de brigade pour commander à Parga, et un certain nombre d'officiers pour commander à Zante et à Céphalonie. Le commandant de Sainte-Maure aura une correspondance suivie avec le gouverneur général de Corfou ; mais il correspondra aussi directement avec vous, pour vous donner fréquemment des nouvelles de ce qui se passe. Vous donnerez pour instruction à ces commandants de vivre en bonne amitié avec les Turcs, de les cajoler, mais de se tenir constamment sur leurs gardes et en bon état de défense. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 6 octobre 1807.

« Mon frère, dans l'état de situation que vous m'avez envoyé le 8 septembre, je vois qu'il n'y a à Corfou qu'un colonel d'artillerie et trois capitaines-adjoints ; il est donc nécessaire d'y envoyer encore un chef de bataillon et un capitaine pour Sainte-Maure. Je vois qu'il n'y a qu'un chef de bataillon du génie ; il est donc nécessaire d'y envoyer un colonel : qu'il n'y a que deux compagnies d'artillerie à pied, faisant ensemble 130 hommes ; il est nécessaire d'en envoyer deux autres. Je n'y vois pas d'ouvriers ; il est nécessaire d'en envoyer une escouade, avec un bon officier, pour faire toutes les réparations convenables aux affûts.

Je ne vois pas si l'on a envoyé de l'artillerie de campagne ; il faut au moins 18 pièces. Il ne s'agit pas de se laisser renfermer dans la place de Corfou : c'est l'île de Corfou, l'île de Sainte-Maure et le poste de Parga qu'il faut défendre. Je vous ai fait con-

naître mes intentions dans la lettre que je vous ai écrite hier : prenez des mesures pour vous y conformer. J'ai fait partir, il y a huit jours, de l'or pour être envoyé à Corfou, où il faut qu'on ne manque de rien. Pourquoi n'y envoyez-vous pas des corsaires, qui empêcheraient les corsaires ennemis d'infester l'Adriatique et vos mers? Qui vous empêche, dans cette saison, d'envoyer des bâtiments chargés d'huile et de blé à Marseille?

Je désire beaucoup qu'aussitôt que les froids seront arrivés, vous ne souffriez pas que les Anglais mettent le pied sur le continent.

Faites-moi connaître pourquoi on n'occupe pas Butrinto, ni les autres points du continent qui appartiennent aux Sept-Iles.

Faites ce que je vous dis pour les forts. Faites ce que je vous dis scrupuleusement, puisque vous ne savez pas mes projets. »

Jos. à Nap. Naples, 8 octobre 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le double de ma dépêche du 3, qui a été interceptée par des brigands près de Terracine. Ces brigands, sortis des États du pape, y sont rentrés ; j'ai envoyé à leur poursuite.

Votre Majesté m'annonce le régiment d'Isembourg : je dois observer à ce sujet que j'ai beaucoup de régiments étrangers ; il me semble que dans la haute Italie ils seraient mieux ; ici, ils sont partout en contact avec les Anglais, et plus exposés à la séduction.

J'ai établi des bateaux de correspondance avec Corfou ; j'y ai envoyé cent milliers de poudre, un

officier d'état-major. Tout cela aura beaucoup de peine à arriver à bon port : les Anglais bloquent étroitement cette île; bientôt la saison lèvera ce blocus si rigoureux.

La tranquillité est rétablie dans les provinces; les brigands sont ou tués, ou rentrés en grâce, ou retournés en Sicile.

J'ai une population de 3 à 4 mille hommes qui ne peut pas rester ici, mais je ne sais où l'envoyer; on n'en veut pas à Mantoue ni à Alexandrie, d'où on laisse facilement échapper les détenus, qui deviennent au retour des assassins très-dangereux. Si Votre Majesté trouvait bon que je les envoie à l'île d'Elbe ou dans l'intérieur des terres en France, cela ferait plus de bien à ce pays que l'arrivée de 10 mille hommes de plus, en cas de guerre nouvelle.

Je sais que le dépôt de Mantoue ne vaut pas un régiment, que les individus qui le composent ne valent pas de bons paysans; mais ce sont les résidus de la guerre intestine et du brigandage : je n'ai pas d'îles où pouvoir les envoyer. Votre Majesté sait mieux que personne ce qu'il a fallu pour tranquilliser les départements de l'ouest de la France.

Les soldats du 2e régiment de ligne napolitain ne valent pas ceux du 1er; les officiers sont aussi bons, presque tous ont servi en France et en Italie. »

« Mon frère, je reçois des lettres du 20 septembre du général César Berthier. Sa correspondance n'est pas satisfaisante. Il ne parle de l'escadre russe

Nap. à Jos. Fontainebleau, 9 octobre 1807.

qu'à l'occasion de plaintes que lui donne lieu de faire la conduite de l'amiral Siniavin ; mais il ne parle pas du nombre de vaisseaux et frégates, de la force des troupes, ni de l'époque où l'amiral doit partir. Je suis encore à connaître la quantité de troupes que les Russes ont à Corfou ; je ne connais pas davantage la force des croisières anglaises dans ces parages. Donnez l'ordre au général Berthier de tenir un journal exact de tout ce qui entre, de ce qui sort, de sa correspondance avec Ali-Pacha et les Grecs, et avec les autres pachas turcs. Il doit vous envoyer ce journal régulièrement. Je vois avec peine que, le 20 septembre, le général Donzelot et le 14e léger n'étaient pas à Corfou. Cela est de la plus grande importance. J'ai fait passer à Corfou du biscuit et du blé de Venise et d'Ancône. Je compte sur les dix mille quintaux que vous devez faire partir d'Otrante. Mon intention est que Corfou soit approvisionné pour un an. J'ai envoyé de l'or, et j'ai donné ordre qu'on fît passer exactement 250 mille francs en or à Corfou. Il m'est très-important que la garnison de Corfou soit parfaitement bien payée, et ait sa solde toujours au courant. Je vois avec peine que la solde des troupes soit arriérée : cela ne peut pas se concevoir autrement que par le défaut total d'ordre dans l'administration. Du reste, ce qui n'est qu'un mal ordinaire pour Naples en serait un très-grand pour Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 9 octobre 1807.

« Sire, le général César Berthier me mande, en date du 25, que les Russes n'étaient pas encore

partis; qu'il était très-content des troupes de terre, et très-peu des troupes de mer; qu'il ne lui resterait dans les magasins abandonnés par les Russes que 20 milliers de poudre : je lui en fais expédier 100 milliers. Il serait possible d'aventurer quelques autres petits chargements de Venise ou d'Ancône. Il porte le nombre de ses troupes à 6,400 hommes. Le général Donzelot va le rejoindre dès que la saison sera un peu avancée, et que la mer sera plus libre.

Il est à désirer pour mes régiments que Votre Majesté trouve bon que les troisièmes bataillons restent dans la haute Italie. De retour ici, beaucoup de soldats déserteront, et deviendront brigands. Je prie Votre Majesté de penser qu'étant sur les lieux, il m'est aisé de juger de l'effet de la mesure que je sollicite.

Les brigands sont détruits presque partout; ceux qui restaient dans les Abruzzes viennent d'être pris ou tués; c'étaient les chefs les plus fameux et les plus anciens. J'envoie à Votre Majesté la relation; elle verra que deux capitaines du 10e se sont distingués; Votre Majesté pourrait leur accorder la Légion : ce sont d'ailleurs deux hommes de mérite.

Les propositions d'avancement que j'ai adressées d'après son autorisation à Votre Majesté, il y a six mois, et dont les originaux ont été envoyés au ministre de la guerre, n'ont encore eu aucun résultat. Cependant beaucoup de corps sont sans chef; beaucoup d'officiers attendent un avancement qui est dû à leurs bons et anciens services. Je prie Votre

Majesté de donner ses ordres à ce sujet : les troupes, et les officiers surtout, font ici une mauvaise guerre; il est juste de ne pas retarder leur avancement.

Les Anglais se sont avancés sur les côtes de Salerne avec 4 vaisseaux, 4 frégates, 24 bombardières et chaloupes canonnières; j'ignore encore quel peut être leur but. »

Le général César Berthier à Joseph. Corfou, 25 sept. 1807.

« Sire, le départ de mon courrier ayant été retardé de huit jours par les vents contraires, je profite du premier moment où ils se trouvent favorables pour le faire partir, et annoncer à Votre Majesté que, malgré les croisières anglaises, mes opérations n'ont pu être retardées d'un seul moment. Nos troupes sont entrées à Zante le 25 septembre.

Le pacha de Janina, auquel j'ai été obligé de montrer les dents, a enfin mis de l'eau dans son vin, et fait tout pour effacer la première impression.

Les Russes commencent à croire la guerre avec les Anglais inévitable; ils ont à cet égard de fortes présomptions.

Nous sommes bien pour les vivres; mais nous manquons absolument de poudre.

Je demande pardon à Votre Majesté de mes importunités; mais je ne puis m'empêcher de lui renouveler mes demandes à cet égard. En la fatiguant par mes sollicitations réitérées, je ne cherche que les moyens de lui donner de nouvelles preuves de mon dévouement respectueux.

Si Votre Majesté désire nommer un officier pour

accompagner les convois de poudre, elle pourrait désigner l'adjoint Gouge, qui connaît nos parages, et pourrait échapper aux croisières anglaises en suivant les renseignements et les conventions que nous avons faites pour débarquer n'importe où il pourra dans l'île. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté un rapport d'un capitaine américain abordé en Calabre (1). Jos. à Nap. Naples, 12 octobre 1807.

Les maladies diminuent; nous avons encore beaucoup de convalescents.

Les brigands sont détruits. Les Anglais croisent avec beaucoup d'activité.

J'ai donné ordre au général Donzelot de s'embarquer pour Corfou, et de se faire précéder par les 100 milliers de poudre et les cartouches que j'ai fait destiner à cette île. Tous les hommes qui tiennent aux corps des îles Ioniennes partent aussi d'Otrante. »

« Mon frère, je vous ai envoyé le régiment d'Isembourg, composé de trois bataillons, et j'ai dirigé 3 à 4 mille hommes de vos dépôts pour renforcer votre armée. Mais, parbleu, ne souffrez pas la honte d'avoir les Anglais à Reggio et à Scylla; c'est une ignominie sans égale. Le 9 novembre, le premier détachement de vos dépôts, composé de 1,500 hommes, doit arriver à Naples. » Nap. à Jos. Fontainebleau, 16 octobre 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 6. Jos. à Nap

(1) Sans importance.

Portici, 16 octobre 1807.

J'ai déjà expédié tous les ordres qu'elle me prescrit; les troupes sont en mouvement.

J'envoie une compagnie d'artillerie française et une napolitaine; je ne peux pas me dégarnir entièrement d'artilleurs français. Les généraux Donzelot et Lecamus partent; le 14e est au lieu et au moment de l'embarquement.

J'ai donné au général Berthier toutes les instructions que Votre Majesté me donne.

Tous les blés que l'on voudra seront expédiés des ports de la Pouille dans les îles.

Des huiles sont parties pour Marseille et Gênes. J'envoie à Votre Majesté les dépêches que je reçois de Corfou.

Un officier d'état-major arrive à l'instant. J'enverrai demain à Votre Majesté le rapport qu'il aura rédigé. Il y a beaucoup de blés dans l'île, provenant des prises, et les troupes sont au courant. «

Jos. à Nap. Portici, 17 octobre 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 9. Toutes les dispositions qu'elle m'a prescrites s'exécutent: troupes, poudres, blés, argent, tout part ou est parti pour Corfou.

Il serait bon que Votre Majesté envoyât ici quelques compagnies d'artillerie française et quelques officiers d'artillerie et du génie, mais jeunes; que le général Sorbier ne nous renvoie pas ceux qui sont déjà partis d'ici. Deux chefs de bataillon et quatre officiers particuliers de chaque arme nous suffiraient. »

Nap. à Jos.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 8, avec l'état

de situation qui y était joint. Je vois que vous avez près de 40,000 hommes présents sous les armes, et 7,000 hommes aux hôpitaux. Je vous envoie la valeur de 6,000 hommes, soit du régiment d'Isembourg, soit des différents détachements de vos dépôts. L'état est fait dans la saison de l'année où les hôpitaux sont le plus remplis; avant deux mois, il en sortira la moitié des malades. Comment est-il possible que vous souffriez la honte d'avoir les Anglais à Scylla? Vous avez fait la faute de les laisser s'y établir; il faudra un siége pour les en chasser. Je vous réitère de prendre Scylla : tout ce que le général Lamarque allègue dans son mémoire est ridicule. Si j'avais 40,000 *hommes en Italie* (1), je voudrais être maître de tout le royaume de Naples, de tous les États du pape, et avoir encore 20,000 hommes sur l'Adige, pour renforcer l'armée française. Vous recevrez cette lettre avant le 1er novembre. Faites qu'à la fin de novembre les Anglais soient chassés de Scylla, et ne souillent plus de leur présence un seul coin du continent.

Fontainebleau, 18 octobre 1807.

Toutes vos troupes restent libres par cette opération. Vos gardes seules sont suffisantes à Naples. Dans la saison de novembre, les brigands ne lèveront pas le pied, parce que les chaleurs ne s'opposeront point à la marche des troupes. Deux de mes frégates et quelques corvettes sont parties de Toulon, pour se rendre à Corfou. Donnez des ordres secrets à Otrante et à Tarente, afin que si elles se pré-

(1) Par sa lettre du 25 septembre, l'Empereur dit à son frère qu'il n'a que 25 mille hommes à solder !

sentent devant ces ports, elles soient protégées, et qu'on ne les prenne pas pour des Anglais. Je ne vois que la Corse pour recevoir les 4,000 hommes dont vous voulez vous purger. Si vous voulez les y envoyer directement, je n'y vois pas d'inconvénient. Quant au Piémont, à l'intérieur de la France, on en est empesté, et mes peuples ont le droit de se plaindre que je trouble ainsi leur tranquillité. Il y a peu de jours encore que six Napolitains ont assassiné quelques Français. On se plaint aussi en Corse; mais au moins les habitants ayant l'habitude d'être armés, on peut facilement les contenir. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 18 octobre 1807.

« Mon frère, je vous envoie un ordre que je viens de donner; vous correspondrez avec le vice-roi pour son exécution. Ainsi, vous avez en Italie dix régiments ou vingt bataillons français qui, à l'effectif de 1,260 hommes ou de 140 hommes par compagnie, feront 25,200 hommes, deux bataillons italiens de 2,520 hommes, un régiment suisse, le régiment d'Isembourg, et le régiment de la Tour d'Auvergne. Il y a à Corfou deux régiments ou quatre bataillons, ce qui fera un effectif de 5,400 hommes, et un bataillon italien de 1,250 hommes. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 18 octobre 1807.

« Mon frère, vous me proposez des régiments napolitains; mais ceux que vous m'avez envoyés ne sont pas complets. Ce ne sont pas des régiments d'officiers qu'il me faut. Je ne fais pas difficulté de recevoir des régiments napolitains, pourvu que les compagnies soient à l'effectif de 140 hommes. Les régiments que vous avez en Italie ne sont pas à un effectif de 60

hommes par compagnie : ce n'est pas ainsi qu'on forme des régiments. Il fallait laisser les troisièmes bataillons à Capoue, pour faire partir, dans les saisons favorables, de gros détachements pour recruter les deux premiers bataillons. J'ai deux bataillons napolitains qui seront bientôt réduits à rien. Il faut donc que les régiments que vous m'envoyez soient composés de deux bataillons de neuf compagnies chacun ; chaque compagnie, au moment de passer les Alpes, doit avoir 140 hommes, ce qui fait 1,260 hommes par bataillon. Les 3es bataillons resteront à Capoue, afin de ramener les recrues ; et tous les ans ils feront partir 7 à 800 hommes pour recruter les deux premiers bataillons. Alors il sera possible d'avoir deux régiments. *Quant à l'idée d'avoir à Naples des troupes napolitaines aussi bonnes que les miennes, je ne crois pas que vous viviez assez, ni votre fille, pour voir ce miracle-là. Je vois par là que vous êtes comme les trois quarts des hommes, qui ne connaissent point la différence des troupes. Des troupes comme celles que je vous laisse ne sont pas remplaçables par des troupes étrangères.* Les troupes russes leur sont inférieures; les troupes allemandes plus inférieures; les troupes italiennes plus inférieures encore : et cependant les Italiens sont formés depuis douze ans, sont mêlés de beaucoup de Français, et ont passé quatre ans au camp de Boulogne. Je désire que vous renvoyiez le régiment de pontonniers, le bataillon du train, et le régiment d'artillerie à cheval français que vous avez. Il ne faut pas à Naples de régiments d'artillerie napoli-

tains, vous n'en avez pas besoin. Je pense que vous pouvez encore me renvoyer quelques régiments de cavalerie française, ce qui tendrait à diminuer vos dépenses. L'idée que je serais obligé de laisser 30 mille Français pour garder le royaume de Naples les payerait-il? et encore serait-ce une certaine charge pour la France (1)? J'apprends avec plaisir ce que vous me dites de Rœderer. Je trouve que vous avez tort de tant payer les officiers français qui sont à Naples. Il faudrait alors en diminuer beaucoup le nombre. Quant aux fournisseurs, je ne sais pas pourquoi vous leur donnez de l'argent, puisque vous avez de tout, du blé, du vin, des draps, etc. Vous n'avez besoin de fournisseurs que pour la manutention; et alors ce que vous auriez à payer serait très-peu de chose. »

Jos. à Nap. Portici, 19 octobre 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majeste du 9. Les lettres qu'elle aura reçues depuis cette époque l'auront instruite de tout ce qu'elle désirait savoir. Au départ du dernier courrier, il y avait encore à Corfou 2 mille Russes. Il est important que Votre Majesté me fasse connaître dans quelle caisse doivent être versés les impôts des Sept-Iles, et si le gouverneur général m'en doit compte. Au départ de l'officier d'état-major de Corfou, 100 mille francs provenant de Céphalonie étaient arrivés à Corfou. Votre Majesté m'annonce 250 mille francs en or

(1) Nous avons conservé cette fin de phrase telle qu'elle est, quoiqu'elle soit incompréhensible, afin de ne rien changer au texte des lettres de Napoléon.

pour Corfou ; mais le payeur m'assure que ce n'est qu'un à-compte sur les 500 mille francs mensuels. Votre Majesté paraît étonnée que les troupes ne soient pas au courant de leur solde dans mes États, et suppose que le désordre seul de l'administration peut expliquer le manque de moyens de satisfaire à ces dépenses. Votre Majesté ne pense pas que j'ai eu jusqu'à 60 mille Français et 30 mille Napolitains à payer dans la première année, tout à acheter, poudres, plombs, fers coulés, toiles, draps, mobiliers d'hôpitaux, de casernement : batteries, forteresses, ports, palais, hôpitaux, casernes, tout cela était sans meubles et détruit plus ou moins ; une guerre étrangère très-active de terre et de mer, une guerre intestine, la guerre sourde des prêtres excitée par Rome, celle soufflée par la Sicile, l'ennemi bloquant tous mes ports ? La saison est jusqu'ici si belle, que la mer est toujours tenable. Sur six bâtiments partis chargés d'huiles, trois ont été pris (1). Tant que la Sicile sera tenue par l'ancienne cour, ce pays-ci ne peut être considéré que comme un pays sujet à toutes les vicissitudes de la guerre. Les circonstances n'ont encore permis ni l'envoi ni la réception des agents diplomatiques ; dans les derniers traités, on a dû se taire sur la Sicile. Ces peuples sont prêts à embrasser toutes les craintes comme toutes les espérances ; et la confiance, le crédit, sont encore à naître ici. Je rends compte à Votre Majesté de ce qui est ; j'attends mieux des événements qui se

(1) Partis pour Corfou.

préparent pour un résultat définitif; et il est trop évident pour tout le monde que l'évacuation de la Sicile par la maison de Bourbon et les ennemis, et la paix définitive, peuvent seules donner au royaume de Naples cette assiette tranquille et confiante qui fait qu'il n'y a pas de brigands, qu'il n'y a pas de gens qui attendent prochainement un nouvel ordre de choses qui rallie tout à un même système, et rétablisse l'ordre par la confiance dans ce qui est, et l'espoir dans ce qui s'améliore tous les jours. Naples est tranquille comme Paris, mais les provinces ne peuvent pas ressembler aux départements de la France; et cependant, Sire, puis-je me plaindre d'une administration des finances qui tire de ce pays ainsi agité autant que l'ancienne cour en tirait dans les temps les plus tranquilles? Les deux Calabres, c'est-à-dire le tiers du royaume, ne rendent rien; ce pays est abîmé pour deux ans encore; tout est brûlé, coupé, détruit; et les bâtiments ennemis, grands, médiocres, petits, l'entourent de tous les côtés, et pillent tout ce qui en sort, tout ce qui est sans défense.

Je retire 900 mille ducats par mois; ils ne suffisent pas à mes dépenses; il me faut au plus strict 1 million de ducats; mais j'ai un arriéré de l'an passé de 3 millions de ducats. Je paye toujours un peu de cet arriéré; mais cet arriéré use les moyens qui devraient être employés aux besoins journaliers. Je paye une armée de 55 mille hommes; et ce pays, en temps de paix, n'en a jamais payé plus de 25 mille. Le tiers du pays ne rend rien; il y a son-

vent des pillages sur les côtes, et dans l'intérieur il n'y a pas de brigands. Voilà en deux mots ma situation. Je suis bien loin de me plaindre de personne; les peuples, les ennemis, sont ce qu'ils doivent être; *mais il me serait doux que Votre Majesté connût bien ma position, et rendît quelque justice aux efforts et aux privations de tout genre que je m'impose, pour faire ce que je fais;* quoique ce qui est ne soit pas très-bon, que je conçoive un temps plus heureux : personne ne le désire plus que moi. Lorsque j'ai mille ducats, je les donne; et je puis assurer Votre Majesté que je n'ai de ma vie, qui se compose de tant de nuances différentes, trouvé moins d'occasions de satisfaire mes goûts particuliers. Je ne dépense que pour les besoins publics; je m'occupe jour et nuit d'administration : je la crois aussi bonne que possible; mais elle ne peut pas plus que moi corriger le temps, et créer ce qui n'existe et ne peut exister que par la tranquillité intérieure et la paix extérieure. Si je me suis étendu sur cet article de la lettre de Votre Majesté du 9, c'est que je mets trop de prix à son estime pour ne vouloir pas la conserver tout entière. Lorsque l'on a tout quitté pour les affaires publiques, il est tout simple à une âme généreuse de chercher une indemnité des plaisirs plus naturels, dans l'estime publique, et surtout du grand maître qui sait tout apprécier et tout conduire. »

« Mon frère, par votre lettre il paraît que vous employez 36 millions pour les frais de l'armée fran- Nap. à Jos. Fontainebleau,

21 octobre 1807.

çaise : cela est beaucoup trop considérable. Vous avez deux régiments de dragons qui sont incomplets; s'ils étaient à 900 hommes chacun et à 600 chevaux, ils ne vous coûteraient que 700 mille francs par régiment, ou 1,400,000 fr. pour les deux. Vous avez trois régiments de chasseurs incomplets; si ces trois régiments étaient chacun à un effectif de 800 hommes et de 600 chevaux, ils ne vous coûteraient pour les trois que deux millions. Ainsi, la cavalerie, en la supposant forte de plus de 4,000 hommes et de plus de 3,000 chevaux, ne vous coûterait que 3,500,000 francs. Comme vous savez, il y a une grande différence entre ce que vous avez et ce que je porte ici en supposant le complet : cela devrait donc vous coûter beaucoup moins. Dix régiments d'infanterie, chacun de deux bataillons, chaque bataillon à 1,000 hommes, ou 20,000 hommes, ne devraient vous coûter que 10 millions. Vous savez que vous avez beaucoup moins que ce nombre. Un bataillon du train ne devrait vous coûter que 400,000 francs; un bataillon d'artillerie ne devrait vous coûter que 700,000 francs. Ainsi, votre armée ne devrait pas coûter 15 millions : encore de ces 15 milllions faut-il ôter toute la différence qui existe entre le complet que j'ai supposé et votre actuel. Il est vrai qu'il faut y ajouter quelques dépenses de généraux, quelques dépenses de réparations d'artillerie, quelques dépenses de cassures; mais enfin, en mettant pour tout cela encore une somme de 5 milllions, avec une somme de 20 millions vous avez bien plus qu'il ne vous faut pour

faire face à toutes vos dépenses. Je vous prie de faire raisonner cela, et de faire votre budget en double par corps, et ensuite par masse. Quant à la solde, cette dépense doit être fort au-dessous des 6 millions que je vous envoie. J'ai encore diminué beaucoup vos dépenses, en ordonnant que les officiers de vos 3mes et 4mes escadrons rentrent en Italie; en ordonnant que vous renvoyiez aussi les cadres de vos 3mes et 4mes bataillons; en maintenant vos trois bataillons à un effectif de 140 hommes par compagnie; en vous ôtant les pontonniers, les bataillons du train, et l'artillerie à cheval. Il vaut mieux que vous remplaciez toutes ces troupes par de l'infanterie. En administration politique, les problèmes ne sont jamais simples; la question ne se réduit jamais à savoir si telle mesure est bonne. Par exemple, un régiment d'artillerie à cheval est, sans doute, une chose qu'il est agréable d'avoir; mais il faut chercher si c'est ce qui convient mieux, et si votre argent ne serait pas mieux employé à solder un régiment d'infanterie de 3,000 hommes, qui ne coûte guère davantage. Le grand besoin que j'ai d'établir avec soin l'état de mon militaire, afin de ne pas porter le désordre dans toutes mes affaires, exige que je fixe sur un pied définitif mon armée de Naples, et que je sache qu'elle est bien entretenue. Vous jugerez du soin qu'il faut que j'apporte dans ces détails, quand vous saurez que j'ai plus de 800 mille hommes sur pied. J'ai encore une armée sur la Passarge, près du Niémen; j'en ai une à Varsovie, j'en ai une en Silésie, j'en ai une à Hambourg,

j'en ai une à Berlin, j'en ai une à Boulogne, j'en ai une qui marche sur le Portugal, j'en forme une seconde à Bayonne; j'en ai une en Dalmatie, qui se renforce en ce moment de 6,000 hommes; j'en ai une en Italie, j'en ai une à Naples; j'ai des garnisons sur toutes mes frontières de mer. Vous pouvez donc juger que lorsque tout cela va refluer dans l'intérieur de mes États, et que je ne pourrai plus trouver d'allégeance étrangère, avec quel soin toutes mes dépenses devront être sévèrement calculées. Vous devez avoir un inspecteur aux revues assez habile pour vous faire l'état de ce que doit vous coûter un régiment selon nos ordonnances. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 21 octobre 1807.

« Mon frère, je vois, par votre lettre du 3 octobre, que votre royaume vous rend, un mois dans l'autre, 900,000 ducats, qui, à 4f 18c, font 4,410,000 fr., c'est-à-dire à peu près 53 millions par an : cela est bien peu de chose. Mon royaume d'Italie me rend 122 millions. Je désirerais avoir une statistique de votre royaume qui me le fît bien connaître en étendue, en population et imposition. Il me semble que votre royaume devrait rendre au moins 100 millions. »

Jos. à Nap. Portici, 23 octobre 1807.

« Sire, la santé déplorable de ma femme ne me laisse pas d'espérance qu'elle puisse faire le voyage de Naples. Si elle l'eût pu, elle serait arrivée dans le terme fixé par Votre Majesté, qui avait bien calculé que le mois d'octobre devait être celui de ce voyage.

L'hiver commencé, elle ne peut entreprendre ce voyage que dans le mois de septembre prochain : d'un autre côté, novembre, décembre, janvier, sont des mois de tranquillité et de repos pour ce pays. J'ai grand besoin de voir ma femme et mes enfants, après deux ans d'absence. Je désire beaucoup de m'assurer par moi-même de l'état de santé de ma femme, et de vous revoir après une si longue absence ; j'ai beaucoup à gagner dans quelques heures de conversation avec Votre Majesté : ainsi, le service de Votre Majesté elle-même a beaucoup à y gagner. Je ne demande que trente jours d'absence de l'armée : dix en route, dix à Paris, et dix de retour. J'aurai la réponse de Votre Majesté le 10 novembre : si elle m'autorise à faire ce voyage, je puis être à Paris le 25 novembre, et de retour à Naples le 10 ou le 15 décembre. Je puis quitter ce pays sans inconvénient ; pendant ce temps, je laisserai le commandement de l'armée au maréchal Jourdan : les affaires de l'administration générale se feront comme quand je suis en Calabre. Le voyage de Calabre est plus long et plus fatigant que celui de Paris. Votre Majesté jugera si ce que je demande est possible. J'attends, dans tous les cas, sa décision avec beaucoup d'impatience. Je désire beaucoup qu'elle soit favorable ; dans les hypothèses futures de paix ou de guerre, ce court voyage me sera utile. »

Jos. à Nap. Portici, 23 octobre 1807.

« Sire, une partie des Russes partis de Corfou ont débarqué à Manfredonia ; copie ci-jointe de la lettre écrite par leur commandant au colonel du 25e,

qui commande à Foggia (1). J'ai réitéré l'ordre de payer tout ce qu'ils ne payeraient pas, de leur faire fournir tout ce qu'ils demandent, et de les traiter le mieux possible. Et, afin de m'assurer de la stricte exécution de mes ordres, j'ai envoyé un de mes aides de camp sur les lieux, et je l'ai chargé de faire savoir au général russe que, d'après les ordres de Votre Majesté, mon intention était qu'il trouvât dans mes États toutes les facilités et les agréments qu'il serait possible de lui procurer, ainsi qu'aux troupes sous ses ordres. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 27 octobre 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 16 octobre. J'attends avec intérêt le rapport de l'adjoint que vous avez envoyé à Corfou. Le général César Berthier n'écrit pas. Comment se peut-il que l'amiral Siniavin se rende à Messine, quand il a les ordres, que j'ai moi-même vus, de se rendre à Cadix ou à Toulon, ou dans un de vos ports?

Je m'imagine que le général Donzelot, le 14e léger, de la poudre, sont arrivés dans cette colonie. Des expéditions sont aussi parties de Venise et d'Ancône. J'ai déclaré la guerre au Portugal; vous devez donc vous emparer de tous les vaisseaux portugais qui seraient dans vos ports, ou qui y arriveraient. Une armée de 30,000 hommes, commandée par le général Junot, est déjà sur les frontières de Portugal. J'espère être à Lisbonne dans le mois de novembre. Vos corsaires peuvent aussi courir sur le pavillon portugais. Comment arrive-t-il que

(1) Sans intérêt.

vos marins n'arment point de corsaires? Vous pouvez envoyer en Corse, en les faisant embarquer à Civita-Vecchia, 500 galériens. Ils auront là du travail, et vous vous en débarrasserez. Vous pouvez envoyer en France les régiments napolitains que vous voudrez, mais complets en hommes. J'ai fait venir en France ce que j'ai pu de vos cadres, complétés à 140 hommes par compagnie. J'ai ordonné que le 1er régiment suisse passât à votre service et cessât d'être au mien, et j'ai fait donner l'ordre au second bataillon de ce régiment, qui est à l'île d'Elbe, de joindre sans délai les autres bataillons. »

Jos. à Nap. Portici, 27 octobre 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté l'état de situation de l'armée, en date du 15; depuis cette époque, le 14e léger est parti, et le régiment d'Isembourg est arrivé. J'attends les premiers 1,500 conscrits le 9 du mois prochain.

J'ai envoyé un aide de camp au général russe, qui avait eu le projet de faire faire le voyage de Foggia à Ancône à ses troupes par terre; il a beaucoup de malades; il s'est déterminé à continuer son voyage par mer. J'ai fait fournir à ses troupes tout ce dont elles avaient besoin. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 30 octobre 1807.

« Mon frère, 1,500 hommes de vos dépôts sont partis d'Ancône pour l'armée de Naples, et 3,434 hommes partent le 5 novembre pour la même destination, ce qui vous fera un renfort de 5 mille hommes. Je donne ordre qu'au 1er janvier on tienne 2 autres mille hommes prêts à partir.

Ma volonté est que mes régiments de Naples, ayant à l'effectif 140 hommes par compagnie, reçoivent de renfort 150 hommes. Les colonels qui sont en Italie doivent leur fournir de quoi les maintenir au complet. Envoyez-moi un état ainsi qu'à Eugène, parce qu'il le faut pour que cela ait lieu. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 31 octobre 1807.

« Mon frère, je ne sais pas si vous avez établi le code Napoléon dans votre royaume. Je désirerais qu'il y fût mis en vigueur, comme loi civile de vos États, à dater du 1er janvier prochain. L'Allemagne l'adopte; l'Espagne ne tardera pas à l'adopter. Il y a beaucoup d'avantage à cela.

Vous devez faire arrêter un sieur de B....., émigré français, pensionné de l'Angleterre; faites-le mettre dans un château fort jusqu'à la paix. Faites la même chose des nommés Lombardi, Pérano, Cara, Martini, des deux frères Cérutti, Laurent Durazzo, de l'abbé del Arco, et du chevalier de Costes. Faites organiser une prison dans un château fort, et faites-y renfermer tous ces individus. J'ai donné ordre qu'on arrêtât tous les Corses pensionnés de l'Angleterre. J'en ai déjà fait mettre plusieurs à Fénestrelles, entre autres le nommé Bertolazzi. Je vous recommande de prendre la même mesure dans vos États.

Donnez ordre au détachement du 81e, qui est à Corfou, de rejoindre son dépôt en Italie. Il y a neuf officiers et 183 hommes. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 2 novembre 1807.

« Mon frère, je reçois vos lettres du 23. Je ne suis pas encore assez bien décidé à ne pas aller en Italie. Je ne voudrais pas vous croiser en route; du

moment que j'aurai pris mon parti, je vous écrirai.

Faites donc l'expédition de Reggio et Scylla, et purgez le continent de la présence des Anglais. Vous avez dix fois plus de monde qu'il ne faut pour cela, et la saison est très-favorable. Je vois avec plaisir que vous avez donné des ordres pour que la garnison russe de Corfou, qui a débarqué à Manfredonia, fût bien reçue. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les rapports que je reçois du général Reynier. Il paraît positif que les troupes anglaises qui étaient en Égypte sont arrivées en Sicile. L'expédition dont parlent les rapports pourrait avoir pour but l'occupation de Céphalonie et une tentative sur Corfou. Je donne dans ce sens des instructions au général Berthier, pour qu'il ne laisse pas de troupes françaises à Zante et à Céphalonie. Jos. à Nap. Portici, 2 novembre 1807.

Je n'ai pas de nouvelles de Corfou depuis les dernières que j'ai adressées à Votre Majesté. La mer a été très-mauvaise. J'ai envoyé dans cette île deux officiers d'état-major, dont j'attends le retour, pour savoir avec précision quelles sont les expéditions parties de la Pouille et arrivées à bon port.

Je n'ai pas jusqu'ici de nouvelles de l'arrivée de la poudre et des cartouches.

Le général Lecamus étant tombé malade, je l'ai remplacé par le général Destrées, qui est parti ainsi que le général Donzelot. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les derniers rapports que j'ai reçus sur la Sicile. Les Le général Reynier à Joseph.

Monteleone, 26 octobre 1807.

troupes anglaises et siciliennes sont toutes en mouvement; une partie changent de garnison, et vont fermer les places de l'ouest et du sud de la Sicile, comme celle de Trapani, où Philipstadt va commander avec des troupes composées en grande partie de brigands calabrois. Les troupes qui étaient en Égypte sont toutes arrivées à Messine et à Syracuse, et font quarantaine.

Plusieurs régiments ont été embarqués pour une expédition qui paraît être éloignée, à en juger par la quantité des approvisionnements. Ces régiments ont embarqué leurs bagages et leurs femmes. On embarque, comme l'année dernière pour l'expédition d'Égypte, de la chaux, des briques et autres matériaux. Le général Moor doit, dit-on, partir avec cette expédition, qu'on dit être de 6 à 7 mille hommes. On fait diverses conjectures; les avis secrets m'annoncent qu'elle est destinée pour Corfou et l'Archipel (1). J'attends des nouvelles de son départ, qui ne doit pas tarder; j'aurai soin d'instruire promptement Votre Majesté de la direction qu'elle prendra, et si je reçois des avis plus certains sur sa destination.

La flottille de chaloupes canonnières qui a porté les pièces au Pizzo repart demain pour Salerne, avec un convoi assez considérable de barques chargées par le commerce. Si elle fait quelques autres voyages, cela ramènera l'aisance dans ces provinces, où les propriétaires sont embarrassés de leurs

(1) C'était la vérité.

denrées, et ne peuvent pas trouver de numéraire pour payer leurs impositions. »

« Mon frère, je vous envoie un état qui vous fera connaître ce que devrait vous coûter votre armée, en la portant à 36 mille hommes d'infanterie et à 4 mille chevaux; et certainement elle n'est pas aussi forte que cela. Elle ne devrait vous coûter que 24 millions, dont tout au plus 7 à 8 millions en argent, le reste étant pour les vivres, fourrages, etc. » Nap. à Jos. Fontainebleau, 3 novembre 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté des 18 et 21 courant. J'ai ordonné la rédaction de différents états qu'elle me demande; elle verra que ce pays-ci n'a jamais rendu et ne peut rendre 53 millions. Il y a erreur dans l'évaluation que Votre Majesté fait du ducat, qui ne vaut ici, dans le commerce, que 4 fr. 5 sous, ce qui porterait le revenu actuel du pays, à raison de 900 mille ducats par mois, à 46 millions de fr. par an. Jos. à Nap. Portici, 3 novembre 1807.

J'affecte à la guerre 600 mille ducats, faisant 2,550,000 fr.; par an, 30,600,000 fr.; à la marine, 100 mille ducats, et ils sont insuffisants, 425 mille fr., 5,100,000 fr. par an; à ma maison, 100 mille ducats, 425 mille fr., 5,100,000 fr. par an; aux autres services, 200 mille ducats, 850 mille fr., 10,200,000 mille fr. par an. Total, 51 millions.

Par l'état ci-joint, n° 1, Votre Majesté verra qu'en mettant sur le pied des troupes françaises les quatre régiments d'infanterie et les deux régiments de cavalerie napolitains, les Corses et les

Noirs qui sont à mon service, la gendarmerie et ma garde, l'artillerie et le train, les troupes napolitaines restant dans le royaume, à ma solde, monteraient à 20,653 hommes, non compris les quatre bataillons et les deux escadrons qui passeront en France (1).

Par l'état n° 2, Votre Majesté verra le nombre des troupes françaises, italiennes, suisses et allemandes, au service de France, qui restent à ma solde.

L'état n° 3 désigne les troupes françaises, italiennes et albanaises, qui vont se trouver dans les îles Ioniennes.

Le total des troupes qui se trouveraient dans mon commandement s'élèverait à 74,393 hommes.

J'enverrai bientôt à Votre Majesté les états précis de ce que ces troupes coûteraient.

Je n'ai pour les payer que 30,600,000 francs; Votre Majesté donne 6 millions.

Ces 36 millions sont évidemment insuffisants pour payer 74 mille hommes, un état-major considérable, le matériel de l'artillerie et du génie.

J'ignore encore les ressources que les troupes pourront trouver dans les îles Ioniennes. »

Jos. à Nap. Portici, 4 novembre 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 27 octobre. Je n'ai pas de nouvelles du général César Berthier depuis longtemps. Il paraît que l'ennemi a établi une croisière très-serrée. Je n'ai pas encore

(1) Cette lettre résumant les états dont il est question, nous avons pensé qu'il était inutile de les joindre ici.

de nouvelles de l'arrivée des troupes ni des officiers que j'y ai envoyés depuis la première expédition. J'ai mis tout en mouvement pour hâter l'arrivée de ces secours à Corfou, et j'en attends la nouvelle avec la plus grande impatience.

Les lettres de la Sicile portent que, le 24 octobre, le général Moor, quatre autres généraux, sept régiments, beaucoup de munitions de guerre, de l'artillerie, des briques, de la chaux, des vivres pour quatre mois, sont partis de Messine. Le 28, une tempête a dispersé le convoi, et jeté sur la côte de Messine un vaisseau de guerre et deux transports qui n'étaient pas encore relevés le 30; le temps continuait à être mauvais.

Cette expédition était destinée, selon les uns, pour agir contre Corfou; selon les autres, contre Lemnos (1), où l'on assure qu'il existe un port excellent. D'autres la prétendent destinée pour le Portugal ou pour Gibraltar, dont les troupes auraient été employées en grande partie en Portugal. La première de ces versions paraît la plus vraisemblable. Votre Majesté sent que je ne dois rien négliger pour secourir Corfou. J'ai multiplié tous les moyens possibles pour cela.

Il ne reste plus en Sicile, dans ce moment, que les troupes anglaises venues d'Égypte; elles sont portées de 3 à 4 mille hommes, dont 600 malades.

J'ai envoyé au général Berthier les secours et les ordres que Votre Majesté m'a adressés. Chaque jour,

(1) Lemnos ou Stalimène, petite ville située dans l'île du même nom, une de l'Archipel, à l'entrée des Dardanelles.

j'envoie des officiers d'état-major pour avoir des nouvelles par leur retour. J'ai appris avec peine que 600 hommes du 6e avaient été envoyés à Céphalonie ; j'ai écrit pour qu'ils rentrassent à Corfou ; mais ma lettre arrivera-t-elle à temps? J'ai exécuté littéralement les dispositions de Votre Majesté, en donnant l'ordre d'envoyer le général Donzelot à Sainte-Maure ; c'est avec regret : il aurait été plus utile au général César en restant auprès de lui, à Corfou. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 6 novembre 1807.

« Mon frère, je reçois votre état de situation du 15 octobre, que vous m'envoyez avec votre lettre du 27. Je vois dans cet état que vous avez 27 mille hommes présents sous les armes. Il est inconcevable qu'avec ce nombre de troupes vous souffriez que les Anglais soient à Scylla et à Reggio. Je vous prie de ne pas perdre un moment à faire cette expédition, qui est de la plus grande importance (1). Une division peut aller hardiment à Reggio et à Scylla, pourvu qu'une division intermédiaire maintienne votre communication entre la division d'expédition et Naples. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 7 novembre 1807.

« Mon frère, avez-vous mis vos vaisseaux en construction? Quand seront-ils terminés? Vous devez sentir plus que personne l'importance d'avoir ces deux vaisseaux, qui vous mettront dans le cas de n'avoir rien à craindre des frégates anglaises ; et les Anglais n'ont pas un tel nombre de vaisseaux de guerre qu'ils puissent en avoir partout. »

(1) Les ordres étaient donnés depuis longtemps pour cela au général Reynier.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 octobre, par laquelle je vois que vous avez fait passer à Corfou 131 milliers de poudre et 600 mille cartouches d'infanterie. Je suis étonné que vous ne me parliez point dans votre lettre de mes frégates, et que vous n'en ayez pas de nouvelles. Elles sont cependant parties de Toulon au commencement d'octobre.

Nap. à Jos. Fontainebleau, 7 nov. 1807.

Donnez ordre au 6e de chasseurs de se rendre sans délai à Trévise. Je désire que vous ne mettiez aucun retard dans l'exécution de cet ordre. »

« Mon frère, je vous ai fait connaître que mon intention était que Céphalonie fût garnie de troupes albanaises, et qu'il n'y eût dans cette île, de mes troupes françaises, qu'un ou deux officiers; également à Zante. Deux de mes frégates et une corvette doivent être arrivées à Corfou; elles sont parties le 7 octobre de Toulon. Quand vous lirez cette lettre, il y aura quarante jours qu'elles seront parties : vous devez donc en avoir des nouvelles. Ces frégates sont propres à favoriser le passage de mes troupes à Corfou. J'espère que toutes les troupes que le vice-roi a envoyées à Corfou, pour compléter le 6e et le 14e, sont arrivées. Mon intention est qu'à la réception de cette lettre vous envoyiez à Corfou un bataillon du 2e régiment italien, que vous compléterez le plus possible. Vous y ferez passer également un régiment napolitain, que vous compléterez à 140 hommes par compagnie. Vous y ferez passer aussi deux bataillons de la Tour d'Auvergne, que

Nap. à Jos. Fontainebleau, 7 novembre 1807.

vous compléterez de manière à former ensemble 1,800 hommes. Vous y joindrez 200 hommes d'artillerie française et italienne. Ainsi, vous enverrez à Corfou un renfort de 3,600 hommes, qui, joint au 6e de ligne, au 14e léger, au 5e italien, à l'artillerie, fera une division de plus de 8,000 hommes. Vous ferez passer à Corfou le général de brigade Valentin, pour qu'il y ait toujours dans cette île, indépendamment du gouverneur général, deux généraux de brigade. Vous y ferez passer également l'officier d'état-major Romeuf, qui y sera employé, et plusieurs officiers d'état-major. Vous ferez passer à Corfou un escadron de chasseurs à cheval de 200 hommes, une compagnie d'artillerie du train avec 120 chevaux du train, de manière qu'il y ait toujours à Corfou une division d'artillerie de huit pièces de canon. Il n'y a dans les îles que 120 canonniers : en vérité, c'est trop peu. Je vous prie de faire exécuter ces ordres bien ponctuellement. Dans l'état de situation que vous m'avez envoyé, je vois qu'il n'y a qu'un adjudant-commandant : un seul ne suffit pas. Je vous prie d'approvisionner le plus tôt possible Corfou de vivres, de grains, de poudre. Il est nécessaire que vous y fassiez passer plusieurs centaines de milliers de cartouches, et qu'il y ait là du blé pour un an. Non-seulement le général César Berthier doit se tenir maître de l'île, mais il ne doit pas, dans aucun cas, se laisser renfermer dans la forteresse. Avec les troupes que je lui envoie, il peut se mettre dans cette situation, puisqu'il aura 8 à 9 mille hommes. Cela tient à des plans géné-

raux que vous ne pouvez pas connaître. N'y portez donc aucun retard. Il faut qu'il y ait à Corfou 400 hommes d'artillerie. Envoyez-y également une nouvelle escouade d'ouvriers. Vous ne répondez pas à toutes mes lettres, et vous ne correspondez pas avec Corfou. J'ai ordonné que l'on travaille aux fortifications de Corfou, de Parga et de Sainte-Maure : je n'entends parler de rien. J'ai ordonné au vice-roi d'y envoyer du biscuit, beaucoup de blé, de la poudre. Nous sommes dans la saison où les croisières ennemies ne peuvent plus empêcher qu'on y arrive.

Le vice-roi me mande qu'il a fait partir, le 2 octobre, 2,200 tonneaux de farine pour Corfou ; du 15 au 22, 15 mille rations de biscuits ; que, le 20 octobre, il a fait partir de Venise de la poudre et des boulets. »

Jos. à Nap. Naples, 7 nov. 1807.

« Sire, les lettres de Barletta, du général Partouneaux et de l'aide de camp que j'ai envoyé pour presser les embarquements, m'annoncent qu'une partie du 14e était embarquée, et avait mis à la voile avec un bon vent. On se hâtait de réunir des transports pour embarquer le reste, mais on était retardé par la difficulté d'en trouver. On les réunit dans les divers ports de la côte, qui sont épuisés par le départ de tous ceux qui sont partis avec des munitions que l'on ne renvoie pas assez vite de Corfou. Outre les officiers généraux, j'ai envoyé six officiers d'état-major successivement, pour me rapporter des nouvelles de Corfou. Je ne puis pas croire que le général Berthier ne m'écrive pas avec

exactitude. J'ai eu connaissance d'une barque qui a été prise par l'ennemi, qui croise avec une frégate.

L'état-major de l'armée reçoit des lettres du ministre de la guerre pour le général Berthier, qui lui sont envoyées exactement. Je ne sais pas si le général César correspond plus régulièrement avec le ministre; mais je ne le pense pas. Votre Majesté pourrait donner des ordres pour que l'on essayât de faire passer quelques poudres par Cattaro, et un corps de troupes qui, longeant les côtes de l'Albanie, pourrait détacher quelque secours à Corfou. J'ai ordonné le départ d'une barque courrière tous les jours, et j'attends avec impatience des nouvelles. Le temps, à la vérité, a été très-mauvais pendant dix à douze jours. »

Jos. à Nap. Naples, 9 nov. 1807.

« Sire, tous les officiers que j'ai envoyés en Pouille sont arrêtés à Otrante par le temps, qui est toujours très-mauvais; ils m'annoncent qu'au premier intervalle de bon temps toutes les troupes partiront.

Les rapports de la mer et de la Calabre portent que, le 4 du courant, huit vaisseaux de guerre, huit frégates, vingt transports chargés de troupes anglaises, étaient à peu de distance de Palerme. Ils ont fait route pour Trapani. Le 4, le général Reynier me mande d'un autre côté que les troupes embarquées à Messine s'étaient dirigées vers Syracuse.

Je persiste toujours à croire que leur destina-

tion est les îles, et j'agis en conséquence, quoique le temps nous contrarie beaucoup. »

« Sire, j'ai donné tous les ordres pour exécuter les dispositions prescrites par Votre Majesté pour des mouvements de troupes. Jos. à Nap. Naples, 11 nov. 1807.

Le 1er d'artillerie à cheval part le 18 ; le train, un peu plus tard. Je suis obligé de compléter le train napolitain, pour ne pas rester au dépourvu dans un moment où j'ai beaucoup de transports à faire en Pouille et en Calabre. Il serait utile que les escadrons eussent 275 hommes à l'effectif, au lieu de 250, parce qu'il y a toujours ici plus de chevaux que d'hommes lorsque les maladies commencent. »

« Sire, M. Tascher me mande d'Otrante, en date du 9, que les troupes, les vivres et les poudres étaient embarqués à Brindisi et à Otrante. Le siroco continuait encore; on espérait un changement de temps pour se mettre en mer, avec l'espoir d'arriver sans rencontre à Corfou. Deux bâtiments partis de Venise chargés de poudre s'étaient réfugiés à Otrante; deux avaient été pris par l'ennemi. Il paraît que la plupart de nos transports ont eu le même sort ; heureusement aucun n'avait de troupes à son bord. Les généraux Donzelot, Destrées; le 14e, l'artillerie; un aide de camp du ministre de la guerre Clarke, arrivé là depuis plus d'un mois; tous mes officiers, celui chargé de remettre les 250 mille francs en or, tout était encore à Otrante le 9, prêts à partir, ayant des transports assez pour cela, et n'attendant que le temps favorable. Jos. à Nap. Naples, 12 nov. 1807.

Les deux frégates et le cutter, commandés par le capitaine de vaisseau Duclos, partis de Toulon depuis vingt jours, sont arrivés à Corfou; il n'y avait dans le canal qu'une frégate et un brick anglais, qui seront obligés de s'éloigner; et le passage va devenir libre. Le capitaine Duclos a évité l'escadre anglaise, qui se rendait à Malte. Il paraîtrait que les Anglais, partis de Syracuse, où ils avaient été jetés par la tempête du 29, se seraient dirigés vers Malte; ils étaient de 6 à 7 mille. Allaient-ils renforcer la garnison d'Alexandrie d'Égypte? à Ténédos? en Portugal, comme on le disait publiquement en Sicile? Je n'ai pas assez de données pour hasarder une opinion; le fait est qu'ils n'ont laissé en Sicile que 3 ou 4 mille hommes.

J'ai fait donner l'ordre à un brick français, *l'Abeille*, de se rendre à Corfou. Le temps est encore très-mauvais, la mer n'est pas tenable.

Les pluies sont continuelles. On s'occupe de Scylla; j'envoie tout ce qu'il faut. Nous sommes ici à 25 jours d'étapes de ce point, qui, dans cette saison, est séparé de Naples par des torrents si rapides et si multipliés, que leur passage cause autant de maladies que les chaleurs excessives de l'été. Le 1er, 1,500 conscrits sont arrivés. »

Jos. à Nap. Naples, 16 nov. 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. L'ordre vient d'être expédié au 6e de chasseurs de se rendre sans délai à Trévise.

Toute l'artillerie italienne reçoit l'ordre de se rendre à Corfou. Réunie à la 1re compagnie fran-

çaise partie avec la première expédition, et les deux autres qui étaient embarquées à Otrante le 8 du courant, l'artillerie de Corfou sera de plus de 400 hommes. Selon les désirs de Votre Majesté, je n'ai aujourd'hui dans tout le royaume que 531 artilleurs à pied français, et deux compagnies à cheval. Il serait bon que je reçusse encore deux compagnies d'artillerie à pied, et alors les deux à cheval rejoindraient leurs compagnies, qui quittent cette armée, selon les dispositions de Votre Majesté. »

« Sire, le général Lecamus vient de recevoir l'ordre de se rendre à Corfou avec un adjudant-commandant, M. Romeuf, et deux autres officiers d'état-major. Le général Valentin, gravement indisposé, ne peut monter à cheval; il commande à Gaëte; il ne sera de longtemps propre à un service actif : je l'ai remplacé par le général Lecamus. Il y a aujourd'hui, destinés pour Corfou : Donzelot, Destrées, Cardenau, Lecamus, deux adjudants-commandants, quatre officiers d'état-major. Le second bataillon du 2e régiment de ligne italien a l'ordre de se tenir prêt à partir. Je n'ai ici qu'un bataillon de ce régiment; il ne pourra partir qu'au retour des transports qui portent le 14e, les conscrits du 14e, le bataillon du 1er, qui devait être embarqué à Ancône, mais qui nous est arrivé à Otrante, les trois compagnies d'artillerie, et tout l'attirail qui s'ensuit. Votre Majesté sent que tout cela ne se fait pas comme on le désire, dans de petits ports où il y a très-peu de

Jos. à Nap. Naples, 16 nov. 1807.

petits bâtiments. Au reste, tout est embarqué ou prêt à l'être; tout le monde s'est empressé de fournir tous les moyens pour cela. J'attends le retour de cette expédition pour penser à une autre; il faut que les bateaux soient de retour. L'arrivée des deux frégates et de la corvette française facilite beaucoup nos opérations. Dans ce moment, les vents sont contraires, et la mer très-forte. »

Jos. à Nap. Naples, 15 nov. 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 3 novembre, avec l'état de ce que doivent coûter 36 mille hommes et 4 mille chevaux. Les bases des calculs de cet état sont les mêmes que celles que nous avons trouvées ici; mais Votre Majesté oublie que ces 36 mille vont s'élever à 45 mille hommes par les nouvelles dispositions du décret impérial, qui porte les compagnies à 140 hommes, qui est d'ailleurs excellent, et dont je désire plus que personne l'exécution. Mais, outre les troupes portées dans l'état de Votre Majesté, j'ai à ma charge l'armée napolitaine, qui se compose de ma garde, des Corses, des Suisses, des Noirs, des trois régiments et des deux bataillons des dépôts de ceux qui vont aller en France, de l'artillerie, de la gendarmerie, de l'armée morte : tout ceci s'élève à 24 mille hommes. Si 36 mille Français coûtent, selon le calcul du ministre Dejean, 30 millions de francs; 24 mille Napolitains coûteront 20 millions, qui, réunis au 30, feront 50 millions de livres que devrait coûter l'armée. Comment puis-je les payer? J'ai pour cela 600 mille ducats par mois que je puis à peine tirer du

trésor du pays en francs, par mois, 2,550,000 francs; par an, 30,600,000 francs; plus, le secours qu'envoie Votre Majesté, 6 millions; en total, 36,600,000 mille francs; il y aurait un déficit de 13,400,000 mille francs.

J'ai ouvert un emprunt en Hollande; j'ai employé le premier million que j'ai obtenu à payer un mois de solde arriérée à l'armée. Je ne dois plus aujourd'hui que six mois. Dès que j'aurai un autre million de Hollande, je payerai un autre mois de solde arriérée; mais tout cela ne payera que le déficit de l'année courante et de 1806, et non de 1808.

Au reste, tout ceci n'est pas précis; j'ai ordonné de faire tous les états, afin de les présenter à Votre Majesté; elle prendra ensuite les mesures qu'elle jugera convenables dans l'état actuel des choses. Je puis donner à la guerre 30 millions; il me reste 15 millions pour tous mes autres services.

J'ai fait un emprunt en mon nom; j'en applique le produit à l'acquittement de la solde arriérée. Je ne puis rien de plus.

Général en chef, agent de Votre Majesté, ou roi, je suis également incapable de trahir la vérité. Votre Majesté connaît les ressources du pays; il n'y a ni un sou de plus ni de moins. J'en surveille l'emploi de mon mieux, et je n'ai pas lieu d'être mécontent. Je doute qu'il y ait nulle part une administration plus pure que celle de ce pays. D'après ces données, Votre Majesté peut proportionner les charges aux ressources : je me ferai toujours un devoir précis d'exécuter ses ordres; mais ce pays

ne peut pas rendre davantage jusqu'à la paix générale, ou la réunion de la Sicile, qui peut entretenir 10 mille hommes, ainsi que son administration intérieure, et donner 2 millions de francs au roi de Naples. Votre Majesté peut compter sur ces résolutions. Tous ceux qui lui ont dit, comme le marquis de Gallo me disait à Paris, que les Deux-Siciles rendaient 100 millions, sont des gens superficiels qui répètent ce qu'ils ont entendu dire par des gens du pays, qui ont toujours aimé à grossir les ressources de leur État, pour faire ressortir l'avidité et la mauvaise administration des étrangers, qu'ils ont toujours détestés.

J'enverrai bientôt à Votre Majesté les pièces qui lui feront bien juger cette question. »

Jos. à Nap. Naples, 18 nov. 1807.

« Sire, il y a aujourd'hui en route ou à Corfou plus de 400 canonniers. Je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. L'ingénieur constructeur français est arrivé ici depuis quelques jours seulement; je l'ai chargé de s'occuper d'abord de la construction d'un vaisseau de 74. Nous avons quelques bois, il nous en manque d'autres; on en a beaucoup coupé pour cela; mais il en est que nous serons obligés de tirer de l'étranger. »

Jos. à Nap. Naples, 19 nov. 1807.

« Sire, les nouvelles de Messine, du 7, portent que l'expédition anglaise est arrivée à Malte après avoir beaucoup souffert de la tempête. On assure que cette expédition doit passer le détroit de Gibraltar; cependant le bruit répandu plus généralement à Messine était que cette expédition avait reçu

contre-ordre, parce que l'on aurait su le départ de la flotte portugaise pour le Brésil, et l'arrivée prochaine des troupes espagnoles et françaises à Lisbonne. Votre Majesté sera à même d'apprécier ces rapports à leur juste valeur. Les rapports d'Otrante et Brindisi, du 15, portent que le bâtiment russe qui avait relâché dans ce port était parti pour Corfou avec l'aide de camp du ministre de la guerre de Votre Majesté. Le temps n'était pas encore assez fait pour que les troupes eussent levé l'ancre. »

Jos. à Nap. Naples, 20 nov. 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre dans laquelle il est question du code Napoléon. Je me suis occupé, depuis que suis ici, à aplanir tous les osbtacles qui pourraient s'opposer à son admission dans un pays où les gens de loi donnent le ton depuis longues années, et où ils sont la corporation la plus nombreuse et la plus active. La destruction du régime des fidéicommis a préparé les voies, et je compte qu'il sera bien reçu lors de sa promulgation, qui aura lieu au mois de janvier prochain.

L'estafette n'est pas arrivée hier ni aujourd'hui. Je m'occupe des expéditions de la Pouille et de la Calabre.

Le 1er d'artillerie à cheval est parti; le 6e chasseurs part pour Trévise. J'ai exécuté à la lettre les dispositions de Votre Majesté; l'artillerie, la cavalerie, le train ne pourront agir ni être facilement entretenus à Corfou; mais Votre Majesté a sans doute connaissance de cette île. Ainsi tout cela partira dès que j'aurai assez de transports pour em-

barquer tous ces objets, ce qui sera long et difficile. Je n'ai plus ici que le 6e bataillon principal du train. Je ferai partir les chevaux dès que tous les hommes qui doivent passer dans les îles auront été embarqués. Je rappelle à la bonté de Votre Majesté M. Somis, oncle de ma femme : ce vieil officier est aujourd'hui chef d'état-major du génie à l'armée d'Italie. Il ne m'a pas écrit; il ignore que je parle de lui à Votre Majesté; mais il a plus de soixante ans; Votre Majesté trouvera juste de faire quelque chose pour lui : il est lieutenant-colonel depuis le siége de Gibraltar. Je prie Votre Majesté de me l'envoyer ici avec le grade de général français; je le prendrai à mon service, je le placerai d'une manière convenable pour lui, et il sera encore utile. »

Jos. à Nap. Naples, 20 nov. 1807.

« Sire, j'ai fait arrêter les personnes indiquées dans la lettre de Votre Majesté du 30 octobre.

J'écris très-fréquemment à Corfou; mais nous avons eu du mauvais temps : la mer est encore très-forte. Les 10 mille tomoli de blé sont embarqués et partis de Barletta, Trani et Brindisi.

J'ai écrit pour que les frégates françaises s'avancent vers Otrante, qui est bloqué par une frégate anglaise. Je fais mettre en bon état le château de cette petite ville, où il n'y avait jusqu'ici qu'une garnison de 30 hommes. »

Jos. à Nap. Naples, 21 nov. 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le seul rapport que j'aie reçu sur l'état des travaux du génie dans l'île de Corfou.

Le général Partouneaux me mande d'Otrante

qu'une barque venait d'arriver de Corfou, où tout était tranquille; une frégate anglaise était toujours dans le canal. Cette barque n'avait pas de lettres pour moi ni pour l'état-major. J'ai écrit de nouveau au général Berthier pour qu'il m'écrive par toutes les occasions, et pour qu'il fasse partir autant de bâtiments que le temps pourra le permettre. »

Jos. à Nap. Naples, 22 nov. 1807.

« Sire, il nous manque trois estafettes. J'envoie à Votre Majesté l'état de situation de l'armée au 20 du courant.

J'ai expédié tous les ordres et les moyens nécessaires pour le siége de Scylla. La seconde expédition, chargée d'artillerie et de munitions, est partie de Naples depuis deux jours. J'envoie à Castrovillari et Cosenza un corps intermédiaire de 4 à 5 mille hommes. Il n'y a plus d'Anglais à Reggio, et très-peu à Scylla. Ce château est aussi occupé par des Siciliens et quelques canonniers anglais. La tranquillité est rétablie dans toutes les provinces, et les côtes même sont tranquilles, les Anglais les ayant quittées. Je n'ai pas d'autre rapport depuis celui qui m'annonçait l'arrivée de l'escadre anglaise, partie de suite pour Malte. »

Joseph au général Reynier. Naples, 22 nov. 1807.

« Général, vous avez reçu l'artillerie qu'a conduite le capitaine Barbus; un nouveau convoi est parti de Naples avec six pièces, dont deux de 24 et quatre de 10.

J'envoie à Castrovillari et Cosenza un corps de 5 à 6 mille hommes, sous les ordres du général Saligny; il a l'ordre de se tenir en mesure pour s'op-

poser aux tentatives de débarquement que pourrait faire l'ennemi pour nous inquiéter; il occupera en même temps la Calabre extérieure, et rendra disponibles celles de vos troupes qui pourraient être employées au siége de Scylla. Mon intention est que vous prépariez tout pour cela, et que vous vous en occupiez sans relâche. Je ne doute pas que vous n'en veniez à bout avec les troupes que vous avez, renforcées par les conscrits qui arrivent, et soutenues par le corps intermédiaire qui va occuper la Calabre ultérieure. Il sera bon toutefois que vous laissiez dans Cotrone le peu de monde que vous y avez, afin de ne pas perdre le temps qu'il faudrait pour l'aller relever. Envoyez un officier à Castrovillari, pour donner la note de l'état des postes à occuper. »

Nap. à Jos. Milan, 20 nov. 1807.

« Monsieur mon frère, je reçois vos lettres des 7, 9, 11 et 12 novembre. Je suis à Milan depuis deux jours. Je serai, le 2 décembre, à Venise (1). Berthier doit vous avoir écrit que je vous y verrais avec plaisir, si vos affaires vous permettaient d'y venir. J'attends avec impatience d'apprendre que le 14e d'infanterie légère, le détachement du 6e et l'artillerie sont arrivés à Corfou, que les troupes françaises sont réunies, et que je suis là en mesure de repousser toute agression de la part des Anglais, non-seulement de défendre la place, mais de défendre toute l'île. Vous devez continuer à correspondre avec Ali-Pacha, et lui faire connaître que j'ai appris avec

(1) Joseph se trouva effectivement, le 2 décembre, à Venise, et eut de longues conférences avec Napoléon. (Voir le texte de ce livre).

peine qu'il n'a plus les mêmes sentiments pour moi; qu'au lieu d'envoyer des vivres en abondance aux Sept-Iles, il se refusait au contraire aux différentes demandes; que cela n'était ni bien, ni sage, ni politique. Sur ce, Monsieur mon frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Jos. à Nap. Naples, 23 nov. 1807

« Sire, Votre Majesté verra par les lettres ci-jointes quelles sont les troupes qui sont embarquées et celles qui restent à embarquer. Les vents sont contraires depuis si longtemps, que, malgré tous nos vœux et nos efforts, beaucoup d'hommes et de munitions sont encore dans les ports de la Pouille, qui auraient pu être à Corfou, si la saison était moins rigoureuse. J'ai tout lieu de croire que les blés seront arrivés, ainsi que les premiers convois de poudre. Il est à croire cependant que lorsque Votre Majesté recevra cette lettre, le bataillon du 6e, venu de la haute Italie, le 14e et l'artillerie, seront arrivés. Ces troupes seront remplacées dans les ports de la Pouille par celles que Votre Majesté me donne l'ordre d'envoyer encore à Corfou. »

Le général Partouneaux à Joseph. Brindisi, 18 nov. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que, malgré toute notre bonne volonté pour remplir ses ordres, il est de toute impossibilité de faire partir pour Corfou les bâtiments qui sont chargés de troupes, de vivres et de munitions dans les ports de Brindisi et d'Otrante, les vents continuant à être absolument contraires. Par ce même motif, d'autres bâtiments ne peuvent nous arriver de la côte de la province de Bari.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de ce qui est embarqué et de ce qui reste à embarquer. Votre Majesté verra que plus de 800 hommes n'attendent qu'un vent favorable pour mettre à la voile d'Otrante et de Brindisi.

A mesure que des barques arriveront, on embarquera ce qui reste du 14e régiment d'infanterie légère, le détachement du 6e régiment, et un détachement de canonniers d'environ 70 hommes; et sans retard on les dirigera sur Corfou.

Une barque, partie avant-hier de Parga et arrivée hier à Brindisi, dépose que les Anglais ont quitté leur croisière, et qu'une frégate qui était en station dans le canal en est partie, se dirigeant vers Malte, sans doute pour donner l'avis de l'arrivée de nos frégates à Corfou. Cet éloignement des Anglais doit faire espérer à Votre Majesté que nos transports arriveront à leur destination sans obstacle.

Le général Donzelot est à Brindisi, où il s'embarquera.

M. de Clermont-Tonnerre est parti avant-hier pour Otrante.

M. Tascher est parti hier pour le même lieu, et j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté de Brindisi, où je suis venu pour voir dans quel état vont les choses. Je puis assurer votre Majesté que chacun cherche à donner des preuves de son zèle.

P. S. Cinq bâtiments sont en vue de Brindisi, venant de la côte de la province de Bari; aussitôt qu'ils seront entrés, on s'occupera de les charger. »

Joseph au général Reynier. Naples, 27 nov. 1807.

« Monsieur l'adjudant-commandant Leval vous remettra cette lettre, et vous dira de vive voix quelles sont mes intentions pour le siége de Scylla et Reggio, et les raisons qui me font désirer d'apprendre bientôt que l'ennemi ait été chassé de ces deux points ; je ne doute pas que vous ne fassiez tout pour cela. On va vous envoyer tout ce qui est nécessaire. L'artillerie est partie cette nuit ; elle doit débarquer à Scylla.

Le général Saligny se rend, avec un corps de 5 mille hommes, dans la Calabre citérieure ; il va occuper les positions de Nicastro, et assurer ainsi votre correspondance avec Naples.

Je pars dans l'instant pour Venise, où l'Empereur doit se trouver le 2 décembre. Je serai bientôt de retour. »

Le capitaine Tascher à Joseph. Otrante, 28 nov. 1807.

« Sire, le 26, voyant le temps prêt à changer, je me suis rendu de suite à Brindisi. Toute l'expédition était partie, et se trouvait à peu près à six milles du port ; elle fut contrariée, et obligée de rentrer à Otrante, n'ayant pas assez de vent pour continuer sa route. La plus grande partie des barques est dans le port ; il y en a 9 qui avaient déjà dépassé le port, et qui se trouvent à présent à quinze milles sur la droite d'Otrante. Si le temps ne les favorise pas pour suivre leur route, elles rentreront demain ; elles ont voulu tenir le large pour pouvoir profiter de la première brise favorable. Le général Donzelot était parti le 26 à une heure du matin, six heures avant les autres barques, sur une petite barque

ayant double équipage de rames, et accompagnée d'une autre petite barque faisant route pour gagner les côtes de l'Albanie, et toujours à la rame, car alors il faisait calme plat. On espère qu'il a dû arriver à Corfou hier soir. Depuis très-longtemps on ne voyait plus de batiments ennemis sur ces côtes-ci.

Les barques ne sont pas sorties, le temps n'étant pas très-décidé; il serait très-imprudent de partir sans avoir un vent fait. Il n'y a pas de mal que les barques de Brindisi soient ici; elles pourront gagner plus facilement le canal, ayant cinquante milles de moins à faire : ayant une bonne brise, ce sera une traversée de quatorze heures, et elles la feront dans une nuit. Tout le monde brûle d'envie de partir, et aurait voulu suivre M. le général Donzelot; mais le temps nous contrarie continuellemeut. Le jour, il fait une petite brise de siroco qui est tout à fait contraire, et la nuit il fait calme, ou une petite brise de terre. Il serait très-dangereux de partir sans un vent fait, courant risque, étant au large, d'être pris par le calme, et en même temps d'être vu par l'ennemi, quoiqu'on n'en voie pas sur ces côtes; mais il peut être sur les côtes de Corfou. En conséquence, ce serait être imprudent de partir sans être bien sûr du temps, et il faut faire cette traversée de nuit.

M. de Clermont-Tonnerre, sachant le départ du général Donzelot, a fait de suite équiper une petite barque, en y faisant mettre de bons rameurs; il est parti hier à deux heures après-midi, faisant route

pour gagner la côte de l'Albanie; il a avec lui un capitaine du 14e et quelques carabiniers. Il pourra être ce soir sur les côtes de l'Albanie, et demain matin à Corfou, car il n'a pas eu du tout de vent.

Les vents sont toujours très-variables; ils font, dans le courant de la journée, le tour de la boussole. Nous espérons beaucoup du changement de la lune, qui aura lieu demain au soir; les marins du pays pensent de même. Votre Majesté peut être persuadée que le départ de cette expédition n'a été retardé que par le temps contraire. Messieurs les généraux ont mis beaucoup d'activité; ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire.

Le général Destrées se désole, et désirerait être déjà à Corfou. Tout le monde part très-content; le 14e a reçu trois mois qui lui étaient dus.

Je suis à Otrante depuis ce matin; je n'en partirai que lorsque l'expédition sera partie. Votre Majesté peut compter qu'elle partira au premier vent favorable; j'enverrai de suite un courrier à Votre Majesté. »

Le capitaine Tascher à Joseph. Otrante, 3 décembre 1807.

« Sire, j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté, par ma dernière lettre, le départ des bâtiments qui se trouvaient à Brindisi. Ayant été contrariés par les vents, 19 sont entrés à Otrante; et 9 des plus gros, qui se trouvaient avoir passé le port, à dix-huit milles au large et sur la droite d'Otrante, n'ont pas pu regagner le port. Le 28 au soir, on les voyait encore. Dans la nuit, ils eurent une petite brise de terre; ils continuèrent leur route pour Corfou. Le

29, au lever du soleil, ils se trouvaient à l'embouchure du canal de Corfou. Ils eurent le malheur de rencontrer la croisière ennemie : de 9 bâtiments, 8 sont tombés au pouvoir de l'ennemi; il ne s'en est échappé qu'un, qui a regagné le port de Brindisi. J'envoie à Votre Majesté le rapport qui a été fait au général Partouneaux : sur les 9 bâtiments, 7 étaient chargés de troupes et de munitions, et les deux autres chargés de blés partis de Bisceglia. J'envoie aussi à Votre Majesté l'état de ce qui se trouvait à bord des 7 bâtiments chargés de troupes et de munitions.

Le 1er de ce mois, la croisière anglaise s'est montrée devant Otrante; c'est la première fois qu'on la voit depuis trente-six jours que je suis sur cette côte-ci : et même, d'après le rapport des bâtiments venus de Corfou, depuis à peu près un mois on ne les voyait plus. La croisière paraît avoir été beaucoup augmentée; cela n'est pas étonnant : ayant su qu'il y avait dans le port de Corfou des frégates françaises, l'ennemi aura doublé ses forces. Cela rend la communication très-difficile. Le reste de l'expédition ne partira que par un vent frais, et étant sûre d'arriver à Corfou dans une nuit; il faut espérer que nous serons plus heureux. Les bâtiments qui ont été pris n'avaient que deux heures de chemin pour arriver à Corfou. D'après le rapport du capitaine du bâtiment qui s'est échappé, on ne conçoit pas ce que font les frégates et les corvettes françaises à Corfou, depuis trente-deux jours qu'elles sont dans le port, et pourquoi le général Ber-

thier ne donne pas de ses nouvelles. Il aurait dû au moins faire savoir que la croisière anglaise était augmentée, et surtout sachant que l'expédition était prête à mettre à la voile. Les vents ont toujours été très-favorables pour venir de Corfou. Nous n'avons eu que trois jours de beau temps, mais presque calme, ou très-peu de vent.

On n'a pas encore eu de nouvelles du général Donzelot, ni de M. de Clermont-Tonnerre; nous espérons qu'ils seront arrivés à Corfou. Ils sont partis dans d'autres petites barques, ayant de bons rameurs à bord; le temps les a favorisés, car ils ont eu peu de vent; ils ont pu gagner Corfou à la rame.

Toutes les barques, depuis Manfredonia jusqu'à Tarente, ont été arrêtées; elles ne suffiront que pour embarquer 1,800 à 2 mille hommes : il nous manquera des moyens de transport. Je crois de mon devoir de prévenir Votre Majesté que le peu de commerce qui se faisait dans ce pays est tout à fait interrompu, que les habitants souffrent beaucoup de cela. Il serait bien à désirer qu'on puisse nous envoyer des barques d'Ancône et des autres villes de l'Italie. Le général Partouneaux a écrit au général Berthier pour qu'il lui envoie des barques de Corfou. »

« Sire, je reçois la nouvelle du départ du convoi de troupes, de munitions et de blés des ports de la Pouille, le 26 novembre. Le général Donzelot était aussi parti. Jos. à Nap. Mestre, 9 décembre 1807.

« Sire, j'ai rencontré Lucien à Modène; il était fort Jos. à Nap.

Modène, 11 déc. 1807. empressé de se rendre auprès de Votre Majesté, surtout d'après les dispositions de bonté dans lesquelles je lui ai dit que vous étiez pour lui et pour celle de ses enfants en âge d'être établie. Il vient vous en remercier, et il est disposé à l'envoyer à Paris dès que Votre Majesté le jugera nécessaire.

Il persiste dans les assurances qu'il m'avait déjà données à mon passage à Rome, que, content de son état, il ne désirait d'en sortir qu'autant que cela pourrait être utile aux vues de Votre Majesté sur sa dynastie, et compatible avec le devoir qu'il s'est imposé de ne point abandonner une femme qu'il ne dépend plus de lui aujourd'hui de ne pas avoir, qui lui a donné quatre enfants, et dont il n'a qu'à se louer infiniment depuis qu'il vit avec elle.

Quelles que soient les observations que je lui ai faites, quelque fortes que m'aient semblé les raisons que je lui ai données, je n'ai pu en tirer autre chose, sinon qu'il avait mis son honneur à ne désavouer ni sa femme ni ses enfants; c'est qu'il lui était impossible de se déshonorer, ne fût-ce qu'à ses propres yeux.

Je suis fâché de n'avoir pas autre chose à apprendre à Votre Majesté; mais Dieu est grand et miséricordieux : et je reconnais tous les jours davantage, Sire, qu'avec autant de bonté que moi, Votre Majesté a tant de ressources dans l'esprit, que tout ce dont elle se mêle doit réussir. Je fais bien des vœux pour cela.

Jos. à Nap. « Sire, toutes les lettres que je reçois de Naples

sont satisfaisantes, excepté l'incluse que j'ai adressée toutefois à Votre Majesté. Il est de mon devoir de lui dire toujours la vérité(1). Bologne, 11 déc. 1807.

Il y a aujourd'hui à Palerme six vaisseaux anglais, dont deux à trois ponts.

La correspondance est fort active entre Palerme et Rome par Civita-Vecchia. La police dans cette ville est négligée. Un officier nommé Ranieros, chargé d'une mission secrète de la reine, est débarqué à Civita-Vecchia, s'est rendu à Rome, s'est rembarqué à Civita-Vecchia déguisé, muni de passe-ports sardes et sur bâtiment sarde.

Les hôpitaux de Messine sont encombrés de malades anglais venus d'Égypte, et débarqués sans faire quarantaine; il en arrive journellement en Sicile. J'ai donné les ordres les plus sévères pour que la Sicile fût en quarantaine; mais il faut que les mêmes mesures soient adoptées pour tous les autres ports d'Italie. Le plus horrible mal que pourraient faire les Anglais, Sire, ce serait de porter la peste en Italie; et avec la conduite qu'ils tiennent, cela pourrait arriver, même sans leur volonté. »

« Sire, les lettres que je reçois de Corfou me paraissent assez importantes pour les adresser en original à Votre Majesté. S'il était possible d'engager les commandants des quatre bâtiments russes qui se trouvent à Corfou à agir de concert avec la marine de Votre Majesté, le passage des secours des- Jos. à Nap. Albano, 15 déc. 1807.

(1) C'est la lettre du capitaine Tascher, en date du 3 décembre, que nous avons placée à sa date.

tinés à Corfou pourrait s'effectuer sans danger. Je vais écrire dans ce sens au général Berthier, mais ce sera probablement sans succès. Si Votre Majesté m'envoyait une copie authentique de la déclaration de la cour de Saint-Pétersbourg; qu'un officier russe en fût porteur; que Votre Majesté y ajoutât une instruction aux commandants de l'escadre russe dans ce cas imprévu, il serait possible que cet officier se déterminât à favoriser le passage des troupes destinées à compléter la garnison de Corfou.

Je n'ai rien à ajouter aux détails renfermés dans les lettres ci-jointes (1).

Les rapports de la Sicile portent le nombre de vaisseaux et frégates anglaises destinées à la défense de la Sicile, à seize; les troupes siciliennes, bien payées par les Anglais, à dix mille; les brigands enrégimentés, à six mille; les Anglais, à cinq mille. Il y a des rapports qui assurent que l'expédition du général Moor retourne en Sicile; on prétend qu'elle serait arrivée trop tard au delà du détroit de Gibraltar, et qu'elle a reçu contre-ordre. »

Nap. à Jos. Milan, 17 déc. 1807.

« Mon frère, j'ai vu Lucien à Mantoue; j'ai causé avec lui pendant plusieurs heures. Il vous aura sans doute mandé la disposition dans laquelle il est parti. Ses pensées et sa langue sont si loin de la mienne, que j'ai eu peine à saisir ce qu'il voulait; il me semble qu'il m'a dit vouloir envoyer sa fille aînée à Paris, près de sa grand'mère. S'il est tou-

(1) Ces lettres contiennent la reproduction des nouvelles données dans le rapport du capitaine Tascher, du 3 décembre.

jours dans ces dispositions, je désire en être sur-le-champ instruit ; et il faut que cette jeune personne soit dans le courant de janvier à Paris, soit que Lucien l'accompagne, soit qu'il charge une gouvernante de la conduire à Madame. Lucien m'a paru être combattu par différents sentiments, et n'avoir pas assez de force pour prendre un parti. J'ai épuisé tous les moyens qui sont en mon pouvoir de rappeler Lucien, qui est encore dans la première jeunesse, à l'emploi de ses talents pour moi et pour la patrie. S'il veut m'envoyer sa fille, il faut qu'elle parte sans délai, et qu'en réponse il m'envoie une déclaration par laquelle il la met entièrement à ma disposition ; car il n'y a pas un moment à perdre, les événements se pressent, et il faut que mes destinées s'accomplissent. S'il a changé d'avis, que j'en sois également instruit sur-le-champ ; car j'y pourvoirai d'une autre manière.

Dites à Lucien que sa douleur et la partie des sentiments qu'il m'a témoignés m'ont touché ; que je regrette davantage qu'il ne veuille pas être raisonnable, et aider à son repos et au mien.

Je compte que vous aurez cette lettre le 22. Mes dernières nouvelles de Lisbonne sont du 28 novembre : le prince-régent s'était embarqué pour se rendre au Brésil, il était encore en rade de Lisbonne ; mes troupes n'étaient qu'à peu de lieues des forts qui forment l'entrée de la rade. Je n'ai point d'autres nouvelles d'Espagne que la lettre que vous avez lue. J'attends avec impatience une réponse claire et nette, surtout pour ce qui concerne Charlotte !

P. S. « Mes troupes sont entrées le 30 novembre à Lisbonne; le prince royal est parti sur un vaisseau de guerre; j'en ai pris cinq, et six frégates. Le 2 décembre, tout allait bien à Lisbonne. Le 6 décembre, l'Angleterre a déclaré la guerre à la Russie. Faites passer cette nouvelle à Corfou. La reine de Toscane est ici, elle veut s'en aller à Madrid.

Nap. à Jos. Milan, 17 déc. 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre de Bologne du 11 décembre. Je vois, par les lettres qui y étaient jointes, que plusieurs bâtiments ont été pris du côté d'Otrante. Il paraît que tout cela est bien mal mené de ce côté. Envoyez-y un officier de marine.

Pourquoi ne pas faire partir les bâtiments par un temps fait? Cela vaut beaucoup mieux que de les faire partir sans direction, et plusieurs ensemble. »

Jos. à Nap. Naples, 19 déc. 1807.

« Sire, les généraux Berthier et Donzelot écrivent de Corfou que la croisière anglaise est telle, qu'il faut suspendre le départ des troupes et convois. Les Russes ont à Corfou 4 vaisseaux de guerre de 74. J'ai écrit à Votre Majesté, sur ce sujet, d'Albano.

Les Anglais ont 2 mille hommes d'embarqués sur des frégates et des bâtiments légers à Ponza (1). Les hommes sont la plupart Albanais.

J'ai trouvé le pays parfaitement tranquille: on espérait y voir Votre Majesté.

Si Votre Majesté persiste dans les intentions

(1) Ponza, île de la mer Tyrrhénienne dépendante du royaume des Deux-Siciles, sur les côtes de la Terre de Labour, au S. O. de Gaëte.

qu'elle m'a fait connaître en faveur de M. Tascher, je la prie de faire mettre à sa disposition ou à la mienne les fonds qu'elle lui destine. Le moment est favorable pour l'établir convenablement. »

« Sire, je n'ai pas de nouvelles de Corfou à donner à Votre Majesté. Une centaine d'hommes du 14e, que nous croyions faits prisonniers, sont en sûreté. Les Anglais croisent sur toutes les côtes; la saison leur est favorable. Jos. à Nap. Cardilello, 26 déc. 1807.

On répand les bruits les plus contradictoires sur l'expédition du général Moor. Il y a des personnes qui assurent qu'elle est débarquée à Ceuta (1), où elle aurait été battue et ses troupes faites prisonnières.

La tranquillité la plus profonde règne aujourd'hui dans ce pays : cependant une estafette vient encore d'être arrêtée près de *Terracine*. Je me suis décidé à faire occuper ce point, important pour mes communications avec Votre Majesté. Je serai bien aise aussi de faire occuper Ascoli, qui est en deçà du Tronto, et par où les brigands rentreront au printemps dans les Abruzzes. Ces brigands, au nombre de 100, sont aujourd'hui dans les faubourgs de Rome. Je désire que Votre Majesté donne l'ordre pour Ascoli au général Lemarois. Le consul et l'agent du roi Ferdinand résident à Rome; ils conservent les armoiries de l'ancienne cour dans une ville traversée tous les jours par les troupes de Votre Majesté et les miennes. Dès que je me serai emparé d'Ascoli

(1) Ceuta, sur les côtes du Maroc.

et de Terracine, le Saint-Père sentira peut-être que j'existe à Naples; il recourra à moi et à Votre Majesté, qui aura à lui demander pourquoi il refuse de reconnaître ce qui existe ? pourquoi il vient de nommer à l'évêché de Capri, sur la demande du roi Ferdinand?

Si un pamphlet imprimé à Rome contre *M. Raderer, ministre des finances de Naples*, mais dans le fait contre moi, tombe sous les yeux de Votre Majesté, il est bon qu'elle sache que le Français qui en est l'auteur, un nommé Giraud, est un mauvais intrigant, qui serait fou, si on ne lui avait pas persuadé à Rome qu'il allait jouer un grand rôle en jouant le martyr de mon despotisme. Le fait est que, dans un voyage que je fis à Sora qu'il voulait acquérir, je sus que 3 mille arpents de haute futaie n'étaient pas compris dans l'estimation : je donnai ordre qu'on suspendît la dernière enchère, et j'aurais annulé la vente si elle avait été consommée. Ce monsieur trouvait le moyen de se faire 70 mille francs de rente sans bourse délier : je l'en ai empêché. Il imprime de Rome contre moi des mémoires adressés à Votre Majesté; ces mémoires contiennent des assertions tellement calomnieuses, que je désire que Votre Majesté fasse témoigner à M. Alquier qu'il ne devrait pas souffrir à Rome un semblable intrigant qui n'est pas sans talents, et qui a celui de se donner l'importance et l'intérêt d'une victime, tandis qu'il n'est qu'un fripon que j'ai pris sur le fait, moi, et moi seul; car il avait d'ailleurs ici des complaisants et des complices. J'en ai trop écrit

là-dessus à Votre Majesté : cependant, si elle voulait des détails sur cette affaire, je les lui ferais parvenir. »

« Mon frère, je vous envoie la copie d'un décret que je viens de rendre, d'après les nouvelles circonstances du commerce maritime. Je désire que vous le fassiez exécuter chez vous. Faites armer le plus de corsaires que vous pourrez pour courir sur les bâtiments qui communiqueraient avec la Sicile, Malte, Gibraltar, et qui iraient ou viendraient d'Angleterre. J'ai ordonné l'*embargo* sur les bâtiments sardes, ou qui viendraient de Sardaigne. C'est par la Sardaigne que les Anglais correspondent à présent. J'ai donné ordre qu'on arrêtât tous les bâtiments qui en viendraient. Il est inutile de donner de la publicité à cette mesure. Je pars dans une heure, et je serai, dans la nuit du 1er au 2, à Paris. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » Nap. à Jos. Turin, 28 déc. 1807.

« Sire, j'envoie à Votre Majesté la réponse que j'ai reçue de Lucien. Il veut mener sa fille lui-même jusqu'à Pesaro, où il la remettra à la personne chargée par Votre Majesté de la conduire à Milan. J'ai fait inutilement l'impossible pour obtenir davantage de lui pour son propre bien, pour celui de sa famille, et pour répondre aux vues paternelles de Votre Majesté. » Jos. à Nap. Naples, 31 déc. 1807.

LIVRE NEUVIÈME.

DU COMMENCEMENT DE JANVIER A LA FIN DE FÉVRIER 1808.

Mauvais vouloir de la cour de Rome; formation du corps du général Miollis. — Approvisionnement de Corfou. — Projet d'expédition en Sicile. — Prise de Reggio et de Scylla. — Les deux escadres de l'Océan et de la Méditerranée réunies à Toulon. — Leur départ pour l'Italie (10 février). — Attentat contre le ministre Salicetti, à Naples (31 janvier). — Mesures à l'intérieur. — Remplacement de Reynier par le général Maurice Mathieu dans les Calabres (23 février).

I.

Depuis qu'il avait conquis, dans les plaines de la Pologne, une paix glorieuse, Napoléon, moins préoccupé du côté du nord de l'Europe, tournait sans cesse ses regards vers le midi; le Portugal et l'Espagne d'une part, l'Italie, Rome, Naples, les îles Ioniennes de l'autre, étaient l'objet constant de toute sa sollicitude.

Trois choses étaient à faire pour lui en Italie et sur la côte méridionale de l'Adriatique :

1° Réprimer le mauvais vouloir de la cour de Rome à l'égard du nouveau roi de Naples;

2° Mettre Corfou et les îles à l'abri, non-seulement d'un coup de main, mais même d'une attaque sérieuse des Anglais (1);

(1) Déjà, le 7 octobre, une division navale était partie de Toulon

3° Faire la conquête de la Sicile, afin de rendre son frère Joseph maître enfin des deux parties de son royaume.

C'est à ces trois grands projets que l'Empereur commença, dès la fin de 1807, à consacrer une partie de ses soins.

Selon l'habitude contractée par lui, le plus absolu secret présida à toutes ses dispositions. Voulant réprimer les écarts de la cour de Rome, empêcher le pape de favoriser les projets de la reine Caroline, fermer l'accès de Civita-Vecchia à tous les agents qui venaient de Sicile, puis qui se jetaient sur le royaume de Naples par les Abruzzes et la Terre de Labour, il prescrivit la formation de trois colonnes fortes de 3 mille hommes chacune, et qui devaient passer, réunies, sous les ordres du général Miollis. La première de ces colonnes eut ordre de se réunir à Pérugia, la seconde à Foligno, par les soins du général Lemarois, établi à Ancône; et enfin la troisième dut se rassembler à Terracine, sur l'extrême frontière du royaume de Naples.

Le général Miollis eut pour instruction de marcher sur Rome à la tête des brigades de Pérugia et de Foligno, comme s'il allait renforcer l'armée de Naples; et une fois dans la capitale des États de l'Église, de s'emparer du château Saint-Ange, et d'envoyer immédiatement l'ordre à la brigade de Terracine de venir le joindre. Cette dernière brigade devait s'avancer du côté de Rome dans le plus

pour porter des munitions et des renforts à Corfou. (Voir la note A, à la fin de la correspondance relative à Naples.)

grand secret, et combiner son mouvement de façon à se trouver à quelques lieues seulement de cette ville, lorsque la division Miollis y pénétrerait.

Napoléon voyait plusieurs avantages dans la formation de la division Miollis : d'abord il effrayait la cour de Rome, la mettait hors d'état d'intriguer à l'avenir, et de favoriser plus longtemps les partisans de la reine Caroline ; ensuite, pour ses projets ultérieurs, la réunion de ces neuf mille hommes de troupes bien organisées, et prêtes à marcher au premier ordre, plaçait dans sa main un corps pouvant relever à Naples les régiments dirigés de cette capitale, soit sur Corfou, soit sur la Sicile.

II.

Tandis qu'il donnait des ordres pour l'organisation, la réunion et le départ de ces forces, l'Empereur envoyait à son frère Joseph les instructions les plus positives pour fournir Corfou de troupes, d'argent, de munitions de toute espèce; de façon à ce que cette place fût en état de résister pendant plusieurs mois aux entreprises des Anglais, et que l'on eût le temps d'envoyer de Dalmatie à son secours, si cela devenait nécessaire. Napoléon attachait à la possession des Sept-Iles une importance capitale pour ses projets contre la puissance anglaise.

Afin d'assurer de plusieurs manières l'approvisionnement de Corfou, il combina une expédition à double but, dont nous parlerons un peu plus loin,

lorsqu'il va être question de la conquête de la Sicile.

On a vu que le général César Berthier, frère du prince de Neufchâtel, éconduit de Naples à la suite de conversations inopportunes, avait reçu le gouvernement des Sept-Iles. Napoléon ne tarda pas à s'apercevoir que cet officier général n'avait pas, pour cette haute mission, toutes les qualités nécessaires, tandis que, près de lui, le général de brigade Donzelot paraissait beaucoup plus capable. Toute considération cessant aux yeux de l'Empereur devant la question d'intérêt général, le roi Joseph reçut ordre de faire remplacer Berthier par Donzelot, en prenant tous les ménagements possibles pour ne pas choquer le premier, et en lui donnant une inspection; mission de peu d'utilité, mais qui sauvait les apparences.

Chaque jour cependant le roi de Naples expédiait de Brindisi et d'Otrante à Corfou des troupes, de l'argent, de la poudre, des farines, épuisant son armée, son trésor, pour seconder les projets de son frère : il montrait dans cette occasion un zèle, une activité d'autant plus louables, que ses finances n'étaient pas encore dans un état bien brillant; que son armée lui était très-utile pour assurer la tranquillité de Naples, la conquête des Calabres, et la répression du brigandage; que la poudre était rare en Italie; et que le commerce d'exportation étant excessivement restreint, à cause de l'espèce de blocus dans lequel les bâtiments anglais tenaient les côtes, ses ressources étaient en définitive beaucoup

moins considérables que son frère n'affectait de le croire.

III.

Le troisième grand projet que Napoléon avait à cœur d'entreprendre, la conquête de la Sicile, n'était pas d'un médiocre intérêt pour Joseph; aussi tardait-il au roi de voir cette expédition commencée. Il était disposé à tout faire pour seconder une descente dont tout semblait assurer le succès, hormis une circonstance fâcheuse, la non-possession par l'armée de Naples du fort de Scylla.

Cette petite place, située sur un rocher escarpé, en face de *la Punta del Faro* (ou le Phare), pouvait, par ses batteries, gêner considérablement le passage du détroit de Messine. Napoléon, qui préparait de longue main ses vastes projets, avait souvent pressé son frère, quelquefois même dans des termes assez durs, de s'emparer de ce fort et de Reggio. Soit qu'il n'eût pas bien senti la nécessité d'être maître de ces deux points, soit qu'il eût cru pouvoir s'en emparer facilement dans un moment donné, Joseph n'avait pas pressé assez vigoureusement leur occupation. Les Anglais et les brigands s'étaient jetés derrière les murs de ces deux postes, les avaient fortifiés; et, au commencement de 1808, on en était arrivé à se trouver contraint de faire un siége en règle pour avoir ces deux bicoques, indispensables à l'expédition de Sicile.

Reggio, attaqué par le général Cavaignac, écuyer

du roi, tomba au pouvoir de Joseph le 2 février. La capitulation donna lieu à un fait dont nous parlerons plus loin.

Scylla se maintint plus longtemps : Reynier en personne était sous ses murs. Le siége, commencé le 10 janvier, ne fut terminé, par l'occupation de la place, que le 17 février.

L'Empereur était décidé à faire d'une pierre deux coups : approvisionner d'abord complétement Corfou, et chasser ensuite de la Sicile les Anglais et l'ancienne cour. Il lui fallait pour cela une réunion de forces navales imposantes dans la Méditerranée, la possession de Reggio et de Scylla, enfin, quelques bons mouillages sur les côtes du royaume de Naples; car on était à une époque de l'année où la mer devient souvent dangereuse dans ces parages.

Il pressa donc son frère de tout disposer pour ce double but, et lui envoya les instructions les plus détaillées, les plus curieuses, où tout est prévu, tout est compris; puis il donna des ordres à ses flottes.

Le contre-amiral Allemand dut partir de Cherbourg, franchir le passage de Gibraltar en trompant la vigilance des Anglais; rallier à Toulon la division de l'amiral Ganteaume, et passer sous son commandemement. Ganteaume, après avoir fait sortir du golfe de Lyon les deux escadres réunies, devait mettre le cap soit sur Naples, soit sur Corfou, selon les vents et les circonstances. Allemand, ayant quitté Rochefort sans donner l'éveil aux Anglais, avait eu le bonheur de franchir le détroit dans la nuit du 26 janvier. Il n'avait pas été aperçu par

l'ennemi. Le 3 février, il mouillait dans les eaux du golfe Juan, après avoir brûlé plusieurs prises, et ralliait Ganteaume. Ce dernier sortit de Toulon le 10, à dix heures du matin, et fit voile pour Corfou.

Joseph, informé par l'Empereur de ces circonstances, s'empressa de donner des ordres afin que tout fût prêt à Brindisi et à Otrante pour le passage d'un convoi destiné à Corfou, et qui devait naviguer sous la protection de l'escadre. Tout fut également disposé à Naples, à Reggio, à Scylla, le long des côtes de la Calabre, dans les ports d'Otrante et de Tarente, pour l'expédition de la Sicile.

IV.

Avant de raconter ce qui advint à l'escadre française de l'amiral Ganteaume, reprenons l'histoire intérieure du royaume de Naples au commencement de 1808.

Le roi Joseph s'absentait souvent pendant plusieurs jours de sa capitale, pour vérifier par lui-même si ses ordres étaient exécutés, pour visiter et reconnaître quelque point important des environs de Naples, ou quelque port sur lequel son frère lui demandait des renseignements précis.

Le 31 janvier, se trouvant dans la province du Cilento, il apprit une nouvelle qui mettait tout Naples en émoi. Pendant la nuit, le palais de Salicetti, ministre de la police, s'était écroulé tout à coup avec un grand fracas, au moment où il rentrait chez lui. Vers une heure du matin, à peine le ministre

pénétrait-il dans sa chambre, qu'il entendit une forte détonation et qu'il sentit une commotion violente. Il court à l'appartement de sa fille, la duchesse de Lavello, et distingue la voix de cette malheureuse jeune femme, qui, ensevelie sous les décombres de la maison, appelait à son aide. Salicetti, sans calculer le danger, se précipite pour lui porter secours, reçoit de fortes contusions à la tête, et parvient enfin, aidé de ses domestiques, à retirer la duchesse des cinq ou six pieds de décombres sous lesquels elle se trouvait depuis plus d'un quart d'heure.

Un domestique eut la jambe cassée; plusieurs autres accidents eurent lieu, et le ministre et sa fille furent longtemps alités.

D'abord on attribua cet événement à un vice de construction dans le palais écroulé; mais on ne tarda pas à reconnaître que la véritable cause était tout autre.

La maison avait sauté par suite d'une explosion formidable. Un apothicaire, dont les fils avaient été impliqués dans la conspiration du mois de mai 1807, et à qui on avait eu la maladresse de laisser une boutique située au-dessous des appartements de Salicetti, fut fortement soupçonné d'avoir commis le crime.

Le ministre crut voir dans cette affaire un complot ayant des ramifications plus étendues ; il n'attribua pas cet affreux événement à une simple vengeance particulière d'un individu, mais il prétendit que c'était la première partie d'un plan qui consistait à le

tuer, à s'emparer ensuite du fort Saint-Elme, à exciter ainsi un soulèvement à Naples, et à concourir aux projets sinistres de la reine Caroline.

Joseph n'eut pas plutôt connaissance de ce qui venait de se passer à Naples, qu'il se hâta d'y rentrer. Il alla voir le même jour son ministre, et ordonna la formation d'une commission chargée de rechercher les causes physiques de l'événement. On eut beau vouloir insinuer au prince que c'était là un simple accident dû au hasard, et dont Salicetti cherchait à profiter pour se donner un certain relief, le roi refusa d'admettre cette explication, et y vit quelque chose de beaucoup plus sérieux. La commission, formée des généraux Campredon, Dedon, et de trois artificiers de la ville, confirma les appréhensions de Joseph. Elle constata l'existence de mèches, de cordes, de filets enveloppant la charge d'une machine infernale d'invention anglaise, semblable à celles dont se servaient les Anglais à Boulogne pour essayer d'incendier notre flottille.

On profita de cette circonstance pour obtenir du roi qu'il fît visiter les différentes parties de son palais de Naples, et il s'y prêta de bonne grâce, sans inquiétude personnelle.

V.

Au commencement de l'année, Joseph avait demandé au comte Miot de Mélito, son ministre de l'intérieur, un rapport très-détaillé sur la situation générale du royaume. Ce rapport lui fut remis par son

ministre le 27 janvier. Le roi le garda plusieurs jours, l'étudia avec un grand soin ; et, trouvant qu'il présentait une appréciation fort exacte de tout ce qui avait été fait, de tout ce qui était en voie d'exécution ou projeté pour l'avenir, il le fit imprimer. Il est probable que ce document ne fut pas sans utilité dans la suite pour Murat.

Les difficultés principales pour le roi étaient toujours dans les finances. L'Empereur envoyait bien quelques secours à son frère; mais ils ne pouvaient couvrir les dépenses que lui occasionnait l'armée. Sans cesse Joseph sollicitait de Napoléon, soit à titre d'avance, soit à titre d'emprunt, soit enfin à titre de don, une somme capable de le mettre en état de faire face aux charges qui pesaient sur son royaume. Il n'obtenait rien ou peu de chose. L'Empereur, pour tout secours, lui adressait des plaintes sur M. Rœderer, ministre des finances de Naples, dont il accusait l'esprit systématique ; ou bien encore il cherchait à lui prouver que l'armée était payée trop cher, que les finances étaient mal administrées, que les impôts rendaient trop peu, que le royaume n'était pas assez imposé. A cela Joseph disait, non sans raison : qu'il faisait passer sans cesse des fonds à Corfou ; qu'il dépensait beaucoup pour l'armement des côtes, pour les expéditions dans la Calabre, les préparatifs de celle de Sicile, l'*arriéré dû à l'armée avant* l'entrée des Français à Naples. Il affirmait que M. Rœderer, loin d'être un utopiste, administrait avec sagesse et probité ; il ajoutait enfin que les individus qui quittaient ses États et se plaignaient en

France de ce ministre, étaient des spéculateurs fort mécontents de trouver chez lui honnêteté et probité.

VI.

Le 22 février, les ministres, réunis en conseil, arrêtèrent le décret d'institution d'un ordre conforme au projet soumis à l'Empereur par le roi. Ce projet avait été élaboré par Rœderer et le comte de Mélito. Le nombre des membres fut fixé à 650, dont : 50 grands dignitaires, 100 commandants, et 450 chevaliers. La décoration adoptée consistait en une étoile d'or, émaillée de rouge, à cinq pointes. Sur une des faces, les armes de Naples (un cheval courant) avec ces mots : *Pro patria renovata bello paceque;* sur l'autre, les armes de Sicile (une figure de femme avec trois jambes sortant) avec cette légende : Joseph Napoléon *utriusque Siciliæ rex instituit*. Le ruban bleu céleste. L'ordre fut doté de 100 mille ducats de rente.

VII.

Vers la fin du mois de février, le général Maurice Mathieu fut envoyé en Calabre pour prendre le commandement du corps d'armée commandé jusqu'alors par Masséna et par Reynier. Le roi s'était décidé à opérer ce changement, à la suite d'un sujet de mécontentement grave qui lui avait été donné lors de la capitulation de Reggio.

Reynier, sans égard pour les divers titres du

frère de Napoléon, à la fois lieutenant de l'Empereur, roi, généralissime de l'armée de Naples, avait traité avec l'ennemi sans même faire mention de son souverain. Le titre d'écuyer que portait le général Cavaignac, un de ceux qui avaient signé cette capitulation, n'y ayant pas été relaté, le roi en avait été pareillement fort blessé; mais il est permis de penser, quant à cette dernière circonstance, qu'elle fut le résultat d'une simple omission due purement au hasard.

Reynier reçut de Joseph une lettre dans laquelle ce prince, tout en rendant justice à son mérite et à sa probité, lui témoignait son étonnement. Le général, mécontent, prit le prétexte de sa santé pour demander à être remplacé en Calabre. Le roi accueillit cette demande avec empressement, et envoya pour lui succéder le général Maurice Mathieu, dans lequel il avait une entière confiance.

Le roi se plaignit amèrement à son frère du manque de procédé de Reynier; Napoléon en fut choqué lui-même. Toutefois Joseph donne dans sa lettre, à l'action du commandant des corps de la Calabre, des motifs peut-être un peu exagérés.

La fin du mois de février fut encore marquée par l'arrivée à Naples d'un ambassadeur français, M. d'Aubusson de la Feuillade. Il fut reçu en grande pompe, et, à son tour, Joseph fit partir pour Paris et pour Saint-Pétersbourg des ambassadeurs chargés de le représenter auprès des deux souverains.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE NEUVIÈME

Jos. à Nap. Venafro, 3 janvier 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 28. J'ai déjà donné les ordres conformes aux dispositions qu'elle contient.

Parmi les bâtiments chargés de blé partis pour Corfou, il y en a qui ont péri par un coup de vent affreux. Celui sur lequel étaient le général Destrées et l'officier porteur de 250 mille francs en or est arrivé heureusement.

Toute l'artillerie est arrivée par mer près de Scylla ; une corvette anglaise et des bâtiments légers se sont retirés, maltraités par les chaloupes canonnières qui escortaient l'artillerie.

L'ennemi a évacué Reggio. Les Anglais soldent des brigands.

J'attends toujours les ordres du ministre ou de l'ambassadeur russe à Paris à l'amiral qui commande les 4 vaisseaux russes qui sont à Corfou. Il y a, à Corfou, beaucoup de farines. Je désire que M. Bessières, que Votre Majesté y envoie comme administrateur, y arrive bientôt. »

Jos. à Nap.

« Sire, le général Berthier m'écrit, en date du 28

novembre, qu'il a engagé le général Partouneaux, qui commande en Pouille, à suspendre toute expédition jusqu'à l'arrivée de la division des frégates françaises qui en protégeront le passage. Venafro, 5 janvier 1808.

Le général Donzelot était arrivé avec le général Destrées; 200 hommes du 14e étaient arrivés à Corfou. Les Russes ont laissé trois magasins considérables de poudre. De toute celle que j'ai envoyée d'ici, il paraît qu'il n'y avait encore que 15 milliers arrivés par une expédition, et 135 barils par une autre. Il est bien important que Votre Majesté obtienne du gouvernement russe la remise de ces poudres. »

« Sire, le général Berthier me mande de Corfou, en date du 16 décembre, que les bâtiments de guerre russes venaient de mettre à la voile pour Trieste, d'après l'ordre qui en avait été envoyé de Saint-Pétersbourg. Jos. à Nap. Naples, 8 janvier 1808.

Il m'envoie copie de l'organisation des îles Ioniennes, dont Votre Majesté m'avait parlé à Venise, et que je n'ai point reçue officiellement de France. D'après l'article 15 du titre II, qui est le seul qui me regarde, il paraîtrait que le gouverneur général n'est plus sous mes ordres, et qu'il me doit seulement compte de la situation des troupes qui faisaient partie de l'armée de Naples, sous le rapport de leurs besoins divers, et non sous celui des mouvements militaires. Je désire que Votre Majesté veuille bien me faire envoyer ce décret, afin que je puisse m'y conformer.

Si je l'ai mal interprété, et que Votre Majesté en-

tende que le général Berthier conserve avec le général en chef de l'armée française les rapports qui existent entre un général de division et un général d'armée, et enfin que les troupes qui sont à Corfou sont une division de Votre Majesté, dont j'ai le commandement; dans ce cas, il faut que Votre Majesté l'ordonne clairement, et fasse connaître sa volonté à Corfou, où l'on a conçu le sens du décret impérial de manière à croire que le général Berthier (César), gouverneur général, est en même temps commandant en chef des troupes. En écrivant ceci à Votre Majesté, je ne suis mû entièrement que par le désir de connaître précisément ce que j'ai à faire. »

Jos. à Nap. Naples, 9 janvier 1808.

« Sire, les communications entre Rome et la Sicile ont toujours lieu par Civita-Vecchia; les Anglais y abordent sans obstacles.

J'adresse à Votre Majesté le rapport du consul que j'ai dans cette ville. Il serait important d'avoir un homme sûr et actif au commandement de Civita-Vecchia. »

Nap. à Jos. Paris, 10 janvier 1808.

« Mon frère, les impertinences de la cour de Rome n'ont pas de bornes; je suis impatient d'en finir. J'ai renvoyé ses négociateurs. Mon intention est que vous réunissiez à Terracine une colonne de 2 mille hommes de troupes napolitaines d'infanterie et de cavalerie ; d'un bataillon français de 8 à 900 hommes; d'un régiment de cavalerie de 400 hommes; de 4 pièces de canon napolitaines et 6 pièces françaises attelées; ce qui fera 3 mille hommes et 10 pièces de canon. Vous ferez tout cela sans bruit.

Vous mettrez cette colonne sous les ordres d'un général de brigade, et elle attendra à Terracine les ordres du général Miollis, sous le commandement duquel elle sera. Ce général réunit 3 mille hommes à Pérugia, le général Lemarois autant à Foligno. Avec ces 6 mille hommes il se mettra en marche sur Rome, comme s'il allait rejoindre l'armée de Naples. Arrivé à Rome, il prendra possession du château Saint-Ange et le titre de commandant en chef des troupes qui sont dans les États du pape, et il enverra des ordres à votre division de Terracine pour qu'elle vienne le joindre en toute hâte à Rome. Vous sentez que cette expédition doit être tenue *très-secrète*. Votre colonne de Terracine ne doit se mettre en mouvement que pour arriver au moment de l'entrée du général Miollis à Rome. Peut-être sera-il inutile qu'elle entre dans la ville, mais il sera nécessaire qu'elle en approche à 4 ou 5 lieues. Je charge le vice-roi de vous faire connaître le jour où le général Miollis arrivera à Rome, afin de ne marcher qu'au dernier moment. Je me réserve de donner des ordres ultérieurs lorsque Miollis sera arrivé à Rome. »

Nap. à Jos. Paris, 11 janvier 1808.

« Mon frère, je vous remercie de ce que vous me dites pour la nouvelle année. Vous verrez que je réponds à votre lettre du 26 décembre par la mesure que je prends, et dont je vous instruis par ma lettre d'hier. Quant au mémoire dont vous me parlez, je n'y ai fait aucune attention : je suis fait à ces jeux d'intrigues. En général, je ne lis pas les mémoires

des hommes qui m'écrivent par la voie de l'impression. »

Nap. à Jos. Paris, 12 janvier 1808.

« Mon frère, je vous envoie un rapport (1) du ministre de la marine. Le capitaine Trullet sera très-propre à protéger vos convois d'Otrante sur Corfou.

Faites-moi connaître les différentes expéditions que vous ferez d'Otrante sur Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 12 janvier 1808.

« Sire, les lettres du général Berthier du 2 portent qu'une escadre anglaise de 14 voiles était en vue de Corfou. La division française n'était pas encore sortie; elle ne le peut plus aujourd'hui. Je n'ai pas de nouvelles de Constantinople. L'arrestation du général Sébastiani ne se confirme pas.

M. de Moconigo, ancien ministre de Russie à Corfou, est arrivé ici, d'après l'ordre de sa cour; il n'a aucun caractère public.

Cinq à six cents brigands sont débarqués entre Terracine et Fondi; on est à leur poursuite. Un pareil nombre s'est montré dans les marines de la Calabre, ils y ont été dispersés; on est à leur poursuite.

Toute l'artillerie pour le siége de Scylla était heureusement arrivée; on va commencer les travaux du siége. »

Jos. à Nap. Naples, 15 janvier 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté une note sur les bases de l'ordre que je désire instituer ici, et deux décorations. Je voudrais que Votre Majesté trouvât le temps de m'en dire son avis, et de me renvoyer

(1) Voir la note A, à la fin de la correspondance relative à Naples.

celle des décorations qu'elle aurait adoptée. Je suis bien décidé à laisser là tout cela, si je n'ai pas l'assurance que Votre Majesté voudra bien agréer la grande décoration, et m'envoyer celle de la Légion d'honneur pour les trois personnes dont elle m'a permis d'écrire le nom dans cette intention, la dernière fois que j'ai eu le bonheur de la voir. Je voudrais être autorisé à donner la grande décoration aux généraux Jourdan, Reynier et Partouneaux, et celle de commandeur à Lamarque, Merlin, Donzelot; celle de chevalier à un nombre déterminé d'officiers supérieurs et particuliers. Votre Majesté pourrait en borner le maximum à cinquante. Quant aux officiers qui ont appartenu à l'armée de Naples, mais qui n'en font plus partie, Votre Majesté me fera connaître sa volonté. Votre Majesté m'a fait entrevoir qu'elle serait disposée à accorder la grande décoration de la Couronne de fer au marquis de Gallo. Je rappellerai à Votre Majesté que son intention était, à Venise, de donner les trois décorations de la Légion d'honneur au prince Colonna Stigliano, ancien grand cordon de Saint-Janvier, général et commandant la garde civique de Naples; au prince de Bisignano San-Severino, ancien ministre des finances; au duc de Cassano, grand veneur.

Votre Majesté me dira quelles sont ses intentions pour le reste.

J'ai vu hier M. de Mocenigo, qui vient de Corfou; il doit rester ici jusqu'à nouvel ordre de sa cour. Quinze transports et 540 hommes sont partis avec des poudres, d'Otrante, le 9, par un bon vent du nord. »

Nap. à Jos. Paris, 18 janvier 1808.

« Mon frère, il n'y a point de doute que les troupes qui sont à Corfou doivent *rester sous votre commandement*, comme commandant en chef de mon armée de Naples. Vous me dites que les Russes ont laissé trois magasins remplis de poudre : écrivez au général César Berthier de la prendre; il ne doit pas y avoir de difficulté là-dessus. Si vous avez des renseignements sur la quantité de poudre que renferment ces magasins, faites-le-moi connaître. Il ne doit pas y avoir de Russes actuellement à Corfou. »

Nap. à Jos. Paris, 18 janvier 1808.

« Mon frère, l'empereur de Russie a fort bien reçu votre aide de camp; il a nommé un ministre pour résider près de vous. M. de Mondragone sera reçu avec plaisir (1). J'avais pensé que vous l'aviez déjà mis en route pour Paris. Faites-le donc partir sans délai. Un courrier que j'attends dans quatre jours sera porteur de la réponse de l'empereur; mais vous ne devez pas l'attendre pour faire partir Mondragone. »

Jos. à Nap. Naples, 18 janvier 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un mémoire du général Donzelot sur la situation des Sept-Iles (2). Votre Majesté verra qu'il faut beaucoup d'argent, de munitions de guerre et de bouche.

Je puis envoyer des blés de la Pouille; quant à de l'argent et des munitions de guerre, il n'est pas en

(1) Désigné comme ambassadeur de la cour de Naples à Saint-Pétersbourg.

(2) Ce document nous manque.

mon pouvoir de satisfaire aux besoins de ces îles. Votre Majesté le concevra aisément si elle considère que, depuis deux ans que je suis ici, je n'ai pas pu faire une épargne qui m'ait permis de donner un habillement entier à ma garde. Je n'ai pas trouvé un grain de poudre ni aucun moyen d'artillerie dans ce pays, où l'on en a beaucoup consommé depuis deux ans. Je suis toujours porté à croire que, par les côtes de l'Albanie et de l'Épire, il serait possible de faire passer un corps d'armée, surtout si la guerre se déclare avec la Porte. Votre Majesté jugera mieux que moi ce qu'il est convenable de faire pour secourir les îles. Je continuerai à faire exécuter ponctuellement les dispositions qu'elle m'a prescrites; mais il paraît qu'il faut se résoudre à de plus grands sacrifices pour assurer la possession de ces îles importantes, et surtout si la guerre se prolonge avec les Anglais.

Je reçois la nouvelle de l'arrivée à Corfou des 4 barques parties d'Otrante le 8; il est à croire que les 18 autres y seront arrivées; elles ont été vues à quinze milles de Corfou. »

Jos. à Nap. Persano, 23 janvier 1808.

« Sire, par le rapport ci-joint Votre Majesté verra avec plaisir que le dernier convoi parti d'Otrante est heureusement arrivé à Corfou. Je n'ai pas de nouvelles directes du gouverneur général; mais déjà plusieurs petites barques sont de retour de cette île, où elles ont débarqué les troupes et les munitions dont elles étaient chargées.

Je reçois les lettres de Votre Majesté du 11. Le

capitaine de vaisseau Trullet doit être arrivé à Corfou : j'espère beaucoup de son activité et de son expérience.

Le même officier qui a déjà heureusement porté à Corfou 250 mille francs en or, repart avec la même somme. On continue à envoyer du blé.

Le général Reynier doit commencer ses opérations devant Scylla. Toute l'artillerie y était arrivée.

La flottille de chaloupes canonnières a eu, à son retour de Gioja, un engagement avec deux bricks anglais, qui ont dû se sauver très-maltraités.

On me mande des côtes de la mer Ionienne qu'il y aurait eu un engagement entre des bâtiments russes et anglais ; l'avantage serait resté à ces derniers. Cette nouvelle est encore incertaine. On a fait des réjouissances et des feux de joie sur les côtes de la Sicile et à Capri.

Des troupes de brigands, débarqués près de Bagnara pour inquiéter le général Reynier, ont été repoussées à la mer. »

Nap. à Jos. Paris, 24 janvier 1808.

« Mon frère, le 17 janvier, mon escadre de Rochefort est partie avec un bon vent; elle a ordre de se rendre à Toulon. Là elle ralliera mon escadre de Toulon ; de sorte que je suppose que, du 10 au 15 février, elle se présentera devant Naples. Il faut d'abord que la rade de Baïa soit fortifiée de manière que, si mon escadre y était attaquée par une escadre supérieure, vous pussiez la protéger, et la mettre à l'abri de tout événement. Il faut que vous fassiez mettre en armement vos frégates, vos chaloupes

canonnières, et que vous fassiez rallier ceux de mes bricks qui seraient répandus sur vos côtes, afin que vous puissiez y réunir un bon nombre de transports pour l'expédition de Sicile. Mon intention est que le maréchal Jourdan avec le général Salligny et 9 mille hommes s'embarquent à bord de cette escadre, qui les conduira en droite ligne sur la plage de Sicile, le plus près de Messine, où ils opéreront leur débarquement dans le même temps que le général Reynier, avec 9 mille autres hommes, s'embarquera à Reggio et à Scylla sur des chaloupes canonnières, bricks, barques, et autres bâtiments légers du pays, ce qui composera une armée de 18 mille hommes. On construira sur-le-champ une batterie de 18 pièces de canon et 6 mortiers sur la pointe du Phare, vis-à-vis Scylla : on en construira une pareille à Scylla. On retranchera la batterie du Phare, et on la fortifiera de manière qu'elle soit à l'abri, même par terre. Ces deux formidables batteries feront disparaître la mer, et la communication entre Scylla et le Phare deviendra facile en tout temps. On continuera à y faire passer, par le moyen des barques, chaloupes canonnières, etc., etc., tous les renforts qui seront nécessaires. Avec 13 mille Français, 2 ou 3 mille Napolitains et autres troupes, et une communication sûre établie, la Sicile est conquise; car les Anglais ne s'obstineront pas à défendre cette île, s'il leur est impossible de m'interdire la communication de Messine avec Scylla. Si mon escadre, en se présentant devant le Phare, peut enlever quelques vaisseaux et faire du mal à l'ennemi, elle peut le faire;

mais je désire qu'elle ne reste pas plus de quarante-huit heures ancrée sur la côte de Sicile, et qu'elle reprenne le large pour, selon les vents, se rendre à Tarente ou retourner à Toulon. Le cas arrivant, et vos troupes étant parties, celles qui arrivent à Rome le 1er février se dirigeront sur Naples; et j'ai pris en outre des mesures pour vous envoyer le nombre de troupes qui vous sont nécessaires, de manière que Reggio, Scylla, Tarente et Naples soient tenus avec une main de fer. Vous recevrez cette lettre le 2 février, je pourrai avoir votre réponse le 10, et mes derniers ordres pourront être à Toulon le 14, avant probablement que mon escadre soit arrivée. Voici les questions auxquelles je désire que vous répondiez :

1° Dans la rade de Baïa, douze vaisseaux et quelques frégates seront-ils à l'abri de tout événement? Envoyez-m'en un croquis, et faites-moi connaître les batteries que vous y avez.

2° La même escadre serait-elle à Tarente à l'abri d'une force supérieure ennemie?

3° Scylla est-il en votre pouvoir? Est-il certain que les mortiers et les canons de la batterie de Scylla croiseraient leurs feux avec celle qui serait établie au Phare?

4° Combien avez-vous de chaloupes canonnières, de spéronars ou autres barques qui pourront faciliter l'embarquement du général Reynier?

5° Vos trois frégates seront-elles armées et pourront-elles se joindre à mon escadre, ce qui serait toujours un moyen de plus pour le transport des troupes?

6° Avez-vous 500 mille rations de biscuit? Si vous ne les avez pas, faites-les faire pour les embarquer sur les bâtiments, et pouvoir les débarquer en même temps que l'armée.

7° Dans Reggio et Scylla, les barques spéronars sont-elles en sûreté de la mer et d'une force supérieure ennemie?

8° Où pense-t-on que l'escadre puisse venir mouiller, pour opérer son débarquement de manière à être sur-le-champ maître du Phare?

9° Pouvez-vous faire embarquer sur des transports 6 mortiers de douze pouces, 3 mille bombes avec l'armement et la poudre, 9 crapauds, 18 pièces de 24 ou de 36 en fer ou en bronze, avec 500 coups par pièce, pour pouvoir armer sur-le-champ la batterie du Phare?

10° Avez-vous des bâtiments pour construire sur-le-champ des écuries pour 400 chevaux du train? Ces mêmes bâtiments feront la navette de Scylla à la plage de Messine, pour débarquer toute la cavalerie.

11° Quelle est la quantité de spéronars, gondoles, petits bâtiments, que vous mettrez à la suite de l'escadre pour accélérer le débarquement?

J'ai fait donner à chaque vaisseau une chaloupe de plus. Vous mettrez dans le secret Salicetti, Jourdan, et un officier de marine seulement; mais vous leur tairez que mon escadre vient de Rochefort et de Toulon : gardez cela pour vous seul. Dans les 24 heures de l'arrivée de mon escadre à Baïa, vous ferez embarquer les 8 mille hommes d'infanterie, mille hommes d'artillerie et sapeurs; vous y join-

drez 20 pièces de canon de campagne, avec nn seul caisson. Le reste sera embarqué sur des bâtiments de transport, et même sur vos trois frégates, que vous pouvez, si vous voulez, faire armer en flûte. Vous ferez embarquer vos biscuits sur des transports. Mon escadre pourra de son côté, si cela est nécessaire, en débarquant les troupes, débarquer 3 à 400 mille rations de biscuits. Faites embarquer aussi une trentaine de maçons avec tout ce qui est nécessaire pour construire six fours, et des escouades de boulangers. Vous ferez embarquer des chevaux du train ou des mulets; mais tout cela doit se faire de manière que l'on ne s'aperçoive d'aucun monvement extraordinaire. L'escadre pourrait facilement porter 18 mille hommes; mais il y a toujours des domestiques et non combattants, de sorte que je pense que vous pouvez embarquer à l'aise 9 mille hommes de bonne infanterie, c'est-à-dire six régiments, en ayant soin que chaque régiment laisse à Naples 4 compagnies; ainsi, au lieu de 18 compagnies, il n'en partira que 14, formant un présent sous les armes de 1,400 hommes. La cavalerie s'embarquera à Reggio. Du moment, d'ailleurs, que le mouvement sera démasqué, vous pouvez diriger votre cavalerie sur les points où la protection des batteries la fera arriver sans danger. Vous savez que la transformation des bâtiments de 30 à 40 tonneaux en écuries est l'affaire d'un moment. Cette expédition est fondée sur ce seul principe : Avoir Scylla et le Phare. Ne ferait-on que se maintenir au Phare pendant un certain temps, on serait maître

de la Sicile. Faites charger sur des petits bâtiments une vingtaine de milliers de quintaux de farine que vous vous procurerez à Naples ou ailleurs, et l'on aura ce qui est nécessaire pour se maintenir maître du passage aussi longtemps qu'il le faudra, et faire passer autant de troupes que l'on voudra; et même les Anglais n'accepteront pas le gant. En parlant de biscuit, je parle aussi de riz et d'eau-de-vie. Si la fortune seconde mon entreprise, il est possible que je sois maître du passage de Naples pendant huit jours. Faites embarquer avec chaque bataillon deux cents outils de pionniers, afin que l'on ait le moyen de se retrancher sur-le-champ, de construire la batterie qui fermera le détroit, de construire des fours, de se baraquer, et alors la Sicile est prise. Vos connaissances locales peuvent apporter des modifications dans ce plan, mais pourvu qu'il repose toujours sur cette base : Être maître du Phare et de Scylla, le reste tombe de soi-même. On pourra proposer d'aller droit à Palerme; mais ce sont des expéditions hasardeuses. La Sicile ne sera pas prise quand Palerme le sera, mais quand le Phare sera occupé; la communication est tout. Je suppose que vous enverrez avec l'armée quelques Napolitains affidés et adroits, pour donner les renseignements nécessaires. Du Phare à Messine, il y a deux lieues; ainsi on peut être maître du Phare sans l'être de Messine. On peut se former en camp retranché, dont la gauche serait appuyée à la mer, et la droite du côté de Messine, ou qui coupe le petit cap du Phare.

Je ne mets point en doute qu'il faille s'emparer sur-le-champ de Melazzo. On trouvera à Melazzo des moyens de subsistance. Qu'est-ce que c'est que Melazzo? Mes vaisseaux peuvent-ils y être à l'abri d'une force supérieure, en y établissant une batterie sur-le-champ? De Melazzo au Phare et à Messine, y a-t-il un chemin pour l'artillerie? De Melazzo au Phare, y a-t-il des rivières, des torrents qui s'opposent aux communications? Il faut, dans mon opinion, débarquer le plus près possible du Phare; mais encore faut-il qu'on puisse débarquer et mouiller. Si on arrive promptement, on pourra s'emparer de Messine, si les Anglais n'y sont pas; et je doute qu'ils veuillent s'enfermer dans cette place. Garderaient-ils la citadelle, ce serait avoir tout obtenu que d'avoir la ville. Je n'ai pas besoin de vous dire que chaque homme doit avoir cinquante cartouches dans le sac et cinquante dans sa caisse, et que vous devez en embarquer cent autres sur de petits bâtiments. Les hommes, en débarquant, débarqueront leurs caisses et leurs biscuits. Cette opération me paraît probable, si le plus grand secret est gardé. J'attendrai la réponse que vous ferez à cette lettre, pour vous envoyer les dernières instructions. Faites-moi connaître où vous avez nouvelle que se trouvent tous les bâtiments anglais. Dans l'état de situation de votre armée au 15 décembre, qui est le dernier état que j'ai, je vois que vous avez à Naples les 29e, 52e et 102e, et que ces trois régiments peuvent vous fournir les 1,400 hommes que je demande. Vous avez les ouvriers d'artillerie,

des mineurs, des sapeurs, le 20e de ligne qui est à Salerne, le 10e de ligne qui est dans les Abruzzes, peuvent vous en fournir autant, ce qui complétera le nombre d'hommes dont vous avez besoin. Je suppose que vous avez augmenté la division Reynier, puisque vous avez envoyé des troupes à Reggio. En total, je vois que vous avez présents sous les armes 17 mille hommes d'infanterie française, 2,400 hommes de cavalerie, 1,700 hommes d'artillerie. Vous pouvez destiner à l'expédition 12 mille hommes d'infanterie, 2 mille de cavalerie, mille hommes d'artillerie et sapeurs, ce qui fera 15 mille hommes. Les 2 mille hommes d'infanterie italienne, les régiments d'Isembourg et de la Tour d'Auvergne, et votre armée napolitaine, peut offrir 3 mille hommes, sans un autre renfort de 4 mille hommes qui arriveraient par Reggio. Pendant ce temps, vous recevrez la division Miollis et d'autres troupes que je dirige sur Florence, et qui vous rejoindront promptement. Il faut que les troupes qui s'embarqueront à Reggio forment deux divisions de 4,500 hommes, celle de Naples de même; que ces divisions soient commandées par un général de division et deux généraux de brigade. Beaucoup de généraux sont nécessaires aux troupes françaises. D'ailleurs, vous avez l'initiative des mouvements, et vous enverrez toute votre armée de Naples. La grande affaire, c'est que vous soyez maître de Scylla et de Messine, au moins du Phare. Les Anglais, qui sont loin de s'attendre à cette expédition, ne pourront pas, d'un mois, faire face à mes 9 mille hommes, et pendant ce

temps vous les renforcerez des 9 mille autres hommes, et recevrez les troupes dont vous aurez besoin dans votre royaume.

P. S. Vous trouverez ci-joint l'état de l'armée, comme je pense qu'elle doit être composée (1).

Je n'ai personne ici qui connaisse la côte de Sicile; et, dans la saison où nous sommes, il importe beaucoup que l'escadre entre dans une rade où elle puisse faire son débarquement tranquillement. Melazzo n'est pas à l'abri d'un coup de vent du nord : si mon escadre y était surprise par un vent du nord, courrait-elle risque d'être jetée à la côte? Si mon escadre, soit en forçant le détroit, soit en doublant la maritime, arrivait à Reggio, aurait-elle une baie pour débarquer entre Messine et Catane, de manière à y être à l'abri des vents? Combien l'ennemi a-t-il de bâtiments à Messine? Peuvent-ils être protégés par ses batteries? Si aucune rade n'existait ni aucun autre port entre Messine et Catane, il faudrait avoir recours au moyen d'aller droit à Palerme. Quelles sont les fortifications de cette place? Où mouillerait l'escadre? Serait-elle à l'abri de l'ennemi? Mais pour aller à Palerme il faudrait avoir les trois quarts des troupes dont je joins ici l'état, c'est-à-dire 15,000 hommes. On pourrait embarquer 1,500 cavaliers à pied, avec leurs selles : ils trouveraient des chevaux à Palerme. Mais mon escadre et ce qui partira de Toulon ne pourra embarquer que 11,000 hommes. Aurez-vous, du 10 au

(1) Voir la note B.

15 février, de quoi embarquer à Naples 4,000 hommes d'infanterie et 600 chevaux? Combien aurez-vous de bâtiments, et de quelle grandeur? Si vos trois frégates peuvent naviguer, il faut les armer en flûtes; elles porteront seules, par ce moyen, 1,500 hommes. Vous sentez combien j'ai hâte que vous répondiez à ces questions. Dans tous les cas, je vous recommande beaucoup que les batteries de la rade de Baïa soient en bon état. J'ai vu, sur le plan, trois points principaux ; il faut à chacun de ces points vingt bouches à feu, dont au moins quatre mortiers. Faites tout doucement, et sans extraordinaire, travailler aux batteries et préparer les plates-formes, pour qu'on puisse, dans vingt-quatre heures, y porter les pièces lorsque le mouvement sera démasqué. Je suppose que de Naples à Scylla il n'y a pas de rade passable où mon escadre puisse être à l'abri des vents du nord. Envoyez-moi aussi l'état de votre marine et des lieux où elle se trouve, et tous les détails sur la côte de Sicile. Un officier de marine côtier, qui connaisse très-bien les ports de la côte de cette île, les golfes et les chemins, me serait bien utile. Envoyez-moi un Sicilien, ingénieur de terre et de marine pratique; qu'ils soient ici avant le 10 février. *Secret* et *secret !* »

Nap. à Jos. Paris, 26 janvier 1808.

« Mon frère, je vous ai écrit hier fort au long sur ce que je médite : je suppose que vous m'avez déjà répondu en m'envoyant tous les renseignements convenables. Tout me porte à penser que cela aura lieu avant le 15 février. Il faut que vous ayez des

moyens d'embarquer 3 à 4,000 hommes sur de très-gros bâtiments : alors on pourra aller partout où l'on voudra, parce qu'avec 15,000 hommes on n'aura pas à s'assujettir à s'assurer d'un point. Le principal est que Scylla soit pris. Votre lettre du 15 n'en parle pas, cela m'intrigue beaucoup. Répétez, je vous prie, au général César Berthier qu'il faut qu'il ne mette pas de troupes françaises à Céphalonie ni à Zante, et que tout ce qu'il a de troupes françaises doit être réuni à Corfou et à Sainte-Maure. J'attends avec impatience la nouvelle que le 14e, les détachements du 6e et les Italiens sont arrivés. Du moment que l'on pourra compter sur la réunion de 6,000 hommes à Corfou, il n'y aura plus à craindre que les Anglais viennent y débarquer, puisqu'ils ne pourraient pas le faire avec 12,000 hommes, force qui n'est pas en proportion avec les moyens de l'Angleterre. J'ai écrit à la Porte pour que, le cas arrivant que les Anglais débarquassent à Corfou et fissent le siége de la place, l'armée de Dalmatie pût partir de Cattaro, traverser le territoire d'Ali-Pacha, et arriver devant Corfou. J'ai là 20,000 hommes qui, arrivés à Butrinto, passeraient facilement à Corfou, se joindraient à la garnison, et culbuteraient les assiégeants à la mer. Je compte que si le 14e, le reste du 6e et les Italiens sont arivés à Corfou, on ne laissera pas les Anglais débarquer; mais, si le débarquement s'effectuait, on se défendrait pendant plus de six mois. Il est probable qu'avant que deux mois se soient écoulés depuis le commencement du blocus, l'armée de Dalmatie

sera arrivée à Butrinto. Marmont a envoyé un consul à Beyrouth, et j'ai fait demander à Ali-Pacha (ce que d'ailleurs je lui ai fait ordonner par la Porte) que des Tartares soient placés depuis Butrinto jusqu'à Cattaro, pour la rapidité des communications.

Puisque Mocenigo est à Naples, vous pouvez savoir de lui la quantité de poudre que les Russes ont laissée à Corfou ; il est ridicule qu'on ne fasse pas la remise de ces poudres. Il m'importe beaucoup que vous donniez des ordres et que vous preniez des mesures pour connaître la quantité de vaisseaux de guerre, frégates, etc., que les Anglais ont vis-à-vis Corfou : le rapport doit vous en être fait par Otrante et Brindisi. Je désire que vous vous fassiez informer également du nombre de vaisseaux de guerre qui pourraient trouver refuge à Brindisi, et si les batteries qui doivent protéger cette rade sont en état de défense. Il me tarde bien d'apprendre que Scylla soit pris. »

Nap. à Jos. Paris, 26 janvier 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 janvier. Il me semble que le projet de décoration avec les trois valets de Sicile est ce qu'il y a de mieux, parce que cela dit quelque chose. Je donnerai le grand ordre de la Couronne de fer au marquis de Gallo, et le grand aigle au prince Colonna, commandant de la garde nationale de Naples, au prince Bisignano et au duc de Cassano. J'accepte avec plaisir votre ordre.

Je suppose que vous avez déjà fait partir votre ambassadeur pour ici, aussi bien que celui que vous

envoyez en Russie. Je vous ai déjà fait connaître qu'on a fort agréé cette nouvelle en Russie. Votre lettre du 15 m'annonce que 500 hommes sont partis pour Corfou avec bon vent; il me tarde d'apprendre qu'ils sont arrivés. »

Nap. à Jos. Paris, 28 janvier 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18, avec le rapport du général Donzelot. Ce rapport me fait voir l'incapacité de Berthier, qui aurait dû, à son arrivée, vous envoyer un rapport pareil. Je désire donc que vous envoyiez un de vos aides de camp à Corfou, avec l'ordre au général Donzelot de prendre le gouvernement général des Sept-Iles; vous direz que vous avez le décret qui le nomme; et vous ordonnerez au général Berthier de rester quinze jours avec le général Donzelot, après lesquels il se rendra à Cattaro par terre, visitera cette place, inspectera les chemins, verra toute la Dalmatie, et de là viendra me joindre à Paris. Votre aide de camp sera discret; vous le préviendrez de ce qu'il porte, afin que ses dépêches ne soient remises que si le général Donzelot est à Corfou; car, s'il se trouvait à Sainte-Maure, il faudrait le faire venir d'abord à Corfou; et s'il y avait des empêchements qui s'opposassent à ce qu'il pût quitter Sainte-Maure, il ne faut pas que le général Berthier se doute de l'objet de la mission de votre aide de camp, pour ne point le décourager. Réitérez l'ordre au gouverneur général de retirer les troupes françaises de Zante et de Céphalonie, et de ne les placer qu'à Sainte-Maure et Corfou. Il ne faut pas même laisser de Français à

Parga. Le gouverneur ne laissera à Zante et à Céphalonie que deux officiers français, avec 25 ou 30 Français également à Parga. Ainsi il faut que le 6e, le 14e et les Italiens soient tous réunis à Corfou et à Sainte-Maure. Faites partir sur-le-champ quatre officiers du génie français et deux officiers français d'artillerie, de Naples pour Corfou. Je vois que pour tous vivres il y a, à Corfou, 140 mille quintaux de mauvaise farine; mais le général Donzelot ne dit pas tout, car on m'assure qu'il y avait plusieurs milliers de quintaux de grains. J'attends avec impatience d'apprendre si votre convoi du 8 est arrivé : il me semble qu'il était de 100 milliers de poudre. Si les Russes avaient là des magasins, pourquoi ne les avoir pas pris? Il ne doit pas vous être difficile d'embarquer cinq ou six cents outils, cela occupe peu de place. Un des généraux de brigade qui sont à Corfou prendra le commandement de Sainte-Maure. Faites passer à Corfou dix nouveaux officiers d'artillerie. Quant à l'argent, j'ai ordonné qu'on y envoyât tous les mois 250,000 francs. Depuis trois mois que j'ai donné cet ordre, il a dû y arriver 7 à 800,000 francs : avec cela, on a pu faire tous les travaux et payer les troupes. Je désire que l'aide de camp que vous enverrez vous rapporte un mémoire sur la situation de Corfou au 1er février, bastion par bastion, magasin par magasin. Tout me porte à penser que Corfou sera attaqué au mois de mars ou d'avril. J'ai fait partir d'Ancône et de Venise des corvettes et des bricks; je n'ai pas de nouvelles de leur arrivée. »

Jos. à Nap. Vibonati, 28 janvier 1808.

« Sire, j'ai visité la province du Cilento qui borde la mer depuis Pestum jusqu'à Sapri, qui est un bon mouillage. J'ai ici assez de troupes pour recevoir l'ennemi, s'il voulait tenter quelque débarquement; un corps semblable est dans la Calabre citérieure, pouvant se porter sur le golfe de Sainte-Euphémie. Les Anglais ont capturé une frégate russe dans le port de Palerme, ainsi que tous les bâtiments danois qu'ils y ont trouvés. Le bruit court dans l'île que cinq régiments de l'expédition de Moor retournent en Sicile avec lord Moor, qui en serait nommé gouverneur général. Le roi Ferdinand irait à Londres. Un bâtiment de commerce anglais, qui a échoué près de Cotrone, a confirmé la nouvelle d'une rencontre des Russes et des Anglais dans les mers de Corfou.

Outre les vingt-sept transports partis d'Otrante les 8 et 9, et arrivés heureusement à Corfou, il y était aussi arrivé, le 15, deux gros bâtiments chargés de blé, partis de Tarente le 6 janvier, et sur lesquels il y avait 63 hommes du 6e, et 50 barils de poudre, ainsi que trois *tomboli* de farine d'Ancône. Je n'ai pas de nouvelles directes du gouverneur général, mais Votre Majesté peut compter sur celle-là.

J'ai donné ordre que l'on continue à faire partir des approvisionnements de toute espèce. J'ai mis à la disposition du général Partouneaux des fonds pour hâter toutes les expéditions et ramasser des barques, puisque rien de ce qui va à Corfou ne nous revient.

Votre Majesté doit me dire si elle trouve bon que M. Tascher fasse ici les acquisitions qui se présen-

tent dans ce moment. Comment doit-il se procurer les fonds que Votre Majesté veut lui faire?

Deux bricks anglais viennent de perdre quelques hommes et trois prises génoises, après une longue fusillade qu'ils ont essuyée de la part des gardes civiques de Pisciotta, où j'ai couché hier. L'esprit des habitants de ces contrées s'améliore sensiblement; je voudrais pouvoir récompenser ceux qui se dévouent. J'attends la réponse de Votre Majesté à ma lettre sur l'ordre de Naples. »

Nap. à Jos. Paris, 30 janvier 1808.

« Mon frère, une de mes escadres ne tardera pas à paraître devant Corfou; elle sera assez forte pour chasser les croisières ennemies, et être maîtresse de la mer pendant plusieurs jours. Faites en sorte que ce qui reste du 14e léger, du 26e de ligne, des dépôts italiens, toutes les poudres et munitions de guerre, les officiers d'artillerie et du génie, et généralement tout ce que vous destinez pour Corfou, soient prêts à Brindisi et à Otrante, afin de profiter de la présence de mon escadre pour passer. Mon intention est qu'il y ait à Corfou 4 mille Français et Italiens, 1,000 Corfiotes et Albanais, de sorte qu'avec ces 5 mille hommes l'ennemi ne puisse débarquer dans l'île que fort d'au moins 12 mille hommes; que les forteresses soient approvisionnées pour se défendre pendant plus de six mois de tranchée ouverte, afin que j'aie le temps de les secourir. La Porte m'ayant accordé le passage par l'Albanie, le cas du débarquement arrivant, 20 mille hommes peuvent se trouver dans huit jours à Butrinto. Je

désire que vous réunissiez à Brindisi un bataillon de 5 à 600 Napolitains; il passera à la faveur de l'escadre. Envoyez aussi le complément nécessaire en ouvriers, le détachement d'artillerie, et surtout de la poudre et des vivres. »

Jos. à Nap. Naples, 31 janvier 1808.

« Sire, j'arrive à Naples après une absence de qninze jours. Le palais occupé par M. Salicetti a été renversé par une explosion dont il a failli être la victime, ainsi que sa fille et son gendre. Deux de leurs gens ont péri; eux sont blessés, mais sans danger capital. On est à la recherche des causes et des auteurs de cet événement : l'opinion du pays l'attribue à la reine Caroline; elle se trouvait maltraitée dans le rapport du ministre de la police lors de la dernière conspiration. Tout est, au reste, parfaitement tranquille. Les Anglais viennent de jeter 8 cents brigands dans les îles de Ponza. Toute la côte est garnie de troupes; l'on se garde contre les attentats inspirés par la Sicile. »

Jos. à Nap. Naples, 2 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 24, et je fais partir, une heure après sa réception, le conseiller d'État de Simone, capitaine de vaisseau, en qui j'ai beaucoup de confiance. Il connaît parfaitement tous les ports du royaume; il amène avec lui un officier qui connaît bien l'intérieur de la Sicile : M. de Simone a fait un voyage avec le contre-amiral Ganteaume en Égypte. J'écrirai demain à Votre Majesté une lettre qui lui arrivera probablement plus tôt que la présente. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 24 janvier. J'ai fait partir, une heure après sa réception, pour Paris, M. le conseiller d'État de Simone, capitaine de vaisseau, fort pratique de tous les ports du royaume. J'espère que Votre Majesté en sera contente : c'est un homme réservé et modeste ; mais il répondra très-bien à toutes les questions que Votre Majesté lui fera ou lui fera faire. Jos. à Nap. Naples, 3 février 1808.

Je répondrai demain précisément aux autres demandes de Votre Majesté. Je puis lui dire dès aujourd'hui qu'on fait l'impossible pour Scylla : j'espère qu'il sera bientôt en notre pouvoir. Je crois d'ailleurs qu'il serait possible de partir même de Reggio, et qu'une forte batterie établie au *Pezzo* croiserait ses feux avec le Phare, dès que ce point important serait tombé au pouvoir de nos troupes parties de Naples. J'ai donné les ordres nécessaires pour faire les dispositions : 1° on travaille à Baïa ; 2° j'ai tout le biscuit nécessaire ; 3° pas autant de poudre et de cartouches que je voudrais ; mais, d'ici là, les cartouches seront confectionnées ; 4° les régiments français sont bien loin d'avoir leurs compagnies à 150 hommes ; 5° je n'ai ici que deux régiments napolitains, dont un est un régiment municipal de Naples ; 6° j'ai besoin que Votre Majesté m'envoie 2 à 3 millions, que je lui rendrai facilement dans un an. Les constructions maritimes, tout en général est ralenti, faute de numéraire. Le royaume jouit de la plus grande tranquillité.

Il paraît que l'explosion de la maison de Salicetti est l'effet d'une vengeance particulière. »

Jos. à Nap. Naples, 4 février 1808.

« Sire, je réponds à quelques questions de la lettre de Votre Majesté du 24 :

1° Douze vaisseaux et quelques frégates seront à l'abri de la mer et de l'ennemi dans la rade de Baïa : c'est l'avis de Campredon, Dedon, des officiers de marine. On s'occupe à de nouveaux ouvrages. J'ai ordonné un croquis de la baie et des travaux faits et projetés. J'ai envoyé un croquis de cette baie au ministre Decrès, il y a six mois ;

2° La même escadre serait à Tarente à l'abri d'une force supérieure ;

3° Scylla n'est pas encore en mon pouvoir, mais je pense qu'il le sera bientôt ; que d'ailleurs une batterie qu'on établirait au Pezzo croisera ses feux, aussi bien que Scylla avec le Phare. L'artillerie était arrivée à Scylla, et le général Reynier a à sa disposition, pour ce siége, quatre régiments français et des Suisses ; il est soutenu par un corps de 4 mille hommes, sous les ordres du général Saligny.

4° J'ai une frégate, une corvette, un brigantin, cinquante chaloupes canonnières portant du 24, du 18 ou du 22, et du 8 dans la Méditerranée ;

5° Ces bâtiments seront tous armés.

6° J'ai plus de 500 mille rations de biscuit.

7° Dans Reggio et Scylla, les petites barques seulement peuvent être mises à l'abri des forces ennemies dès qu'on y aura établi des batteries, ce que l'on pourra faire avec l'artillerie qui aura servi au siége de Scylla.

8° J'enverrai demain à Votre Majesté l'état de

l'artillerie disponible; je n'ai pas plus de 600 milliers de poudre dans tout le royaume.

9° J'aurai des bâtiments pour embarquer 400 chevaux;

10° J'aurai assez de gondoles et de bâtiments légers pour le débarquement. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté la réponse aux questions concernant l'artillerie; elle verra que nous sommes pauvres en artilleurs, en poudre et en mortiers de 12. En se servant de mortiers de 9, nous aurions les 3,000 bombes demandées. On m'annonce 200 canonniers de la haute Italie. » Jos. à Nap. Naples, 5 février 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le croquis de la baie de Baïa. On s'occupe dans ce moment des nouvelles batteries, qui seront achevées dans dix jours. J'envoie aussi à Votre Majesté une note du général Campredon, sur la pointe du Pezzo, dont j'ai parlé à Votre Majesté dans ma lettre d'hier (1). Jos. à Nap. Naples, 5 février 1808.

On n'envoie pas d'hommes de la haute Italie pour compléter les corps, surtout la cavalerie et l'artillerie. Quelques poudres et quelque argent nous seraient nécessaires pour une meilleure issue de tout ce que veut Votre Majesté.

Je ne néglige rien pour les îles Ioniennes. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport sur les préparatifs du siége de Scylla. Jos. à Nap. Naples, 6 février 1808.

(1) Voir la note C, à la fin du volume.

Depuis l'époque de ce rapport, le reste de l'artillerie doit être arrivé, et personne ne met en doute qu'avec les moyens qu'a le général Reynier, le château ne soit réduit dans le courant du mois. »

Extrait des rapports faits au général commandant en chef le génie relativement aux préparatifs du siége de Scylla, par le colonel DE MONTEMAJOR, *commandant le génie au corps d'armée de Calabre.*

« Le quartier général de M. le général Reynier ayant été porté le 26 décembre à Palma, il fit reconnaître le lendemain au colonel Montemajor, commandant le génie, la route qu'il s'agissait de perfectionner pour le transport de l'artillerie.

Cette route fut tracée pendant les jours suivants, et on mit de suite la main à son exécution.

Le 31, le colonel Montemajor se porta à Seminara pour y établir, d'après les ordres de M. le général Reynier, un dépôt d'outils, ainsi qu'un magasin à poudre, un hôpital, et une caserne. La disposition donnée à ces trois établissements est telle, que de la caserne on peut défendre les deux autres.

Le 1er janvier, l'armée se porta sur la plaine de la Mélia, dont les brigands avaient défendu tous les abords par des abatis et des murs en pierre sèche. Les sapeurs de la 7e compagnie ayant en peu de temps renversé ces obstacles, les brigands, poussés par les troupes françaises, rentrèrent dans Scylla, et M. le général Reynier s'avança pour reconnaître la place, suivi de son état-major.

Le lendemain, il ordonna la construction d'une route pour l'artillerie, depuis la plaine d'Aspremonte jusqu'à celle de la Mélia. On s'occupa de suite de son tracé et de son exécution. On travailla également à construire deux routes pour défendre l'entrée de la plaine de la Mélia, où devait être placé le grand parc d'artillerie. Tous ces travaux furent poussés avec activité pendant les jours suivants, malgré la neige et la pluie, qui fut très-forte.

Le 10, on commença à faire des gabions et des saucissons; et le jour suivant, on se mit à construire un four pour 250 rations.

Le 17, on traça la route de la plaine de la Mélia au village de Campo, et on y mit de suite des ouvriers. Les mineurs furent occupés à couper une portion de rocher qui se trouve à deux milles de Campo.

Le 19, date des dernières lettres du commandant du génie, la route d'Aspremonte aux hauteurs de la Mélia était achevée, malgré un temps affreux; et il était déjà arrivé, dans ce dernier endroit, deux pièces de 24, une de 16, quatre de 12, quatre de 4, deux mortiers et deux obusiers. On s'était approvisionné de grandes fascines, afin de les employer dans les endroits où la pluie continuelle avait rendu le terrain de la route trop fangeux pour supporter le passage de l'artillerie.

On devait, dès que ce passage serait effectué, porter tous les moyens disponibles sur les travaux de la route de la Mélia à Campo, que M. le général Reynier avait ordonné de prolonger vers la Fiumara.»

Nap. à Jos Paris, 7 février 1808.

« Mon frère, je vous ai écrit le 24 janvier sur l'opération de la Sicile, et je suppose que vous avez fait les dispositions nécessaires. Voici la nouvelle que je reçois ce soir : L'amiral Ganteaume me mande en date du 23 février, de la rade de Toulon, que mon escadre de Rochefort a été signalée sur Villefranche le 3, à dix heures du matin; qu'en conséquence, il donnait ordre de défourcher pour marcher à sa rencontre, et qu'il se porterait probablement sur Corfou pour donner chasse à la croisière anglaise, favoriser le passage de tous les bâtiments de Brindisi et d'Otrante sur Corfou, et tâcher de prendre quelques vaisseaux à l'ennemi. Vous sentez combien il est important que vous gardiez le *plus profond secret*, et que cependant vous expédiez sans délai deux officiers sûrs et intelligents, l'un sur Otrante et Brindisi, et l'autre sur Tarente. Celui que vous enverrez à Otrante et à Brindisi doit faire en sorte que tous les convois qui se trouvent dans ces ports soient prêts à mettre à la voile, afin que Corfou soit abondamment ravitaillé. *Corfou est tellement important pour moi, que sa perte porterait un coup funeste à mes projets; l'Adriatique serait fermée, et votre royaume aurait sur son flanc gauche un port où l'ennemi recruterait des Albanais et d'autres troupes pour attaquer. D'un autre côté, il se trouverait avoir une grande influence dans l'Albanie.* Je compte donc sur votre zèle pour que rien ne soit oublié, et pour profiter de cette circonstance unique pour mettre Corfou à l'abri de tout événement. Tout ce qui appartient au 6e de ligne, au 14e léger, au 5e de ligne

italien, un bataillon napolitain, un autre bataillon italien, doivent y passer, et renforcer la garnison de Corfou. Je n'ai point d'état de situation de ce qui se trouve à Otrante et à Brindisi; de sorte que j'ignore quelle sera la force de la garnison de Corfou, lorsque ces renforts y seront arrivés. Mais mon intention est que, sans délai, vous fassiez embarquer un autre bataillon français le plus à portée, afin qu'il y ait dans la seule île de Corfou 6 mille hommes, Français, Italiens ou Napolitains, sans y comprendre les Albanais et les Corfiotes, ce qui en portera le nombre à 7,500 hommes. Alors les Anglais ne pourront point y descendre, et je serai maître pour jamais de cette île. Faites-y passer toute la poudre, les outils de pionniers, les affûts, dont vous pourrez disposer, et envoyez-y tout l'argent que vous avez au trésor de Naples, à raison de 250 mille francs par mois. Faites même l'avance de ces 250 mille francs pour février et mars. Ainsi vous profiterez de cette circonstance pour y envoyer au moins 1 million. Bondez-la de blé, de farine et autres objets. Je vous tiendrai compte de tout l'argent que vous y aurez envoyé extraordinairement. Faites-y passer aussi quelques officiers du génie et d'artillerie d'extraordinaire. Corfou ainsi assuré, vous enverrez un homme très-discret auprès de l'amiral Ganteaume, pour lui faire connaître si vos intentions sont qu'il se présente devant Reggio. Écrivez-lui de se présenter devant Catane et Reggio, pour protéger le débarquement de 7 à 8 mille hommes qui occuperaient le Phare, y placeraient une batterie, et s'empare-

raient des faubourgs de Messine. Dès ce moment, la conquête de la Sicile serait assurée, puisque vous dirigeriez votre monde sur Reggio pour renforcer jusqu'à 15 mille hommes l'expédition qui partirait de ce point. Ce plan est calculé sur le principe que vous êtes maître de Scylla, le point le plus important du monde. Si vous n'êtes pas maître de Scylla, tout devient impossible, et la Sicile aura été perdue par votre faute.

Je vous envoie une note sur mon armée navale, et les moyens de transports qu'elle a avec elle. Vous n'aurez pas manqué d'en préparer de votre côté, et votre lettre, que j'attends demain, me fera connaître sur quoi je puis compter. Il ne faut point discontinuer d'aucune manière vos préparatifs d'embarquement devant Naples, car il serait possible que l'amiral Ganteaume se portât devant Naples s'il est contrarié dans son mouvement d'ailleurs, et marchât sur le cap Mortadelle pour s'emparer du Phare. D'ailleurs, j'attends une autre escadre dans la Méditerranée, et il est bon que vos moyens maritimes soient prêts à tout événement. Ce maudit rocher de Scylla me contrarie dans toutes mes conceptions; je vous avais cependant fait sentir que de là tout dépendait. Il serait possible que mon escadre fût obligée de se réfugier dans votre port de Tarente. Faites placer quelques pièces de canon dans l'île, et que tout soit prêt pour protéger mon escadre. En résumé, le 3 février, à trois heures après-midi, l'amiral Ganteaume n'était pas parti de Toulon, et n'avait pas pris le parti définitif de se rendre devant

Corfou ou Naples. S'il était contrarié par les événements ordinaires à la mer, qu'il eût le temps de recevoir mes ordres, et que j'eusse votre réponse à ma lettre du 24 janvier, il n'y a nul doute que je lui ordonnerais de se rendre devant Naples. Mais Scylla est-il pris? Il est probable que l'amiral Ganteaume sera parti pour Corfou, et qu'il y sera arrivé ou sur le point d'y arriver, lorsque vous recevrez cette lettre : alors vous devez faire en sorte de compléter la garnison de Corfou à 6 mille hommes, Français et Italiens, et de la pourvoir abondamment de tout. Vous devez presser le siége de Scylla, et faire dire à l'amiral Ganteaume, si cela vous paraît convenable, de venir devant Catane et Reggio, de débarquer 7 à 8 mille hommes pour occuper le Phare, et alors faire votre mouvement entier sur ce point. Enfin vous devez continuer l'armement maritime à Naples, pour pouvoir débarquer la plus grande quantité de monde possible en Sicile. Dans les circonstances actuelles de l'Europe, vous ne pouvez pas manquer de troupes, et je vous en enverrai autant que vous voudrez. Quand vous apprendrez que Ganteaume est à Corfou, accélérez le mouvement intermédiaire des troupes que vous avez entre Reggio et Naples, sur Reggio, puisque c'est de Reggio qu'aura lieu tout le mouvement, tout en continuant les préparatifs maritimes à Naples. Jusqu'à ce que vous ayez reçu des nouvelles de Ganteaume, vous devez agir de manière à être toujours prêt à Naples à embarquer à son bord vos troupes, en marchant droit à Mortadelle, toujours dans le but de s'emparer du Phare.

Enfin vous devez garder le plus grand secret sur tout ceci, car l'espionnage peut aller vite de Naples en Sicile, et une indiscrétion vous exposerait aux plus grands malheurs. Salicetti, un officier de marine et vous, devez être seuls dans le secret; et même l'officier que vous enverrez à Otrante et Brindisi ne doit rien savoir : vous lui remettrez une lettre cachetée, qu'il ne devra ouvrir que lorsqu'il apprendra quelque chose d'extraordinaire à Otrante. Je n'ai pas besoin de vous recommander de tenir les batteries de Tarente et de Baïa en bon état, pour protéger mes escadres. Vous sentez que je vous écrirai tous les jours.

Lorsque vous saurez que Ganteaume est arrivé devant Corfou, expédiez un courrier au vice-roi et au général Lemarois, pour accélérer le départ de tout ce qu'il y aurait à Venise et à Ancône destiné pour ce point. »

Jos. à Nap. Naples, 7 février 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'extrait d'un rapport du général Reynier. Votre Majesté trouvera juste de donner la Légion d'honneur aux commandants des grenadiers et voltigeurs du 62e et voltigeurs du 1er, et à l'adjoint Livron.

Le 9e régiment de chasseurs a rendu les plus grands services en Calabre. Si Votre Majesté veut accorder deux ou trois décorations à ce régiment, elles seront bien employées.

J'envoie à Votre Majesté un rapport de Sicile. Suivant les dispositions de Votre Majesté du 28 janvier, j'ai fait partir un de mes aides de camp pour

Corfou, avec les ordres pour les généraux Berthier et Donzelot. »

« Le 30 janvier, quatre chaloupes canonnières et deux bâtiments de transport armés ont été attaqués à Pentimille par une compagnie de voltigeurs du 1er régiment et quelques grenadiers du 62e. Les grenadiers se sont jetés à l'eau, ont abordé les chaloupes canonnières, les ont forcées à se rendre, et les ont amenées à la côte. Les prisonniers ont été conduits à Monteleone par ordre du général Reynier. Extrait d'un rapport du général Reynier à Joseph.

Plusieurs bâtiments de guerre anglais étaient partis de Messine pour observer ce qui se passait. Un brick anglais, armé de 22 pièces de canon, s'étant beaucoup approché de Pentimille, a été jeté à la côte, et, après une défense de deux heures, est tombé en notre pouvoir.

Six cents hommes, moitié brigands, moitié Anglais, ont débarqué dans la nuit du 26 au 27 à Canatello et Villa San-Giovanni, et ont marché pour attaquer à la pointe du jour Campo, qui était défendu par une compagnie de voltigeurs du 62e et 20 chasseurs du 9e, commandés par l'adjoint à l'état-major Livron. L'ennemi a été mis en déroute et poursuivi jusqu'à la mer : partie a été noyée en cherchant à gagner ses barques, le reste a été fait prisonnier. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté un état exact des troupes en état de marcher. Jos. à Nap. Naples, 7 février 1808.

Gaëte et les îles de Naples exigent un régiment,

le 29e; Tarente et Brindisi, un régiment, le 101e; les Abruzzes, un régiment, le 10e.

Naples a un régiment napolitain pour sa police intérieure; les Corses tiennent toute la Basilicate et la province d'Avelino ; sans eux, point d'impôts.

Les forts de Naples exigent 1,000 à 1,500 Français. Six cents hommes de ma garde sont en Calabre; il en reste 2,200 à Naples. »

Jos. à Nap. Naples, 7 février 1808.

« Sire, le général Reynier est entré à Reggio le 31; il assiégeait le château, où il y avait 800 hommes qui ne peuvent pas se défendre huit jours. Par un fort heureux hasard, les canonnières ennemies, qui ont été prises par les voltigeurs et grenadiers des 1er et 62e, ont fourni de bonnes pièces de 24. Le capitaine du brick anglais est prisonnier avec une centaine d'hommes.

J'envoie à Votre Majesté :

N° 1. Les renseignements qu'elle peut désirer sur les routes intérieures de la Sicile : l'artillerie peut aller de Melazzo au Phare et à Messine ;

N° 2. Les conscrits qui nous manquent pour l'exécution du décret de Votre Majesté ;

N° 3. Les troupes dont je pourrais disposer sans nuire essentiellement à la sûreté des places de Naples, Gaëte, les îles, les forts, Tarente et Brindisi. Votre Majesté voit que ces deux corps réunis passeraient 18 mille hommes. »

Nap. à Jos. Paris, 8 février 1808.

« Mon frère, je vous ai écrit hier; il est midi, et je n'ai pas reçu le courrier que j'attends aujourd'hui de Toulon pour savoir ce qu'a fait mon esca-

dre dans la journée du 4. Je vous recommande de faire passer beaucoup d'argent à Corfou. La Porte doit avoir donné des ordres pour que Butrinto me soit remis. Lorsque ce poste important sera en mon pouvoir, j'ai ordonné qu'on y réunît 2 mille Albanais.

Vous devez considérer Corfou comme plus important que la Sicile. La Sicile est une question terminée et connue, au lieu que Corfou est une question tout à fait inconnue. Dans les dernières négociations, l'Angleterre ne faisait pas de difficulté de me céder la Sicile. Profitez de cette occasion pour faire passer à Corfou plutôt mille hommes de plus que de moins, une compagnie d'artillerie de plus qu'une de moins. Souvenez-vous bien de ce mot : *Dans la situation actuelle de l'Europe, le plus grand malheur qui puisse m'arriver est la perte de Corfou.* Je compte sur votre bon esprit pour m'assurer cette importante conquête à jamais. Faites-vous rendre compte de tout. Envoyez-y des officiers d'état-major, d'artillerie, du génie, plutôt de plus que de moins. Recommandez au gouverneur d'augmenter la levée des Albanais, et de la porter, au lieu de 3 mille, à 6 mille. Je voudrais avoir 2 à 3 mille Albanais sur chacun des points de Parga, Sainte-Maure et Butrinto, sous les ordres d'un général français.

Il est deux heures après-midi; je reçois votre lettre du 28 janvier. Comment arrive-t-il que vos lettres mettent onze jours à venir de Naples? Elles devraient arriver en huit jours. Il me semble que le service de mes estafettes se désorganise; j'en ai té-

moigné mon mécontentement à Lavalette. Voyez de votre côté d'où cela peut provenir.

9 février, 6 h. du soir. Il ne m'est pas arrivé de courrier aujourd'hui ni hier de Toulon; je ne sais donc rien de nouveau; je ne puis que m'en référer à la lettre que je vous ai écrite le 7. Des lettres de Rome disent que l'on a miné la maison de Salicetti; que ses enfants ont été tués, et lui légèrement blessé. Quelle horreur! J'attends avec impatience les détails.

J'ai chassé aujourd'hui à Mortefontaine, depuis une heure jusqu'à quatre heures; j'ai tué 20 lièvres. La maison m'a paru encore plus laide et moins habitable qu'il y a quatre ans. »

Jos. à Nap. Naples, 8 février 1808. « Sire, je reçois la nouvelle de la prise du château de Reggio; on a fait 800 prisonniers J'envoie à Votre Majesté le rapport et la capitulation (1). J'ai été étonné, et je n'ai pas dissimulé au général Reynier qu'il avait eu tort de ne point recevoir ce château *pour moi, comme roi de Naples, et en mon nom comme général en chef de l'armée.* C'est la seconde fois que ce général me manque de la sorte; et cependant il n'ignore pas que j'ai été dans cette ville de Reggio, et que j'ai visité ce château; que j'ai reçu personnellement le serment de ses habitants, après avoir été reconnu roi de Naples par Votre Majesté. Je n'ai perdu cette ville que par suite de l'affaire de Sainte-Euphémie; elle devait être rendue au roi de Naples. Le général Reynier ne me reconnaît pas par sa capitulation : comment les habitants de

(1) Voir la note D.

la Calabre et de la Sicile me reconnaîtraient-ils? Si je ne craignais pas de déplaire à Votre Majesté, j'aurais renvoyé le général Reynier en France, et je l'aurais remplacé par un homme qui le vaudrait bien, ou Maurice Mathieu, ou Salligny; mais j'attendrai la réponse à cette lettre pour prendre un parti. Si Votre Majesté ne me le défend pas, j'ôterai au général Reynier le commandement des Calabres, où dans le fait il est fort usé. J'aurais mieux aimé que ce mauvais château de Reggio fût resté entre les mains des brigands, que d'avoir consenti à la condition qu'ils ont imposée au général Reynier de ne point me reconnaître. Sa timidité naturelle s'est trouvée d'accord avec sa passion, qui le porterait assez à ne rien reconnaître de ce qui porte le nom de Votre Majesté. Si j'éprouve quelque regret à renoncer à acquérir par moi-même le royaume de Sicile, le choix que Votre Majesté fait du maréchal Jourdan est seul propre à me faire supporter cette privation. J'en remercie Votre Majesté, et je dois lui avouer qu'il me convient beaucoup, et que ceux que Votre Majesté m'avait proposés à Venise me convenaient moins que personne autre. Votre Majesté a trop de pénétration pour ne pas concevoir les justes raisons que j'ai pour cela, et qui, à tout autre homme qui connaîtrait moins le jeu des passions intérieures des familles, paraîtraient inconcevables.

Le maréchal Jourdan donne une de ses filles à M. Ferry Pisani; une autre au prince de Luperano, neveu du duc de Monteleone, très-riche et très-aimable jeune homme. Ces deux mariages sont de

bon choix. Il est parfait en tout pour moi, beaucoup plus que le moindre général de l'armée; c'est l'homme qu'il me faut pour commander en Sicile comme gouverneur général; tout autre ne le vaudrait pas, et je ne pourrais pas supporter les prétentions des femmes qui s'égaleraient à la mienne. Jourdan est bon et conciliant; il n'a pas de prévention nationale, il est aimé et estimé par tout le monde.

Les ducs de Monteleone et de Mondragone vont partir pour Paris.

Votre Majesté remarquera que le général Cavaignac, mon écuyer, a dissimulé ce titre. Comment peut-il croire que je puisse supporter de pareils manquements (1)?

Jos. à Nap. Naples, 8 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 30. J'ai déjà expédié tous les ordres pour la Pouille; tout sera prêt pour l'embarquement.

J'envoie 250 mille francs en or aujourd'hui; j'ai envoyé 100 milliers de poudre déjà arrivés. Je ne suis pas riche dans ces deux articles.

Je n'ai pas un nouveau bataillon à envoyer, si je dois exécuter les dispositions prescrites par les ordres de Votre Majesté, du 28. Je n'ai que deux régiments de ligne napolitains; ils sont en France et à Mantoue;

Deux régiments légers : l'un est à Rome, l'autre sert à la police de la ville de Naples;

(1) Le général Cavaignac n'avait aucune raison pour dissimuler ce titre d'écuyer du roi Joseph : il est donc probable que c'est l'effet d'une pure omission, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans le texte de ce livre IX.

Deux de chasseurs ; l'un est à Perpignan, et l'autre à Rome.

Si j'avais plus de moyens pécuniaires, je pourrais lever un nouveau corps ; mais je n'ai pas un sou de trop, et les soldats qu'on lève et qu'on ne paye pas deviennent brigands ou passent à l'ennemi, qui les paye. Votre Majesté doit concevoir qu'avec tant d'expéditions de tous genres, de mer, de terre, à Reggio, à Corfou, à Rome; des armements maritimes, les moyens ordinaires ne me suffisent pas, et mon emprunt même de Hollande y est englouti. Je fais construire deux 74, deux frégates, des forts, des batteries partout, sans quoi le commerce est pillé partout par l'ennemi : je ne puis pas faire l'impossible. Si Votre Majesté pouvait me faire avancer 2 à 3 millions (j'en dois six d'arriérés à l'armée de terre et de mer), le service irait mieux ; je les rendrais après la conquête de la Sicile, et ils auraient bien fructifié. »

Jos. à Nap. Naples, 9 février 1808.

« Sire, les travaux du curage des ports de Naples et de Castellamare sont assez avancés pour permettre à cinq vaisseaux de ligne, dont un de 80, d'y entrer, et d'y être à l'abri des feux de l'ennemi; trois à Castellamare; deux à Naples, autant de frégates. Baïa peut contenir vingt vaisseaux ; l'armement entier sera terminé dans huit jours.

Cinq vaisseaux anglais sont partis de Palerme; ils ont été vus d'Ischia, se dirigeant vers Toulon. Le 7, l'on disait à Palerme qu'une expédition se préparait à Toulon contre Tunis. »

Nap. à Jos. Paris, 10 février 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint une note des convois qui ont été expédiés de Venise pour Corfou. Vous y remarquerez que ces expéditions sont importantes, tant en munitions de guerre qu'en munitions de bouche. Faites-moi connaître ce qui est arrivé. »

Nap. à Jos. Paris, 11 février 1808.

« Mon frère, l'amiral Ganteaume me mande, en date du 4 février, qu'il est prêt à mettre à la voile; qu'il compte mettre à la voile le 8 février; que le contre-amiral Allemand, commandant l'escadre venant de l'Océan, a monillé au golfe de Juan le 3, et qu'il lui a sur-le-champ envoyé l'ordre de venir le joindre. Le contre-amiral Allemand a été fort heureux : il a passé le détroit dans la nuit du 26 janvier, sans être aperçu des Anglais ; il a fait en route plusieurs prises, qu'il a brûlées. J'attends avec impatience la réponse à la lettre que je vous ai écrite le 24 janvier. Voilà aujourd'hui dix-huit jours; j'espère la recevoir ce soir. Si Ganteaume va d'abord sur Corfou, j'ai fort à cœur que vous essayiez l'expédition de Sicile. Il me tarde bien d'apprendre que Scylla est pris. L'horrible événement arrivé à Salicetti me paraît être le résultat d'une trop grande condescendance.

Depuis quand laisse-t-on en liberté dans la capitale des hommes qui ont conspiré et auxquels on a fait grâce de la vie, des criminels qui ont conspiré contre la sûreté de l'État ? On ne doit pas leur faire grâce de la vie; mais enfin, quand on la leur fait, on les éloigne de soixante lieues de la capitale, et on les

enferme dans un château fort. Toute autre manière de se conduire est folie et imprudence. »

« Mon frère, l'administration du royaume de Naples va bien mal. Mes troupes ne sont pas soldées, et la solde s'arrière tous les jours. Rœderer fait de beaux projets, ruine le pays, et ne verse pas d'argent dans votre trésor. C'est l'opinion de tous les Français qui viennent de Naples. Rœderer est probe, a de bonnes intentions; mais il n'a pas d'expérience. Le grand art est de ne faire chaque année que ce qu'on doit faire, et Rœderer fait en un an ce qui doit être fait en dix. Le sujet de cette seule observation doit vous ruiner et mécontenter vos peuples. » Nap. à Jos. Paris, 11 février 1808.

« Sire, je reçois à l'instant un courrier de l'amiral Ganteaume, qui me mande qu'il appareillait de Toulon le 6, avec 10 vaisseaux et 2 frégates. Je renouvelle les ordres aux commandants de la Pouille, pour que les convois de Brindisi et d'Otrante soient en état de partir au premier avis. Jos. à Nap. Naples, 11 février 1808.

Tarente, Brindisi et Baïa, Naples et Castellamare, sont en état de protéger, par les feux de terre, les bâtiments qui se retireraient dans ces divers mouillages. Je ne néglige rien pour que les dispositions qui me sont prescrites par la lettre de Votre Majesté du 28 janvier puissent être exécutées le mieux possible, le cas échéant. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 3 février. Je vois avec une grande peine que Scylla n'est pas encore en votre pouvoir. J'attends avec impatience Nap. à Jos. Paris, 12 février 1808.

la lettre que vous m'annoncez pour demain. Vous auriez bien pu me dire aujourd'hui la quantité de bâtiments que vous avez, car je n'ai pas de nouvelle que mon escadre de Toulon soit partie, et j'aurais pu lui ordonner de commencer par se rendre à Baïa. Toutefois, à l'heure qu'il est, vous saurez le parti qu'a pris l'amiral Ganteaume. Si vous êtes prêt à faire l'expédition à Reggio, mon escadre de Corfou pourra venir pour partager l'opération ; mais la possession de Scylla est bien importante. Une escadre se hasarderait difficilement à passer le détroit, si Scylla était armé d'une bonne batterie. Le capitaine de Simone n'est pas encore arrivé. Je suppose que vous ne lui avez rien dit, et que vous n'avez parlé à qui que ce soit? »

Jos. à Nap. Naples, 13 février 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté copie du rapport d'un agent que j'ai à Civita-Vecchia. Je suis dans l'attente des événements qui peuvent avoir suivi le départ de l'escadre de Toulon. Je me tiens prêt dans toutes les hypothèses. Comme, dans toutes les hypothèses, il me faut beaucoup d'argent, que les droits de douane ont beaucoup diminué depuis les derniers décrets sur le commerce, dont la nécessité est sentie, mais dont il faut cependant chercher à réparer le dommage qu'ils font au commerce et aux rentrées des droits indirects, voici la proposition que je soumets à Votre Majesté : si elle peut l'accueillir, elle me mettra dans le cas de faire beaucoup de choses indispensables au bon service et à la prospérité de la cause du commerce. Le roi d'Espagne doit au

duc de Monteleone 2 millions; ce dernier a en outre 2 millions au Mexique. Je vends à M. de Monteleone des biens-fonds pour 4 millions. Votre Majesté peut-elle les compter à l'Espagne pour les besoins de l'armée française, et puis m'en faire compter la valeur à Naples le plus tôt qu'elle pourra et comme elle voudra, à raison de 500 mille francs par mois? J'ai de grands besoins aujourd'hui, et je recueillerai dans trois mois les fruits de ce que j'aurai pu dépenser actuellement. Si Votre Majesté pouvait me faire donner sur-le-champ cette somme, elle avancerait bien les affaires. »

Jos. à Nap. Naples, 13 février 1808.

« Sire, je prie Votre Majesté, dans le cas où les 18 mille hommes partiraient d'ici, de ne pas m'envoyer beaucoup d'officiers supérieurs, et surtout de généraux; je cherche à mettre de l'économie partout. Je ne sais pas être vilain; je ne puis donc en payer qu'un très-petit nombre. Le cas échéant, si Votre Majesté m'autorise à appeler ici 6 mille hommes des États de Rome, Votre Majesté jugera qu'un général de division et deux de brigade suffiront.

Salicetti n'est pas encore remis de l'événement dont j'ai entretenu Votre Majesté il y a quinze jours; il l'a beaucoup frappé. Le royaume, et surtout la ville, sont parfaitement tranquilles. Il est à remarquer que, s'il arrive des rixes entre les Napolitains ou entre les Français, je n'ai pas de rapports de voies de fait, d'assassinats, de disputes graves entre un Français et un Napolitain.

Votre Majesté m'a répondu sur un article fort im-

portant de ma lettre, sur l'ordre que je voulais établir; mais elle ne m'a pas fait connaître quel est le nombre de décorations qu'elle trouve bon que je donne aux Français qui servent dans l'armée de Naples. Je voudrais que Votre Majesté voulût bien fixer un maximum pour les petites et les grandes. Si Votre Majesté approuve la proposition que je lui ai faite par ma lettre du 15 janvier, il faudrait qu'elle voulût bien me le mander.

Les ambassadeurs près de Votre Majesté et la Russie vont partir incessamment.

M. Villeneuve, ancien chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel dans le génie, a été placé par Votre Majesté, il y a six ans, administrateur des postes; il a épousé une sœur de ma femme. Je désire que Votre Majesté veuille faire quelque chose pour lui; c'est un brave homme. Parti avec le général Desaix pour l'Égypte, il tomba malade à Civita-Vecchia, et fut obligé de retourner en France; il ambitionne beaucoup la Légion d'honneur. Je le recommande aux bontés de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Paris, 15 février 1808.

« Mon frère, je vous envoie la déposition d'un capitaine américain parti de Palerme le 6 janvier. Il en résulterait qu'il n'y a en Sicile aucune force anglaise. Cela étant, tout porte à penser que l'expédition qu'on médite réussira facilement. Dans vos dernières lettres, vous ne me parlez point de cet objet important. »

Nap. à Jos. Paris, 15 février 1808.

« Mon frère, mon escadre est partie de Toulon *le* 10 *février, à dix heures du matin*, sous les ordres

de l'amiral Ganteaume, forte de deux vaisseaux à trois ponts, de 8 vaisseaux de 80 et de 74, de plusieurs frégates et bricks, et de 3 grosses flûtes chargées d'artillerie et de munitions de guerre pour Corfou. Le 10, à six heures du soir, elle était hors de vue, filait vent arrière; et il est probable que le même coup de vent l'aura menée au delà du cap Bon. Je vous ai écrit le 7 février, c'est aujourd'hui le 15; ainsi vous aurez probablement reçu ma lettre au moment où je parle. Je vous disais que Ganteaume irait sans doute à Corfou, c'est effectivement ce qu'il a fait. Je vous recommande les dispositions contenues dans cette lettre du 7, pour que ce qui se trouve à Brindisi, Otrante, destiné pour Corfou, arrive dans cette place. Envoyez-y aussi tout l'argent que vous pourrez; n'épargnez rien, et qu'il y ait 6 mille hommes, Français, Italiens et Napolitains, dans la seule île de Corfou. Je vous ai écrit par cette même lettre sur l'expédition de Sicile. De Reggio à Corfou, il n'y a qu'un pas; et si les Anglais n'ont pas plus de 4 ou 5 mille hommes en Sicile, comme on l'assure, l'expédition de Reggio, pour s'emparer sur-le-champ du Phare, peut être facilement entreprise, et, par suite, vous deviendrez maître de la Sicile. Le ministre de la marine a dû vous écrire depuis, et vous envoyer même un officier. J'attends avec impatience de vos nouvelles, et je compte sur votre activité dans cette circonstance importante. Je compte que l'expédition de Reggio réussira; mais enfin préparez toujours vos moyens à Naples. J'attends d'autres escadres. »

Jos. à Nap. Naples, 16 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. Je suis prêt ici, en Pouille et en Calabre. J'ai tout lieu de croire que nous tenons aujourd'hui Scylla; je n'ai rien négligé pour cela.

J'envoie à Corfou 500 mille francs en or, c'est tout ce qu'il m'a été possible de trouver ici. Deux mille hommes sont embarqués à Brindisi et à Otrante; des vivres pour 10 mille hommes pendant six mois, quelques poudres, 25 chevaux, 50 chasseurs avec leurs selles. J'ai des officiers en Pouille, pour être prévenu de ce qui se passera dans les mers. Brindisi, Baïa, Tarente, sont fortifiés. Il y aura à Corfou plus de 6 mille hommes, Français ou Italiens. Je me tiens prêt dans toutes les hypothèses.

Les Anglais n'ont aucune batterie à Scylla du côté de la mer. Ce rocher est à deux cents toises au-dessus du niveau des eaux; il ne peut pas inquiéter les bâtiments qui passeront le détroit. Il n'en est pas ainsi du Phare. J'ai ordonné une batterie formidable au Pezzo presque à fleur d'eau; il est difficile sans un grand travail d'en établir à Scylla, dont le rocher est à pic sur la mer. Votre Majesté sait mieux que moi que, de cette élévation, l'artillerie n'est pas très-nuisible. J'espère, au reste, avoir bientôt à annoncer à Votre Majesté que l'ennemi n'occupe plus ce rocher.

Pour faire face à tous ces besoins, j'ai employé toutes mes dernières ressources; j'envoie à Corfou la valeur de ce que Votre Majesté envoie pour février et mars. Je désire qu'elle me le fasse remplacer le plus tôt possible. Votre Majesté ne doit pas être in-

quiète *du secret*. Salicetti est toujours malade depuis son accident; je ne l'ai pas vu. Tout est prévu; Votre Majesté peut être tranquille pour toutes les dispositions qu'elle m'a prescrites. J'envoie un état portant la garnison de Corfou à 12,834 hommes. »

Nap. à Jos. Paris, 17 février 1808.

« Mon frère, je suis indigné comme vous de la capitulation du général Reynier. C'est pour une circonstance pareille que j'ai mis de côté le maréchal Brune. Je ne suis pas moins mécontent des clauses de la capitulation. Pourquoi laisser retourner les Siciliens en Sicile? Pourquoi ces communications et ces parlementages? Vous ne devez pas les souffrir; mais dans le moment actuel, où mes escadres sont en mouvement, et qu'on peut d'un moment à l'autre passer en Sicile, mon opinion est qu'il faut attendre. Quant à Cavaignac, je ne puis supposer que ce soit autre chose qu'un oubli; ce serait trop bête de sa part. Je vous ai fait connaître que mon escadre était partie le 10 février; il ne serait pas impossible que le 20 elle fût arrivée à Corfou, et que le 25 ou le 30 l'amiral Ganteaume pût paraître devant Reggio, débarquer mes troupes entre Catane et Messine, s'emparer de Messine et même de Catane, bloquer les forts, et enlever le Phare. Cette opération pourrait être faite d'autant mieux, que l'amiral Ganteaume menacerait par là Syracuse, ce qui intriguerait beaucoup les Anglais. Du moment que vous serez instruit de ses projets, vous ferez appuyer le général Salligny sur Reynier, ce qui mettra à la disposition de celui-ci un corps de 12,000 hommes;

et alors vous mettriez sur-le-champ en mouvement un autre corps de 4 à 5,000 hommes, pour occuper Reggio et Scylla. Les prisonniers anglais faits à Reggio devraient vous donner des renseignements sur les troupes qui sont en Sicile, surtout sur les troupes anglaises. Vous n'en dites rien dans votre lettre. Y en a-t-il beaucoup à Messine? Toutes les nouvelles sont que les coups de vent qui ont régné dans vos mers depuis le commencement du mois ont dispersé l'expédition anglaise, et rien ne porte à penser que les troupes aient été remplacées en Sicile. Je sais même que l'on critique à Londres sur le peu de troupes qu'il y a dans cette île importante. »

Jos. à Nap. Naples, 17 février 1808.

« Sire, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Je reçois aujourd'hui du général Reynier la lettre ci-jointe; elle a déjà dix jours de date. Je dois croire que Scylla est rendu à cette heure.

Votre Majesté ne doit plus m'envoyer de régiments étrangers. J'en ai beaucoup ici, et ils sont loin de valoir les Français; il y a beaucoup de désertions avec les brigands, et même à l'ennemi. Il est urgent que Votre Majesté donne un bon colonel au régiment de la Tour d'Auvergne. »

Le général Reynier à Joseph. Au camp de Scylla, 7 février 1808.

« Sire, les travaux de la route pour descendre l'artillerie à Scylla sont presque achevés; on commence à descendre les pièces et les munitions, mais les premières batteries ne pourront être achevées

et armées qu'après-demain. Les Anglais et les brigands sont renfermés dans le château et la ville, dont ils ont crénelé les premières maisons et retranché toutes les rues. Je ferai reconnaître cette nuit s'il sera possible de s'emparer de la ville sans le secours de l'artillerie, ce qui accélérerait mes opérations et diminuerait la durée du siége. Les Anglais défendent ce fort et la ville par amour-propre national; ils en feront durer le siége aussi longtemps qu'il leur sera possible, et emploieront tous les moyens pour lui donner du secours. Ils l'ont annoncé dans toutes les occasions qu'on a eu de parlementer avec eux pour les blessés du brick et pour la capitulation de Reggio. Toute la population de Scylla s'est retirée à Messine et au Phare, et y fait transporter depuis quelques jours les meubles et effets. Il ne reste dans la ville que les brigands et les Anglais.

J'envoie à Votre Majesté l'état des prisonniers faits à Pentimille et à Reggio. J'ai permis à plusieurs officiers de la garnison de Reggio qui n'étaient pas Siciliens, mais qui avaient des affaires en Sicile, d'y aller comme prisonniers sur parole; mais ils se sont engagés à revenir dans trois mois, s'ils ne sont pas échangés.

J'ai aussi rendu les blessés anglais du brick.

Le général anglais m'avait envoyé, en les faisant prendre, un égal nombre de prisonniers français qui se trouvaient à Messine. Il m'a annoncé qu'il faisait venir ceux qui étaient à Malte, et je lui enverrai en échange les autres prisonniers du brick. Il restera pour échange un officier du grade de co-

lonel, correspondant à celui du capitaine de vaisseau Siccombes, qui est mort de ses blessures.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les copies des deux lettres que j'ai reçues du général anglais, sur ses relations avec les troupes et le gouvernement sicilien. Il est assez singulier qu'ils fassent de pareilles distinctions, lorsqu'ils ont à leur solde, à Scylla, environ 600 brigands calabrois, et qu'ils m'écrivent que tous les parlementaires que j'aurai à envoyer en Sicile devront être reçus par leurs officiers.

Il y a actuellement dans la rade de Messine 15 bâtiments de guerre ou de transports prêts à mettre à la voile; mais je n'ai pas encore de rapport qu'on y ait embarqué des troupes. »

Jos. à Nap. Cardilello, 18 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 8, avec les *post-scriptum* du 9. J'ai envoyé à Corfou tout ce qu'il est possible d'y envoyer. J'attends la nouvelle de l'arrivée de ces divers objets, et de l'apparition de l'escadre à la faveur de laquelle tout le reste partira. Je ne puis plus trouver d'or ici; on a envoyé tout celui qu'on a pu se procurer. Votre Majesté doit m'aider et aider Corfou sous ce rapport. Dans ce moment, j'ai des besoins de tous les côtés, et partout pressants. Je ne néglige pas Corfou, j'en sens l'importance; et les lettres de Votre Majesté m'imposent l'obligation de faire l'impossible, et c'est ce que je ferai de mon mieux. Il est arrivé deux barques de poudre, parties d'Ancône, à Otrante. J'ai envoyé à Corfou un de mes aides de

camp il y a huit jours, un officier d'état-major il y a quatre jours, un autre hier, un aujourd'hui, avec encore 250 mille francs en or. Le mois de mars se trouvera payé.

Tarente, la Calabre, le golfe de Naples, Baïa, les armements maritimes, emploient aussi beaucoup d'argent. Je fais au mieux.

Salicetti est toujours au lit; son accident a été plus grave qu'on n'avait d'abord cru. On n'a pas encore trouvé les auteurs de cet événement. Les brigands pourchassés de l'État romain sont reflués ici; on est à leur poursuite.

J'ai donné ordre qu'on réparât la maison de Mortefontaine, afin que Votre Majesté pût y être convenablement une autre fois.

Je ne désespère pas non plus d'y recevoir quelque jour Votre Majesté, lorsque les affaires d'Europe lui permettront de prendre quelque repos, et qu'elle pourra se livrer au plaisir le plus doux pour elle, celui de réunir toute sa famille autour de sa personne; et je ne puis pas douter qu'elle trouverait la fête incomplète sans moi. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 10. Je n'ai rien de nouveau à lui apprendre. J'attends des nouvelles de l'escadre et de Corfou. Jos. à Nap. Naples, 19 février 1808.

Le général Menou (1) m'écrit qu'il est question d'une conspiration générale en Italie, ourdie par les prêtres, et qui s'étend du Piémont au royaume de Naples. Je crois tout cela exagéré; je n'en vois aucun

(1) Commandant en Piémont.

symptôme ici : dans tous les cas, je suis sur mes gardes et fort tranquille sur tous les événements. Je n'ai qu'à me féliciter des dispositions patentes, de la générosité des habitants du pays.

Le maréchal Jourdan a donné l'exemple en mariant sa fille avec un Napolitain, le jeune prince de Luperano. Beaucoup d'autres mariages vont s'ensuivre.

La fille du duc de Moudragone, que je voulais faire épouser à M. Tascher, est mariée avec le fils du prince d'Angri Doria. Tascher épouserait volontiers la fille du prince Doria ; elle est aimable ; elle peut être regardée comme le meilleur parti du pays. Elle n'est pas héritière ; ainsi sa dot est celle des autres demoiselles de sa classe, 60 à 80 mille ducats. Pour que cela se fasse, il faut que Votre Majesté veuille me dire si elle consent à donner à M. Tascher les 200,000 ducats qu'elle avait intention de lui donner à Venise. Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions sur cet objet. »

Jos. à Nap. Naples, 20 février 1808.

« Sire, je n'ai pas encore de nouvelles de l'amiral Ganteaume. Hier, les vigies de Gaëte ont signalé fort au large un grand nombre de voiles, dont elles n'ont pu connaître le pavillon, naviguant dans la direction de la Sicile.

Je reçois l'avis de l'arrivée à Corfou de 12 mille *tomoli* de blé qui y auraient été envoyés de Tarente le 6 janvier. On a expédié des côtes de la Pouille pour Corfou plus de 150 mille *tomoli* de blé depuis six mois ; il y aurait l'approvisionnement de

10 mille hommes pendant trois à quatre ans, si la fraude mercantile et les efforts de l'ennemi n'avaient pas détourné la majeure partie de ces approvisionnements. A l'heure qu'il est cependant, Corfou est approvisionné en blé, et on ne discontinue pas. Des poudres sont parties d'Otrante, il y a quelques jours, sur les deux bricks italiens. Un vaisseau anglais a attaqué Otrante; il a essayé de brûler la flottille qui est réunie dans cette petite anse; il a été repoussé par le feu de la place.

J'ai envoyé de Naples tout l'or que l'on a pu trouver; je l'ai fait acheter à tout prix. J'attends ce soir un convoi d'argent de Rome, que j'envoie aussi à Corfou. Votre Majesté doit sentir combien le transport des espèces est long et coûteux. Cette place est absolument sans numéraire. Il y a cinq à six mois que le Trésor de France n'envoie plus d'espèces d'or ni d'argent : depuis que Votre Majesté ordonna qu'elles seraient versées à la Banque, on a suspendu tout envoi. On reçoit ici du papier qui augmente le prix de l'or, déjà excessif. Tout mon emprunt de Hollande, je l'emploie aux dépenses de la guerre; je suis obligé de faire prendre ici tout l'argent monnayé qu'on trouve. Je désire que Votre Majesté veuille donner l'ordre au Trésor d'envoyer ici, en or, les 250 mille francs qu'elle donne pour l'armée française. Si le Trésor de France veut se charger de faire passer directement à Corfou les autres 250 mille francs qui lui sont destinés, j'en serai charmé : je pense que l'envoi en serait possible. Si les 500 mille francs continuent à être dirigés

sur Naples, ils devraient l'être en or, et non en papier. Les petits gains que font les agents du Trésor coûtent cher ici, et retardent les envois de quinze jours.

Votre Majesté se plaint, par sa lettre du 11, de ce que la solde n'est pas alignée : je paye tous les mois un des mois d'arriéré. J'ai envoyé à Corfou 500 mille francs de plus; j'y ai envoyé pour plus de 300 mille francs d'approvisionnements; je fais armer et équiper trente bâtiments de guerre à Naples; j'ai fait payer les corps qui ont quitté l'armée, les officiers généraux qui sont partis pour Corfou. L'armement de la côte, l'expédition de la Calabre, les préparatifs qui se font ici, tout cela exige bien de l'argent, et je serais hors d'état de suffire à rien, si mon administration ne s'était pas beaucoup améliorée. Mon Trésor recevait, l'année passée, 800 mille ducats des provinces; cette année, les recettes ont passé un million par mois, malgré la nullité des douanes; et je dois cela aux soins constants et à l'activité éclairée de M. Rœderer, qui se conduit par la pratique de l'expérience de deux ans, et non par les feux follets des théories. Cet homme a un grand défaut, Sire, aux yeux des gens qui quittent ce pays, où ils n'ont rien trouvé à grapiller; c'est qu'il est honnête homme, et qu'il n'a d'autre arrière-pensée que de remplir sa place et le Trésor. Aussi Napolitains et Français spéculateurs trouvent à redire; mais moi, Sire, qui, nuit et jour, vois les opérations de mes ministres, qui veille sur les intérêts de mes peuples comme sur ceux de l'armée

de Votre Majesté, je ne vois pas comme ceux qui sont passionnés au loin; je vois ce qui est, et Votre Majesté verrait comme moi, si elle pouvait être ici huit jours, ce que je vois depuis huit mois que je m'occupe aussi particulièrement des finances.

L'armée ne souffre pas; je lui ai fait distribuer 30 mille capotes, qui reviennent à près de 30 mille louis.

Votre Majesté voit ce qui manque, mais ne voit pas ce que j'ai fait dans un pays en guerre continuelle depuis deux ans, où tout était à faire, à commencer par mon lit. M. Mollien ne m'a jamais donné le moindre secours; il n'a été de rien pour l'emprunt de Hollande, où il pouvait, sans nuire au Trésor, m'être si utile. Mais l'emprunt de Hollande est rempli, et je l'emploie de préférence à couvrir les dépenses de l'armée; mais ces fonds sont en Hollande et non à Naples; et depuis que je dois trouver de l'argent à Naples, et que je donne du papier sur Paris et sur la Hollande, M. Mollien cesse d'envoyer de l'argent à Naples, et envoie du papier qui se trouve en concurrence avec le mien.

Votre Majesté a donné l'ordre que les 250 mille francs de Corfou, au moins, seraient envoyés en or : pourquoi cet ordre ne s'exécute-t-il pas?

Je me suis occupé avec succès, Sire, de l'armement de la côte depuis Naples jusqu'au Pezzo. Pourquoi Votre Majesté ne pourrait-elle pas fortifier les mouillages et les caps importants jusqu'à Marseille? Par ce moyen le commerce de cabotage pourrait se faire, et je pourrais faire envoyer en France

les productions de la Calabre et recevoir quelques retours. »

Jos. à Nap. Naples, 22 février 1808.

« Sire, j'ai reçu les lettres de Votre Majesté du 11 et du 12. Je n'ai encore aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume depuis sa lettre de Toulon du 6.

J'ai fait faire les dispositions pour le bien recevoir partout où il pourra se présenter, à Brindisi, à Tarente, à Reggio, à Baïa.

J'ai rassemblé à Reggio et dans les environs 10 *mille hommes*, 8 *mille à Naples*. Je n'ai pas de nouvelles de la Calabre depuis quelques jours. Il a fait extraordinairement de neige. Je ne suis pas étonné du retard de l'estafette de France dans le fort de l'hiver. Nous avons depuis dix jours un temps assez rigoureux.

Je suis bien aise du parti qu'a pris Votre Majesté de faire de Florence les 250 mille francs qu'elle destine à Corfou en or. Ainsi, ce n'est plus que 250 mille francs que je recevrai ici; je désire que cela soit en argent ou en or.

De quelque manière que tournent les affaires de mer, il serait avantageux, pour la sûreté du golfe et la protection des arrivages de la côte de Toscane et de Calabre, que Votre Majesté m'autorisât à garder ici deux vaisseaux de 74 qui seraient en sûreté à Naples, à Castellamare, à Baïa, et qui, trouvant un abri sur ces trois points, pourraient tenir la mer sans danger; tandis que les Anglais sont obligés de se retirer dans les gros temps, et laissent la mer libre pendant longtemps. Dans l'état actuel, ils sont maî-

tres de ces mers avec deux frégates qui peuvent se tenir dans la rade de Ponza, et ils interceptent tout le commerce. Leurs vaisseaux de 74 ne peuvent pas se tenir à Ponza. »

« Sire, l'ennemi n'est plus, à l'heure qu'il est, dans le château de Scylla. Le 15, tous les feux avaient cessé, la ville était prise, les brigands réfugiés en Sicile; les Anglais seuls restaient avec deux mortiers encore en activité, tous les canons démontés, les plates-formes entamées, la mer très-agitée, le détroit impraticable. On m'écrit qu'on croyait avoir la garnison prisonnière le lendemain ou le surlendemain. Jos. à Nap Naples, 23 février 1808.

J'ai 9 *à* 10 *mille hommes prêts à partir entre Reggio et Scylla,* 16 *pièces de campagne,* 400 *mille rations de biscuit,* 800 *mille cartouches d'infanterie à Reggio.*

J'ai le même nombre de troupes, 1 *million de cartouches,* 20 *pièces de campagne,* 1 *million de rations de biscuit à Naples.*

J'ai écrit à l'amiral Ganteaume, à Brindisi ou à Otrante, que j'étais prêt à Reggio, à Naples.

Tarente, Brindisi, Baïa sont en état. Cinquante canonnières sont en état à Naples et Baïa.

Si l'escadre embarque les troupes que j'ai à Reggio, je les ferai suivre par 10 autres mille hommes par terre. Il me suffira que le général Miollis m'envoie 5 à 6 mille hommes dans les Abruzzes et à Naples.

Je n'ai plus de nouvelles de Ganteaume depuis sa lettre de Toulon du 6.

J'ai envoyé à Corfou, depuis huit jours, 800 mille francs en or.

J'ai fait de mon mieux, et j'espère que Votre Majesté sera contente de nous, si l'amiral Ganteaume peut arriver à Reggio, et qu'il passe mes premiers 8 mille hommes.

Je prie Votre Majesté de me dire si je puis donner la décoration de mon ordre à des militaires de l'armée de Naples, et à quel nombre; jusque-là, je ne puis en donner à personne. Me répondre sur Tascher. »

Jos. à Nap. Naples, 23 février 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, les Anglais ont évacué le château de Scylla le 17; ils se sont sauvés précipitamment par un escalier qu'ils avaient pratiqué sur la mer. Quarante canonnières et autres bâtiments arrivés du Phare et de Messine durant la nuit les ont recueillis. Quelques-unes de ces embarcations ont été submergées par le feu de nos batteries. Ils ont laissé dans la place tous leurs effets, des approvisionnements considérables en vivres et munitions de guerre; ils n'ont encloué aucune pièce, en ont laissé 17 de divers calibres, 2 mortiers, 2 obusiers, 2 caronades, beaucoup de boulets.

Le château est presque ruiné par notre artillerie. J'ai donné l'ordre de le réparer le mieux possible, de construire une batterie formidable au Pezzo, et de la fermer à la gorge. Je compte fortifier et armer cette partie de la côte, de manière à ne pas craindre que le détroit puisse être forcé.

Je rectifie ma lettre d'aujourd'hui, en annonçant à Votre Majesté que mon approvisionnement en car-

touches d'infanterie est de 2 millions à Naples et de 1,500 mille en Calabre.

Je n'attends plus que l'escadre pour remplir les vues de Votre Majesté, et être à même de rendre la tranquillité à ce royaume par l'occupation de la Sicile, et par l'expulsion des artisans journaliers de tous les crimes; car je ne dis pas à Votre Majesté toutes les tentatives qui sont faites journellement, par les ordres de la reine Caroline, contre moi et ce pays.

Votre Majesté croira sans peine que j'ai besoin de beaucoup d'activité et d'expédients, pour faire face aux demandes d'argent qui me sont faites de tous les côtés par tous les chefs des différents services. Si aucun n'a pleinement tout ce qu'il lui faudrait, aucun cependant n'est arrêté, et tout va assez passablement. Si je parviens à établir en Sicile 20 mille hommes, je pourrai satisfaire à tous les besoins, et sortir de l'état de gêne dans lequel je suis, plus que je ne l'ai jamais dit à Votre Majesté, depuis deux ans. Les douanes sont nulles depuis quelques mois. »

Jos. à Nap. Naples, 24 février 1808.

« Sire, j'ai expédié un second aide de camp à l'amiral Ganteaume, avec la lettre dont la copie est ci-jointe. Je suis prêt à Reggio, ici, à Tarente, et à Brindisi.

Les rapports que je reçois de Bari, du 18, portent que huit bâtiments chargés de troupes, de blé et de poudre, sont arrivés à Corfou.

Toutes les troupes sont prêtes à être embarquées

à Otrante et à Brindisi; des blés pour 100 mille *tomoli*, et tout ce dont j'ai pu disposer.

Tous les jours on fait partir du monde et des vivres. J'ai ordonné ces expéditions partielles, puisque l'ennemi s'est éloigné, et que les succès doivent nous encourager à les suivre, et à ne pas perdre une circonstance précieuse pour attendre l'arrivée de l'escadre que nous espérons, mais qui peut être retardée.

A son arrivée, elle trouvera tout prêt, et emmènera plus de blé que Votre Majesté m'en demande, tous les hommes dont elle a ordonné le départ, 800 mille francs en or, mais pas autant de poudre que je voudrais. J'espère que Corfou en recevra de Venise, d'Ancône, de l'escadre elle-même.

J'ai un aide de camp à Corfou, un en route, un à Brindisi, un à Tarente, un à Reggio.

Je fais des vœux pour que l'amiral puisse entrer dans le détroit de Messine. On fortifie à cette heure Pezzo, Scylla, Reggio, la tête du pont fait du côté du Phare. Je ferai filer toutes mes troupes par là; le succès paraît infaillible. »

Jos. à Nap. Naples, 25 février 1808.

« Sire, le capitaine de frégate Roquebert est arrivé ce matin à huit heures; il est reparti à onze, avec la lettre dont ci-joint la copie pour l'amiral Ganteaume. M. Roquebert a été retardé par les neiges; il m'a dit avoir appris sur sa route le départ de l'escadre de Toulon. Ce bruit a été répandu par le courrier que l'amiral m'avait expédié de Toulon le 6; les lettres de Toulon et de Gênes

l'annoncent toutes aujourd'hui. A cette époque anticipée, je n'ai aucune nouvelle de l'escadre anglaise; ils ont un vaisseau et deux frégates à Messine, un vaisseau dans l'Adriatique. Il paraît que tout ce qui était à Palerme en serait parti. Je soupçonne toujours que ce sont les voiles qui ont été annoncées entre la Corse et la Sardaigne, mais dont je n'ai plus eu de nouvelles depuis la dépêche par laquelle j'en rendais compte à Votre Majesté, en lui envoyant copie du rapport qui m'était fait.

Le capitaine Roquebert pense que toutes les probabilités sont pour le succès du passage de Reggio, si l'amiral ne perd pas de temps à Corfou. Il faut pour cela que les vents le favorisent. J'ai préféré lui envoyer M. Roquebert, parce que cet officier, avec qui j'ai beaucoup causé, m'a paru très-décidé et très-intelligent.

Les Anglais ont retiré en Sicile presque tous les bâtiments qui étaient sur la côte de Reggio et de Scylla. On en réunira tout ce qu'on pourra, mais nous aurons toujours besoin des bâtiments légers de l'escadre pour le passage.

Les convois pour Corfou partent par des expéditions séparées qui nous réussissent bien depuis quelque temps.

Les troupes sont prêtes ici et en Calabre. Baïa, Tarente et Brindisi sont fortifiées. J'attends ce qui arrivera de la mer. Tout est sur terre aussi bien qu'il soit possible, et assez pour ne pas douter du succès.

Les Anglais ne sont pas 6 mille hommes en Sicile. Ils ont très-mal défendu Scylla (1).

L'expédition de Reggio est la bonne: le reste des troupes filerait par la Calabre; et si un surcroît de bonheur maritime amenait ici une autre escadre, j'embarquerais d'autres troupes pour Palerme, après avoir réuni 15 mille hommes à Messine. Si Votre Majesté donne l'ordre à Rome et à Milan de m'envoyer les troupes que je demanderai, Votre Majesté peut compter que je n'en demanderai pas sans besoin, parce que je suis embarrassé pour les solder.

Corfou doit se trouver approvisionné pour deux ans, si les blés qui sont préparés dans les ports de la Pouille arrivent. Je sens toute la vérité des observations de Votre Majesté sur l'importance de Corfou; je n'ai rien négligé; je suis en avance de 500 mille francs, malgré la pénurie de mon Trésor, et je puis assurer Votre Majesté que je n'hésiterais pas à préférer la conservation de Corfou à la conquête de la Sicile.

J'ai donné ordre que 5 mille hommes soient prêts à être embarqués à Reggio, et 4 mille entre Reggio et Scylla, d'après la conversation que j'ai eue avec M. Roquebert.

Ma femme, avant de partir, prendra les ordres de Votre Majesté. Je voudrais que son arrivée ici suivît, et ne précédât pas les affaires de Sicile. Ayant attendu deux ans, je puis attendre un mois ou deux.

(1) Joseph ne semble pas rendre justice à son ennemi dans cette circonstance: Scylla avait été défendu au contraire avec vigueur, et pendant longtemps.

Votre Majesté doit sentir que l'arrivée de ma famille dans ces entrefaites, dans une ville comme Naples, ne peut pas m'être utile.

J'ai reçu les lettres de Votre Majesté du 15. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17. Je ne sais pourquoi vous souffrez que le général Reynier ait tous ces parlementages avec les Anglais; rien n'est plus contraire à mes intentions et à mes ordres. Pourquoi prend-il sur lui de renvoyer des prisonniers? Tout cela est absurde. Il me semble entrevoir, dans quelqu'une de vos précédentes lettres, que votre confiance pour Salicetti diminue tout à fait (1). Je ne puis rien concevoir de plus désastreux pour vous que de vous aliéner un homme aussi important. Rœderer est de la race des hommes qui perdent toujours ceux auxquels ils sont attachés; serait-ce défaut de tact, serait-ce malheur? peu importe. Salicetti est fort aimé à Naples par tous les Français, et il n'est pas un de vos amis qui ne déteste Rœderer. Il est à Naples ce qu'il est à Paris, sans crédit dans aucun parti; homme d'aucun conseil et d'aucun tact, dont j'estime d'ailleurs plusieurs bonnes qualités, mais dont, comme politique, je ne fais aucun cas. » Nap. à Jos. Paris, 26 février 1808.

« Sire, les lettres de la Pouille, du 21, ne donnent aucune nouvelle intéressante de mer. Les approvisionnements continuent à s'y faire. Dans la Jos. à Nap. Naples, 26 février 1808.

(1) L'Empereur s'abusait à cet égard; le roi avait toujours dans Salicetti la même confiance.

seule ville de Tarente, il y a 20 mille tomoli de blé embarqués.

Deux matelots américains, désertés du bord du vaisseau anglais de 74 *l'Étendard*, devant Otrante, ont déposé qu'il n'y avait dans l'Adriatique que leur vaisseau, deux frégates et un brigantin anglais; qu'une escadre de neuf voiles, commandée par un amiral, était partie pour le Levant.

Il fait, depuis cinq à six jours, un vent du nord très-violent, et un froid sans exemple dans ce pays. Il y a gelé cette nuit, ce qui est une chose rare. »

Jos. à Nap. Naples, 26 février 1808.

« Sire, 900 hommes sur 23 barques sont partis d'Otrante le 18; le temps était beau, à ce qu'on me mande, et l'on espère que ces troupes seront arrivées dans les vingt-quatre heures.

Je mande au général Partouneaux que cette expédition était trop considérable pour être partie en un seul jour. Mes ordres étaient de ne faire que des expéditions partielles, qui nous ont réussi jusqu'ici. »

Jos. à Nap. Naples, 28 février 1808.

« Sire, je n'ai encore aucune nouvelle de la mer. Je reçois la lettre de Votre Majesté du 17.

Le général Reynier me mande que sa santé ne lui permet pas de continuer dans le commandement des Calabres, et lui fait désirer un peu de repos. Je l'ai remplacé dans ce commandement par le général Maurice Mathieu : j'ai beaucoup de confiance en lui, et je crois que Votre Majesté peut être tranquille. Je lui ai donné toutes les instructions nécessaires; et si la mer nous seconde, je ne doute pas d'un plein succès.

Je n'ai point négligé non plus l'Adriatique; je me suis aussi occupé de Baïa, pour avoir tout lieu d'espérer que je serai prêt sur ces trois points dans toutes les hypothèses.

Une barque tunisienne, chargée de dattes pour la Sicile, montée par onze passagers, a abordé dans les plages de Catanzaro : chassée de ces bords avant d'avoir débarqué, elle a été heureusement suivie par des troupes, et les onze individus pestiférés, débarqués sur le rivage à quelques milles de là, ont été cernés par les troupes. Le bâtiment et la cargaison ont été brûlés, les passagers surveillés. On a envoyé des commissaires et des officiers de santé, qui prendront un parti sur eux après les avoir entendus. Il y a quelque temps que la reine Caroline dit publiquement que bientôt *nous aurions la peste, qu'elle allait nous envoyer.* Je fais veiller tant que je peux pour la santé, et je n'écris ceci à Votre Majesté que pour qu'elle donne des ordres et qu'elle prenne des précautions contre un genre de guerre que la prudence humaine n'avait pas encore prévu. »

LIVRE DIXIÈME.

DU 20 FÉVRIER AU COMMENCEMENT D'AOUT 1808.

Ravitaillement de Corfou par la flotte de l'amiral Ganteaume. — Le projet de descente en Sicile abandonné pour le moment. — Joseph continue son œuvre d'organisation intérieure. — Les événements d'Aranjuez connus à Naples (avril). — On apprend que Joseph est appelé au trône d'Espagne (22 mai). — Départ de ce prince (23 mai). — Attentats contre les partisans du gouvernement. — Installation des deux académies (27 juin). — Proclamation de la constitution donnée par Joseph (3 juillet). — Abdication de la couronne de Naples par Joseph (8 juillet). — Proclamation du nouveau souverain (1er août). — Réflexions.

I.

On a vu, au livre précédent, que la flotte de l'amiral Ganteaume était sortie de Toulon le 10 février, appareillant pour Corfou. D'après les dernières instructions de l'Empereur, elle devait se rendre dans le port de cette ville, la ravitailler, soit en y laissant les approvisionnements de tout genre embarqués dans ce but sur trois transports, soit en protégeant le passage des flottilles disposées à Otrante et Brindisi, sur la côte du royaume de Naples. Ganteaume devait ensuite se rendre du côté de Reggio, pour s'emparer du détroit de Messine, prendre à bord de ses bâtiments les troupes destinées à conquérir la Sicile, les jeter sur le rivage de cette île, près du Phare, puis regagner Toulon, en faisant le

plus de mal possible à l'ennemi pendant l'aller et le retour de ces importantes expéditions.

Son escadre, formée de deux divisions commandées par les contre-amiraux Allemand et Cosmao, était composée de 10 vaisseaux, de 2 frégates, de 2 corvettes et de 3 flûtes.

A peine hors de la rade de Toulon, ces bâtiments avaient été assaillis par un temps affreux. Le contre-amiral Cosmao, avec les vaisseaux *le Robuste* et *le Borée*, la corvette *la Mohawk* et la flûte *le Var*, avait été séparé du reste de l'escadre. Le lendemain, il avait rallié le vaisseau *le Génois*, et le 13, le vaisseau *l'Annibal*, qui traînait à la remorque la flûte *la Baleine*, désemparée de son gouvernail.

La mer continuant à être mauvaise, et plusieurs remorques données à *la Baleine* ayant rompu, le contre-amiral craignit de perdre du temps en essayant de la faire suivre, et il lui ordonna de gagner un port de la côte d'Afrique; ce qu'elle fit en entrant dans celui de Tunis.

Séparé de l'amiral, Cosmao s'empressa d'exécuter les ordres qu'il avait reçus pour cette éventualité, en doublant le cap Bon et en gagnant le golfe de Tarente, point de rendez-vous assigné.

Le 15, il aperçut le brick *la Tactique*, mais il le perdit pendant la nuit, et ce bâtiment ne rallia l'escadre que beaucoup plus tard, dans les eaux de Corfou.

Le 21, il fut rallié par la flûte *le Var*, un instant égarée; le même jour, il fut reconnu par des bâtiments ennemis; et, craignant d'avoir bientôt sur les

bras des forces trop considérables, il se décida, après avoir pris dans un conseil l'avis des commandants de ses vaisseaux, à gagner le port de Tarente.

Dans la nuit du 24 au 25, la division entra au port de Tarente; et le contre-amiral Cosmao fit prévenir le roi Joseph de ce qui lui était arrivé et de ce qu'il avait cru devoir faire.

N'ayant que des instructions très-incomplètes sur l'objet de la mission que devait remplir Ganteaume, le contre-amiral Cosmao demanda au roi de Naples de lui envoyer des ordres.

Pendant que Cosmao louvoyait dans les eaux de la Méditerranée, et perdait ainsi quinze jours précieux à chercher Ganteaume, ce dernier, avec la division Allemand, quoique battu par la mauvaise mer, parvenait à se rapprocher des Sept-Iles. Le 23 février, presque au moment où son contre-amiral entrait à Tarente, lui se présentait dans la rade de Corfou avec 6 vaisseaux et 2 frégates, et faisait prévenir le roi Joseph qu'il était prêt à protéger les flottilles de Brindisi et d'Otrante. Mais cette expédition devait éprouver tous les contre-temps. La mer d'une part, les vents du nord d'une autre, et enfin la neige qui, chose fort rare, tomba avec abondance dans la Pouille, interrompirent ou au moins ralentirent tellement les communications de mer et de terre, que l'on n'apprit pas à Naples l'arrivée de Ganteaume devant Corfou avant le 10 mars. Ce fut le capitaine Rœderer, aide de camp du roi, qui en apporta la nouvelle.

Digitized by Google

Pendant ce temps-là, Joseph était vivement sollicité par Cosmao, qui demandait des ordres positifs. Après avoir hésité tout un jour à lui tracer un plan de conduite, le roi, réfléchissant à l'importance que Napoléon attachait à l'approvisionnement et la mise en défense de Corfou, se décida à écrire au contre-amiral de tenter seul ce qu'il devait exécuter de concert avec le reste de l'escadre. Cosmao était à Tarente depuis le 24 février; au reçu de la lettre de Joseph, il sortit de ce port: c'était le 8 mars, c'est-à-dire après douze grands jours passés inutilement dans l'inaction. Il cingla vers Corfou, où, à son grand étonnement et à sa grande joie, il trouva Ganteaume. Toute l'escadre fut donc ainsi réunie dans cette rade, à l'exception de 2 flûtes sur 3, l'une restée à Toulon, l'autre restée à Tunis.

Quoique le mois perdu par tous ces contre-temps eût apporté un retard très-fâcheux à l'exécution des projets de l'Empereur, l'objet principal de l'expédition n'en fut pas moins rempli : Corfou fut complétement approvisionné en hommes, en blé, en poudre, en numéraire.

II.

Joseph n'avait pas renoncé à l'espoir d'opérer une descente en Sicile, et tout était prêt sur la côte de Reggio pour l'embarquement des troupes et pour la conquête de cette île; mais on ne tarda pas à apprendre à Naples que la flotte anglaise s'était accrue dans la Méditerranée; que 17 voiles étaient

sorties des ports de la Sicile, cherchant l'escadre de Ganteaume; et qu'enfin de nombreux renforts étaient arrivés d'Angleterre à Palerme et à Messine. Dès lors, une expédition n'avait plus les mêmes chances de succès, et devenait même imprudente. L'amiral Ganteaume avait pour instruction de l'Empereur d'éviter de se commettre avec des forces supérieures. D'ailleurs, depuis le départ de l'escadre de Toulon, les affaires avaient changé totalement de face dans le sud de l'Europe; l'Espagne allait tomber sous la domination française, par suite de circonstances que nous ne tarderons pas à analyser. Napoléon était trop occupé de la péninsule ibérique pour attacher à la conquête de la Sicile l'importance qu'il y attachait deux mois auparavant; ses forces navales lui étaient devenues bien trop nécessaires pour qu'il consentît à les exposer en Italie. Il prescrivit donc à Ganteaume de revenir immédiatement à Toulon, ce que cet amiral s'empressa de faire.

Cette expédition sur Corfou et la Sicile n'avait pas été heureuse; elle n'avait eu qu'un demi-succès, par suite de circonstances dont toutes n'étaient pas impossibles à prévoir. Les contre-amiraux Cosmao et Allemand, au lieu d'avoir des instructions précises, ne connaissaient que très-imparfaitement le but qu'on se proposait; de là, cette grande timidité que montra le premier, une fois séparé de son chef, à s'aventurer sans ordres positifs. Le roi de Naples, que son frère tenait dans une grande dépendance pour tout ce qui touchait aux armées et aux flottes françaises,

n'osait, de son côté, donner un ordre formel à un officier général qui ne faisait pas partie de ses troupes. Il craignait avec raison, dans cette circonstance, de durs reproches, comme ceux qui lui arrivaient quelquefois de Paris, si, par suite d'instructions envoyées à Cosmao, ce contre-amiral venait à éprouver quelque échec. D'un autre côté, les vents contraires, un hiver insolite dans ces climats, avaient rendu les communications difficiles, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut. Ainsi donc c'est plutôt aux éléments et au manque de confiance dans ses agents, qu'à toute autre cause, que Napoléon eût dû attribuer le succès incomplet de l'expédition : il aima mieux s'en prendre au contre-amiral Cosmao, qu'il accusa de faiblesse et d'imbécillité. Cosmao était un marin brave, et plein d'énergie ; il ne méritait pas les dures invectives dont l'Empereur l'accabla dans ses lettres à son frère, lettres, du reste, toutes confidentielles, et qui n'étaient pas destinées à être lues par d'autres que par Joseph ; ce qui, après tout, ne l'empêcha pas d'employer ce contre-amiral, et de lui rendre ainsi, de fait, la justice qu'il méritait.

III.

Le roi, dont la préoccupation constante était le bonheur d'un peuple auquel il s'était voué tout entier, avait ordonné qu'il lui fût fait un exposé général de la situation de ses États. Il voulut que ce rapport remarquable, dû à son ministre de l'inté-

rieur, le comte de Mélito, fût lu en séance publique du conseil d'État. Cet exposé, dans lequel toutes les améliorations faites et adoptées par Joseph étaient décrites avec vérité et sans flatterie, fit sur le conseil une vive impression. On constata, non sans raison, dans toutes les branches de l'administration, un immense progrès.

Le surlendemain de cette séance, qui avait eu lieu le 21 mars, on apprit à Naples l'arrivée prochaine de la reine, partie de Paris le 13 pour se rendre auprès du roi. Le bruit du départ de Napoléon pour l'Espagne se répandit aussi, et commença à jeter quelques inquiétudes parmi les nombreux partisans de Joseph.

La bonté de son cœur, la noblesse de son caractère, l'avaient fait adopter par la presque majorité de ses sujets; toutes les classes de la société l'aimaient, l'estimaient et le respectaient. On craignait son départ, et l'on ne voyait pas sans inquiétude la couronne d'Espagne près de tomber entre les mains de Napoléon. On sentait que ce trône, bien plus important que celui des Deux-Siciles, serait probablement offert par l'Empereur à son frère aîné, celui qu'il préférait à tous les autres, parce que c'était celui qu'il avait le plus aimé et en qui il avait le plus de confiance.

Le 4 avril, la reine Julie fit son entrée à Naples avec le roi, qui était allé au-devant d'elle jusqu'à Sainte-Lucie.

Les attentats contre la vie de Joseph ne discontinuaient pas; la cour de Sicile espérait arriver par

les moyens les plus honteux et les plus lâches à se débarrasser de son adversaire. Dans ce but, elle soudoyait sans cesse des brigands. Le 5 avril, quatre hommes furent encore arrêtés au moment où ils se disposaient à assassiner le roi. Ils furent convaincus; et, comme on craignait d'épouvanter la reine arrivée de la veille, on mit beaucoup de secret dans leur procès, leur condamnation, et leur exécution capitale.

IV.

Dans les premiers jours de mai, les événements d'Aranjuez commencèrent à être connus à Naples. L'abdication de Charles IV, l'avénement de Ferdinand VII, la réunion de ces princes à Bayonne, donnèrent lieu de penser que bientôt peut-être le frère aîné de l'Empereur pourrait bien échanger sa couronne des Deux-Siciles pour un trône plus important. Cette idée jeta une certaine perturbation dans les affaires publiques, et laissa dans beaucoup de familles françaises et napolitaines une teinte de tristesse. Le roi était universellement aimé, parce qu'il commençait à être apprécié à sa valeur réelle. Ses bonnes qualités, l'amour qu'il portait à ses sujets, lui avaient gagné tous les cœurs; on redoutait son départ. Joseph cependant ne laissait percer, en aucune façon, qu'il pût être bientôt appelé à ceindre un autre diadème. Il n'avait point abandonné les rênes du gouvernement. Les conseils d'État et des ministres, présidés par lui, continuaient leurs travaux pour améliorer l'administration du royaume, em-

bellir Naples, encourager les découvertes (1), réunir les savants en un corps littéraire. Le roi voulait que, même après son départ, l'impulsion qu'il aurait donnée pût se continuer sans interruption, et que plusieurs des projets qu'il viendrait à laisser pussent être réalisés en son nom.

V.

Le 22 mai, on apprit le départ du roi pour la France, et on en conclut naturellement qu'il ne tarderait pas à être appelé par Napoléon au trône d'Espagne. On sut que Joseph avait pour instruction de se rendre immédiatement à Bayonne, en laissant le commandement de l'armée à Jourdan, et la régence à qui lui conviendrait. Le roi se mit en route pour Turin et Lyon, confiant l'armée au maréchal Jourdan, mais sans vouloir donner la régence à personne. Il décida que les choses resteraient telles qu'elles étaient pendant ses absences ordinaires, ses voyages dans les provinces, c'est-à-dire que chaque ministre continuerait à administrer les affaires de son département.

Ce départ de Joseph, qui n'emmenait avec lui ni sa femme ni ses enfants, causa une véritable tristesse dans Naples et dans les provinces. Des conjec-

(1) Le 2 juin, on accorda à un artiste allemand, venu à Naples, un brevet d'invention pour un nouveau procédé de gravure au moyen d'une pierre, procédé très-répandu aujourd'hui sous le nom de *lithographie*. C'est donc au gouvernement de Naples que l'on paraît être redevable de cette belle invention.

tures de toute espèce furent faites dans toutes les classes de la société sur le sort futur du royaume des Deux-Siciles. Cet État serait-il réuni à ceux gouvernés par le vice-roi? Formerait-il encore un État séparé et indépendant? Sur quelle tête serait posée cette couronne vacante? Louis, Lucien, un des maréchaux, seraient-ils appelés à remplacer le bienveillant Joseph?

Le lendemain du jour où ce dernier recevait de Napoléon l'ordre de se rendre sans délai à Bayonne, les officiers de la garnison de Naples donnaient une grande fête à la reine Julie. La nouvelle ne tarda pas à transpirer, en sorte qu'elle y jeta beaucoup de froid.

La veille de son départ, le roi fit de nombreuses nominations dans l'ordre civil et militaire; puis enfin, le 23 mai, il partit pour Capo di Monte, et, à deux heures, de cette résidence, où l'avaient accompagné sa femme et ses enfants, pour la haute Italie.

VI.

Pendant son voyage de Naples à Bayonne, Joseph, arrivé près de *la Grotte* ou passage souterrain qui débouche dans la vallée du Guiers, rencontra son ancien professeur de mathématiques et de philosophie au collége d'Autun, l'abbé Simon, devenu évêque de Grenoble, et qui faisait sa première visite dans son diocèse. Le roi n'eut pas plutôt aperçu le vénérable prélat, pour lequel il avait con-

servé une affection toute filiale, que, faisant arrêter sa voiture, il se jeta dans ses bras (1).

Comme l'évêque le complimentait sur sa haute destinée, et lui adressait ses félicitations sur son élévation prochaine et probable au trône de la péninsule ibérique, Joseph, l'interrompant d'un geste lent et triste, lui dit : « Puissent vos félicitations être d'un heureux augure à votre ancien élève, Monsieur l'évêque ! Puissent vos saintes prières détourner les malheurs que je prévois ! Quant à moi, l'ambition

(1) Nous devons la communication de cette conversation aussi importante que significative à M. Simon (de Nantes), propre neveu de l'ancien professeur du roi Joseph. Le 8 juillet 1798, le frère aîné de Napoléon écrivit à l'abbé Simon la lettre ci-dessous, trop curieuse et trop caractéristique pour ne pas trouver place ici :

« J'ai reçu, mon cher concitoyen, votre lettre d'Avallon. Je ne puis « assez vous exprimer le plaisir avec lequel j'ai lu l'expression des « sentiments que vous me témoignez. Vous m'avez fait retrouver « mon cœur de quinze ans, et je vous sais bien bon gré de m'avoir « fait éprouver que je pouvais recevoir de vos lettres avec la même « sensation que je reçus celle que vous m'écrivîtes en 1785, peu « d'instants après la mort de mon père ; j'étais alors à Aix.

« Vous avez tort d'avoir pu penser que votre souvenir pouvait « s'être effacé de ma mémoire, il y est toujours resté comme celui « de l'homme auquel j'ai peut-être les obligations les plus véritables : c'est vous qui m'avez donné ce goût de la lecture qui ne m'a « plus abandonné, et à qui je dois le peu que je vaux. Vos premiers « principes de morale sont restés dans mon cœur, comme les premières notions de la géométrie, de la chronologie, de l'histoire, « sont encore dans ma tête.

« Je vous prie de me rappeler au souvenir du citoyen Rossi, de lui « témoigner combien je désire de lui être bon à quelque chose.

« Je vous prie de me donner quelquefois de vos nouvelles, et d'être « convaincu du plaisir que j'aurai de vous revoir, et de vous convaincre de mon attachement respectueux. Je serai charmé de vous « être utile ; fournissez-m'en l'occasion : ce n'est pas un compliment.

« Salut et amitié.

« J. Bonaparte. »

ne m'aveugle pas, et les joyaux de la couronne d'Espagne n'éblouissent point ma vue. Je quitte un pays où je pense avoir fait quelque bien, où je me flatte d'avoir été aimé, et de laisser après moi quelques regrets. En pourra-t-il être ainsi dans le nouveau royaume qui m'attend?

« Les Napolitains n'ont, pour ainsi dire, jamais connu de nationalité : tour à tour conquis par les Normands, les Espagnols, les Français, peu leur importent leurs maîtres, pourvu que ceux-ci leur laissent leur ciel bleu, leur mer d'azur, leur place au soleil, et quelques carlins pour leur macaroni. En arrivant chez eux, j'ai trouvé tout à faire : j'ai stimulé leur apathie naturelle, donné du nerf à l'administration, mis de l'ordre un peu partout. On m'a su gré de ma bonne volonté, de mes efforts; on m'a aimé de toute la haine que l'on portait au roi de Sicile et à son odieux ministre. En Espagne, au contraire, j'aurai beau faire, je ne me dépouillerai pas si complétement de mon titre d'étranger qu'il ne m'en reste assez pour me faire haïr d'un peuple fier et chatouilleux sur le point d'honneur, d'un peuple qui n'a connu d'autres guerres que des guerres d'indépendance, et qui abhorre avant tout le nom français. Un moment on a pu croire que la haine du prince de la Paix nous rallierait quelques partisans; mais l'invasion subite de la capitale du royaume et de ses principales villes, sans qu'on puisse couvrir une pareille mesure du prétexte du droit de la guerre et de la sûreté personnelle; la soustraction par nous de Manuel Godoy au jugement dont le menaçait l'ani-

madversion publique ; la présence des armées françaises, non plus comme troupes alliées, mais comme force conquérante ; la division intérieure des esprits ne connaissant d'efforts communs que pour repousser l'invasion étrangère, tout me présage d'insurmontables difficultés.

« La Péninsule compte en ce moment sous les armes près de cent mille soldats nationaux, qu'exciteront à la fois, contre mon gouvernement, les moines, le clergé, les amis (et ils sont nombreux encore) de la légitimité, les anciens et fidèles serviteurs du vieux Charles IV, l'or et l'intrigue des Anglais. Tout se fera obstacle à mes projets d'amélioration ; ils seront défigurés, calomniés, méconnus. En présence de l'insurrection dont le prince des Asturies lui-même a récemment donné l'exemple contre son propre père ; au milieu de la licence et de l'anarchie, suite naturelle d'une longue démoralisation et des désordres d'une cour dissolue, d'une dynastie usée, toute liberté sage et modératrice ne sera-t-elle pas accueillie à l'égal de la tyrannie?...

« Monsieur l'évêque, je vois un horizon chargé de nuages bien sombres ; ils recèlent dans leur sein un avenir qui m'effraye. L'étoile de mon frère scintillera-t-elle toujours lumineuse et brillante dans les cieux?... Je ne sais, mais de tristes pressentiments m'assiégent en dépit de moi-même ; ils m'obsèdent, me dominent. Je crains bien qu'en me donnant une couronne plus belle que celle que je dépose, l'Empereur n'ait chargé mon front d'un fardeau plus pesant qu'il ne saurait porter. Plaignez-moi donc,

mon cher maître, plaignez-moi ; ne me félicitez pas.»

Après ces paroles, l'ancien professeur d'Autun et son royal élève s'embrassèrent de nouveau ; et Joseph, se résignant à sa destinée, reprit sa place dans le carrosse.

VII.

Bien qu'à dater de cette époque, Joseph fût absent de ses États d'Italie, comme il n'était pas reconnu roi d'Espagne, et que par le fait il gouvernât encore les Deux-Siciles, nous continuerons à présenter le résumé succinct de l'histoire de ce pays, d'autant que beaucoup de mesures élaborées et adoptées furent exécutées pendant le temps qui s'écoula entre son arrivée à Bayonne et son abdication de la couronne de Naples.

Les éternels et naturels ennemis du repos public, dès qu'ils connurent le départ de Joseph, songèrent à en profiter, pour tenter quelque coup dans les provinces. Les assassinats contre des agents du gouvernement nouveau, les débarquements de brigands sur les côtes, reprirent de plus belle.

Le 27 mai, un commissaire de police, sa femme, son enfant, furent tués et mutilés sur la plage de Chiaja par des bandits qui avaient abordé dans ce but.

Le 31, le prince d'Atena, chambellan du roi, fut également assassiné pendant la nuit.

Au commencement de juin, eut lieu le procès des individus compromis dans l'affaire du palais de Sa-

licetti. Les deux apothicaires (père et fils), principaux auteurs de l'attentat, un négociant, nommé Jazelli, et trois autres complices, furent condamnés à mort et exécutés.

VIII.

Le 27 juin, les ministres procédèrent à l'installation des deux nouvelles académies fondées par Joseph. La nomination des divers membres n'ayant été signée par lui qu'après son départ de Naples, on avait dû retarder cette cérémonie.

Le 2 juillet, le conseil d'État, présidé par le ministre de la justice, M. Cianciulli, reçut communication de la constitution envoyée par le roi. Ce prince n'avait pas voulu laisser inachevée son œuvre de régénération du pays dont il allait céder la couronne. Avant d'accepter celle d'Espagne, il désirait que cet acte important, résultat de l'application des principes qu'il avait si souvent manifestés sur le trône, fût proclamé, bien qu'il fût absent.

Dans sa lettre, Joseph exprimait ses regrets de n'avoir pu consulter une dernière fois les ministres qui l'avaient aidé de leurs lumières.

Ce statut constitutionnel était calqué en partie sur celui de la France, en partie sur celui du royaume d'Italie, mais plus particulièrement sur ce dernier. Il fut, comme on devait s'y attendre, le sujet de quelques critiques et de vives discussions.

Les principaux défauts qu'on lui reprochait portaient sur le système adopté pour la représentation

nationale. Une seule chambre formait cette représentation. Cette chambre était divisée en cinq sections, une du clergé, une de la noblesse, une des propriétaires ; les quatrième et cinquième, des savants et des commerçants. Chacune d'elles avait le même nombre de membres ; mais celles du clergé, de la noblesse et des savants étaient inamovibles, tandis que les deux autres, qui semblaient être réellement de fait le corps représentatif, étaient amovibles.

Un article de cette constitution interdisait les emplois civils à tous les hommes qui, n'étant pas citoyens du royaume, n'en avaient pas obtenu le titre. Cet article fut accueilli défavorablement par les nombreux Français qui avaient suivi le roi.

Malgré ces imperfections, cet acte était un grand bienfait pour le royaume.

Dans une séance suivante, le conseil d'État fit choix de cinq membres, pris dans chacune des sections de la chambre, pour se rendre à Madrid, complimenter Joseph, et le remercier des constitutions qu'il venait de donner aux Deux-Siciles. L'archevêque de Cattaneo, le prince de Montemileto, M. Nolli, le prince de Serignano, le duc de Carignano et le banquier Politi composèrent cette députation.

Le 6 juillet, la reine quitta Naples, emportant, comme le roi, les regrets de tous ceux qui avaient pu la connaître et l'apprécier pendant son court séjour. Un cortége nombreux l'accompagna jusqu'à Averso, et chacun était fort affecté en la quittant.

IX.

Le 8 du même mois, Joseph abdiqua la couronne des Deux-Siciles; la nouvelle en parvint à Naples le 21. A partir de cette époque, il cessa de donner des ordres; et jusqu'à l'arrivée du roi Murat, le gouvernement n'exista pour ainsi dire plus. La nouvelle de l'avénement du grand-duc de Berg fut connue le 31.

Le conseil des ministres s'empressa de se réunir à huit heures du soir. On y fit la lecture :

1° D'un statut constitutionnel, en vertu duquel l'Empereur cédait à Murat le royaume des Deux-Siciles, et réglait le mode de succession à peu près comme celui adopté pour le trône d'Espagne, avec cette disposition très-remarquable cependant, que la reine devait succéder à son mari, si elle survivait à lui et à ses enfants mâles;

2° D'une proclamation du nouveau roi, déclarant entrer en possession du trône à partir du 1er août;

3° D'une lettre de ce monarque, par laquelle il confirmait les ministres dans leurs charges.

Ces communications furent faites ensuite au conseil d'État; puis, le lendemain, on proclama solennellement dans Naples l'avénement du roi Murat.

Quatre jours après, le maréchal Jourdan quitta son commandement pour se rendre auprès de Joseph en Espagne : il fut remplacé par le maréchal Pérignon.

X.

Ici se termine notre tâche relativement au règne

trop court de Joseph à Naples. Ce prince avait rendu à ce beau pays des services qui, longtemps encore après lui, se firent ressentir dans ce royaume, livré jusqu'alors au triste régime d'une féodalité écrasante pour les peuples. Son successeur trouva le terrain déblayé, la guerre éteinte presque partout, la conquête assurée, le calme rétabli, les abus réformés, l'administration civile organisée, les moines supprimés, les finances restaurées, le crédit consolidé, l'instruction publique et la législation fondées sur des bases libérales, et sagement appropriées aux mœurs des habitants. L'armée se formait à l'ombre du drapeau de la France; la marine commençait à être régénérée. Les sciences et les arts, encouragés, étaient prêts à se répandre; le brigandage exhalait son dernier soupir. Il ne restait plus à Murat qu'à récolter les fruits de la sage et paternelle conduite du frère aîné de l'Empereur. Il héritait d'un pays au sol riche et fertile, au climat doux, habité par des populations bénissant la main tutélaire qui les avait tirées de l'ignorance où l'ancien gouvernement semblait les plonger à dessein. La tâche du nouveau roi se bornait presque à perfectionner l'œuvre du roi philosophe.

Longtemps encore après les désastres glorieux qui, sept ans plus tard, amenèrent la chute du trône impérial, on éprouva dans les Deux-Siciles l'heureuse influence du passage des Français dans ce pays. Pourquoi faut-il que les anciens maîtres de ce royaume, rentrés en possession du trône de leurs pères, n'aient pas su continuer l'œuvre de régéné-

ration commencée avec tant de soin et de bienveillance par Joseph, bien plus législateur que conquérant, et continuée avec tant de persévérance par le brillant et malheureux Murat!

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE DIXIÈME

Jos. à Nap. Naples, 1er mars 1808.

«Sire, je n'ai pas de nouvelles de Votre Majesté depuis trois jours, point de nouvelles de l'escadre de Toulon, dont toutes les lettres particulières annoncent la destination pour Corfou ou pour la Sicile.

J'annonce avec plaisir à Votre Majesté que les derniers convois partis de Brindisi et d'Otrante sont arrivés à Corfou. Les convois portaient 13 cents hommes, quatre cents barils de poudre, dix mille tomoli de blé, quarante chevaux. Le service des barques courrières est bien établi aujourd'hui, et se fait bien. Il fait plus froid et il est tombé beaucoup plus de neige que de coutume. Je ne serais pas étonné que le service des estafettes fût retardé; les communications avec les Abruzzes et les Calabres sont interceptées par les neiges depuis quel-

ques jours; mais deux jours du soleil de la grande Grèce fondront tous ces obstacles.

J'ai reçu M. de Lafeuillade; sa lettre de créance est adressée au roi Napoléon, roi de Naples. Il y a évidemment deux omissions importantes (1) : je prie Votre Majesté de donner ses ordres là-dessus. »

« Sire, depuis la lettre que j'ai écrite à Votre Majesté aujourd'hui, je reçois la nouvelle de l'arrivée à Tarente, le 25 du courant, du contre-amiral Cosmao, avec quatre frégates et un brick : je ne sais rien au delà. La nouvelle de l'arrivée à Corfou de tous les convois partis de Brindisi et d'Otrante est confirmée. Votre Majesté peut être assurée qu'à cette heure Corfou est approvisonné pour un an. Il y a à Tarente encore mille tomoli de blé, et autant à Brindisi. Jos. à Nap. Naples, 1er mars 1808.

Il ne reste plus à embarquer que 500 hommes et le nouveau bataillon dont Votre Majesté a ordonné dernièrement le départ : ces troupes sont prêtes, ainsi que les vivres.

Il règne toujours un vent du nord d'une grande violence.

Un bâtiment arrivé aujourd'hui porte la nouvelle de l'arrivée d'une escadre française dans le golfe de la Spezzia.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 février. Nap. à Jos.

(1) Les deux omissions dont Joseph veut parler sont les noms de *Joseph* et des *Deux-Siciles*; ainsi les lettres de créance de M. de Lafeuillade, ambassadeur de France à Naples, devaient porter : *Joseph* Napoléon, roi des *Deux-Siciles*.

Paris, 2 mars 1808.

Mon intention n'est pas que mes vaisseaux de guerre soient disséminés. Deux vaisseaux de guerre isolés dans le port de Naples ne vous seraient d'aucun secours. Je veux avoir tous mes vaisseaux réunis. Je suppose que vous ne devez pas tarder à avoir des nouvelles de l'amiral Ganteaume. »

Jos. à Nap. Naples, 2 mars 1808.

« Sire, les rapports que je reçois de Tarente portent que le contre-amiral Cosmao entrait dans ce port avec quatre vaisseaux, une frégate et une gabare. J'attends à chaque moment des détails ultérieurs; je ne puis dans ce moment en donner d'autres que ceux-ci à Votre Majesté : ce sont les seuls que je reçoive aujourd'hui. »

Jos. à Nap. Naples, 2 mars 1808. (10 heures du soir.)

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les nouvelles que je reçois de Tarente du chef d'escadron Clermont-Tonnerre. La grande quantité de neige tombée dans la Pouille en a retardé l'arrivée. Le contre-amiral Cosmao écrit à M. Salicetti, qu'il avait connu autrefois à Toulon, la lettre ci-jointe (1). M. Salicetti est encore retenu chez lui. J'ai fait partir aujourd'hui un autre aide de camp avec tous les pouvoirs et les instructions nécessaires, pour procurer à la division tous les secours de tout genre dont elle peut avoir besoin.

J'envoie à Votre Majesté un état des envois faits à Corfou.

(1) Le rapport très-détaillé du contre-amiral Cosmao au ministre, rapport qui suit cette lettre, fera connaître parfaitement la situation de la division commandée par cet officier général.

Je suis prêt ici, à Reggio et en Pouille, où il n'y a plus qu'un bataillon et 500 hommes à envoyer, puisque les grains qui sont à Tarente et à Brindisi ne sont pas réellement nécessaires à Corfou : cependant ils partiront, pour épuiser toutes les chances de précautions pour l'approvisionnement de cette île. J'attends les nouvelles ultérieures de mer. Je n'ai pas cru devoir donner aucun ordre au contre-amiral Cosmao, espérant que l'amiral pourra bientôt le rejoindre ou l'avoir rejoint. »

Rapport du contre-amiral Cosmao au ministre. A bord du vaisseau *le Robuste*, mouillé à Tarente. 25 février 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que je viens de mouiller dans le port de Tarente avec les vaisseaux *le Robuste*, *le Génois*, *l'Annibal* et *le Borée*, la corvette *le Mohawk* et la gabare *le Var*.

Nous sommes partis de Toulon le 10 de ce mois.

L'amiral Ganteaume n'étant appareillé de la rade qu'un des derniers, n'a joint son escadre qu'à quatre heures et demie de l'après-midi.

Les vents étaient au nord-ouest grand frais. Dans la nuit, ils ont soufflé avec plus de violence; la mer était extrêmement forte, et la nuit très-sombre.

Pendant la nuit, nous avons constamment fait route au sud (celle signalée par l'amiral), sous la plus petite voilure possible, observant les autres bâtiments de l'escadre autant que le permettait l'extrême obscurité de la nuit. Au jour, nous n'avions en vue qu'un vaisseau de l'arrière qui nous eut bientôt ralliés, et que nous reconnûmes pour *le Génois*.

Je continuai ma route au sud avec ce vaisseau.

Le 13, nous rencontrâmes deux voiles : l'une était le vaisseau *l'Annibal*, et l'autre la gabare *la Baleine*. Cette dernière avait perdu son gouvernail ; le vaisseau *l'Annibal* lui avait donné une remorque qui avait rompu. Je lui en fis donner une nouvelle par le vaisseau *le Génois*, qui rompit au milieu de la nuit. Le vent et la mer avaient diminué, mais étaient encore forts. Si nous eussions donné une nouvelle remorque à la gabare, nous eussions perdu beaucoup de temps à cette opération, et cette remorque eût extrêmement retardé la marche de la division, qui avait déjà entièrement perdu la journée, l'ayant employée à reconnaître les bâtiments nouvellement ralliés, et à tenir les agrès du vaisseau *le Robuste*, qui avaient tellement donné, qu'il y avait à craindre pour toute sa mâture. D'ailleurs, la gabare *la Baleine* n'avait d'autre avarie que celle de son gouvernail, et les vents d'O. N. O. qui régnaient alors lui permettaient de relâcher dans un port de la côte d'Afrique. Je me déterminai en conséquence à faire poursuivre sa route à la division.

Nous avons laissé la gabare *la Baleine* par les 37° 15′ de latitude nord et par les 8° 40′ de longitude est.

Le 15 au matin, nous reconnûmes le cap Bon et prolongeâmes la côte d'Afrique, pour faire route ensuite pour nous rendre sur le cap Sainte-Marie, point du rendez-vous, sans prendre connaissance de l'île de Malte.

Le 19, nous nous trouvions à une petite distance du cap Sainte-Marie, quoique les brouillards nous empêchassent de voir la terre. Le matin, nous fûmes ralliés par le vaisseau *le Borée*, la corvette *le Mohawk* et le brick *la Tactique*. Le vaisseau *le Borée* avait été approché le même jour, à deux portées de canon, par un vaisseau ennemi qui vira de bord dès qu'il nous aperçut. La nuit suivante s'est passée à caper; elle était très-obscure; et quoique les changements des caps eussent été signalés, au jour, nous n'avons plus aperçu le brick *la Tactique*, et depuis cet instant il n'a plus reparu.

Nous avons louvoyé jusqu'à ce jour sur le cap Sainte-Marie, soit à l'entrée du golfe de Tarente, soit à celle de la mer Adriatique, sans avoir connaissance d'autres bâtiments français que la gabare *le Var*, qui nous a ralliés le 21.

Chaque jour, nous avons été observés par des bâtiments quelquefois au nombre de deux, et quelquefois isolés. Leurs manœuvres et leurs signaux, qui nous sont absolument étrangers, ne nous ont pas permis de douter qu'ils sont ennemis. Le 21, j'en chassai un dans le sud-ouest, mais sans succès.

Le 22, certain que nous avions été bien reconnus par les bâtiments ennemis, dont un s'était séparé, et pensant qu'incessamment l'ennemi pourrait réunir assez de forces pour nous attaquer à notre point de croisière, j'appelai les capitaines des vaisseaux, pour prendre d'eux tous les renseignements possibles sur les événements de leur navigation, et connaître en même temps leur avis sur la

position de la division. *Le Borée* et la corvette *le Mohawk* avaient pris connaissance de Corfou le 17 ; ils avaient parfaitement reconnu pour ennemi le vaisseau qui courait sur eux le jour de notre réunion, et avaient même été sur le point d'engager le combat, si notre apparition n'avait fait changer de route à l'ennemi. Le 20 au matin, tous les capitaines avaient distingué deux bâtiments de guerre ennemis nous observant; et depuis cette époque nous n'en avons revu qu'un, qui a presque toujours fait des signaux, et tiré plusieurs fois du canon par bordées.

Après avoir montré à ces messieurs la position de la division, dont 3 bâtiments se trouvaient au point du rendez-vous depuis sept jours, leur avoir exposé qu'ayant été reconnus par l'ennemi le premier jour et les suivants, cette croisière devenait dangereuse à tenir, et que le port de Tarente était le seul qui nous fût indiqué comme port de relâche en cas de forces supérieures, je leur demandai s'ils pensaient qu'il fût urgent d'entrer en ce port. Leur avis fut que nous devions prendre ce mouillage. Je fis en conséquence manœuvrer pour nous y rendre, et nous n'avons donné dans le golfe que dans la nuit du 24 au 25.

Mes instructions ne me faisant point connaître le but de l'expédition, et ignorant l'endroit où peut se trouver M. l'amiral Ganteaume, je n'ai pu prendre d'autre parti dans cette position pour mettre en sûreté les bâtiments ralliés sous mon pavillon, et attendre des ordres que j'ai l'honneur de

vous demander, et que je vous prie de me transmettre.

Les bâtiments que j'ai ralliés se sont tous séparés de M. l'amiral la première nuit du départ, et ont passé dans le sud de Malte. Aucun n'a d'avarie majeure.

Je ne puis laisser ignorer à Votre Excellence la mauvaise conduite de l'équipage du vaisseau *le Robuste*, que je monte. Ce n'a été qu'avec les plus grandes difficultés et beaucoup de sévérité que nous avons pu en tirer quelque parti pendant le cours de notre navigation, et surtout dans les mauvais temps que nous avons eus.

La majeure partie de cet équipage, non-seulement n'a nulle habitude de la mer, mais encore laisse entrevoir beaucoup de mauvaise volonté pour le service. »

« Je viens de conférer avec M. de Clermont-Tonnerre, envoyé de Sa Majesté le roi de Naples. Il vient d'écrire à Sa Majesté pour qu'elle ait à me donner des ordres ultérieurs. Je donne connaissance de notre arrivée en ce port à Son Excellence le ministre Salicetti. » *P. S. du 26.*

« Sire, j'ai annoncé hier à Votre Majesté l'arrivée à Tarente du contre-amiral Cosmao avec 4 vaisseaux, 1 frégate, 1 gabare, après s'être séparé de l'amiral presque en sortant de Toulon. *Jos. à Nap. Naples, 3 mars 1808.*

La journée d'aujourd'hui s'est passée sans avoir aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Le contre-amiral Cosmao me fait demander des ordres; *je n'en*

ai aucun à lui donner, puisque le cas arrivé n'est prévu dans aucune des lettres de Votre Majesté, et que pour être obéi il faudrait dire que je suis autorisé à commander, ce qui ne serait pas la vérité. Mon premier mouvement a donc été d'attendre; mais ayant eu le temps de réfléchir tout le jour, je me suis déterminé à répondre à la lettre dont copie est ci-jointe à M. de Clermont, pour qu'il pût la communiquer au contre-amiral. Si, lors de l'arrivée de ma lettre à Tarente, l'amiral n'est pas arrivé après une séparation de près d'un mois, je suis bien fondé à croire qu'il est bloqué dans quelque port par des forces supérieures; que l'ennemi, occupé de sa division, ne peut pas s'opposer à celle de M. Cosmao dans ce moment, mais que bientôt il pourra opposer à la division de M. Cosmao des forces supérieures. Il ne faut pas lui en donner le temps, et la division du général Cosmao doit faire seule ce qui était prescrit à l'escadre entière. C'est dans ces principes qu'est rédigée la réponse que je fais communiquer à M. Cosmao; et je ne me dissimule pas qu'il peut arriver encore tel événement *qui puisse me faire regretter d'avoir donné cette impulsion,* que le contre-amiral peut, au reste, ne pas suivre. Cet avis m'est inspiré par le véritable désir que j'ai de ne pas perdre une telle occasion pour l'accomplissement de la volonté de Votre Majesté, qui est tout entière : 1° le ravitaillement de Corfou, 2° l'expédition de Sicile, sans trop compromettre l'escadre.

Je regarde Corfou comme ravitaillé, si le contre-

amiral peut lui envoyer un bâtiment chargé de poudre et d'autres munitions de guerre.

Il y a quinze jours que Cosmao est maître de la mer Ionienne, de la mer Adriatique et du détroit de Messine : c'est plus qu'on ne pouvait l'espérer de l'escadre entière; mais il a été reconnu par l'ennemi, et il finirait par être bloqué où il est, à Tarente.

Votre Majesté appréciera mes intentions, et ne me jugera pas d'après les événements que je ne connais pas et qui ne sont pas présumables, comme serait l'arrivée de la division de l'amiral Ganteaume sur le cap Sainte-Marie, après le départ de celle de M. Cosmao, et la rencontre qu'il pourrait faire d'une escadre ennemie qui, plus forte que sa division, aurait été plus faible que l'escadre entière, si Cosmao, suivant ses ordres, eût attendu à Sainte-Marie. Cette chance improbable est cependant possible ; aussi je ne donne pas un ordre absolu, chose que je pourrais faire en en énonçant un de Votre Majesté, chose que je ferais si je savais que Ganteaume est dans l'impossibilité de se rendre au cap Sainte-Marie.

Que Votre Majesté ne s'étonne pas si j'ai tant de confiance dans le jeune M. de Clermont : cet officier a toute la prudence et la fermeté de l'âge mûr, avec tout le feu et l'activité de la jeunesse. Si Votre Majesté en doutait, je pourrais facilement lui en fournir les preuves en lui envoyant tous les rapports qu'il m'a faits journellement depuis que je l'emploie comme aide de camp. Il a visité toutes les îles Ioniennes, et est extrêmement discret et laborieux. »

Jos. à Nap. Naples, 4 mars 1808.

« Sire, le 26 février, est arrivée à Gallipoli la corvette de Votre Majesté *le Mohawk*, commandée par le capitaine de frégate Gamton, portant 20 canons de 6 et 150 hommes d'équipage; elle a pris des pilotes côtiers, et est partie pour Tarente.

Le commissaire impérial des îles Ioniennes, arrivé à Fano sans rencontrer d'ennemis, y a été accueilli par un coup de vent tel, qu'il a dû rentrer à Otrante le 26.

Le 28 mars, deux trabocoli italiens sont arrivés à Barletta, après une tempête horrible; ils avaient à leur bord 250 hommes du 79e qui, partis de Cattaro, étaient destinés pour Raguse.

Beaucoup de naufrages ont eu lieu, ces jours derniers, sur les côtes de l'Adriatique.

On n'a pas d'idée ici d'un temps aussi froid; plus de 100 mille brebis ont péri dans la Pouille.

Je n'ai pas de nouvelles de mer. On me renvoie de Rome tous les Napolitains, et entre autres les cardinaux qui se sont signalés par leur opposition.

Je ne reçois pas de lettres de Votre Majesté depuis six jours; j'en suis très-peiné, dans ces circonstances surtout, où je serais bien aise de savoir ce qu'elle trouve de bien ou de mal dans mes dispositions de la veille, ce qui me sert de règle pour celles du lendemain. »

Nap. à Jos. Paris, 5 mars 1808.

« Mon frère, j'ai donné l'ordre à mon ministre du Trésor public de vous envoyer 500 mille francs de Florence et 500 mille francs de Milan. Cet argent vous sera envoyé en poste, et arrivera, j'espère, peu

de jours après ma lettre. J'ai éprouvé un grand plaisir de la prise de Scylla. J'approuve que vous établissiez une batterie au Pezzo; mais la principale batterie doit être à Scylla : la hauteur ne fait rien; cela a l'avantage de battre fort au large. Il faut mettre là des mortiers. L'amiral Ganteaume doit, à l'heure qu'il est, être arrivé à Corfou. Il a à bord des mortiers, des boulets, 80 affûts, 10 milliers de poudre et 5 mille quintaux de farine, chargés sur des flûtes; il a dû les jeter dans Corfou. J'augure très-bien de l'expédition; et si, comme on dit, il n'y a que 6 mille Anglais en Sicile, il n'y en aura pas 4 mille sous les armes; ils s'enfermeront probablement à Syracuse. Une escadre espagnole de six vaisseaux est partie de Carthagène le 12 février pour Toulon, où je l'attends. L'escadre de Lorient n'a pu appareiller, et la saison devient si belle que je doute qu'elle puisse passer. Je n'ai pas besoin de vous faire comprendre l'importance de la batterie de Scylla; le fort la défend. N'écoutez aucune observation. Nommez un bon colonel pour commander à Scylla; donnez-lui 600 hommes de troupes françaises, des vivres, un commissaire des guerres, un chef de bataillon d'artillerie et deux capitaines en second, et qu'il ne dépende de personne : laissez-lui de l'argent. Cet officier peut se défendre vingt jours, et il n'y a aucune chance que dans quinze jours vous ne puissiez venir à son secours. Aussitôt que vos troupes seront embarquées pour la Sicile, les troupes que j'ai à Rome se mettront en grande partie en marche sur Naples. Ce sont toutes les compagnies

de grenadiers et de voltigeurs, et la plus belle troupe du monde. *Il est possible qu'avant huit jours je parte pour l'Espagne.* Le grand-duc de Berg est parti depuis quinze jours pour s'y rendre. J'ai 80 mille hommes à trente lieues de Madrid ; Junot, avec 30 mille hommes, est maître de Lisbonne et du Portugal : et cependant je n'ai pas fait rentrer un seul homme de la grande-armée. J'ai en Pologne et sur l'Oder près de 300 mille hommes. La conscription de cette année se lève, et avant trois mois j'aurai 80 mille hommes pour renforcer mes cadres. Jugez de l'argent que cela me coûte ! Votre régiment napolitain fait partie d'une division de 10 mille hommes que commande le général Duhesme, et est depuis quinze jours à Barcelone, où il est très-bien. Vous sentez qu'il aura besoin de recrues. Organisez donc un bataillon provisoire d'un millier d'hommes, et mettez-le en marche pour Turin ; il servira à maintenir votre régiment au complet. »

Jos. à Nap. Naples, 6 mars 1808.

« Sire, je n'ai aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Je reçois des Calabres le rapport suivant, que je viens d'envoyer sur-le-champ, par un courrier, au contre-amiral Cosmao, à Tarente (1).

Le chef de bataillon Laborie, du 29e, arrive de Palerme, échangé contre M. Cayata; il rapporte qu'avant son départ il est arrivé dix-sept vaisseaux de ligne anglais, sous les ordres de l'amiral Stracham. Il ajoute que l'on craint généralement une

(1) Ce rapport nous manque.

descente. Ce sont toutes les nouvelles que j'ai pu me procurer. »

« Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint : n° 1, la lettre du contre-amiral Cosmao ; n° 2, ma réponse à ce général. Je n'ai pas de nouvelles de l'amiral Ganteaume.

Jos. à Nap. Naples, 7 mars 1808.

Un nouveau rapport de Monteleone, postérieur à celui dont j'ai parlé hier à Votre Majesté, porte que c'est le 18 février que l'amiral Stracham est entré à Palerme. Réunis à ceux de l'amiral Collingwood, ils avaient 13 et non 17 vaisseaux. On craignait une descente en Sicile, et on travaille avec une grande activité aux fortifications. J'espère que Votre Majesté approuvera ce que j'ai cru devoir écrire à l'amiral Cosmao.

Ma gendarmerie se trouve réduite à 800 hommes, parce que je ne trouve pas à la recruter dans mes troupes : j'ai pour la commander le colonel Gentili et le général Radet. Ce général est inutile ici ; il pourrait peut-être servir Votre Majesté ailleurs : si Votre Majesté l'approuve, il pourrait recevoir une autre destination.

Le gouvernement helvétique me fait des conditions bien dures pour me céder le 1er régiment suisse. J'espérais qu'il serait passé à mon service avec les mêmes capitulations qu'au service de France, mais on exige de moi 400 mille francs de plus par an, et l'on ne veut pas se charger du recrutement ; ce qui me fait prévoir que bientôt ce corps sera réduit aux cadres. Si Votre Majesté ne

l'exige pas comme chose qui lui convient absolument, il vaudrait mieux que ce régiment restât ici sur le pied actuel ; il ne me rendra pas plus de services quand il ne sera plus au service de Votre Majesté, et il coûtera 400,000 francs de plus, et ne serait jamais complet. »

Le contre-amiral Cosmao à Joseph. Tarente, à bord du vaisseau *le Robuste*, 2 mars 1808.

« Sire, j'ai eu l'honneur de faire savoir à votre ministre de la guerre mon arrivée en ce port, avec les vaisseaux de Sa Majesté Impériale *le Robuste*, *le Génois*, *l'Annibal*, *le Borée*, la corvette *le Mohawk* et la gabare *le Var*. D'après l'invitation de M. votre aide de camp, le colonel Guy, je prends la liberté de vous en rendre un compte plus détaillé, en suppliant humblement Votre Majesté de me donner des ordres positifs sur la conduite que je dois tenir ultérieurement.

Ces bâtiments faisaient tous partie de l'escadre de l'amiral Ganteaume, et en ont été séparés par un coup de vent, la nuit même de notre départ de Toulon, qui a eu lieu le 10 février.

Mes instructions, en me faisant connaître que le but de notre expédition était de bloquer et de ravitailler Corfou, me défendaient d'approcher de cette île.

Après avoir attendu l'amiral huit jours au point de rendez-vous qu'il m'avait indiqué (le cap Sainte-Marie), n'ayant aucune connaissance des circonstances qui avaient pu s'opposer à ce qu'il nous rejoignît avec l'autre partie de son escadre, et craignant que l'ennemi, qui nous observait depuis le

premier instant de notre apparition sur ces côtes, ne rassemblât assez de forces pour m'attaquer avec avantage, j'ai pris la détermination d'entrer à Tarente, ce port m'étant indiqué comme celui où nous devions nous retirer, si les circonstances l'exigeaient. Lors de notre arrivée dans ces parages, il eût sans doute été facile de remplir le but de notre mission : j'eusse désiré que mes instructions m'eussent laissé assez de latitude pour l'entreprendre. En ce moment, elle devient d'un succès plus douteux, par la connaissance qu'a l'ennemi de notre présence dans ces mers. Il est probable qu'il a augmenté les forces qui bloquaient l'île de Corfou, et il serait possible que, dans le cas où nous y entrerions, nous y fussions bloqués de manière à y être retenus pendant longtemps.

Je ne me permets cet exposé, Sire, que pour vous donner une idée de la position dans laquelle je me trouve. Quels que soient vos ordres, je les considérerai comme émanés de Sa Majesté l'Empereur, et je vous prie de croire que je mettrai à leur exécution tout le zèle dont est susceptible le sujet le plus fidèle et le plus dévoué.

La gabare qui se trouve ici porte 1,000 bombes de 12 pouces, 2 mortiers, 300 fusils, 25 mille boulets, 100 barils de cartouches, et 490 barils de poudre de guerre, des affûts, divers outils et ustensiles de fortification et artillerie.

Les bâtiments de la division ont à leur bord, pour troupes de débarquement :

Du 32e régiment d'infanterie légère, 159 hommes ;

du 16e de ligne, 99; canonniers gardes-côtes, 97: total, 285. »

Joseph au contre-amiral Cosmao. Naples, 7 mars 1808.

« Monsieur, je reçois votre lettre du 2 mars. Je n'ai aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Un chef de bataillon français, parti de Palerme, assure, par son rapport du 29 février, qu'il était arrivé dans ce port 17 vaisseaux de ligne anglais, sous les ordres de l'amiral Stracham. Dans cet état de choses, on ne doit plus espérer que l'amiral Ganteaume puisse vous rejoindre. Le but principal de votre expédition, qui était le ravitaillement de Corfou, ne pouvant pas être rempli par les bâtiments de la division, dont vous avez été séparé il y a bientôt un mois, vous ne devez pas perdre l'espoir de ravitailler la place importante de Corfou par les moyens et les forces qui se trouvent sous vos ordres à Tarente. Au moins je pense que, dans cette circonstance décisive, vous devez le tenter sans compromettre essentiellement votre division, et affronter trop imprudemment des forces supérieures; mais je n'hésite pas à vous engager à hasarder les deux bâtiments chargés d'objets d'approvisionnements, dont l'arrivée à Corfou ferait beaucoup plus de bien à cette place que leur capture n'en ferait à l'ennemi, si malheureusement ils tombaient entre ses mains.

Il est dans l'ordre des choses possibles, d'ailleurs, que l'ennemi, inquiet sur les tentatives d'une descente en Sicile, détourné et occupé par la division de l'amiral Ganteaume, ne se porte pas directement, et avec des forces supérieures aux vôtres, au blocus de

Corfou, et qu'il vous donne le temps d'y voir entrer vos deux transports. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous devez bien vous garder d'y entrer, et que, dans tous les cas, vous devez préférer Tarente, et même Brindisi.

J'envoie l'ordre à M. le capitaine de frégate de Roquebert de vous remettre les dépêches qui étaient adressées à M. l'amiral Ganteaume. Vous verrez qu'il est dans l'esprit de ces dépêches que vous preniez conseil des événements de mer et de la connaissance des forces ennemies, que vous pouvez avoir mieux que moi.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si, après avoir ravitaillé Corfou, des événements que je ne prévois pas vous permettaient de passer le détroit de Messine, les troupes sont prêtes à Reggio pour le passage. Deux de vos vaisseaux seraient en sûreté à Naples, deux à Castellamare, et une escadre considérable le serait dans le golfe de Baïa.

Un rapport plus exact et plus authentique, que je reçois dans ce moment de Monteleone, porte que l'escadre de l'amiral Stracham est entrée à Palerme le 18 février, après avoir cherché inutilement l'escadre partie de Rochefort. Il y avait à Palerme *treize* vaisseaux, dont *trois* à trois ponts; c'est l'amiral Collingwood qui commande cette escadre. On y craignait beaucoup une descente.

Ce nouveau rapport me fortifie dans l'espoir que vous pourrez réussir à ravitailler Corfou, et me confirme dans l'opinion que je vous ai manifestée dans ma lettre.

J'espère que vous n'aurez manqué de rien à Tarente : je désire que les événements me permettent de vous revoir bientôt. »

Jos. à Nap. Naples, 8 mars 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les divers rapports qui me parviennent sur les forces ennemies en Sicile et dans la Méditerranée. Je n'ai encore aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Je regarde aujourd'hui l'expédition de Sicile comme manquée; l'ennemi y réunit tous les jours de tels moyens maritimes, que, quels que soient mes désirs, je n'ose plus espérer de les voir exaucés. J'espère que les objets d'approvisionnements de la division du contre-amiral Cosmao arriveront à Corfou. Je fais continuer, et presser même plus que jamais, le départ partiel des troupes et vivres des côtes de la Pouille sur Corfou. Cette place se trouvera en mesure de résister à l'ennemi; les troupes et les vivres seront suffisants. Je désire avoir bientôt à annoncer à Votre Majesté l'arrivée des munitions de guerre, chargées sur la gabare du contre-amiral Cosmao, qui doit être partie à cette heure pour Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 9 mars 1808.

« Sire, je n'ai pas encore de nouvelles de l'amiral Ganteaume. J'adresse à Votre Majesté un extrait du rapport journalier que me fait l'aide de camp que j'ai à Tarente. Je suppose que les nouvelles positives qu'aura eues le contre-amiral Cosmao, de la réunion des forces ennemies dans les ports de la Sicile, ne lui aura plus fait exécuter le projet qu'il annonce de s'embosser dans le détroit, pour exécuter le passage des troupes réunies à Reggio. Je

ne doute pas qu'il n'ait fait partir la gabare qui se trouve chargée des choses dont on a le plus besoin à Corfou.

L'escadre sera en sûreté dès qu'elle entrera à Baïa ou à Tarente. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les lettres que je viens de recevoir de Corfou; l'amiral rend lui-même compte à Votre Majesté de sa situation. Jos. à Nap. Naples, 10 mars 1808.

L'aide de camp qui arrive à l'instant, parti de Corfou avec l'amiral le 24, a été séparé par un coup de vent, est rentré à Corfou le 1er mars, en est reparti le 2, est arrivé à Otrante le 3, et à Naples aujourd'hui. Lors de son second départ, on croyait l'amiral à la hauteur de Zante, où il aurait été jeté par la violence du vent.

Mon aide de camp a porté aux commandants d'Otrante, Tarente, Brindisi, l'ordre d'envoyer tout ce qu'ils avaient en troupes et objets de ravitaillement; il a envoyé par un courrier, à Tarente, l'ordre de l'amiral Ganteaume au contre-amiral Cosmao de se réunir à lui sur le cap Sainte-Marie.

Je viens d'écrire de nouveau au contre-amiral, pour qu'il se garde bien de se laisser bloquer dans Corfou; je lui réitère le conseil d'envoyer tout ce qu'il a sur sa gabare à Corfou, et de préférer toujours Tarente à Corfou. Je pense, Sire, que si les forces de l'ennemi ne nous permettent pas d'exécuter le passage du détroit, Votre Majesté ne doit pas craindre que son escadre soit bloquée à Ta-

rente. Il me paraît que si cet événement arrivait malgré nous, il faudrait réunir à Tarente 12 mille hommes, les tenir prêts à être embarqués, et, après le premier vent qui obligerait l'ennemi à quitter le blocus de Tarente, les jeter entre Catane et Messine, tandis que le Phare serait toujours menacé par les troupes qui sont à Reggio. »

L'amiral Ganteaume à Joseph. A bord du vaisseau *le Commerce de Paris*, en rade de Corfou, 23 février 1808.

« Sire, je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de l'arrivée sur ces parages d'une partie des forces que j'ai l'honneur de commander. Une tempête affreuse a dispersé mes vaisseaux le jour de notre sortie de Toulon. Six vaisseaux et deux frégates sont avec moi; quatre vaisseaux, deux corvettes et deux flûtes sont séparés.

Je juge que les forces ralliées sous mon pavillon sont plus que suffisantes pour éloigner l'ennemi. Les communications redevenant libres, j'ai écrit aux commandants supérieurs des places d'Otrante, de Tarente, de Gallipoli et de Brindisi, d'expédier de suite les secours destinés pour Corfou.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien ordonner que cette expédition n'éprouve aucun retard. »

Jos. à Nap. Naples, 11 mars 1808.

« Sire, j'ai donné les ordres pour qu'on se tînt prêt à tout événement à Reggio, pour le passage. J'ai fait marcher à Castrovillari 6 mille hommes, prêts à seconder le mouvement de Reggio, ou à se porter sur Tarente.

Le général Miollis m'a envoyé inopinément les cardinaux napolitains. Parmi eux, il y en a deux assez remarquables : l'un, le cardinal Ruffo de Scylla,

archevêque de Naples, est un fanatique de bonne foi; la petitesse de sa tête n'est comparable qu'à son aveugle soumission aux moindres caprices de la cour de Rome. Il y a deux ans, il a bien eu la sottise impertinente de se faire présenter en cérémonie à moi pour me prêter son serment; et, admis en ma présence, il m'a dit qu'il ne pouvait pas prêter serment sans en avoir obtenu la permission de la cour de Rome. J'ai dû l'exiler depuis cette époque. Je n'ai été averti de son départ de Rome, depuis quelques jours, que par l'agitation des prêtres et la réunion du chapitre, qui avait délibéré de se porter à sa rencontre avec tout le clergé, et de le recevoir en triomphe hors de la ville. Déjà l'évêque qui fait ses fonctions ici était menacé par une tourbe de fanatiques, et des attelages de six chevaux étaient préparés pour le nouvel arrivant. J'ai donné ordre à un officier de prendre les devants. Le prélat a été rencontré à trois lieues de la ville, et conduit à Gaëte, où il restera jusqu'à ce que Votre Majesté me dise si elle veut bien me permettre de l'envoyer dans une ville des départements du Rhin. Il y jouira d'une pension considérable sur son archevêché, et ne sera à charge à personne.

Le cardinal Ruffo (1), qui a commandé les Calabrois, est un homme sans préjugés; il a beaucoup d'étendue dans l'esprit. Il est vrai qu'il n'a pas voulu se rendre en Sicile, et qu'il a toujours été tranquille à Amelia. Il voudrait y retourner, ou vivre

(1) Il y avait deux cardinaux portant le même nom de Ruffo : l'un dit Ruffo de Scylla, l'autre de Bagnara.

à Gênes ou en Espagne, avec un passe-port de moi; il veut prêter son serment. Il a peu d'estime pour la cour de Rome, et peu pour celle de Palerme. Il vivrait à Naples, si cette ville n'était pas trop mal pour lui, puisqu'il a commandé une armée de masses qui l'ont pillée; il pense que, ne voulant plus être utile à son ancien parti, il serait trop suspect à tout ce qui m'entoure; qu'il ne peut plus qu'être nul. C'est lui qui m'a fait savoir que le pape a fait jurer aux cardinaux de ne pas me reconnaître, et a permis au cardinal-archevêque de Naples de prêter le serment pour entrer en possession de son riche bénéfice, et prendre la direction des consciences de la plus grande ville d'Italie. Votre Majesté sent toute l'irréligion et la perfidie d'une pareille conduite. Je fais donner un passe-port au cardinal Ruffo Bagnara, l'ancien général.

Des trois autres, l'un vivra tranquille à Naples: c'est le cardinal Caracciolo.

Les deux autres sont de vieux et indécrottables fanatiques obstinés, et sots au point de dire qu'ils me reconnaîtront dès que j'aurai obtenu l'investiture du saint-siége.

Je ne puis ni les tolérer dans mes États, ni les persécuter. Je me décide donc à les renvoyer: ils ne sont dangereux nulle part, ils le seraient ici. Votre Majesté trouvera bon qu'ils vivent dans une ville d'Italie ou de France. L'un d'eux est Génois, c'est le cardinal Salluzzo; il demande à vivre à Gênes.

Je prie Votre Majesté d'autoriser ces dispositions.»

« Mon frère, la conduite du contre-amiral Cosmao n'a pas de sens. Je ne puis que déplorer l'imbécillité de mes marins. L'amiral Ganteaume lui avait donné pour instruction de débloquer Corfou (1); il a été quinze jours maître de la Méditerranée, et il vient s'enfermer dans Tarente. En lui ordonnant de se rendre à Tarente, l'amiral Ganteaume n'avait prévu que le cas où il serait inférieur à l'ennemi; mais supérieur comme l'était ce contre-amiral, la première notion du bon sens lui indiquait de se rendre à Corfou. Je n'approuve pas que vous reteniez mes vaisseaux à Baïa ou à Naples; l'expédition terminée, ils doivent rentrer dans mes ports. L'avis que vous avez donné à Cosmao a été trop tardif; il fallait lui donner l'ordre de partir une heure après son arrivée, d'autant plus qu'à Corfou il est à l'abri de toute force ennemie; de prendre sous son escorte tous les convois de Brindisi et d'Otrante, et de débloquer Corfou; et, s'il ne recevait pas d'ordre de l'amiral, de faire une croisière et de rentrer à Toulon (2). Il faut être bien malheureux, lorsque toutes les chances réussissent, pour que la bêtise d'un officier de marine l'empêche de profiter des avantages que lui offre le sort. Je crois que si un galion chargé de 30 millions

Nap. à Jos. Paris, 12 mars 1808.

(1) Le contre-amiral dit positivement, dans sa lettre du 2 mars à Joseph, *que ses instructions lui défendaient d'approcher de Corfou;* par conséquent il ne mérite pas les reproches de l'Empereur dans cette circonstance.

(2) Napoléon tenait son frère dans une telle dépendance pour tout ce qui touchait à ses armées et à ses flottes, que l'on comprend très-bien les hésitations de Joseph à assumer sur lui la responsabilité des événements qui pouvaient être la suite d'ordres donnés à Cosmao.

de piastres venait se placer au milieu de leur escadre, ils n'auraient pas l'esprit de le prendre.

Je suppose que Ganteaume est à Corfou depuis le 24 février. Je ne saurais m'expliquer comment il a tant tardé. Certainement c'était une chance de plus de se réunir, si vous aviez donné ordre à Cosmao de se rendre droit à Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 12 mars 1808.

« Sire, le contre-amiral Cosmao est parti de Tarente le 8. Il avait embarqué à bord de la gabare 200 hommes ; on a tout lieu d'espérer qu'elle arrivera à Corfou. J'ai envoyé, par un courrier, les nouvelles que j'ai de la Sicile à l'amiral Ganteaume.

J'adresse à Votre Majesté copie d'une lettre du capitaine de frégate de Roquebert. J'ai fait partir des officiers de marine, des bâtiments de transport et des canonnières pour Scylla, où elles pourront être défendues par des batteries qu'on a élevées sur la côte. Tous les moyens dont je puis disposer seront employés pour que rien ne manque à Reggio et Scylla. J'ai fait placer un corps intermédiaire à Castrovillari, et je fais travailler pour rendre inattaquable Baïa. D'après les rapports qui me sont faits par des officiers qui ont vu le contre-amiral Cosmao, il paraîtrait que les plus grandes probabilités sont pour que l'escadre arrive à Baïa. Au mois de juin, l'air y est très-mauvais ; mais il est à croire que d'ici à cette époque elle ne se trouverait plus dans cette baie.

Les temps ont été si mauvais, que tous les transports et bâtiments armés en flûte n'ont pu arriver à

leur destination. Une gabare est restée à Tunis, ayant perdu son gouvernail.

Il paraît que les Anglais reprennent le système qu'ils ont eu ici lorsque Sidney Smith a commandé, en cherchant à exciter des troubles, en prenant à leur solde tous les brigands, auxquels ils donnent 30 sous par jour.

J'ai organisé par chaque province un corps d'*armigieri*, dont j'espère beaucoup pour la destruction des brigands. C'est une troupe intermédiaire entre la gendarmerie et la troupe de ligne; elle est composée en grande partie des soldats des anciens barons, qui, dans tous les temps, étaient chargés de poursuivre les malfaiteurs. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 5. Je la remercie de l'ordre qu'elle a donné pour l'envoi d'un million tournois en or. Je désire qu'il arrive bientôt. Jos. à Nap. Naples, 14 mars 1808.

Les lettres que je reçois du général Ottavi de Tarente annoncent le départ de 6 mille tomoli de blé, après l'appareillage de la division du contre-amiral Cosmao; il m'apprend aussi que les bricks de Votre Majesté *l'Écureuil* et *le Mercure* sont arrivés à Brindisi, après avoir capturé deux bâtiments ennemis. Ces quatre bâtiments vont embarquer des troupes, charger du blé, et partir pour Corfou.

Le général Ottavi est fort actif et intègre; *il n'a pas la Légion d'honneur* (1). Il a rendu de grands

(1) Cet officier général n'était pas le seul qui ne fût pas membre de l'ordre de la Légion d'honneur.

services dans cette circonstance. Je pense que Votre Majesté pourrait le nommer officier. »

Nap. à Jos. Paris, 16 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7. La réponse du contre-amiral Cosmao est inconcevable. On peut se tromper, mais à ce point c'est un peu trop fort. Ganteaume lui dit dans ses instructions que son principal but est de débloquer Corfou, de n'y pas aborder isolément, et, si l'ennemi y est en force supérieure, de se réfugier à Tarente. Comment Cosmao étant supérieur à l'ennemi n'entre-t-il pas dans Corfou? Cela est sans exemple. Je vous ai fait connaître que votre première lettre ne valait rien; votre seconde ne vaut pas davantage : mes belles flûtes seront prises. Vous auriez dû tenir un conseil. Il n'y avait aucun inconvénient à ce que Cosmao entrât dans Corfou. Quatre vaisseaux n'avaient rien à craindre. J'ignore ce qu'est devenu Ganteaume. Voilà une expédition manquée par la plus extrême bêtise du monde. Cosmao ne sait donc pas qu'à Otrante on connaît le nombre de voiles qui sont à Corfou? Ces hommes n'entendent pas le français. *Les instructions de l'amiral Ganteaume pouvaient être mieux faites*, mais elles suffisaient pour le simple bon sens, et enfin on ne peut pas prévoir tous les cas. J'espère que Ganteaume sera à Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 17 mars 1808.

« Sire, je reçois de Reggio la nouvelle de la sortie de l'escadre anglaise de Palerme : on la dit forte de trente voiles. J'ai envoyé par un courrier cet avis à l'amiral, par Otrante.

J'ai publié la loi qui institue l'ordre dont j'avais

envoyé le projet à Votre Majesté; mais je ne puis pas la mettre à exécution, tant qu'elle ne se sera pas prononcée sur ces questions :

1° Combien de décorations suis-je autorisé à donner aux militaires français de l'armée de Naples qui ne sont pas à mon service ?

2° Votre Majesté voudrait-elle me les indiquer elle-même individuellement, ou par rang, comme seraient les officiers généraux, supérieurs, les premiers capitaines de chaque régiment ou bataillon ?

3° Le maréchal Jourdan, le sénateur Rœderer peuvent-ils accepter la décoration de mon ordre ? Jusqu'à ce que j'aie réponse sur ces articles, je ne puis pas faire de nominations : Votre Majesté en sent les raisons. Je mécontenterais toute l'armée, je discréditerais mon ordre dès sa naissance, j'établirais une division préjudiciable au bien du service; j'aurais bientôt des rouges et des bleus, et les bleus seraient décriés, les rouges mécontents. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le rapport que je reçois de Reggio (1). Je n'ai aucune nouvelle de la mer. Jos. à Nap. Naples, 17 mars 1808.

MM. Monti et Paisiello ont travaillé à l'ouvrage que j'adresse à Votre Majesté; l'un a fait les paroles, et l'autre la musique. Cet ouvrage devait être représenté à l'arrivée de Votre Majesté ici; il l'a été aujourd'hui; il est bien écrit, la musique en est bonne (2). »

(1) Sans importance.

(2) Cet opéra, intitulé *les Pythagoriciens poursuivis en Italie par*

Joseph au général Reynier. Naples, 18 mars 1808.

« Général, j'ai lu la lettre que vous m'avez adressée, en réponse à celle que vous avez reçue du ministre de France. Quant à ce qui me regarde, je l'aurais oublié si vous ne me le rappeliez pas vous-même. Je ne vous ai pas dissimulé que j'avais été frappé d'un oubli dont je ne m'expliquerais pas le motif, si vous ne l'énonciez dans votre lettre : je ne puis penser que je doive être étranger à la prise d'une place de mon royaume. Quelle que soit l'estime que je fais de votre probité, de vos talents, et la reconnaissance que j'ai de vos services en Calabre, je ne dois pas désirer, dans les généraux employés dans mes États, la théorie qui, énoncée dans votre lettre, a été mise à exécution dans la capitulation de Reggio.

J'avoue entièrement ce que le chef de l'état-major vous a écrit en mon nom, et j'aime, au reste, à rendre justice à votre zèle et à votre intégrité. »

Nap. à Jos. Paris, 19 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10 mars. L'amiral Ganteaume était, comme je l'avais pensé, à Corfou. Si le contre-amiral Cosmao avait été plus intelligent, il aurait épargné à l'amiral bien des inquiétudes, et on n'aurait pas inutilement perdu huit jours. »

Jos. à Nap. Naples, 19 mars 1808.

« Sire, le général Reynier est en congé à Naples; je désire que Votre Majesté l'emploie ailleurs qu'à cette armée. C'est un homme intègre, mais il ne me convient pas. Il a écrit à l'état-major que la capitu-

Denys de Syracuse et délivrés par Archytas, était une allusion aux événements de Naples en 1799. On le représenta avec pompe le jour de la fête du roi, sur le grand théâtre de Saint-Charles.

lation qu'il a faite pour Reggio, il la ferait pour toute autre place. Je lui en ai témoigné ma surprise, et je ne suis plus en mesure d'en rien espérer de bon. Je ne veux pas cependant trop nuire à cet officier; je suis convaincu que, placé ailleurs, surtout dans un petit commandement, où il n'aurait d'ordres à recevoir que de Votre Majesté ou de ses ministres, il pourrait être utile. Il a de l'instruction et de l'activité; je n'en ai pas besoin ici; il m'a rendu des services. Je prie Votre Majesté de permettre qu'il conserve une inscription, sur mon grand-livre, de 16 mille francs; mais je ne saurais l'employer ici, ni le conserver dans une position convenable. Votre Majesté a tant de bontés pour tout ce que je lui demande, que je ne doute pas qu'elle ne veuille faire ce que je désire dans cette circonstance (1). »

Jos. à Nap. Naples, 20 mars 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté toutes les lettres qui me parviennent de Corfou; elles sont de très-fraîche date, et détruisent les nouvelles désastreuses qui sont répandues ici depuis trois jours. Votre Majesté verra, par le contenu de ces dépêches, que l'amiral comptait appareiller pour Toulon; s'il est obligé de relâcher à Tarente ou à Baïa, il trouvera tout en bon état, et il y sera bien. Malgré ces nouvelles, je ne change encore rien aux dispositions faites dans la Calabre ultérieure, près de Reggio, puisque Votre Majesté me parle, dans une de ses lettres, de l'escadre de Carthagène.

(1) Cette lettre n'a pas besoin de commentaires; elle montre à nu les belles qualités du roi Joseph.

J'ai envoyé un commissaire des guerres à Corfou, pour qu'il me rapporte l'état exact de tout ce qui est arrivé de la Pouille. Je l'enverrai à Votre Majesté; mais, à l'avance, je puis l'assurer qu'elle peut être tranquille sur les approvisionnements que Corfou doit avoir reçus en blé et autres vivres. Les troupes et les 800 mille livres en or y sont aussi arrivées, puisque je sais que l'officier qui portait cet argent était lui-même arrivé à Corfou.

J'ai exécuté les ordres de Votre Majesté, en donnant le commandement au général Donzelot. Le général Berthier le conserve; il s'appuie d'une lettre de Votre Majesté, postérieure d'un jour à celle que je lui citais en lui donnant les ordres de Votre Majesté. Il écrit que c'est l'amiral Ganteaume qui lui a remis cette lettre. Je lui ai écrit de nouveau que tant que Votre Majesté ne me donnerait pas de nouveaux ordres à lui transmettre, par lesquels le gouvernement général lui serait rendu, je ne pouvais pas trouver bon qu'il ne se conformât pas à ceux en vertu desquels il devait en investir le général Donzelot, que mon aide de camp a trouvé à Corfou. »

L'amiral Ganteaume au gouverneur général des Sept-Iles. A bord du vaisseau amiral, 13 mars 1808.

« Monsieur le gouverneur général, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence qu'après avoir lutté contre des temps extraordinaires, après avoir beaucoup souffert, je viens de rallier les vaisseaux de mon escadre, séparés de nous le lendemain de notre départ; ils étaient accompagnés d'une seule flûte : une autre flûte a relâché à Tunis, ayant perdu son gouvernail.

Je vous informai, à notre dernière entrevue, que, de trois flûtes chargées pour Corfou, l'une était demeurée à Toulon : l'événement arrivé à la seconde vous prive encore d'une portion considérable de l'approvisionnement qui vous était destiné. Vous recevrez à peu près le tiers de cet approvisionnement : je vous adresse l'état.

Nous tirerons des vaisseaux, pour suppléer, autant que possible, à ce qui manque, 60 milliers de poudre, 1,000 quintaux de biscuit ou farine, et quelques salaisons. Nous y joindrons même un peu d'eau-de-vie, si ce dernier objet vous est nécessaire.

J'espère que nous entrerons demain. Comme mon intention est de séjourner le moins possible à Corfou, je vous engage à donner vos ordres pour que les objets qui vous doivent être remis soient reçus dans les magasins de l'île sans retard. »

« *P. S.* La division du contre-amiral Cosmao a pris à Tarente quelques soldats du régiment d'Isembourg. Je vous en envoie un état, qui présente aussi les troupes embarquées à Toulon. Au moment où je donne dans la passe du nord, je reçois votre dépêche de cette nuit. La nouvelle peu satisfaisante que vous m'annoncez me force de changer mes dispositions : pouvant être bloqué, je ne crois pas devoir diminuer l'approvisionnement de mon escadre en vivres. Mon intention est de vous laisser seulement la flûte *le Var*, et de faire route sans délai pour Toulon (1). 14 mars, 6 heures du soir.

(1) Berthier (César) avait conservé le gouvernement des Sept-Iles

J'avais ordonné en partant, au commandant du vaisseau *le Commerce de Paris*, de vous remettre dix milliers de poudre. Cet ordre a été sans doute exécuté. Si les vents me contrarient, et qu'il me soit possible de vous en faire donner encore quelques milliers, je le ferai; mais je le répète, les circonstances sont telles qu'il ne m'est pas permis de différer mon réappareillage d'un seul instant. »

César Berthier, gouverneur général des Sept-Iles, au ministre. Corfou, 15 mars 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une copie des deux lettres que je reçois à l'instant de M. l'amiral Ganteaume, qui entre en ce moment avec son escadre dans le canal de Corfou, qu'il ne fait que traverser sans s'arrêter, afin de ne pas perdre un instant pour regagner Toulon le plus promptement possible.

Votre Excellence reconnaîtra qu'une seule des trois flûtes expédiées de Toulon, pour le ravitaillement de cette place, sera parvenue à sa destination, la première ayant échoué dans la rade même, au moment du départ de l'escadre, et la seconde ayant été forcée par des avaries considérables de relâcher à Tunis, où elle est en ce moment.

Nous n'aurons donc reçu que le tiers des objets destinés à Corfou par Sa Majesté l'Empereur.

J'en joins ici l'état, ainsi que celui des diverses troupes embarquées sur l'escadre, soit à Toulon, soit à Tarente.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien en in-

malgré les injonctions du roi Joseph; il prévint l'amiral Ganteaume des nouvelles qu'il venait de recevoir de Naples sur la flotte anglaise sortie des ports de la Sicile pour lui barrer le passage.

former Sa Majesté l'Empereur, à qui j'avais annoncé par ma lettre d'hier la réunion des deux escadres et des deux flûtes, d'après les premiers rapports qui m'avaient été faits.

Votre Excellence me permettra de recommander particulièrement à ses bontés M. de Lastours, mon premier aide de camp, que j'ai fait partir hier pour Paris avec des dépêches pour Sa Majesté l'Empereur, et pour prier Votre Excellence d'accélérer son retour autant que possible. »

« *P. S.* Je rouvre ma dépêche pour annoncer à Votre Excellence que, indépendamment des objets portés dans les états ci-joints, M. l'amiral Ganteaume a bien voulu me laisser 30 milliers de poudre, quelques affûts, environ 6 à 700 quintaux de farine ou biscuit, une vingtaine de matelots, et à peu près 300 couvertures. On s'occupe en ce moment de recevoir ces divers effets; j'aurai l'honneur d'adresser l'état détaillé à Votre Excellence par ma première dépêche. »

Le contre-amiral Cosmao au ministre. A bord du vaisseau *le Robuste*, 14 mars 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que j'ai rallié M. l'amiral Ganteaume le 12 de ce mois sous l'île de Corfou, où il se trouvait avec le reste de son escadre.

J'ai été bien agréablement surpris d'y trouver le brick *la Tactique*, que j'avais de fortes raisons de présumer être tombé au pouvoir de l'ennemi.

En quittant Tarente, j'avais envoyé l'ordre à la corvette *le Mohawk*, qui ne m'avait pas encore rejoint, de se rendre à Corfou. Ce bâtiment n'a pas

encore rallié. Le vent ne m'a pas permis de le prendre à Gallipoli en passant, comme j'en avais l'intention. »

Jos. à Nap. Naples, 21 mars 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 12. Les lettres que Votre Majesté aura reçues depuis cette époque l'auront instruite du départ du contre-amiral Cosmao, et de sa réunion avec l'amiral dans les eaux de Corfou. Cosmao a été obligé, par la tempête, de se réfugier à Tarente; il en est sorti dès qu'il l'a pu, et c'est la flûte de sa division qui a approvisionné Corfou. Cette île était déjà approvisionnée en blé au moment de l'apparition de l'escadre française; j'y ai envoyé plus de 8 mille tomoli de blé, c'est-à-dire pour un million de francs. J'ai dépensé pour d'autres approvisionnements, transports, etc., encore un demi-million. J'en enverrai les comptes à Votre Majesté pour sa satisfaction.

Le payeur français fait savoir que le million annoncé est imputable sur les 250 mille francs mensuels.

On a signalé au large de Gaëte, le 18, vingt et une voiles anglaises. Votre Majesté ne doit pas craindre que je garde ici aucun vaisseau français. »

Jos. à Nap. Naples, 23 mars 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les seuls rapports que j'aie reçus de la Sicile. Je n'ai pas de nouvelles de Corfou depuis le 16.

Je prie Votre Majesté de me répondre un mot sur la demande que je lui ai faite, pour savoir si elle agréait un nombre de décorations de mon ordre pour les officiers français de l'armée de Naples qu'elle désignerait, afin que l'armée de Votre Ma-

jesté ne pensât pas qu'elle a été oubliée par moi lorsque je devais donner ces décorations. Je ne puis pas le faire, sans connaître quelles sont les intentions de Votre Majesté.

Votre Majesté a toujours voulu que je prisse le titre de *roi de Naples et de Sicile*. M. de Champagny vient d'écrire à M. de Gallo; il lui envoie un modèle de protocole par lequel je devais retrancher le mot de Sicile, et prendre le titre de *roi de Naples* seulement. Je désire que Votre Majesté me dise ce qu'elle en pense : une semblable nouveauté serait bien alarmante pour ce pays, qui ne croit pas pouvoir exister sans la Sicile, où sont ses ports et le complément de son existence politique et militaire. Je crois que c'est par erreur de bureau que M. de Gallo a reçu cette dépêche ainsi conçue; je dois le penser. Votre Majesté m'avait écrit, il y a peu de semaines, que je devais adopter pour mon ordre les armes de Sicile : « Il n'y a que cela qui signifie quelque chose, » me dit Votre Majesté par sa lettre du 26 janvier. »

Jos. à Nap. Naples, 24 mars 1808.

« Sire, M. l'amiral Ganteaume me mande du 14 mars, à deux lieues de Corfou, au nord-ouest de la passe, qu'il allait appareiller, après avoir été rejoint par *le Commerce de Paris*, pour Toulon.

Le capitaine Roquebert m'écrit d'Otrante, du 19, qu'il avait laissé l'escadre de Votre Majesté mouillée devant Corfou le 16; que si elle avait le vent qu'il faisait à Otrante, elle pouvait avoir mis dehors. Les vents qui régnaient depuis trente-six heures étaient du nord et du nord-est, joli frais. »

Nap. à Jos. Paris, 25 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 11. Je ne conçois pas que vous n'ayez pas voulu recevoir les cardinaux, et que vous ayez eu ainsi l'air d'aller contre ma direction. Je ne vois pas de difficulté que le cardinal Ruffo de Scylla, archevêque de Naples, soit envoyé à Bologne; que le cardinal Ruffo, qui commandait les Calabrois, soit envoyé à Paris, et que ceux que vous ne voudrez pas garder soient envoyés à Bologne. Mais il faut d'abord envoyer quelqu'un à Gaëte pour y recevoir leur serment, et ensuite les faire conduire en Italie.

Je suis surpris que les prêtres à Naples osent bouger. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 20 mars, avec les dépêches de Corfou du 15. Il me semble que Corfou doit se trouver enfin dans une situation raisonnable. Il devrait y avoir au moins 200 milliers de poudre, et une vingtaine de mille quintaux de blé et de farine; il y avait un grand besoin d'argent. Faites-moi connaître si l'amiral a emmené avec lui *la Ville de Paris* et quelques bricks italiens, et enfin quelle croisière il a laissée dans l'Adriatique. Vous avez vu dans le *Moniteur* d'aujourd'hui les nouvelles d'Espagne. Je n'ai pas encore la nouvelle de l'entrée de mes troupes à Madrid; elles doivent y être du 23. Le grand-duc de Berg entre à leur tête. Placez mes troupes, pendant l'été, dans des pays sains, afin qu'elles éprouvent le moins de pertes possible. Faites fortifier le fort de Scylla, car il n'est pas impossible que l'ennemi fasse des efforts

pour reprendre ce point. Placez en échelons la division qui défend le pays. Il faut que celui qui commande en Calabre ait son plan fait d'avance, pour réunir son monde et se porter promptement au secours de Scylla (1); il faut que cette place ait des vivres pour deux mois au moins, un bon commandant, de bonnes batteries qui battent le détroit, et de bonnes fortifications du côté de terre. Peut-être est-il fâcheux qu'au moment où vous pouviez tirer quelques services de l'expérience du général Reynier et de la connaissance qu'il a du terrain, vous lui ayez permis de revenir. Il faut avouer que l'amiral Ganteaume a été horriblement contrarié par les temps, puisqu'ils lui ont fait perdre vingt jours, pendant lesquels on aurait pu faire tant de choses; mais cela nous sert toujours de preuve de ce que nous pouvons faire. J'ai dix vaisseaux à Flessingue; j'en ai à Brest; j'ai une nouvelle escadre à Rochefort et à Lorient. Il faudrait me faire connaître, d'une manière plus précise, de quelle manière est fortifié le Phare. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 mars 1808.

« Mon frère, les régiments napolitains d'infanterie et de cavalerie que j'ai pris à mon service sont incomplets. Envoyez-moi un millier de conscrits pour les compléter. J'ai fait fournir des chevaux aux chasseurs. Les deux régiments sont à Barcelone. Si vous pouvez m'envoyer encore un

(1) Ce plan avait été tracé depuis longtemps par le roi Joseph à Reynier avant le départ de cet officier général, ainsi qu'on l'a vu dans la correspondance.

régiment de 2 mille hommes de troupes napolitaines, envoyez-moi-le. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 mars 1808.

« Mon frère, vous aurez vu dans *le Moniteur* les nouvelles d'Espagne. Je vous dirai, *pour vous seul*, que mes troupes sont entrées à Madrid le 24; que le roi Charles proteste contre tout ce qui a été fait; il croit sa vie en danger, et a imploré ma protection. Dans cette circonstance, je vais partir. Mes troupes sont nombreuses en Espagne; elles y ont été parfaitement reçues. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai pas reconnu le nouveau roi (1). Le grand-duc de Berg ne l'a pas reconnu non plus. Ils se sont complimentés sans se voir, ne pouvant le saluer roi qu'autant que je l'aurais reconnu. Il serait très-possible que je partisse d'un moment à l'autre pour Madrid. *Cela est pour votre gouverne, et pour vous seul.* »

Jos. à Nap. Caserte, 31 mars 1808.

« Sire, je n'ai aucune nouvelle de la mer depuis celle que m'a donnée l'amiral Ganteaume en appareillant de Corfou. Tous les rapports de Sicile portent le nombre des vaisseaux à quinze, dont trois à trois ponts.

Corfou doit avoir reçu, des ports de Tarente et de Brindisi seulement, 36 mille tomoli de blé, ce qui fait la subsistance de 10 mille hommes pour dix mois. L'ennemi paraît avoir capturé 20 mille tomoli, qui porteraient le total des envois faits jusqu'au 20 février, à 56 mille tomoli.

(1) Ferdinand VII.

J'ai nouvelle de l'arrivée de ma femme et de mes enfants à Terracine ; je les attends ce soir ici.

Votre Majesté aura vu, par la suite de mes lettres, que je me suis conformé à ses intentions, en recevant le serment des cardinaux qui l'ont prêté, et en éloignant les deux sur lesquels je ne pouvais pas compter. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er avril 1808.

« Mon frère, je ne conçois rien à votre lettre du 23. Je suppose que la lettre de Champagny est antérieure à la querelle relative aux lettres de créance de M. d'Aubusson. J'en témoigne mon mécontentement à Champagny. Tout cela est l'ouvrage d'un comité de protocole composé de trois vieilles ganaches d'une immense réputation, qui ne font que des bêtises. Je viens de les chasser. L'Angleterre elle-même avait si bien senti que vous étiez roi de Naples et de Sicile, qu'elle a renoncé à ce que cette île ne fît pas partie de vos États. Faites attention au protocole qu'on vous envoie, car il est possible qu'il y ait d'autres inconvenances. »

Jos. à Nap. Naples, 5 avril 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 25. Je lui envoie un rapport exact sur les cardinaux napolitains. Votre Majesté jugera si je méritais les reproches amers contenus dans sa lettre du 25. Si elle relit sa lettre, elle jugera la peine qu'elle m'a dû faire : me connaissant comme elle me connaît, elle en aura un vif regret. Mais je supplie Votre Majesté de ne penser plus qu'à ma tendresse pour elle, à ma reconnaissance et à mon respect. »

Jos. à Nap. Naples, 7 avril 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 29. Ses ordres sont donnés pour fortifier Scylla.

Le 2e régiment de ligne, qui est à Mantoue, sera complété et habillé avant le mois de juin ; il part demain mille conscrits de Naples. Votre Majesté pourra en disposer.

Je reçois des assurances positives qu'il y a à Corfou un million de cartouches, plus de 300 milliers de poudre, 10 mille combattants, des blés pour un an. M. Dubrueil donnera à Votre Majesté tous les détails. »

Jos. à Nap. Caserte, 14 avril 1808.

« Sire, j'ai reçu les lettres par lesquelles Votre Majesté veut bien me prévenir de son prochain départ pour l'Espagne.

Je n'ai pas de nouvelles de l'escadre de l'amiral Ganteaume. Les Anglais ont reçu en Sicile un renfort de 5 à 6 mille hommes, ce qui doit porter leurs forces de terre dans cette île à 14 mille hommes. »

Nap. à Jos. Bayonne, 15 avril 1808.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre, celles de la reine de Naples et de Charlotte et Zénaïde. Vous ne me parlez plus de l'amiral Ganteaume ; il y a cependant longtemps qu'il a dû partir. Il est vrai que les vents de nord-est règnent dans cette saison. Je suis à Bayonne depuis hier. L'infant don Carlos y est aussi. Je n'ai pu le voir, ce prince étant tombé malade la veille de mon arrivée. J'attends le prince des Asturies, qui a pris le nom de Ferdinand VII ; il est sur la frontière. J'attends aussi l'infortuné Charles IV et la reine. Le grand-duc de Berg est à Ma-

drid ; le général Dupont est à Tolède. J'ai des divisions à Aranjuez et à l'Escurial. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7 avril. Je vois avec plaisir ce que vous me dites de Corfou. Je suis fort aise de voir cette île dans une si bonne situation. J'apprends également avec plaisir que vous fortifiez Scylla. Vous connaissez assez le pays pour savoir comment vous devez placer vos troupes pendant cette saison, pour conserver surtout le poste important de Scylla. Ce que je désire par-dessus tout, c'est qu'elles soient placées dans des lieux sains et à l'abri des maladies. Vous faites fort bien de diriger des recrues sur Barcelone. J'ai monté vos chasseurs. Toutes ces troupes prennent une habitude d'exercice et un esprit qui seront fort avantageux à votre royaume. Envoyez-moi des régiments napolitains tant que vous voudrez, pourvu qu'ils soient forts de 140 hommes par compagnie. Remerciez Julie et Zénaïde des lettres qu'elles m'ont écrites, je leur répondrai; mais j'ai à présent trop d'affaires. Vous avez dû être heureux de revoir vos enfants bien portants, et qui m'intéressent sous tous les rapports. L'infant don Carlos est ici (1) : ce jeune prince, qui a vingt ans, est tombé malade à son arrivée ici, de sorte que je n'ai pas pu le voir. Il a avec lui plusieurs grands d'Espagne. Le prince des Asturies, qui s'intitule Ferdinand VII, est à vingt lieues de la frontière, avec une grande

Nap. à Jos. Bayonne, 18 avril 1808.

(1) Ce prince est le même qui revendiqua, les armes à la main, ses droits au trône d'Espagne, dans ces derniers temps.

suite. Le roi Charles IV et la reine sont en route pour venir. Il a protesté, et en a appelé à mon arbitrage. Mes troupes sont à Madrid, Barcelone, Figuières, Pampelune, Saint-Sébastien, Burgos. L'armée espagnole n'est pas redoutable. Le peuple est en fermentation. Le grand-duc de Berg et le maréchal Moncey sont à Madrid ; le général Dupont est à Tolède, et le maréchal Bessières à Burgos. J'ai ici près de 100 mille hommes de régiments provisoires. Ils gagnent tous les jours par l'exercice et le mouvement. Ce sont tous de gros enfants de vingt ans, dont j'ai lieu d'être satisfait. Pas un homme de ma grande-armée n'a augmenté ces corps en infanterie, cavalerie, artillerie. Renvoyez en Italie un régiment de cavalerie et le 6e bataillon du train, que je vous ai demandé plusieurs fois. Vous avez assez d'habitude à présent à Naples pour trouver des charretiers napolitains. Les hommes français du train me sont nécessaires, et il faut que ma grande-armée soit prête à me seconder, s'il le faut, dans le courant de l'été. Mon escadre est rentrée à Toulon en bon état. La flûte *la Baleine* est arrivée à Minorque. Je n'ai rien perdu, et j'ai fait naviguer mon escadre, ce qui forme d'autant mes matelots. Une escadre sort tout armée de l'Escaut. J'ai déjà huit vaisseaux en rade à Flessingue, qui ont été construits à Anvers. J'en aurai autant dans le courant de l'été. Veillez et faites exécuter mes mesures sur le blocus. Tout bâtiment américain qui se présente dans vos ports vient d'Angleterre : partez de ce principe. Jusqu'à cette heure, toute mon armée d'Espagne est à mes frais, et me coûte

des sommes énormes. La conscription que je lève, celle que je vais peut-être bientôt lever, mes régiments de cavalerie que je porte à 1,200 chevaux, tout cela m'entraîne dans d'immenses dépenses; mais les circonstances veulent que je couvre l'Europe de mes troupes. *L'Angleterre commence à souffrir. La paix seule avec cette puissance me fera remettre le glaive dans le fourreau, et rendre à l'Europe la tranquillité.*

Il ne serait pas impossible que je vous écrivisse, dans cinq ou six jours, de vous rendre à Bayonne. Vous laisserez le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et la régence de votre royaume à qui vous voudrez. Votre femme resterait à Naples. Les relais seraient préparés, dans ce cas, sur votre route. Cependant, jusqu'à présent, cela est encore incertain. »

Nap. à Jos. Bayonne, 6 mai 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint une brochure qui vous fera connaître la situation des affaires d'Espagne. Nous approchons du dénoûment. Le roi Charles m'a cédé tous ses droits au trône, et il se retire à Compiègne avec la reine et une partie de ses enfants. Quelques jours avant la signature de ce traité, le prince des Asturies s'est démis de la couronne, et l'a remise au roi Charles. Le grand-duc de Berg a été nommé lieutenant général du royaume et président de tous les conseils. Il y a eu une grande insurrection à Madrid le 2 mai : 30 à 40 mille individus s'étaient rassemblés dans les rues et dans les maisons, et faisaient feu par les fenêtres. Deux ba-

taillons de fusiliers de ma garde, 4 à 500 chevaux, ont tout mis à la raison. Plus de 2 mille hommes de cette populace ont été tués. J'avais à Madrid 60 mille hommes, qui n'ont pu rien faire. On a profité de cette circonstance pour désarmer Madrid (1). »

Nap. à Jos. Bayonne, 11 mai 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint la lettre du roi Charles au prince des Asturies, et la copie de mon traité avec le premier (2). Le grand-duc de Berg est lieutenant général du royaume, président de la junte, et généralissime des troupes espagnoles. Le roi Charles part dans deux jours pour Compiègne. Le prince des Asturies se rend du côté de Paris. Les autres infants vont occuper des maisons de plaisance aux environs de Paris. Le roi Charles, par le traité que j'ai fait avec lui, me cède tous ses droits à la couronne d'Espagne. Le prince des Asturies avait renoncé avant à son prétendu titre de roi, parce que le roi Charles avait allégué que son abdication avait été forcée. La nation, par l'organe du conseil suprême de Castille, me demande un roi. *C'est à vous que je destine cette couronne.* L'Es-

(1) Cette lettre et la suivante prouvent, jusqu'à l'évidence, que tout ce qui s'était passé à Bayonne jusqu'à ce moment avait été fait non-seulement sans la moindre participation de Joseph, mais même sans qu'il eût été consulté. Ceux qui prétendent que le frère aîné de l'Empereur, lors de son entrevue avec ce dernier à Venise, à la fin de 1807, fut prévenu des intentions de Napoléon, sont dans l'erreur.

(2) Voir plus loin, au livre 1er sur l'Espagne, la lettre de Charles IV, celle du prince des Asturies, et le traité conclu entre l'Empereur et le roi.

pagne n'est pas ce qu'est le royaume de Naples : c'est 11 millions d'habitants, plus de 150 millions de revenus, sans compter les immenses revenus et la possession de toutes les Amériques. C'est une couronne d'ailleurs qui vous place à Madrid, à trois jours de la France, qui couvre entièrement une de ses frontières. A Madrid, vous êtes en France : Naples est le bout du monde. Je désire donc qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre, vous laissiez la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à Bayonne par le chemin de Turin, du mont Cenis, et de Lyon. Vous recevrez cette lettre le 19; vous partirez le 20, et vous serez ici le 1er juin. Laissez, avant de partir, des instructions au maréchal Jourdan sur la manière de placer vos troupes, et faites vos dispositions comme si vous deviez être absent jusqu'au 1er juillet. *Gardez, du reste, le secret;* on ne s'en doutera peut-être que trop; mais vous direz que vous vous rendez dans l'Italie supérieure, pour conférer sur des affaires importantes avec moi. »

Jos. à Nap. Naples, 10 mai 1808.

« Sire, Votre Majesté verra, par la lettre du général Donzelot, quelle est la situation de Corfou. Depuis ses lettres, il doit avoir reçu 600 mille francs, trois officiers du génie français, des outils, des affûts, des munitions de guerre et de bouche. La croisière ennemie est très-serrée.

La tranquillité règne dans mon royaume; les troupes ont reçu quatre mois de solde dans les deux

mois; elles sont bien habillées, bien nourries. La solde est alignée jusqu'au 1er janvier.

J'attends des nouvelles de Votre Majesté. »

Joseph à Lucien. Naples, 15 mai 1808.

« J'ai reçu ta lettre, mon cher Lucien; j'espère que la réponse que tu auras attendue de l'Empereur te fera changer de résolution, et que tu pourras rester en Europe. Je fais des vœux pour que cela soit ainsi, et que tu sois plus heureux dans tes relations directes que tu ne l'as été par mon intermédiaire. S'il en était autrement, et que tu partisses réellement, ce qui me paraît un événement déplorable, tu ne dois pas douter que je ne remplisse tes vues. Je t'embrasse bien tendrement, avec ta famille, et j'espère que l'immensité des mers ne m'ôtera pas la possibilité de t'embrasser en réalité bientôt (1). »

Jos. à Nap. Naples, 16 mai 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 6, avec la brochure qui y était jointe.

La tranquillité est aujourd'hui entière dans toutes les provinces de ce royaume. »

Nap. à Jos. Bayonne, 21 mai 1808.

« Mon frère, il faut faire arrêter le commandant de la canonnière napolitaine *le Requin*, et lui faire faire son procès, pour avoir lâchement rendu son bâtiment. »

Jos. à Nap.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 10,

(1) Lucien se trouvait à Rome lors de l'arrivée du général Miollis dans les États du pape. S'étant montré peu favorable à l'occupation française, il avait mécontenté Napoléon, et il se décida à quitter l'Europe. Il s'embarqua pour l'Amérique, et fut pris par la croisière anglaise.

il y a quelques heures; l'estafette a mis près de onze jours. Naples, 21 mai 1808.

Je fais partir M. Tascher, pour annoncer à Votre Majesté que je le suivrai à quarante-huit heures de distance. Il y a demain, jour de la fête de la reine, une immense réunion à laquelle il faut nécessairement que j'assiste, si je ne veux pas que trois mille personnes écrivent, le lendemain, que je suis parti. D'ailleurs, je ne pourrai pas, à la rigueur, partir demain; mais je serai en route après-demain 23.

Je fais les dispositions que Votre Majesté me prescrit. Tous les bâtiments sardes sont depuis longtemps sous le séquestre dans mes ports.

Dès que Votre Majesté aura jugé que je ne dois plus retourner à Naples, je la prie de m'envoyer un courrier, pour que j'envoie l'avis à ma femme et à mes enfants d'en partir; leur santé y est mauvaise, et leur situation deviendra tous les jours pire. Vingt-quatre heures de gagnées sont beaucoup; elles pourraient d'abord se rendre à Turin ou à Lyon. J'ai été bien combattu pour ne pas prendre ce parti tout de suite; mais je ne le ferai pas; j'attendrai de nouvelles instructions de Votre Majesté. Je la prie de ne pas me faire perdre un instant pour cela. »

« Sire, j'ai reçu hier le duplicata de la lettre de Votre Majesté du 10. Je suis en route, et arriverai probablement auprès de Votre Majesté deux ou trois jours après cette lettre. Jos. à Nap. Terni, 25 mai 1808.

Toute l'Italie méridionale, que je laisse derrière moi, est parfaitement tranquille. »

Jos. à Nap. Stupinice, 30 mai 1808.

« Sire, je suis arrivé hier au soir ici, après six jours de marche; j'y serai retenu jusqu'à ce soir par mes voitures. J'ai trouvé ici Paulette en un déplorable état de santé; elle ne mange pas depuis huit jours, et ne peut pas même supporter le plus léger bouillon. Les médecins m'ont dit qu'elle devait quitter le plus tôt possible l'air humide de Turin, et aller aux bains d'Aix en Savoie. Son mari hésitait, parce qu'il n'avait pas reçu la réponse de Votre Majesté pour ce voyage. Je n'ai pas hésité un instant à lui dire de faire sur-le-champ partir sa femme, et que je me chargerais de tout vis-à-vis de Votre Majesté, qui voulait avant tout que sa sœur vécût. Elle partira donc dans deux jours avec son médecin et sa dame d'honneur, qui, l'un et l'autre, jouissent ici d'une grande réputation. Borghèse restera à ses affaires, dont il paraît s'occuper beaucoup. Il a une grande envie de bien faire, et je pense que Votre Majesté aura lieu d'en être contente.

L'estafette de Naples arrivera peut-être aujourd'hui avant mon départ d'ici. Lorsque j'ai quitté Naples, les Anglais venaient de débarquer 300 brigands en Calabre avec quelques milliers de proclamations, dans lesquelles le roi Ferdinand s'apitoie sur le sort du pape, et cherche à exciter le fanatisme. Un convoi semblable a été intercepté à Naples. Cent brigands avaient été pris et pendus; les autres s'étaient réfugiés sur la marine ponr retourner aux bâtiments anglais, qui les ont reçus à coups de canon, et les ont ainsi forcés à se répandre dans le pays, où on les poursuit.

On répandait en Sicile que la Russie allait bientôt changer de système; qu'une nouvelle coalition allait se former.

Trois frégates, deux corvettes et quelques bâtiments légers, anglais et siciliens, se montraient sur les plages romaines et le cap Circello. Le bruit courait à Ponza qu'elles étaient destinées à recevoir le pape. Le général Miollis m'a dit à Rome qu'il avait la même crainte, et qu'il faisait surveiller le pape.

J'ai vu le général Menou, qui va partir pour son nouveau gouvernement. »

NOTES

DU QUATRIÈME VOLUME,

RELATIVES AUX AFFAIRES DE NAPLES.

NOTE A (page 102).

Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Paris, le 6 janvier 1808.

SIRE,

Compte rendu à Sa Majesté concernant les bâtiments qu'elle a prescrit d'envoyer à Corfou.

Conformément aux ordres de Votre Majesté, en date du 19 septembre dernier, une division navale, composée des frégates *la Pomone* et *la Pauline*, et de la corvette *la Victorieuse*, a été expédiée de Toulon pour Corfou.

Partie le 7 octobre, elle est arrivée le 28 à sa destination. Le capitaine de vaisseau Chaumay-Duclos, qui la commande, m'a rendu compte, le 26 novembre, que depuis le 2 il avait fait trois sorties, dont les détails n'offrent aucun événement intéressant.

Par suite des mêmes ordres de Votre Majesté, du 19 septembre, une flottille de petits bâtiments de guerre a été préparée pour la même destination.

Cette flottille se compose des cinq bricks :

L'Abeille. (Ce bâtiment était à Naples. Le commandeur Pignatelli, ministre de la marine de Sa Majesté le roi de Naples, m'a informé, le 3 novembre, qu'il faisait partir ce bâtiment. Je n'ai pas encore appris qu'il fût arrivé à Corfou.)

L'Écureuil. (Parti de Toulon le 28 novembre, relâché à Calvi le 4 novembre. M. Chaumay-Duclos m'a annoncé, le 26, qu'il venait d'arriver à Corfou.)

Le Saint-Philippe, qui avait appareillé de Toulon le 13 novembre, fut forcé, par la grosse mer et la rencontre de

plusieurs croiseurs ennemis, d'y rentrer le 23. Il est reparti le 22 décembre, avec *le Cyclope* et *le Mercure*.

Ces trois bâtiments ont un supplément en poudre, savoir : *le Mercure*, de 400 kilogrammes; *le Cyclope*, de 300; *le Saint-Philippe*, de 150.

Du cutter *le Succès*. (Parti de Toulon le 4 novembre, il a été pris, le 6, à la hauteur de Galeta, île de Barbarie, par la frégate anglaise *la Volage*. L'équipage a été conduit à Malte.)

Des demi-chebecks :

Le Joubert. (Il est parti de Toulon le même jour que *le Succès;* depuis, je n'ai reçu aucune nouvelle de ce bâtiment.)

Le Neptune. (Ce bâtiment était parti de Toulon le 13 novembre avec le brick *le Saint-Philippe;* forcé, comme lui, d'y rentrer. Il est encore dans ce port.)

Le capitaine de vaisseau Trullet, qui doit remplir les fonctions de chef militaire et des mouvements à Corfou, un officier du génie maritime, un officier et deux commis d'administration, un maître charpentier, un maître perceur, un maître cordier, et une escouade de douze ouvriers militaires destinés également pour Corfou, avaient été embarqués sur le brick *l'Écureuil*.

Mais, craignant de ne pouvoir échapper aux nombreux croiseurs ennemis qu'il a rencontrés dans sa navigation de Toulon à Calvi, M. Trullet s'est déterminé à quitter dans ce port le brick *l'Écureuil*, et à passer sur le continent d'Italie avec neuf des gens sous ses ordres, pour continuer sa route par terre. Il était rendu à Naples le 16 décembre.

Ainsi, des huit bâtiments légers destinés pour Corfou, un seul, le demi-chebeck *le Neptune*, est encore à Toulon.

Son échantillon le rendant peu propre à une traversée dont la saison et la présence des ennemis pourraient prolonger la durée, j'ai autorisé le préfet maritime de Toulon à l'y retenir jusqu'au moment où il jugera que l'état de la mer et l'éloignement de l'ennemi permettront d'espérer des chances plus favorables à la navigation.

NOTE B (page 114).

Composition de l'armée de l'expédition de Sicile.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Le maréchal Jourdan, commandant en chef;
Le général Dedon, commandant l'artillerie;
Le général Campredon, commandant le génie;
Quatre adjudants-commandants français;
Huit adjoints à l'état-major français;
Deux adjudants-commandants napolitains;
Quatre adjoints à l'état-major napolitains;
Un colonel ou un major d'artillerie français, commandant le parc;
Trois officiers supérieurs et six capitaines d'artillerie français;
Un officier supérieur et trois capitaines d'artillerie napolitains;
Deux officiers supérieurs et six officiers du génie français;
Huit officiers de génie napolitains.

PREMIÈRE DIVISION.

Le général de division Lamarque, commandant;
Les généraux de brigade Lucotte et Huart.

Première brigade.

	hommes.
Un régiment d'infanterie française de 2 bataillons, chaque bataillon de 7 compagnies, grenadiers et voltigeurs compris, formant 150 hommes présents.	1,500
Nota. — Il restera au dépôt, à Naples, 2 compagnies par bataillon pour recevoir les hommes sortant des hôpitaux, et les recrues arrivant des dépôts qui sont dans le royaume d'Italie.	
Un régiment d'infanterie légère napolitaine de...	1,000
Total de la 1re brigade.....	2,500
A reporter.....	2,500

Report.....		2,500
Deuxième brigade.		
Un régiment français composé comme le premier.....	hommes. 1,500	2,800
Un corps italien.....	1,000	
Seront attachées à la division : 2 compagnies d'artillerie, une française et une napolitaine, et une compagnie du train....	300	
DEUXIÈME DIVISION.		
Première brigade.		
Un régiment français et 1,000 hommes des régiments d'Isembourg ou de la Tour d'Auvergne.....	hommes. 2,500	5,300
Deuxième brigade.		
Un régiment français et 1,000 Napolitains ou Corses.....	2,500	
Deux compagnies d'artillerie française et napolitaine, et une compagnie du train.	300	

Cette seconde division pourrait être commandée par le général Salligny ou le général Maurice Mathieu. Les deux généraux de brigade pourraient être les généraux Merlin et Digonnet, ou tout autre.

Total général.	10,600

Ainsi, ces deux premières divisions, qui s'embarqueraient à Naples, formeraient donc 6,000 hommes d'infanterie française..... 6,000

Infanterie italienne.	1,000
Infanterie auxiliaire.....	1,000
Infanterie napolitaine.....	2,000
Artillerie française, napolitaine et train.....	600
Total.....	10,600
A reporter.....	10,600

Report.....	10,600
Auxquels il faudrait joindre pour le parc général 400 hommes d'artillerie, 100 hommes de train, 100 sapeurs, 100 ouvriers de toute espèce, ci.....	700
Total général.....	11,300

Comme on suppose que ces huit régiments pourront, au moment de l'embarquement, éprouver une diminution de 400 hommes, par maladie ou autres causes, il ne resterait plus que 10,900 hommes.

On embarquera, avec cette expédition, 400 outils de pionniers par chaque division, et 1,200 pour le parc du génie.

Indépendamment des 50 cartouches que chaque homme aura dans le sac, on embarquera des caisses contenant 100 cartouches par homme, telles que deux hommes puissent les débarquer facilement. Ces caisses doivent être débarquées en même temps que les hommes; elles contiendront ainsi un million de cartouches; on en embarquera également un million sur les bâtiments de transport.

On embarquera 2 pièces de canon et un caisson sur chaque bâtiment de l'escadre. On embarquera sur des transports tous les autres caissons ou caisses, de manière à former un double approvisionnement pour 24 pièces de canon de campagne, qui formeront deux divisions de 12 pièces chacune, savoir : pour chaque division, 2 pièces de 12, 8 de 6 ou de 4, et 2 obusiers. Si l'on a des pièces de montagne de 3, on en embarquera 4.

Dans la composition des divisions, on a placé 2 compagnies d'artillerie et 100 hommes du train; ces 300 hommes peuvent servir 600 chevaux. On embarquera 300 chevaux si cela est possible, et on fera des écuries pour 2 escadrons de chasseurs de 300 chevaux.

On fera embarquer sur les bâtiments de l'escadre 80 mille quintaux de farine, 500 mille rations de biscuit, 500 mille rations d'eau-de-vie.

Chaque division aura son ambulance, et il y en aura une générale pour tout le corps.

Ainsi donc, tout compris, il partira de cette expédition de Naples près de 12,000 hommes.

La deuxième partie de l'expédition sera composée, comme la première, de deux divisions chacune de deux brigades, et formant en tout trois régiments français, un régiment suisse, un régiment napolitain auxiliaire, 2,000 hommes de cavalerie napolitaine, chasseurs et dragons, ce qui fera 7 à 8,000 hommes d'infanterie et 2,000 hommes de cavalerie. Toutes les chaloupes canonnières et bâtiments légers favoriseront le passage de cette expédition.

L'expédition partie, il restera dans le royaume de Naples quarante compagnies, à raison de quatre compagnies par régiment; en les supposant à 50 hommes l'une portant l'autre, cela fera 2,000 hommes; trois régiments entiers, 4,500 hommes; la garde royale, 3,500 hommes; deux régiments italiens, 2,000 hommes; les troupes napolitaines, etc., etc. Il restera encore plus de 15,000 hommes.

Peu de jours après que l'expédition sera partie, 6,000 grenadiers arriveront à Naples, et 2,000 dans les Abruzzes.

Quant aux généraux et aux officiers d'état-major, il y en aura toujours assez à Naples, puisque des généraux de brigade peuvent remplir provisoirement les fonctions de généraux de division, et les colonels, celles de généraux de brigade.

État de répartition des troupes destinées à l'expédition. Toulon, 3 février 1808.

ESCADRE DE TOULON.

	hommes.
1 vaisseau de 110 canons	850
1 vaisseau de 84 canons	750
3 — de 74 canons à 650 hommes chacun	1,950
1 frégate	350

ESCADRE DE ROCHEFORT.

1 vaisseau de 110 canons	850
4 — de 74 canons	2,600
A reporter	7,350

Report...	7,350
1 frégate	350
1 corvette	100

FLUTES DE TOULON.

Le Var, la Baleine et la Nourrice	2,100
La Lamproie et la Durance	900
L'Incorruptible	600
La Fauvette (poudrière)	150
Le Mohawk	150
La Tactique	100
Le Cerf, le Red-Bridge, et 1 transport	180
La Danaé, frégate qui est à Gênes	350
Total des hommes	12,330

Relevé général des expéditions de denrées et munitions de guerre faites de Venise et Mantoue sur Ancône, pour être dirigées de cette dernière ville sur Corfou.

SUBSISTANCES.

	Dates.	Quintaux.	
Farine et froment expédiés d'Ancône.	30 septembre 1807...	538.56	Ces trois envois ont été capturés par l'ennemi.
	2 octobre	1,234.35	
	3 octobre	459.75	
	11 décembre	1,380 »	On a l'avis de l'arrivée de ces trois envois à Brindisi.
	12 décembre	1,325 »	
	13 décembre	1,063 »	

Biscuit expédié de Venise. 120,000 rations. Cette expédition est arrivée à Corfou.

— — 248,850 rations. Non encore arrivées.

MUNITIONS DE GUERRE.

			kil.
Partie d'Ancône.	1re expédition du 26 octobre.	Poudre de guerre	80,000
		Cartouches d'infanterie	100,000
		Pierres à fusil	50,000
Partie de Venise.	2e expédition du 23 octobre.	Boulets de différents calibres	5,000
		Poudre de guerre	20,000

Milan, le 3 février 1808.

Le général de division, chef de l'état-major général,
Signé CHARPENTIER.

Nota. En outre de ces envois, il va partir de Venise, sur les six chaloupes canonnières, les diverses munitions de guerre ordonnées par Sa Majesté, par sa lettre du 23 janvier.

NOTE C (page 125).

Rapport fait à Sa Majesté le roi de Naples, sur la position de la Punta del Pezzo, entre Scylla et Reggio.

La *Punta del Pezzo*, suivant le rapport d'officiers du génie qui connaissent cette localité, est très-favorable pour l'établissement de batteries qui croiseraient leurs feux avec celles placées à la *Punta del Faro*. Le Pezzo est éloigné de six ou sept milles du fort de Scylla, et en est séparé par des montagnes et des ravins ; en sorte que les batteries qu'on y mettrait n'auraient rien à craindre des sorties que l'ennemi pourrait faire de ce fort, en supposant qu'il fût bloqué avec des forces suffisantes.

Le colonel Costanzo, qui m'a donné des renseignements sur ce point, assure avoir vu des boulets de 33, des batteries du *Faro*, traverser le détroit et arriver sur le continent, près du *Pezzo*.

Naples, le 5 février 1808.

Le général commandant du génie,
CAMPREDON.

NOTE D (page 136).

Le général Cavaignac à Joseph. Reggio, 2 février 1808.

Sire, la journée d'hier s'est passée en pourparlers pour la reddition du fort. Le commandant voulait qu'on lui permît de sortir du château pour retourner à Messine ; je lui avais offert une capitulation favorable, prisonniers avec les honneurs de la guerre. Attendant l'arrivée de deux pièces de 24 que j'avais envoyé chercher à Mélia, je ne voulais pas

recommencer le feu et consumer inutilement mes munitions. Je laissai prolonger les négociations, et la capitulation n'a été signée qu'après minuit, lorsque j'eus annoncé qu'il n'y aurait plus de grâce à espérer, si on attendait jusqu'au matin. Les deux pièces de 24 ont été amenées en batterie dans la nuit, et auraient ruiné le fort, si la garnison avait encore tardé à se rendre. Je joins copie de la capitulation. J'ai permis aux Siciliens et à quelques officiers étrangers de retourner sur parole en Sicile : un transport viendra les chercher de Messine. J'ai accordé cette faveur aux Siciliens et à quelques officiers, pour déterminer l'échange de plusieurs prisonniers qui sont détenus à Palerme.

Le nombre des prisonniers qui sont sortis du fort est de 57 officiers et 700 sous-officiers ou soldats ; j'en ai fait partir ce matin une colonne de 8 officiers et 350 soldats. Il en reste encore à peu près autant pour former le second envoi, après qu'on en aura retiré les Siciliens que j'enverrai demain à Messine. On a trouvé dans le fort 9 pièces de différents calibres et des approvisionnements.

Cette expédition vous a produit, outre les prisonniers et ces pièces, un officier et 42 prisonniers, des chaloupes canonnières, et quatre pièces de 24, dont une en bronze ; 5 officiers et 55 prisonniers du brick anglais, 2 pièces de 8 en bronze, et 16 caronades de 24.

Je vais réunir tous mes moyens actuellement contre le château de Scylla. La route pour y descendre l'artillerie est déjà fort avancée, et je vais pousser les travaux avec plus d'activité.

Je tâche de pacifier le district de Reggio, qui a infiniment souffert, et d'organiser promptement toutes les branches d'administration.

Je pense que l'intention de Votre Majesté sera de ruiner le château de Reggio ; je fais préparer des mines pour le faire sauter aussitôt qu'on aura transporté ailleurs les magasins et objets d'artillerie : en attendant, on détruit les retranchements faits pour la défense de la ville.

J'ai renvoyé hier à Messine le capitaine du vaisseau *le*

Glatton, et 19 autres prisonniers anglais blessés, sur le brick *le Delight*. Le général anglais, en les envoyant chercher, m'avait envoyé en échange des matelots 22 prisonniers français qui se trouvaient à Messine. J'ai promis d'échanger de même les autres prisonniers que j'ai déjà envoyés à Monteleone, lorsqu'il aurait fait venir de Malte d'autres prisonniers que j'ai désignés.

J'ai été fort content de la conduite des troupes et de plusieurs officiers, que j'aurai l'honneur de recommander à Votre Majesté dans mon rapport.

Capitulation du château de Reggio.

Entre M. le général Cavaignac, commandant l'avant-garde du corps d'armée en Calabre, et M. le colonel de Sandier, commandant le château de Reggio.

Article 1er. La porte d'entrée du château et ses avancées seront remises, à quatre heures du matin précises, aux troupes françaises, qui en prendront possession.

Article 2. La garnison se rend prisonnière de guerre, pour être conduite dans l'intérieur du royaume.

Article 3. Elle sortira du château à sept heures et demie du matin, tambour battant, défilera avec les honneurs militaires devant les troupes du siége, pour se rendre dans la grande rue de Reggio, et y déposera ses armes.

Article 4. Messieurs les officiers conserveront leurs épées et leurs effets, et les soldats leurs sacs.

Article 5. Le château avec son artillerie, munitions de guerre et de bouche, et autres objets militaires, sera consigné, dans l'état où il se trouve, à deux officiers ou commissaires préposés à cet effet, par eux qui seront également nommés par le commandant du château; les deux officiers ou commissaires français y entreront à la pointe du jour. Tous les chevaux qui peuvent s'y trouver seront également remis.

Article 6. Par exception à l'article 2, messieurs les officiers de la garnison et les soldats reconnus Siciliens seront

renvoyés en Sicile, sur parole de ne servir contre les troupes de Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, et de ses alliés, qu'après leur échange.

Article 7. Les officiers siciliens seront particulièrement renvoyés à Messine, pour que leur échange contre le chef de bataillon Labory, le capitaine du génie Lancesa, et autres officiers à Palerme, soit effectué.

Article 8. Les soldats reconnus Siciliens seront réunis dans un quartier de Reggio jusqu'à ce qu'ils soient embarqués pour être transportés à Messine. Il sera envoyé à cet effet à Messine un parlementaire, pour demander les moyens de transport nécessaires.

Article 9. Il sera donné, de part et d'autre, deux officiers pour otages de l'observation de la présente capitulation, qui sera de suite échangée et soumise à l'approbation de M. le général Reynier, commandant le corps d'armée en Calabre.

Fait double, le 2 février 1808, à trois heures du matin.

Le commandant du fort de Reggio,
Signé le colonel DE SANDIER.

Le général commandant les troupes d'avant-garde,
Signé le général CAVAIGNAC.

Pour copie conforme :
Le général commandant le corps d'armée en Calabre,
Signé REYNIER.

ESPAGNE

INTRODUCTION [1]

Situation de l'Europe au commencement de 1808. — Don Emmanuel Godoy, prince de la Paix. — Sa proclamation maladroite contre Napoléon (3 octobre 1806). — Convention de Fontainebleau (27 octobre 1807.) — Dispositions de l'Empereur contre le Portugal. — Événements de l'Escurial (fin d'octobre 1807). — Entrée de Junot à Lisbonne (30 novembre 1807). — Infraction au traité de Fontainebleau. — Insurrection d'Aranjuez (14 mars 1808). — Abdication de Charles IV en faveur du prince des Asturies, son fils. — Entrée du grand-duc de Berg à Madrid (23 mars 1808). — Protestation de Charles IV. — Départ de Ferdinand pour Bayonne (10 avril). — Son arrivée dans cette ville (20 avril). — Insurrection de Madrid (2 mai). — Abdication de Charles IV en faveur de Napoléon. — Négociations entre l'Empereur et Ferdinand. — Arrivée de Charles IV à Bayonne. — Adhésion de Ferdinand à l'abdication de son père en faveur de Napoléon. — Joseph proclamé roi d'Espagne (7 juin). — Réunion d'une junte à Bayonne. — Constitution donnée à l'Espagne. — Joseph forme son ministère et sa maison. — Son entrée dans ses nouveaux États (9 juillet).

Les changements opérés par la force des armes, depuis l'avénement de Napoléon, avaient reçu récemment la sanction des traités à Tilsit. Ainsi que

(1) Les livres sur Naples ont été rédigés par nous, d'après les notes et documents trouvés dans les papiers du roi Joseph, d'après la copie du journal de M. Miot, son ministre, et d'après les notes et papiers

l'Empereur l'annonça au corps législatif lors de l'ouverture de la session de 1807, la face de l'Europe politique était changée.

La Russie avait conservé l'intégrité de son territoire, s'était même approprié quelques districts des États du roi de Prusse, son allié, et ne devait pas tarder à s'emparer de la Finlande; mais ses armées ayant été battues dans toutes les rencontres, elle venait de perdre cette puissance d'opinion toujours croissante depuis Pierre le Grand, qui avait rendu l'impératrice Catherine si redoutable. Observée de près par le corps d'armée français qui occupait le duché de Varsovie et tout le nord de l'Allemagne, elle se trouvait dans l'alternative de subir l'influence de la France, ou d'exposer ses provinces à être envahies. L'empereur Alexandre, dominé par cette considération, approuva les projets de Napoléon sur l'Espagne, et reçut sans doute, en échange de sa condescendance, l'espoir d'agrandir ses États aux dépens de ceux des voisins (1).

L'expédition de Copenhague avait excité une in-

laissés par M. de Presle, son secrétaire. Les volumes sur l'Espagne seront rédigés d'après les papiers puisés aux mêmes sources, et sur les Mémoires inédits du maréchal Jourdan, dont nous avons entre lesmains une copie authentique que ce maréchal avait envoyée au roi Joseph avec une lettre qu'on trouvera à sa place chronologique; et enfin d'après une foule de documents que nous possédons.

(1) Nous devons revenir ici sur le fameux traité secret de Tilsit, publié en 1812 dans la *Gazette de Madrid* (numéro du 25 août).

En supposant son existence authentique, il serait le véritable point de départ de l'histoire de la guerre d'Espagne depuis 1808. Il prouverait que cette grande entreprise, dont les suites ont été si funestes aux deux pays, n'entrait pas seulement dans les plans de Napoléon,

dignation générale contre le cabinet de Londres, et uni plus fortement que jamais le roi de Danemark au système de Napoléon.

mais était même liée à un système général de partage de l'Europe entre la France et la Russie, système qu'Alexandre aurait alors embrassé dans toutes ses conséquences.

Il est difficile de constater si ce traité a véritablement existé. Si cela était, toute trace de ce document a dû disparaître en 1814, lorsque l'empereur Alexandre habitait à Paris chez M. de Talleyrand, l'un et l'autre ayant le plus grand intérêt à l'anéantir, et rien ne leur étant plus facile. Peut-être les Mémoires du célèbre diplomate français, si jamais ils voient le jour, lèveront-ils le voile. Quoi qu'il en soit, voici les articles de ce traité, vrai ou faux.

Art. 1er. La Russie prendra possession de la Turquie européenne, et étendra ses possessions en Asie autant qu'elle le jugera convenable.

Art. 2. La dynastie des Bourbons en Espagne, et la maison de Bragance en Portugal, cesseront de régner. Un prince de la famille Bonaparte succédera à chacune de ces couronnes.

Art. 3. L'autorité temporelle du pape cessera; Rome et ses dépendances seront réunies au royaume d'Italie.

Art. 4. La Russie s'engage d'aider la France de sa marine pour la conquête de Gibraltar.

Art. 5. Les Français prendront possession des villes situées en Afrique, telles que Tunis, Alger, etc.; et, à la paix générale, toutes les conquêtes que les Français pourront avoir faites en Afrique seront données en indemnité aux rois de Sardaigne et de Sicile.

Art. 6. L'île de Malte sera possédée par les Français, et il ne sera fait aucune paix avec l'Angleterre tant qu'elle n'aura pas cédé cette île.

Art. 7. Les Français occuperont l'Égypte.

Art. 8. La navigation de la Méditerranée ne sera permise qu'aux navires et vaisseaux français, russes, espagnols et italiens; toutes les autres nations en seront exclues.

Art. 9. Le Danemark sera indemnisé dans le nord de l'Allemagne par les villes hanséatiques, sous la clause cependant qu'il consentira à remettre son escadre dans les mains de la France.

Art. 10. Leurs Majestés les Empereurs de Russie et de France conviendront ensemble d'un règlement d'après lequel il ne sera permis, à l'avenir, à aucune puissance de mettre en mer des navires mar-

L'Angleterre ne conservait d'allié que le roi de Suède, qui bientôt allait céder sa couronne à un soldat français; ses vaisseaux, repoussés de tous les ports du continent, promenaient inutilement sur les mers les produits de son industrie et de ses colonies. Fléchissant sous le poids accablant de sa dette publique, elle eût peut-être succombé, si Napoléon ne lui eût procuré de nouveaux alliés par les craintes et les défiances qu'inspirèrent bientôt ses projets sur le sud de l'Europe.

L'Autriche, humiliée des dures conditions du traité de Presbourg, rétablissait en silence ses armées, et se préparait, avec cette persévérance qui distingua toujours le cabinet de Vienne, à profiter de la première occasion pour venger sa dignité offensée et reconquérir ses provinces perdues.

La maison de Brandebourg régnait encore, mais uniquement sous le bon plaisir et la dépendance de Napoléon; ses États resserrés dans des limites étroites, ses places fortes au pouvoir des troupes françaises, son matériel militaire détruit, ses peuples épuisés par d'énormes contributions de guerre, elle n'avait et ne pouvait avoir d'autre politique que celle qui lui était dictée par le cabinet des Tuileries.

L'électeur de Saxe tenait la dignité royale de la

chands, à moins qu'elle n'entretienne un certain nombre de bâtiments de guerre.

Ce traité, disait-on, aurait été signé par le prince Kourakin et le prince de Talleyrand. Ce document curieux a été publié en 1822 dans quelques journaux anglais.

Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que le roi Joseph s'est toujours défendu d'avoir connu son existence.

munificence de Napoléon ; quelques portions du territoire prussien avaient été réunies à ses États; il régnait à Varsovie sous le titre de grand-duc ; mais, comme tous les rois et princes de l'Allemagne, il faisait partie de la Confédération du Rhin. Ces princes confédérés n'étaient en quelque sorte que des feudataires du Grand Empire.

Jérôme, le plus jeune des frères de Napoléon, venait de monter sur le trône de Westphalie. Son royaume était composé de provinces de la rive gauche de l'Elbe, dont le roi de Prusse avait dû céder la possession après les campagnes de 1806 et 1807, du Hanovre, de l'électorat de Hesse-Cassel, et des lambeaux des États de quelques autres princes. L'Empereur disposait en partie des ressources de ce nouveau royaume, qui était pour la France une sentinelle avancée tournée vers le nord de l'Europe.

Louis, autre frère de Napoléon, régnait en Hollande; mais résistant, dans l'intérêt de ses sujets, aux volontés de l'Empereur, il perdit bientôt son trône. La Hollande fut réunie à la France; les villes hanséatiques subirent le même sort.

Napoléon dominait en Suisse sous le titre de médiateur. Il régnait dans la haute Italie, et son frère aîné, Joseph, à Naples. Un Bourbon, placé par lui sur le trône d'Étrurie, était sur le point d'en descendre; Rome et Florence allaient devenir des chefs-lieux de préfecture de l'empire français.

Le roi d'Espagne, allié de la France depuis le traité de Bâle, cherchait à effacer, par de nouvelles démonstrations de soumission, l'impression fâcheuse

qu'avait produite, sur l'esprit de Napoléon, une proclamation singulière, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler, publiée au moment où la querelle s'engageait entre la France et la Prusse. Un corps de troupes espagnoles, commandé par le général la Romana, gardait les côtes du Holstein sous les ordres du prince de Ponte-Corvo. Nous ne tarderons pas à voir dans quelle déplorable situation se trouvait l'Espagne.

Le prince régent de Portugal, menacé par une armée française réunie entre Bordeaux et Bayonne, se disposait à se réfugier au Brésil.

Enfin la Turquie était alliée de la France, et en guerre avec l'Angleterre. La Sublime Porte n'ignorait pas sans doute que Napoléon n'avait pas entièrement renoncé à ses projets sur l'Égypte; mais elle avait besoin de son appui contre un danger plus imminent, l'ambition de la Russie. Elle était bien assurée que le secours de l'Angleterre contre la France ne lui manquerait pas lorsqu'elle le réclamerait.

Telle était la situation de l'Europe, lorsque survinrent les complications relatives aux affaires d'Espagne.

Avant de retracer rapidement les événements qui précédèrent et préparèrent l'invasion de la Péninsule, invasion également funeste à la France et à l'Espagne, il est nécessaire de faire connaître l'homme qui, pour le malheur de ce pays, en dirigeait l'administration.

La reine d'Espagne ayant remarqué l'extérieur

avantageux de don Emmanuel Godoy, qui servait dans les gardes du corps, le fit élever rapidement aux plus hautes dignités de l'État, et l'investit de la plus grande autorité. Lors du traité de Bâle en 1795, il fut créé *prince de la Paix*, et s'allia à la famille royale en épousant Marie-Thérèse de Bourbon, nièce de Charles III. Rien malheureusement ne justifiait une aussi grande faveur. Nous ne tracerons pas ici le portrait de cet homme, qui, après avoir pris un empire absolu et fatal sur l'esprit de ses souverains, fut une des causes premières des désastres de sa patrie; assez d'autres avant nous se sont chargés de ce triste soin.

Le roi d'Espagne, l'un des souverains coalisés en 1793 contre la république française, ayant vu ses armées battues, ses provinces envahies, était entré en négociation avec le comité de salut public. Le traité de Bâle, du 22 juillet 1795, avait mis un terme aux hostilités. La France restitua à cette époque toutes ses conquêtes. L'Espagne lui céda la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait. Tous les rapports politiques et commerciaux furent rétablis comme avant la guerre. Par un traité postérieur, les deux puissances contractèrent une alliance offensive et défensive, et s'engagèrent à s'aider mutuellement de leurs forces de terre et de mer.

Quoique Charles IV, par le fait de sa parenté avec Louis XVI, eût un motif plus plausible que tout autre souverain de persister dans son inimitié contre la république française, la guerre, et surtout une guerre malheureuse, étant une grande calamité pour

les peuples, on ne saurait le blâmer d'avoir fait la paix avec la France; mais il était impolitique de contracter une alliance qui l'assujettissait à des sacrifices de toute espèce, qui devait nécessairement le brouiller avec l'Angleterre, contre laquelle son nouvel allié ne pouvait le secourir, et qui compromettait la sûreté de ses vastes possessions d'outre-mer. En effet, aussitôt que le cabinet britannique eut connaissance de ce traité, il déclara la guerre à l'Espagne. Les bâtiments marchands de cette puissance devinrent la proie des corsaires anglais; ses flottes, battues dans toutes les rencontres, éprouvèrent des pertes considérables. Le séjour prolongé d'une de ses escadres dans les ports de la France lui occasionna de grandes dépenses; la ville de Cadix essuya les désastres d'un bombardement; enfin, à la paix d'Amiens, elle fut obligée de renoncer, en faveur de l'Angleterre, à l'île de la Trinité.

Bientôt de nouvelles contestations s'étant élevées, entre le cabinet des Tuileries et celui de Londres, au sujet de l'île de Malte, les hostilités recommencèrent. Le prince de la Paix, dans l'espérance d'éviter une seconde guerre avec la Grande-Bretagne, offrit au ministère français de lui payer un subside de 6 millions par an, en remplacement des secours stipulés par le traité d'alliance. Sa proposition fut acceptée; mais le ministère anglais, ayant eu connaissance de cet arrangement, ordonna à ses escadres, sans aucune déclaration de guerre préalable, de s'emparer des frégates venant de Buenos-Ayres, et de saisir les nombreux bâtiments marchands que

l'Espagne avait mis en mer, convaincue que sa neutralité serait respectée.

Napoléon, sous prétexte de combattre l'ennemi commun, disposa, dans l'intérêt de la France, des ressources de son allié comme des siennes propres. Il exigea son adhésion aux décrets par lesquels il voulait exclure du continent le commerce anglais, et employa une partie des troupes espagnoles, d'abord en Toscane, puis sur les côtes de la Baltique. Les communications de la cour de Madrid avec ses possessions d'Amérique devenaient chaque jour plus rares et plus difficiles; les liens qui les unissaient à la métropole se relâchèrent; les chefs s'accoutumèrent à disposer des ressources locales, sous le prétexte de mettre le pays en état de défense, et des idées d'indépendance germèrent dans l'esprit des peuples; enfin, l'Espagne ne tarda pas à perdre ce qui restait de ses escadres. Sa dette publique s'accrut de plus d'un milliard, et néanmoins son armée était incomplète, mal payée et mal entretenue; ses places fortes dans le plus mauvais état, et manquant, la plupart, des objets nécessaires à leur défense.

Cependant le prince de la Paix, voyant la guerre près d'éclater entre la France et la Prusse, soutenue par la Russie, fut persuadé qu'une nouvelle coalition générale allait se former contre Napoléon, qu'elle entraînerait inévitablement la chute du colosse, et se disposa à faire cause commune avec nos ennemis. Au lieu de se préparer en secret, au lieu d'attendre pour manifester ses intentions que le moment d'agir fût venu, il fit, le 3 octobre 1806,

une proclamation véhémente au peuple espagnol, en l'appelant aux armes. Cette proclamation, à la vérité, était rédigée de manière à pouvoir être interprétée suivant les circonstances : toutefois, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'elle était dirigée contre la France et non contre l'empereur de Maroc, ainsi que Godoy chercha à le persuader à Napoléon après la victoire d'Iéna. Il lui envoya, à cet effet, une ambassade extraordinaire, pour tâcher de lui faire prendre le change sur les intentions du cabinet de Madrid, et le féliciter sur ses triomphes. L'Empereur feignit d'être satisfait des explications qu'on lui donna ; mais il aurait pu dire à l'Espagne, après Iéna, ce qu'il dit à la Prusse après Austerlitz : « Voilà un compliment à qui la victoire a fait changer d'adresse. » Quoi qu'il en soit, Napoléon dissimula son juste ressentiment, pensant, selon son système favori, que toute chose a son moment, et que bientôt il pourrait s'occuper à son tour de la Péninsule ibérique.

Godoy se trouvait dans une situation critique ; il n'ignorait pas que sa trop fameuse proclamation avait fort irrité l'Empereur, et que si ce monarque exigeait son éloignement, il l'obtiendrait de la faiblesse de Charles-IV ; il savait que sa disgrâce serait célébrée dans toute l'Espagne comme l'événement le plus heureux ; enfin il avait à redouter le ressentiment du prince des Asturies, quand ce dernier succéderait à son père. Espérant désarmer le courroux de Napoléon, et trouver même auprès de lui un appui contre le danger qui le menaçait du côté

de Ferdinand, il envoya à la cour des Tuileries don Eugenio Yzquierdo, en qui il avait la confiance la plus absolue, et le chargea de renouveler les protestations de sa soumission *la plus entière à toutes les volontés de Napoléon.*

L'Empereur profita de la peur, de l'avarice et de l'ambition du favori, pour le faire concourir à l'accomplissement de ses desseins. Un traité et une convention secrète relative à ce traité furent signés à Fontainebleau, le 27 octobre 1807, par le grand maréchal du palais Duroc, au nom de l'Empereur, et par don Yzquierdo, au nom du roi d'Espagne. Les principales dispositions de cet acte diplomatique portaient :

1° Que le roi d'Étrurie cédait ses États d'Italie à l'Empereur ;

2° Que la ville d'Oporto et la province d'Entre-Douro-e-Minho seraient données au roi d'Étrurie, qui prendrait le titre de *roi de la Lusitanie septentrionale;*

3° Que la province d'Alentejo et le royaume des Algarves seraient possédés en toute souveraineté par le prince de la Paix, qui prendrait le titre de *prince des Algarves ;*

4° Que les autres provinces portugaises resteraient en dépôt jusqu'à la paix générale, et qu'alors on en disposerait suivant les circonstances ;

5° Que le roi d'Espagne serait reconnu par l'Empereur des Français, dans trois ans au plus tard, comme empereur des deux Amériques, et qu'il aurait droit d'investiture sur les nouvelles principautés

du Portugal, si les dynasties régnantes venaient à s'éteindre;

6° *Qu'une armée française de 25 mille hommes, soutenue par trois divisions espagnoles, ferait exécuter le traité;*

7° *Qu'une autre armée française de 40 mille hommes serait réunie à Bayonne, et se tiendrait prête à entrer en Espagne pour marcher sur le Portugal, si les Anglais y envoyaient des renforts.*

Ainsi, le prince de la Paix, pour satisfaire son ambition et pourvoir à sa sûreté personnelle, faisait participer son maître aux actes contraires à la justice et à l'intérêt de ses propres États. Les troupes espagnoles allaient aider à dépouiller de ses provinces du continent le prince du Portugal, uni par les liens du sang au roi Catholique! Ce faible monarque consentait à ce que le roi d'Étrurie, son petit-fils, cédât le plus beau pays de l'Italie en échange d'une province montueuse, peu fertile, située dans le nord du Portugal! Il fournissait enfin à l'Empereur l'occasion d'inonder l'Espagne de ses troupes, sous prétexte d'aller secourir celles qui se trouveraient en Portugal!

L'Empereur n'avait pas attendu la signature du traité pour faire ses préparatifs contre le Portugal. Dès le mois d'août, il avait fait signifier au comte de Lima, ambassadeur de Lisbonne à Paris, qu'il eût à transmettre à sa cour les trois propositions suivantes :

1° Que les ports du Portugal fussent fermés au commerce anglais;

2° Qu'on arrêtât et qu'on renvoyât aussitôt tous les sujets de la Grande-Bretagne;

3° Que leurs biens meubles et immeubles fussent séquestrés.

On exigeait une réponse catégorique dans un court délai; en même temps un corps de 25 mille hommes avait été rassemblé entre Bordeaux et Bayonne, sous les ordres du général Junot, et avait pris le nom d'*armée d'observation de la Gironde*.

Le prince régent ayant inutilement essayé de se soustraire aux dures conditions qui lui étaient imposées, par l'offre de sacrifices pécuniaires, consentit à rappeler son ambassadeur de Londres, à renvoyer celui d'Angleterre, et à fermer ses ports aux vaisseaux de cette puissance; mais il refusa formellement de faire arrêter les sujets de la Grande-Bretagne et de séquestrer leurs propriétés, déclarant que si on persistait à exiger l'exécution de cette disposition, et si des troupes étrangères pénétraient dans ses États, il se retirerait au Brésil. L'Empereur, peu satisfait de cette réponse, ordonna au général Junot de se diriger sur le Portugal. La tête de ce corps d'armée se trouvait déjà *près de Valladolid*, lorsque le traité de Fontainebleau fut connu à Madrid.

A la même époque, l'Espagne fut plongée dans la consternation en apprenant, par un décret du roi daté du 30 octobre de l'Escurial, que l'héritier de la couronne venait de perdre sa liberté, et que sa vie était en danger. Voici ce qui s'était passé :

Le prince des Asturies était veuf de Marie-Antoi-

nette, fille du roi de Naples. Du vivant de cette princesse, qui avait un grand ascendant sur l'esprit de son mari, la reine Caroline, sa mère, essaya de faire partager à la cour d'Espagne sa haine contre la France. Cette intrigue n'aboutit qu'à faire naître des discussions au sein de la famille royale. Le favori parvint à tenir l'héritier du trône en dehors des affaires, et fit observer toutes ses démarches. Après la mort de la princesse, Godoy chercha à se rapprocher du prince, et même à lui faire épouser Louise de Bourbon, sa belle-sœur. Ferdinand repoussa ses avances, et témoigna un éloignement invincible pour l'alliance qu'on lui proposait; en sorte que la haine que s'étaient vouée ces deux hommes devint plus active. Le froid continua, par suite, à régner entre le prince et ses parents.

Les amis de Ferdinand, au nombre desquels se trouvait le chanoine Escoiquiz, son précepteur, lui insinuèrent, soit de bonne foi, soit en haine de Godoy, que celui-ci complotait sourdement pour le perdre, et lui enlever la couronne lors de la mort du roi son père. Le but du favori, disait-on au prince des Asturies, ne tendait à rien moins qu'à usurper le trône, ou au moins à conserver, sous un titre quelconque, l'autorité absolue dont il jouissait. Afin de déconcerter ces projets, vrais ou supposés, les amis du prince lui conseillèrent de témoigner à l'Empereur le désir d'épouser une princesse de sa famille. Des conférences secrètes eurent lieu à ce sujet entre l'ambassadeur de France et le chanoine. Le premier ayant demandé que Ferdinand manifestât lui-même ses intentions, ce

prince lui fit remettre, pour l'Empereur, une lettre par laquelle, après avoir exprimé ses sentiments d'admiration, *de respect, d'estime et d'attachement pour Sa Majesté Impériale et Royale, et imploré sa puissante protection, il la priait de lui accorder l'honneur de s'allier à une auguste princesse de sa famille, et d'aplanir toutes les difficultés et faire disparaître tous les obstacles qui pourraient s'opposer à cet objet de ses vœux.*

Cette lettre resta sans réponse (1).

Le prince de la Paix ne tarda pas à avoir connaissance de cette négociation. Craignant d'être sacrifié au ressentiment de Ferdinand si l'Empereur approuvait l'alliance proposée, il chercha à parer le coup dont il était menacé en attirant sur la tête du prince toute la colère du roi son père. Il fit, à cet effet, parvenir à Charles IV une lettre anonyme qui l'informait que son fils conspirait contre son trône et sa vie. Le roi effrayé se transporta dans l'appartement du prince, saisit ses papiers, lui demanda son épée, le déclara prisonnier d'État, et créa une commission de onze membres du conseil suprême de Castille, pour faire son procès et celui de tous ses serviteurs. Le procès eut lieu ; il résulta, des explications que donna Ferdinand et de l'examen de ses papiers, qu'on n'avait à lui reprocher que la lettre

(1) Toutefois, il est permis de penser que ce projet d'union entre Ferdinand et une des nièces de Napoléon fut loin d'être rejeté par l'Empereur, puisque c'est vers cette époque qu'eut lieu l'entrevue de Napoléon et de Lucien à Milan, et qu'il en résulta l'arrivée à Paris de la fille de ce dernier.

écrite à l'Empereur à l'insu de son père, et un brevet de généralissime délivré au duc de l'Infantado à la fin de 1806, pour le cas seulement où le roi, qui était sérieusement malade, viendrait à mourir. Il y était joint des pleins pouvoirs de faire ce que le duc jugerait convenable, *si quelqu'un* voulait tenter de troubler le nouveau roi dans l'exercice de sa souveraineté.

Le favori vit bien que les juges ne condamneraient pas l'héritier du trône pour des actes qui prouvaient, à la vérité, que le prince le soupçonnait de porter ses vues ambitieuses jusque sur la couronne, mais dans lesquels on n'apercevait aucune apparence de desseins criminels contre la personne du roi, ni contre son autorité. En outre, des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts contre lui. On l'accusait hautement de vouloir sacrifier Ferdinand pour conserver l'exercice du pouvoir absolu, et même pour succéder à Charles IV. L'audace du favori recula devant ces obstacles: n'osant persister dans le dessein de faire périr le prince, il chercha à l'avilir. Après l'avoir effrayé sur les dangers de sa position, il lui insinua d'avoir recours à la clémence de son père. Ferdinand eut en effet la faiblesse de se reconnaître coupable, et d'implorer sa grâce. La reine, qui n'était pas étrangère aux menées du favori, parut intercéder pour son fils, et le roi pardonna.

Charles IV, qui avait accusé son fils auprès de Napoléon d'avoir conçu les *horribles projets de le détrôner et d'attenter à la vie de sa mère*, l'informa également du pardon qu'il venait de lui accorder.

L'Empereur ne vit dans cet événement qu'une méprisable intrigue de cour, et exigea que, dans la procédure instruite contre les serviteurs de Ferdinand, il ne fût mention ni de son ambassadeur, ni de la lettre du prince. Les juges les acquittèrent. Toutefois cela n'empêcha pas Godoy de les exiler loin de Madrid.

Tous ces événements de l'Escurial n'avaient pas retardé la marche de Junot. Le 30 novembre, il avait fait son entrée à Lisbonne sans coup férir, mais non pas sans avoir perdu bien du monde, la plus grande partie de son matériel et la presque totalité de ses chevaux. Ces pertes énormes avaient été occasionnées par des marches d'une longueur extrême, dans la saison la plus mauvaise de l'année, à travers un pays montueux et aride, où l'on ne trouvait que des chemins à peu près impraticables, et où rien n'avait été préparé pour la subsistance des troupes. Cette armée, composée de conscrits nouvellement levés, n'avait pu supporter longtemps la rude épreuve à laquelle on l'avait soumise ; elle s'était en partie débandée pour chercher des vivres. Les soldats, marchant par bandes, s'étaient livrés au pillage ; les paysans les assassinèrent d'autant plus aisément, que plusieurs n'ayant plus la force de porter leurs armes, les avaient abandonnées. Enfin, le désordre fut tel, que si 5 à 6 mille Portugais eussent attaqué ces troupes éparpillées, exténuées par la faim et la fatigue, elles eussent été anéanties. Mais le prince régent jugea à propos de n'opposer aucune résistance, et de se réfugier au Brésil.

A peine le général Junot était-il entré à Lisbonne, que l'Empereur, qui s'était rendu à Milan, fit signifier à la reine d'Étrurie d'abandonner ses États, et de se retirer à Madrid près du roi son père, en attendant qu'elle pût aller prendre possession du nouveau royaume de Lusitanie septentrionale promis à son fils par le traité de Fontainebleau. Il donna ordre en même temps à trois nouveaux corps d'armée d'entrer en Espagne, sans consulter et même sans prévenir la cour de Madrid, quoiqu'il fût stipulé, par l'article 6 de la convention du 27 octobre, qu'il n'entrerait de nouvelles troupes que quand les deux hautes parties contractantes se seraient mises d'accord à ce sujet. Le général Dupont, avec 23 mille hommes, s'avança jusqu'à Valladolid, où il établit son quartier général; le maréchal Moncey, commandant un corps de force à peu près égale, porta le sien à Burgos, après avoir fait occuper la Navarre et la Biscaye. Le général Duhesme entra en Catalogne à la tête de 12 mille hommes, et s'établit à Barcelone. Ce dernier corps était soi-disant destiné à marcher sur Cadix, pour de là se rendre dans le midi du Portugal.

Cette subite invasion donna des inquiétudes d'autant plus vives à la cour de Madrid, que les Anglais n'avaient encore fait aucun préparatif sérieux pour s'opposer à l'invasion de l'armée commandée par Junot : toutefois, répugnant à supposer que Napoléon avait d'autres intentions que celles qu'il avait avouées contre le Portugal, et comptant toujours sur l'exécution du traité de Fontai-

nebleau, elle donna l'ordre formel aux commandants des provinces de pourvoir à tous les besoins des troupes de l'Empereur, de se mettre dans un accord parfait avec ses généraux, et de ne provoquer en aucune manière, même indirectement, leur inimitié et leur vengeance. D'un autre côté, le peuple, persuadé que les Français n'avaient d'autre dessein que celui de renverser le favori, et d'assurer à Ferdinand ses droits à la succession de son père, les accueillait avec l'amitié la plus cordiale. Cette bonne harmonie ne devait pas à être de longue durée.

Dans les premiers jours de février 1808, on apprit que Junot venait de supprimer le gouvernement créé par le prince régent au moment de son départ pour le Brésil, et déclaré qu'à l'avenir le Portugal tout entier serait gouverné et administré par lui, au nom de l'Empereur; on sut qu'il avait prononcé la confiscation de toutes les proprietés de la couronne, de la reine et des princes, et imposé au peuple une contribution de cent millions. Ces actes étaient une infraction manifeste au traité de Fontainebleau, puisqu'en vertu de ce traité l'administration des provinces destinées à composer le royaume de Lusitanie septentrionale et la principauté des Algarves était réservée au roi d'Espagne.

Peu de temps après, on fut informé que les généraux français s'étaient emparés de Saint-Sébastien, des citadelles de Pampelune et de Barcelone, et du château de Figuières. Enfin, dans les premiers jours de mars, Yzquierdo arriva à Aranjuez, chargé

de proposer à Charles IV la cession du Portugal en entier, en échange des provinces espagnoles situées sur la rive gauche de l'Èbre. L'envoyé ayant fait entendre que la cour devait accepter cette proposition, ou se préparer à la guerre, Charles IV se disposa à se retirer en Andalousie, afin d'être en mesure de se réfugier au Mexique, si besoin était. Il donna en même temps des ordres pour former un camp à Talavera, et faire rentrer en Espagne, sous prétexte de garder les côtes qu'on supposait menacées par une expédition anglaise, une partie de celles de ses troupes qui étaient en Portugal.

Yzquierdo repartit avec une lettre du roi et une du prince de la Paix pour l'Empereur. Le bruit du prochain départ de la cour se répandit avec une grande rapidité; le peuple, se voyant sur le point d'être abandonné de ses souverains et livré à la discrétion des troupes françaises qui s'approchaient de Madrid, entra en fureur contre le prince de la Paix, qu'il accusait d'avoir conseillé ce voyage. Secondé des soldats, qui abandonnèrent leurs casernes, il se porta en tumulte, dans la nuit du 17 au 18 mars, vers le palais de Godoy, dispersa les gardes qui en défendaient les approches, enfonça les portes, fouilla les appartements pour y chercher le favori, et, ne l'ayant point trouvé, brisa tous les meubles et les livra aux flammes.

Le roi, n'ayant plus d'autre moyen d'apaiser cette sédition, ordonna au prince des Asturies de se montrer au peuple. A la voix de ce prince, adoré de la nation, le désordre cessa; mais ce qui contribua surtout à

calmer l'agitation, ce fut la publication d'un décret du roi, qui enlevait à Godoy toutes ses charges.

La tranquillité paraissait rétablie, lorsque, le 19 au matin, le prince de la Paix, forcé par la faim et par la soif de sortir du lieu où il était caché, vint se livrer aux troupes placées autour du palais. Sa présence réveilla la fureur populaire, et, malgré les efforts du piquet qui le conduisait prisonnier, il fut blessé à la tête. Il eût probablement été massacré, si Ferdinand ne fût venu, par ordre du roi, le prendre sous sa protection, en déclarant que le prévenu serait jugé et puni suivant les lois. Le bruit se répandit, quelques heures après, que Godoy allait être transporté à Grenade. Le peuple s'attroupa de nouveau, et mit en pièces une voiture qui était à la porte de la caserne des gardes, et qu'on disait être destinée pour le voyage du prisonnier. Ferdinand fut encore obligé de paraître par ordre du roi, et de réitérer la promesse de faire juger et punir le favori. Le peuple, toujours docile à la voix du prince, s'apaisa et se dispersa.

A la suite de cette dernière émeute, Charles IV abdiqua en faveur de son fils Ferdinand. Il notifia le lendemain 20 son abdication à Napoléon, en lui annonçant l'intention d'aller habiter un climat plus doux, afin de rétablir sa santé délabrée. Le nouveau roi fut salué le même jour, 20 mars, des acclamations du peuple et des soldats, et reçut les hommages de la cour, des ministres et des chefs militaires. Le premier acte de son règne fut un décret par lequel il rappelait près de lui toutes les personnes exilées à l'occasion des événements de l'Es-

curial. Des ordres furent donnés en même temps pour mettre en jugement Manuel Godoy, et pour informer contre les personnes accusées d'avoir coopéré au crime qu'on lui imputait.

A l'arrivée à Madrid de la nouvelle de la chute de Godoy et de l'avénement de Ferdinand VII au trône, la joie fut universelle : le peuple porta en triomphe le buste du nouveau souverain, livra aux flammes celui de Godoy, et démolit sa maison et celles des personnes de sa famille. Les provinces suivirent l'exemple de la capitale : partout même enthousiasme pour Ferdinand, même haine pour Godoy, mêmes excès envers ses propriétés.

Cependant, au milieu de ces transports d'allégresse, la nouvelle cour n'était pas sans inquiétude. Étrangère aux négociations qui avaient introduit les troupes françaises en Espagne, elle ignorait quelles étaient les vues de l'Empereur. L'ambassadeur de France s'était abstenu de présenter ses felicitations à Ferdinand VII, et le grand-duc de Berg, qui se disait hautement l'ami du prince de la Paix, venait de prendre le commandement de l'armée, et manifestait l'intention d'entrer à Madrid. Cherchant à sortir de l'état d'incertitude où il se trouvait, le roi Ferdinand dépêcha le duc del Parque vers le prince Murat, alors à Aranda, pour le complimenter et sonder ses intentions ; il envoya, en même temps, à l'Empereur trois grands d'Espagne, pour lui annoncer son avénement au trône, et l'assurer qu'il désirait resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui existaient entre les deux couronnes.

Murat sentit fort bien que, quel que fût le parti que prendrait l'Empereur au sujet des événements d'Aranjuez, il était important d'être maître de Madrid. Il pressa sa marche, et occupa militairement cette ville le 23 avril. Ferdinand fit lui-même, le lendemain, son entrée solennelle dans sa capitale; sa présence excita le plus vif enthousiasme parmi le peuple; et rien n'eût manqué à sa satisfaction, si le commandant de l'armée française, à l'exemple de l'ambassadeur, n'avait pas refusé de le reconnaître comme roi avant d'avoir reçu des instructions de sa cour.

La nouvelle de l'abdication de Charles IV et de l'avénement de son fils parvint à Paris le 28 mars. L'Empereur, qui comptait sur le prince de la Paix et sur la faiblesse du vieux roi pour amener le cabinet de Madrid à l'accomplissement de ses desseins, voyait toutes ses combinaisons dérangées; mais, présumant qu'il naîtrait de cet événement des incidents dont il pourrait tirer parti pour reconstruire son plan sur de nouvelles bases, il fit partir le duc de Rovigo pour Madrid avec des instructions secrètes. Lui-même quitta Paris le 3 avril, et arriva à Bayonne dans la nuit du 14 au 15. Ayant rencontré sur sa route les grands d'Espagne envoyés près de lui, il les fit prier de se rendre à Bayonne.

Pendant ce temps, le grand-duc de Berg éludait les instances qu'on faisait près de lui pour l'engager à reconnaître Ferdinand VII, et il chargeait le général Monthion de se rendre à Aranjuez, et de sonder les dispositions de Charles IV et de la reine

mère. Cette démarche eut tout le succès que pouvait désirer le grand-duc. Le vieux roi remit au général une lettre pour l'Empereur, datée du 23 mars, par laquelle *il déclarait qu'il avait été forcé d'abdiquer en faveur de son fils par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée lui faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eût été suivie de celle de la reine.* A cette lettre était jointe une protestation conçue dans les termes suivants :

« Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars,
« par lequel j'abdique la couronne en faveur de
« mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé, pour
« prévenir les plus grands malheurs et l'effusion du
« sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en consé-
« quence, être regardé comme de nulle valeur.

« Moi LE ROI.

« Aranjuez, le 21 mars 1808. »

De son côté, la reine, dans sa correspondance avec le grand-duc, insinuait que la vie du roi et la sienne étaient en danger, et suppliait Murat, dans les termes les plus pressants, d'arracher le prince de la Paix de la prison où il était détenu. On assure cependant que l'abdication de Charles IV fut libre et spontanée, et qu'en annonçant sa détermination il déclara que jamais il n'avait rien fait de plus agréable ni de plus conforme à ses intentions. On prétend même que la protestation est postérieure à la date du 21, et qu'elle fut arrachée au roi par la ruse et la violence. On affirme enfin que le prince des Asturies n'eut aucune part aux mouvements séditieux. La première de ces

assertions n'est pas vraisemblable : il est difficile d'admettre que le roi prit la détermination d'abdiquer sans le consentement de la reine, qui le dominait entièrement. Or, il est contre toute vraisemblance encore que cette princesse ait approuvé volontairement un acte qui mettait à la discrétion de son fils la vie de Godoy dont il était l'implacable ennemi, tandis qu'elle aurait été assurée de le préserver de tout danger tant que son mari conserverait la couronne. Il est bien plus probable que Charles IV ne céda qu'à la crainte que lui inspirèrent l'insurrection du peuple et la désobéissance des troupes, et que la reine ne parut donner son approbation que pour soustraire le prince de la Paix à la fureur populaire, et dans l'espoir de l'arracher des mains de ses juges avec le secours des Français qui s'approchaient de Madrid. Il paraît bien, à la vérité, que la protestation de Charles IV fut antidatée; car la reine, dans une lettre du 22, adressée au grand-duc, s'exprime ainsi : « Obtenez « que nous puissions finir nos jours tranquilles, « dans un endroit convenable à la santé du roi, qui « est délicate, de même que la mienne, avec notre « unique ami, l'ami de Votre Altesse Sérénissime, le « pauvre prince de la Paix. »

Dans une lettre subséquente, elle dit encore au grand-duc : « Nous demandons à l'Empereur « qu'il sauve le prince de la Paix, qu'il nous sauve, « et qu'il le laisse auprès de nous pour toujours, « pour achever tranquillement nos jours ensemble; « car nous voulons les finir tranquillement dans un

« climat plus doux, et retirés sans intrigue, sans « commandement, mais avec honneur. » Si, à l'époque où ces lettres ont été écrites, Charles IV eût révoqué son abdication, la reine n'aurait pas sollicité la protection de l'Empereur, pour obtenir, comme une faveur, la permission d'aller passer ses jours dans un climat plus doux, sans commandement. Mais, d'un autre côté, de ce que cet acte est postérieur à la date du 21, il ne s'ensuit pas qu'il ait été arraché par la violence. Sans doute il a été sollicité par Murat, afin de rendre l'Empereur arbitre de la querelle ; sans doute la reine, irritée contre son fils, tremblante pour les jours de Godoy, a dû engager son mari à révoquer son abdication, afin de se venger de l'un et de sauver l'autre : mais rien ne prouve qu'on ait eu recours aux menaces, et il est bien plus naturel de penser que le roi, rassuré par la présence de l'armée française, comptant sur l'appui de Napoléon, accueillit la proposition de ressaisir le pouvoir, dont il ne s'était dépouillé que pour éviter de plus grands malheurs.

La reine affirme dans sa correspondance que le prince des Asturies prépara l'insurrection du peuple à Aranjuez, fit distribuer de l'argent aux troupes, et donna le signal de l'explosion. A cette grave accusation on répond que les lettres de la reine, insérées dans le *Moniteur*, sont fausses ou falsifiées, sans toutefois en donner la preuve. Quand on admettrait que le prince ne trempa pas dans ce complot d'une manière aussi directe, il n'en serait pas moins certain qu'il avait informé ses partisans du pro-

chain départ de la cour, et témoigné la peine qu'il en éprouvait ; et on peut conjecturer que ceux-ci, dans l'espoir de lui plaire, agirent de leur mieux pour faire échouer le projet de voyage. Ceux qui connaissent le respect que portaient à cette époque les Espagnols à l'autorité souveraine, croiront difficilement que les peuples et les troupes se fussent mis en insurrection, s'ils n'avaient pas cru agir conformément aux intentions du prince, sur qui la nation fondait ses espérances. Ferdinand ne serait pas le premier héritier présomptif d'une couronne qui, pressé de la posséder, aurait donné tacitement son approbation à des tentatives criminelles.

Quoi qu'il en soit, le prince Murat prit sous sa protection le vieux roi et la reine, leur fournit une garde de ses propres troupes, et demanda avec instance qu'on lui remît le prince de la Paix, annonçant la prochaine arrivée de l'Empereur. Ferdinand, bien convaincu qu'il ne serait affermi sur le trône que quand Napoléon aurait approuvé ce qui venait d'arriver, s'apprêta à le recevoir magnifiquement, et fit partir son frère don Carlos pour aller à sa rencontre et le disposer en sa faveur.

Sur ces entrefaites, le duc de Rovigo arriva à Madrid. A sa première audience de Ferdinand, il annonça qu'il était envoyé par l'Empereur pour s'informer si le nouveau cabinet était dans l'intention de maintenir l'étroite alliance qui unissait la France à l'Espagne. Ayant reçu une réponse affirmative, il assura de la manière la plus positive que Napoléon ne tarderait pas à arriver à Madrid, et *in-*

sinua que quand Sa Majesté Impériale se serait assurée par elle-même des sentiments de Ferdinand, elle le reconnaîtrait comme roi d'Espagne. Il proposa en même temps au prince de se rendre au-devant de l'Empereur, faisant pressentir que cette démarche le flatterait, et contribuerait à aplanir bien des difficultés. Cette proposition, vivement appuyée par le grand-duc de Berg et par le comte de Laforest, ambassadeur de France, fit naître de fâcheux soupçons dans l'esprit du prince, qui venait d'acquérir la preuve que l'Empereur se souciait assez peu d'exécuter les clauses du traité de Fontainebleau. En effet, quelques jours après l'emprisonnement du prince de la Paix, il était arrivé à Madrid, venant de Paris, un courrier porteur d'une dépêche de don Yzquierdo adressée à ce prince, et qui fut remise au ministre secrétaire d'État. Le nouveau cabinet lut la dépêche, et y vit que Napoléon persistait dans le dessein de céder le Portugal à l'Espagne, en échange des provinces espagnoles contiguës à la France. Cet agent insinuait qu'il fallait accepter cette proposition, ou se préparer à la guerre : alternative également fâcheuse; car si les frontières de France étaient portées au delà des Pyrénées, le roi d'Espagne n'était plus en sûreté dans sa capitale; et si, entouré des troupes impériales, il manifestait l'intention d'avoir recours aux armes, il courait le danger de perdre sa couronne. Les conseillers de Ferdinand furent d'avis qu'il y avait moins de dangers à se mettre à la disposition de l'Empereur qu'à lui montrer de la défiance; ils es-

péraient que, flatté de cette démarche, il ne porterait pas les choses à l'extrême; qu'il donnerait une princesse de sa famille à Ferdinand, et se contenterait de l'espoir de dominer dans le conseil, par l'ascendant qu'elle prendrait sur son époux. Si on agissait autrement, ils craignaient que l'Empereur, concluant, de cette première résistance, que le nouveau cabinet serait moins soumis à ses volontés que le précédent, ne replaçât sur le trône le vieux roi, qui, à l'instigation de la reine, n'aurait pas manqué de renouveler les scènes de l'Escurial, et de traiter son fils et ses confidents comme des rebelles.

Telles étaient les intrigues de toute nature qui se multipliaient et se croisaient dans cette grave question espagnole; tels étaient les motifs divers qui faisaient agir tous les acteurs du grand drame dont le premier tableau seulement se déroulait alors à Madrid. Chez l'Empereur, ambition et projets dynastiques; chez Charles IV, nécessité d'obéir par habitude aux impulsions de la reine; chez celle-ci, désir unique de sauver, à tout prix, son amant; chez Ferdinand, volonté d'écraser, dans Godoy, un implacable ennemi; chez le peuple espagnol, soif d'assouvir sa rage contre un favori abhorré, aussi méprisé que méprisable.

Ferdinand, ayant enfin résolu de s'avancer au-devant de l'Empereur, quitta sa capitale le 10 avril, après avoir créé une junte de gouvernement pour expédier les affaires les plus pressées. Cette junte était composée de quatre secrétaires d'État, et présidée par l'infant don Antonio, son oncle. Arrivé à

Burgos, loin d'y trouver l'Empereur, il apprit, à son grand étonnement, qu'il n'était point à Bayonne. Néanmoins, entraîné par les mêmes motifs qui avaient déterminé le départ de Madrid, et par les vives instances de Savary, il continua son voyage, et fit, le 14, son entrée à Vittoria.

Arrivé aux frontières de ses États, entouré de troupes françaises, Ferdinand s'aperçut de la faute qu'il avait commise : il n'était plus libre. Toutefois, avant de se porter plus en avant, il écrivit à l'Empereur, lui rappela tout ce qu'il avait fait pour le convaincre de son désir de resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui existaient entre son père et lui ; il lui exprima les regrets que lui causaient les refus du grand-duc, et de l'ambassadeur de France, de le féliciter comme souverain d'Espagne, et le pria instamment de mettre un terme à la situation pénible où le réduisait le silence qu'il avait gardé jusqu'alors sur les événements d'Aranjuez. Cette lettre fut confiée au général Savary, qui revint, trois jours après, avec la réponse de l'Empereur.

Napoléon déclarait d'abord qu'il n'était juge ni de ce qui s'était passé, ni de la conduite du prince de la Paix : cependant, quelques lignes plus bas, il prétendait que Ferdinand n'avait pas le droit de faire juger ce personnage, et demandait qu'il fût mis à sa disposition ; déclarait aux Espagnols, au monde entier, qu'il ne ferait aucune difficulté de reconnaître le prince des Asturies comme roi d'Espagne, si l'abdication du roi Charles IV avait eu lieu de son propre mouvement, *et s'il n'y avait*

pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez.

A la faveur de cette restriction, Napoléon conservait toute sa liberté d'action, puisqu'il avait entre ses mains la protestation du vieux roi. Il se constituait donc ainsi juge entre le père et le fils, ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter, avec une apparente indifférence, qu'il désirait causer avec Son Altesse Royale sur ce sujet. Il traitait ensuite de démarche criminelle la lettre que le prince lui avait écrite de l'Escurial, et terminait par menacer l'Espagne d'une ruine totale, si des meurtres étaient commis sur des soldats français isolés.

Il semble que cette lettre aurait dû déterminer les conseillers de Ferdinand à suivre l'avis de M. d'Urquijo, ancien ministre secrétaire d'État, qui, après avoir développé, avec autant de force que de vérité, la politique de Napoléon, proposa de faire évader le roi pendant la nuit, et de le conduire en Aragon. Mais, beaucoup trop préoccupés des dangers personnels qu'ils courraient si Charles IV remontait sur le trône, ils conduisirent Ferdinand à Bayonne, dans le seul espoir de captiver le suffrage de l'Empereur par cette preuve de déférence et de confiance, et par quelques sacrifices. On assure que, pour vaincre la répugnance de Ferdinand, le général Savary alla jusqu'à lui dire : « Je me laisserai couper la tête, si, un quart d'heure après l'arrivée de Votre Majesté à Bayonne, l'Empereur ne vous a pas reconnu pour roi d'Espagne et des Indes. Il commencera peut-être par vous donner le titre d'Altesse; mais bientôt après

il vous traitera de Majesté, et, trois jours après, tout sera en règle. » Quoi qu'il en soit, le peuple, plus sage que les imprudents ministres du prince, voulut s'opposer au départ des voitures, et on fut obligé de faire marcher des troupes françaises pour ouvrir le passage.

Les grands d'Espagne revenus à Bayonne, s'étant portés à la rencontre de leur roi jusqu'à Saint-Jean de Luz, lui annoncèrent que l'Empereur venait de leur déclarer que son intention était d'ôter le trône d'Espagne à la dynastie des Bourbons. Ferdinand fut donc instruit de la destinée qui lui était réservée, au moment même où il ne pouvait plus l'éviter. Il continua son voyage, et fit son entrée à Bayonne dans la matinée du 20 avril. Cependant, les démonstrations d'amitié qui lui furent prodiguées, deux heures après son arrivée, dans une visite de l'Empereur, calmèrent un peu son esprit; et l'accueil empressé qu'il reçut, le même soir, à la résidence impériale, où il fut invité à dîner, fit naître quelque espérance dans son âme. Tout devait bientôt changer de face. A peine rentré chez lui, le prince reçut Savary. Cet officier général, qui, peu de jours avant, lui avait garanti, sur sa tête, qu'il serait reconnu pour roi d'Espagne et des Indes, vint lui signifier d'avoir à consentir à l'échange de la couronne de ses ancêtres contre celle du royaume d'Étrurie.

Les ministres de Ferdinand repoussèrent avec énergie cette étrange proposition, rappelèrent les efforts continuels qu'avait faits l'Espagne pour soutenir la France, l'intention qu'avait manifestée le

prince de s'allier à la famille impériale, les preuves d'attachement et de sincérité qu'il avait données à l'Empereur, et la confiance qu'il venait de lui témoigner en se mettant à sa disposition. Ils firent pressentir que, si Napoléon faisait descendre Ferdinand du trône, la nation essayerait, sans nul doute, un soulèvement général. Ils allèrent jusqu'à laisser entrevoir que, dans la lutte, l'Espagne serait soutenue par l'Europe entière, alarmée pour son indépendance. Toutes ces remontrances furent inutiles.

L'Empereur persista dans son projet; assura qu'il agissait avec le consentement de l'empereur de Russie; se montra peu inquiet de la résistance que pourraient opposer les Espagnols; et déclara que, si on n'acceptait pas ses propositions, il traiterait avec Charles IV, et que Ferdinand n'obtiendrait aucun dédommagement. Sur ces entrefaites, le prince de la Paix, dont le grand-duc de Berg avait exigé l'élargissement, était arrivé à Bayonne, où il précédait de quelques heures Charles IV et la reine. Napoléon fit aussitôt signifier au prince des Asturies que toute négociation avec lui était rompue, et qu'à l'avenir il ne traiterait plus qu'avec le roi son père.

La première entrevue entre le père et le fils eut lieu le 1er mai. Charles IV adressa de vifs reproches à Ferdinand, et lui ordonna de renoncer à la couronne, dont il s'était emparé avec violence. Le prince ne voulant s'en dessaisir qu'à certaines conditions, il s'établit entre ces deux hommes une correspon-

dance (1) qui faisait traîner en longueur la négociation, dont Napoléon avait hâte de brusquer le dénoûment. Les choses en étaient à ce point, quand on apprit à Bayonne l'émeute populaire qui avait éclaté le 2 mai à Madrid. Voici en effet ce qui avait eu lieu dans cette ville : Le départ de la nouvelle et de l'ancienne cour pour Bayonne, l'enlèvement du prince de la Paix, le bruit de la révocation de l'abdication du vieux roi, qui s'était répandu, et l'appareil militaire que déployait le grand-duc de Berg dans la capitale, avaient occasionné une fermentation dans les esprits, que la plus légère circonstance pouvait faire éclater.

Le peuple, ayant appris que Murat se disposait à faire partir pour la France la reine d'Étrurie et l'infant don Francisco, se porta en foule le 2 mai, de grand matin, dans les environs du palais. Toutefois, il ne s'opposa pas au départ de la reine, mais il s'ameuta, et coupa les traits des chevaux d'une voiture qu'il croyait destinée à l'infant. Les troupes françaises ayant voulu dissiper l'attroupement, l'alarme fut générale, et bientôt le combat s'engagea dans toutes les rues de Madrid entre les Français et les habitants : les troupes espagnoles, consignées dans les casernes, n'y prirent aucune part.

Don Gonzalez O'ffarill et don Miguel Azanza, membres de la junte du gouvernement, se précipi-

(1) Voir la lettre de Charles IV, en date du 2 mai, placée à la correspondance, et les pièces diverses contenues dans la note A. Du reste, toute cette affaire est admirablement analysée dans le huitième volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

tèrent courageusement au milieu des combattants, pour essayer de rétablir le calme. Leurs nobles efforts furent secondés par le maréchal Moncey et le général Harispe. Ces hommes généreux eurent la satisfaction de sauver la vie à bien des victimes, de calmer la multitude, et de faire cesser les hostilités. D'après le manifeste publié par le conseil royal de Castille, le nombre des habitants tués s'éleva à 104, celui des blessés à 54, et celui des individus dont on ignora le sort à 35.

Le rapport de ce fâcheux événement arriva à Bayonne le 5. Murat, jugeant sans doute que le mal n'était pas assez grand, portait la perte des Espagnols à plusieurs milliers, et présentait cette émeute comme une insurrection préméditée de toute la population de Madrid.

A la réception de la dépêche du grand-duc, l'Empereur, très-irrité, se rendit auprès de Charles IV, avec qui il resta en conférence pendant plusieurs heures (1). Le vieux roi ayant ensuite fait appeler son fils, lui reprocha durement, en présence de l'Empereur et de la reine, d'être l'auteur de l'effusion du sang qui venait de couler; il lui signifia que si le jour suivant, avant six heures du matin, il ne lui avait point remis la couronne par un écrit signé de sa main, sans explications et conditions quelconques, lui, ses frères et sa suite seraient traités comme criminels de lèse-majesté. L'Empe-

(1) On peut consulter, à propos de ce fait historique, les *Mémoires du duc de Rovigo*, quasi témoin de toutes ces scènes, et qui donne dans son ouvrage, des détails très-curieux.

reur ajouta qu'il se déclarerait le protecteur d'un père et d'un roi malheureux, contre un fils rebelle qui l'avait cruellement offensé. Ferdinand voulut répondre; mais son père lui imposa silence, s'écria que son fils avait voulu le détrôner et l'assassiner; il l'accabla d'injures, et alla, dit-on, jusqu'à se lever pour le maltraiter.

Par un traité fait le même jour, 5 mai, entre le grand maréchal du palais Duroc et le prince de la Paix, le roi Charles céda à l'Empereur tous ses droits à la couronne des Espagnes et des Indes, sous la condition de l'intégrité du royaume, de l'indépendance du prince qui serait placé sur le trône par l'Empereur, et de l'exercice exclusif de la religion catholique, apostolique et romaine. Napoléon promit au roi la propriété du château de Chambord et de ses dépendances, la jouissance de celui de Compiègne, une liste civile pour lui et pour la reine, et des rentes annuelles pour les infants. Le lendemain, Ferdinand renonça à la couronne d'Espagne en faveur de son père; mais cette cession n'ayant pas paru suffisante à l'Empereur, il exigea de ce prince son adhésion à celle faite par Charles IV. Cette adhésion lui fut donnée par un traité fait à Bayonne le 10 mai, et signé par le maréchal du palais Duroc et le chanoine Escoiquiz (1).

Pendant ce temps, le grand-duc de Berg faisait partir pour Bayonne les infants don Francisco et

(1) Voir, pour ces deux traités et celui fait entre Napoléon et Joseph, le 5 juillet de la même année, la note A' placée à la fin de ce volume.

don Antonio, les seuls princes de la famille royale qui fussent restés à Madrid. Don Antonio fit ses adieux à la junte, dont il était président, dans les termes suivants :

« Je fais savoir à la junte, pour sa règle, que « je suis parti pour Bayonne par ordre du roi ; et « je préviens ladite junte qu'elle ait à se maintenir « sur le même pied que si j'étais au milieu d'elle. « Dieu nous soit en aide! Adieu, Messieurs, jusqu'à « la vallée de Josaphat.

« Antonio Pascal. »

Lorsque ce prince s'exprimait ainsi, il ne conservait sans doute aucun espoir du rétablissement de son neveu sur le trône d'Espagne, et ne prévoyait pas que l'on traiterait un jour comme criminels les membres de la junte qui partageaient cette opinion!

Le grand-duc de Berg, débarrassé de la présence importune des deux infants, déclara à la junte qu'il croyait nécessaire, au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, de s'associer à ses travaux. Quelques membres, et notamment MM. O'ffarill et Azanza, repoussèrent avec force cette prétention; mais bientôt la contestation fut tranchée. Un décret du roi Charles, par lequel ce prince déclarait reprendre les rênes du gouvernement et nommer le grand-duc de Berg lieutenant général du royaume, arriva à Madrid. En outre, une dépêche de Ferdinand, en date du 6 mai, adressée à don Antonio qu'il croyait encore à Madrid, annonçait à ce dernier qu'il avait restitué purement et simplement la cou-

ronne à son père. Les pouvoirs de la junte étaient révoqués; il lui était prescrit d'obéir aux ordres de Charles IV, de vivre en bonne intelligence avec les Français, d'épargner le sang, et d'éviter les malheurs qui seraient le résultat des circonstances actuelles, si on se laissait aller à l'esprit de vertige et de désunion.

Peu de jours après la réception de ce document, il arriva à Madrid un homme à pied, porteur d'un message pour M. Azanza. Le paquet contenait deux autres décrets que Ferdinand avait signés le 5 mai, sur la proposition de don Évariste Pérez, envoyé secrètement par la junte à Bayonne, pour prendre ses ordres. L'un, adressé à la junte, l'autorisait à se transporter elle-même, ou en substituant ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, dans tel lieu qu'elle jugerait convenable; à exercer au nom de Ferdinand, et à sa place, la souveraineté. Il était enjoint à la junte de commencer les hostilités au moment même où elle apprendrait le départ du roi dans l'intérieur de la France, départ qu'on n'obtiendrait que par la violence. Elle devait s'opposer, dans ce cas, par tous les moyens qu'on jugerait convenables, à l'entrée de nouvelles troupes françaises sur le territoire de la Péninsule. Le second décret, adressé au conseil royal, et, à défaut de lui, à quelque chancellerie que ce fût, portait l'ordre de convoquer les cortès dans l'endroit qui paraîtrait le plus propre à leur prompte réunion, pour qu'elles eussent à s'occuper uniquement, et sans délai, de rassembler les forces et les subsides nécessaires à

la défense du royaume, se déclarant, au reste, en permanence pour pourvoir à tout ce qui se présenterait.

Azanza ayant communiqué ces décrets à ses collègues, ils furent unanimement d'avis qu'ils se trouvaient annulés par le décret postérieur du 6, qui révoquait les pouvoirs de la junte; et qu'ils ne pourraient recourir à la voie des armes sans se déclarer en révolte ouverte contre Charles IV, devenu le souverain légitime depuis que son fils lui avait restitué la couronne. D'ailleurs, ils n'avaient pas seulement à s'occuper de leurs dangers personnels, ils savaient aussi qu'en agissant ostensiblement au nom de Ferdinand, par ses ordres, tandis qu'il avait déclaré par un acte authentique qu'il n'était plus roi, ils exposaient ce prince à être considéré par son père comme chef de la révolte, et traité comme criminel de lèse-majesté. Ils acquirent bientôt la preuve que les plus intimes confidents de Ferdinand partageaient leurs craintes, par ces paroles adressées à O'ffarill par don Pérez de Castro, revenu à Madrid : « Combien j'étais content d'être revenu avant l'exécution des décrets du 5! Là, à Bayonne, nous étions tous tremblants du résultat, et nous craignions pour le roi, si lesdits décrets avaient produit quelque effet! »

Malgré les soins qu'avait pris l'Empereur pour donner de la validité aux divers actes qui lui avaient transmis les droits de la dynastie des Bourbons à la couronne d'Espagne, on peut dire qu'ils étaient radicalement nuls en ce qui touchait la nation. En effet, si les rois et les princes sont les maîtres de re-

noncer au trône, peuvent-ils, sans le consentement de leurs peuples, appeler légalement une dynastie étrangère à gouverner le pays?... S'il en était ainsi, les peuples ne seraient plus qu'une propriété royale pouvant être léguée à volonté. Napoléon sentit si bien la force de cette vérité, qu'il chercha à fortifier par une sorte de sanction nationale les actes de renonciation.

Lorsque ces actes eurent été publiés à Madrid, le grand-duc de Berg annonça au conseil général de Castille, à la junte du gouvernement et à la municipalité, que l'Empereur désirait connaître leur opinion sur le choix à faire d'un nouveau souverain parmi les princes de sa famille. Le conseil royal, après avoir fait quelques difficultés, répondit qu'il lui paraissait convenable que le choix tombât sur le prince Joseph, roi de Naples; et le conseil consentit à faire porter son avis à Napoléon par une députation de quatre de ses membres. La junte et la municipalité manifestèrent le même vœu par des adresses. Le cardinal de Bourbon, oncle de Ferdinand, écrivit de son propre mouvement à l'Empereur pour le féliciter des droits qu'il venait d'acquérir sur le trône d'Espagne, et lui promettre de reconnaître comme souverain celui qu'il désignerait, assurant, en outre, qu'il éprouverait une grande joie, parce qu'il n'avait en vue que le bien de la patrie. Muni de ces documents, Napoléon, par décret du 6 juin, proclama roi d'Espagne et des Indes son frère Joseph.

Nous avons laissé ce prince en route pour Bayonne,

ne connaissant encore que bien imparfaitement les projets de son frère, et beaucoup plus désireux de revenir reprendre à Naples, au milieu de sa famille, le gouvernement d'un peuple qu'il aimait et dont il était aimé, que de ceindre une nouvelle couronne.

Mais Napoléon en avait décidé autrement (1). A

(1) Le comte de Garden, dans le onzième volume de son bel ouvrage sur l'histoire générale des traités de paix, affirme, de la façon la plus positive (p. 200 et suivantes), que le trône d'Espagne avait été offert, le 27 mars 1808, d'une manière formelle, par Napoléon, au roi Louis de Hollande. Il cite une lettre de l'Empereur à ce prince, lettre des plus curieuses, et rapporte que le roi *refusa vertement* cette proposition. Nous n'avons rien trouvé dans les papiers du roi Joseph qui eût trait à ce fait historique, d'une grande importance; nous ferons remarquer seulement que ce ne fut que *le 18 avril*, c'est-à-dire lorsqu'en effet il pouvait avoir reçu la réponse du roi Louis, que Napoléon fit pressentir à son frère ses projets à son égard relativement au trône d'Espagne. On remarquera également qu'à partir de cette époque (18 avril 1808), la correspondance de Napoléon avec son frère aîné, de dure qu'elle était, prend un cachet de douceur et de confiance dont il n'est pas sans intérêt de suivre le développement. (Voir la correspondance relative aux deux derniers livres sur Naples et au premier sur l'Espagne.)

On comprend du reste parfaitement que Napoleon, qui connaissait à fond, d'un côté, le peu d'ambition de Joseph, d'un autre, son abnégation aux devoirs de sa position, son dévouement absolu, ait songé d'abord à son frère Louis pour l'Espagne, bien sûr qu'en cas de refus de ce dernier, Joseph ne ferait aucune difficulté à sacrifier de nouveau ses instincts, ses goûts, ses habitudes déjà prises à Naples, aux exigences de la politique.

Voilà, selon nous, ce qui expliquerait l'offre faite d'abord à Louis, puis à Joseph. Le premier ne crut pas devoir sacrifier son nouveau peuple aux projets de l'Empereur, d'autant que cette affaire d'Espagne lui semblait injuste et impolitique; le second, tout en jugeant cette même affaire d'une manière identique, crut devoir se sacrifier de nouveau aux projets d'un frère qu'il blâmait quelquefois, auquel il obéissait toujours.

Pour apprécier sainement la conduite des hommes, il faut se placer au point de vue de leur caractère particulier.

peu de distance de Bayonne, Joseph rencontra l'Empereur qui venait au-devant de lui, et qui lui dit que les passions des princes de la maison d'Espagne avaient précipité la crise qui arrivait trop tôt; qu'ils n'avaient pu s'accorder à Bayonne, pas plus qu'en Espagne; que Charles IV avait préféré se retirer en France, à de certaines conditions, plutôt que de rentrer en Espagne sans le prince de la Paix; qu'ainsi que la reine, il avait préféré voir monter sur son trône un étranger plutôt que Ferdinand; que ni Ferdinand ni aucun Espagnol ne voulaient de Charles, s'il devait recommencer le règne de Godoy, et qu'ils lui préféraient aussi un étranger. Que lui (l'Empereur) reconnaissait qu'il lui faudrait plus d'efforts pour soutenir Charles et le prince de la Paix, que pour changer la dynastie; que Ferdinand lui avait paru tellement médiocre et d'un caractère si peu sûr, qu'il ne lui convenait pas de se commettre pour lui, en soutenant un fils qui détrône son père; que cette dynastie ne convenait plus à l'Espagne; que nulle régénération n'était possible avec elle; que les premiers personnages de la monarchie, par leur rang, leurs lumières, leur caractère, réunis à Bayonne en junte nationale, étaient en général convaincus de cette vérité; que puisque le destin le veut ainsi, et qu'il peut faire aujourd'hui ce qu'il n'eût pas voulu entreprendre, il avait désigné, pour régénérer l'Espagne, son frère le roi de Naples, qui était agréable à la junte, et qui le serait à la nation. Que Ferdinand lui avait demandé depuis longtemps une de ses nièces en ma-

riage, et le royaume d'Étrurie ; mais que, depuis son séjour à Bayonne, connaissant plus particulièrement ce prince ; il ne pensait pas devoir accéder à ses demandes.

Que les princes espagnols étaient partis pour la France ; qu'ils lui avaient cédé leurs droits à la couronne ; qu'il les avait transmis à son frère le roi de Naples ; qu'il était important que celui-ci n'hésitât pas ; que les Espagnols, comme les souverains étrangers, pourraient penser que lui, Napoléon, voulait entasser encore cette couronne sur sa tête, comme il avait fait de celle de Lombardie quelques années auparavant, sur le refus de Joseph ; que la tranquillité de l'Espagne, de l'Europe, la réconciliation de tous les membres de la famille (1), dépendaient du parti que lui, Joseph, allait prendre ; qu'il ne pouvait penser que le regret de quitter un beau pays, où il n'y avait plus de danger à courir, pût lui faire refuser un trône où il y avait des obstacles à surmonter, mais aussi beaucoup de bien à faire.

Arrivé à Bayonne, Joseph trouva tous les membres de la junte réunis au château de *Marrac*. Il répondit vaguement aux discours qui lui furent faits, et il remit à voir, les jours suivants, en particulier les divers membres de la junte.

Les princes espagnols étaient partis ; le duc de l'Infantado et M. Cevallos passaient pour les partisans les plus chauds de Ferdinand : l'un et l'autre se présentèrent le lendemain pour prendre congé.

(1) Il était alors question de faire reconnaître Lucien roi de Naples.

Joseph eut un long entretien avec l'Infantado, qui finit par lui offrir ses services, en lui disant qu'il voyait bien que tout ce que lui avaient mandé ses agents de Naples, où il possédait des fiefs, était vrai; et que si Joseph devait être en Espagne ce qu'il avait été à Naples, nul doute que la nation entière ne se ralliât à lui. Il l'assura qu'il trouverait les mêmes dispositions dans Cevallos et dans tous les membres de la junte; que ceux qui passaient pour être les plus chauds partisans de Ferdinand n'avaient pour ce prince, qu'ils connaissaient peu et dont ils espéraient beaucoup, que cet attachement d'une nation mal gouvernée, qui se tourne vers celui qui peut le plus facilement faire cesser ses maux. Cevallos tint à peu près le même langage à Joseph, qui vit ensuite successivement tous les membres de la junte : ils étaient au nombre de près de cent. Ils peignirent énergiquement les maux de leur patrie, et la facilité qu'il y aurait de les faire cesser. En effet, les courtisans du père et du fils étaient d'accord sur un seul point, l'impossibilité de vivre ensemble sous le père ou sous le fils. Joseph seul, sacrifiant le trône de Naples pour monter sur celui d'Espagne, leur paraissait devoir accorder tous les partis, et ramener et surpasser le règne de Charles III.

Le soulèvement de Saragosse et de plusieurs provinces, sous le prétexte que l'empereur Napoléon voulait assujettir l'Espagne à la France; l'assurance que les membres de la junte (tous sans exception) donnaient à Joseph que son acceptation devait cal-

mer tous les troubles, assurer l'indépendance de la monarchie, l'intégrité de son territoire, sa liberté et son bonheur, qui paraissait si facile à un prince qui ne passait les Pyrénées que dans ce but sacré, exaltèrent la générosité naturelle de Joseph. Il céda, en sacrifiant ses intérêts les plus chers à l'espoir de faire le bien d'un plus grand nombre d'hommes, et finit par se résoudre à accepter le trône qui lui était offert. Il crut de son devoir d'aller au poste le plus périlleux. La vertu, et non l'ambition, le conduisit en Espagne.

Mais il ne voulut quitter le trône de Naples qu'avec l'assurance que ses institutions seraient conservées, et que les Napolitains jouiraient des bienfaits d'une constitution qui n'était que le résumé de ses principales lois, suffisantes alors aux besoins de ces peuples. Il obtint pour elle la garantie de l'empereur Napoléon, et ne consentit à entrer en Espagne qu'à cette condition.

L'Empereur voulait introduire de nouvelles institutions en Espagne; à cet effet, il avait convoqué à Bayonne, pour le 15 juin, une assemblée dite *junte constitutionnelle*, composée de personnages marquants de divers ordres de l'État. Son intention était de leur proposer une constitution. Cette assemblée devait être composée de 150 députés, les uns nommés par le grand-duc de Berg, et les autres par les provinces, les villes et les corporations. Ceux de ces députés qui se trouvèrent réunis à Bayonne le 7, jour de l'arrivée du roi Joseph, s'empressèrent de lui porter leurs respectueuses félicitations. La plu-

part d'entre eux se montrèrent plus tard ses plus grands ennemis.

Le duc de l'Infantado, portant la parole au nom des grands d'Espagne, s'exprima ainsi : « Sire, les « Espagnols attendent du règne de Votre Majesté « tout leur bonheur. *On désire ardemment votre « présence en Espagne* pour fixer les idées, concilier « tous les intérêts, et rétablir l'ordre si nécessaire « pour la régénération de la patrie. Sire, les grands « d'Espagne se sont toujours distingués par leur « fidélité envers leurs souverains ; Votre Majesté « l'éprouvera, ainsi que notre affection personnelle.

« Agréez, Sire, ces témoignages de notre loyauté, « avec cette bonté si connue par vos peuples de Na- « ples, et dont la renommée est parvenue jusqu'à « nous. »

La députation du conseil royal de Castille disait au nouveau roi : « Sire, Votre Majesté est la branche « d'une famille destinée par le ciel à régner..... Gé- « néreux Espagnols, ne croyez pas que votre sainte « religion reçoive la moindre atteinte ; elle sera tou- « jours unique et dominante en Espagne dans toute « sa pureté. La législation, les usages, les coutumes et « formes usitées, les tribunaux, le clergé, les corps « nationaux, seront conservés et améliorés avec une « grande utilité pour l'Église et pour l'État..... « Veuille le ciel que nos vœux soient exaucés, et que « Votre Majesté devienne le roi le plus heureux de « l'univers, comme nous le lui désirons au nom du « tribunal suprême dont nous sommes députés ! »

L'inquisiteur don Raymond Estenhard, organe

des conseils de l'inquisition, des Indes, des finances et des ordres militaires, protestait, en leur nom, « qu'ils étaient pleins de fidélité et d'affection, et « qu'ils formaient des vœux pour que Joseph, chargé « de régir la patrie, trouvât le bonheur dans son « sein, en faisant celui de ses sujets, et l'élevât au « degré de prospérité qu'on devait attendre, surtout « aidé du génie et du pouvoir de Napoléon le Grand, « son auguste frère. »

Enfin le duc del Parque, à la tête d'une députation qui représentait l'armée, donna les assurances les plus formelles de sa fidélité.

Ces discours ne prouvent pas que les personnages dont ils exprimaient les sentiments approuvaient le renversement de l'ancienne dynastie : tous regrettaient sincèrement leurs princes ; mais, cédant à la force des circonstances, ils se réunissaient de bonne foi au souverain qui leur était imposé, afin de prévenir, par la prompte organisation d'un nouveau gouvernement, la funeste anarchie dont leur patrie était menacée. Ils se fortifièrent dans cette opinion, et conçurent l'espoir de voir l'Espagne heureuse sous le pouvoir du nouveau roi, lorsqu'ils eurent l'occasion de l'approcher et de le connaître dans les audiences particulières qu'il leur accorda. Dans leurs conversations, dans leurs correspondances, il n'était question que de la bonté, de l'affabilité de ce prince, et de la noblesse de ses sentiments. M. Cevallos, qui avait défendu les droits de Ferdinand avec tant de courage et de persévérance, et qui plus tard appela par ses écrits toute l'Europe au soutien de l'in-

surrection des peuples de la Péninsule, écrivait alors à don Eusèbe Dardaxi-Azara : « J'ai eu l'honneur « d'être présenté au roi, qui était arrivé hier de Na- « ples ; et je crois que sa seule présence, sa bonté « et la noblesse de son cœur, qu'on découvre à la « première vue, suffiront pour pacifier les provinces, « sans avoir recours aux armes. »

L'ouverture de la session de la junte eut lieu le 15 juin, sous la présidence de M. Azanza. Le nombre des membres présents n'était que de 91, soit que les autres n'eussent pas pu ou n'eussent pas voulu se rendre à Bayonne. Ils eurent la plus grande liberté d'émettre leurs opinions et leurs votes sur le projet de constitution qui leur fut présenté. Après avoir été discutée dans douze séances et subi quelques modifications, la constitution fut acceptée le 7 juillet, par un acte signé de tous les membres de la junte (1). « Attendu, disaient-ils dans cet acte, que « nous sommes convaincus que sous le régime qu'elle « (la constitution) établit, et sous le gouvernement « d'un prince aussi juste que celui que nous avons « le bonheur de posséder, l'Espagne et toutes ses « possessions seront aussi heureuses que nous le dé- « sirons, etc., etc.

(1) Cette constitution est rapportée textuellement dans un des numéros du *Moniteur* de juillet 1808. Elle a beaucoup d'analogie avec celle donnée au royaume des Deux-Siciles par Joseph. Si les événements eussent laissé le pouvoir à ce prince en Espagne, cette constitution eût certainement suffi pour régénérer graduellement la nation. La reconnaissance de la souveraineté nationale représentée par les cortès, l'indépendance des pouvoirs, la démarcation du patrimoine de la couronne et du Trésor national, eussent pu retirer le pays du gouffre où il était plongé.

La constitution étant acceptée, le roi composa son ministère et sa cour.

M. Urquijo, qui avait été ministre des relations extérieures et conseiller d'État sous Charles IV, fut nommé ministre secrétaire d'État. M. Cevallos, ministre des relations extérieures sous Ferdinand, conserva ce ministère; celui des Indes fut confié à M. Azanza, qui avait été ministre de la guerre et vice-roi du Mexique sous Charles IV, et ministre des finances sous Ferdinand. M. O'ffarill fut confirmé dans le ministère de la guerre; celui de l'intérieur fut donné à M. Jovellanos, qui avait été ministre de grâce et de justice sous Charles IV. M. Pinuela fut confirmé dans celui de la justice, et le lieutenant général de marine Mazaredo fut nommé ministre de la marine.

La maison du roi fut composée des mêmes hommes qui naguère servaient Ferdinand. De ce nombre étaient les ducs de l'Infantado, de Frias, de Hijar, del Parque; le prince de Castel-Franco; les comtes Fernand Nunez de Orgaz, de Castel-Florida, de Santa-Colona, de Casa-Tilly; les marquis d'Ariza, de Cavallos, d'Astorga, et plusieurs autres grands personnages. Tous ceux qui étaient présents à Bayonne prêtèrent serment entre les mains du roi, et entrèrent en fonctions.

Le roi Joseph quitta Bayonne le 9 juillet, et entra dans son royaume, entouré des membres de la junte, des grands d'Espagne, de ses ministres et des officiers de sa maison. Ceux qui restèrent fidèles au serment qu'ils lui avaient prêté ne s'attendaient

pas qu'un jour Ferdinand leur en ferait un crime. Comment auraient-ils pu le soupçonner, lorsqu'on faisait passer sous leurs yeux une lettre *écrite de la main de ce prince, le 22 juin, au nouveau roi*, par laquelle il le félicitait sur son avénement au trône d'Espagne, et lui disait « qu'il espérait « voir sa patrie heureuse sous un roi qui avait « donné à Naples tant d'éclatantes preuves de « sagesse, etc. (1)? » Lorsqu'en envoyant cette lettre à l'Empereur, et en le priant de la remettre à son frère, Ferdinand lui disait : « L'objet de tous « nos désirs ayant toujours été le bonheur de la « nation généreuse qui habite ce royaume, nous « ne pouvons voir à sa tête un monarque si digne et « si propre par ses vertus à le lui assurer, sans en « ressentir une joie bien pure. C'est l'espoir d'être « honoré de son amitié qui nous a porté à lui « écrire la lettre ci-jointe, que je prends la liberté « d'envoyer à Votre Majesté Impériale et Royale, en « la priant, après l'avoir lue, de daigner la présenter « à Sa Majesté Catholique. Une médiation aussi res- « pectable nous assure qu'elle sera reçue avec la « cordialité que nous lui souhaitons. » Lorsqu'enfin tous les Espagnols attachés au service de Ferdinand à Valençay écrivaient, par son ordre, au nouveau roi : « La générosité de Votre Majesté Catho- « lique, sa bonté, son humanité, leur font espérer « que, vu les besoins où sont tous les princes de « la continuation de leurs services dans la situation

(1) Voir cette lettre à la correspondance.

« où ils se trouvent, elle daignera confirmer la per-
« mission qu'ils ont eue jusqu'ici, pour cet effet,
« de la magnanimité de Sa Majesté Impériale et
« Royale ; et que Votre Majesté Catholique, avec une
« égale magnanimité, daignera aussi leur conserver
« leurs biens et leurs emplois en Espagne..., assu-
« rés par ce moyen d'être regardés comme de fidèles
« sujets de Votre Majesté Catholique, et de vrais
« Espagnols, prêts en même temps à obéir aveuglé-
« ment à ses moindres ordres, si elle veut les em-
« ployer ailleurs. »

Mais les doctrines monarchiques se sont rapidement perfectionnées ; il est bien souvent admis que, si un prince parvient à recouvrer un pouvoir que les circonstances l'ont forcé d'abandonner ou de modifier, il peut traiter comme rebelles ceux de ses sujets qui ont ajouté foi à ses paroles, à ses actes, et même à ses serments.

L'acceptation du trône d'Espagne par Joseph lui a été reprochée souvent, et a été qualifiée de condescendance fatale aux volontés de Napoléon. On a prétendu que ce prince, connaissant déjà l'opposition dont il était l'objet de la part du peuple espagnol, n'aurait pas dû accepter de son frère une couronne arrachée au fils des anciens souverains. En parlant ainsi, on ne veut pas se souvenir que le traité de Bayonne était déjà signé, le roi Charles IV et les princes ses fils partis pour leurs nouvelles résidences, lorsque Joseph arriva lui-même, le 7 juin, sur les frontières d'Espagne. Il trouva là une assemblée de notables espagnols qui tous le priaient de cein-

dre le diadème et de sauver l'Espagne. Hors de Madrid, dans presque toutes les provinces, se développait, il est vrai, une opposition formidable à tout ce qui avait été fait à Bayonne. Cette opposition était marquée déjà par des violences qui prouvaient l'exaltation des esprits et la difficulté de les réprimer; mais les personnes recommandables par leur position de pouvoir, de fortune, de dignité, désapprouvaient cette opposition, y voyaient plus de mal que dans la soumission. Le roi fut instruit de l'état des esprits et des choses par les mêmes notables. Il chercha à gagner leur confiance, à les faire s'expliquer avec franchise : tous le prièrent, le supplièrent d'accepter, l'assurant que sa présence serait le signal de la paix et de la concorde. Son entrée en Espagne devait, disaient-ils, calmer les esprits, ramener l'opinion égarée. C'était, en un mot, ajoutaient-ils, le seul moyen de sauver ce malheureux pays de l'anarchie et des calamités qui le menaçaient d'une ruine complète.

Joseph fit pour son frère, pour l'Espagne, ce qu'il avait fait toute sa vie ; il se sacrifia. Il eût préféré le calme d'une vie de famille et de tranquillité à la couronne de Naples, la couronne de Naples à celle d'Espagne; son ambition à lui était de vivre en philosophe. Les destins s'opposaient à ses désirs.

LIVRE PREMIER

DE MAI A LA FIN D'AOUT 1808.

Insurrection générale en Espagne. — Formation des juntes provinciales. — Elles organisent diverses armées. — Les insurgés sont battus sur plusieurs points. — Le général Dupont marche sur l'Andalousie. — Le maréchal Moncey est repoussé devant Valence. — Victoire de Médina de Rio-Seco (14 juillet). — Joseph arrive à Madrid (20 juillet). — Relation de l'expédition du général Dupont. — Capitulation de Baylen (22 juillet). — Séjour du roi à Madrid. — Il évacue cette ville. — Attaque de Saragosse. — Levée du siége de cette place. — L'armée française prend ses cantonnements sur la rive gauche de l'Ébre. — Réflexions.

Immédiatement après l'insurrection de Madrid, les provinces que les troupes impériales n'occupaient pas encore cessèrent de reconnaître l'autorité de la junte et du conseil royal de Castille, placés sous l'influence des baïonnettes étrangères. Des juntes provinciales s'emparèrent du pouvoir, et l'exercèrent au nom de Ferdinand VII ; de sorte que l'Espagne fut divisée en autant de gouvernements que de provinces. Cette forme de gouvernement fédératif rompait l'unité d'action des moyens de résistance ; mais elle en créait de nouveaux et de bien énergiques sur tous les points de la Péninsule. Malheureusement pour l'Espagne insurgée, ces premiers mouvements d'un noble patriotisme furent suivis des horreurs de l'anarchie. Des rassemblements formés au son du tocsin, et guidés par les hommes les plus exaltés,

commirent les crimes les plus atroces. A Valence, un attroupement de paysans vint demander la mort de tous les Français domiciliés dans cette ville depuis longtemps: les autorités parvinrent à sauver la vie à ces infortunés en les renfermant dans les prisons de la ville; mais elles ne purent prévenir l'assassinat de M. Saavedra, riche propriétaire, qui s'était attiré la haine du peuple à une époque antérieure, pour avoir secondé l'établissement des milices dans la province, et accepté un emploi supérieur dans ce corps. Sa tête fut promenée au bout d'une pique. Quelques jours après, un bâtiment français, poursuivi par une frégate anglaise, s'était réfugié sur la côte; l'équipage fut massacré, à la suite d'un discours véhément prononcé par un prêtre fanatique. A Cadix, le capitaine général Solano périt dans une émeute populaire excitée par des moines, principaux agents du comte de Tilly, membre de la junte de Séville, et venu à Cadix pour faire soulever la population de cette ville. Le successeur du malheureux Solano, le général Morla, cédant aux menaces, força, par le feu des batteries de côte, cinq vaisseaux français et une frégate, qu'une escadre anglaise tenait bloqués dans la rade, à amener leur pavillon. Heureusement pour les équipages, ils furent livrés aux Anglais. Enfin, on poursuivait partout, comme partisans de Godoy et fauteurs des projets de l'Empereur, les magistrats et les chefs militaires qui essayaient de calmer la fermentation. C'est ainsi que périrent victimes des fureurs populaires don Francisco de Borja, le comte de Torre-Fresca, gouver-

neur de Badajoz; don Santiago de Gusman et Vittoria, gouverneur de Tortose; le lieutenant général Filangieri; les maréchaux de camp don Miguel de Cevallos et don Pedro de Truxillo; don Juan de Toda, gouverneur de Villa-Franca de Penados; le comte de Aguila, et plusieurs autres personnages.

Quoiqu'il n'y eût pas un Espagnol qui ne désirât ardemment le triomphe de l'indépendance nationale, beaucoup d'entre eux étaient néanmoins plus effrayés des désordres que commettaient les rassemblements populaires, et redoutaient encore plus l'anarchie que la domination des Français. D'autres, voyant l'Europe entière fléchir sous la puissance de Napoléon, ne pouvaient s'imaginer que l'Espagne se sentît en état de reconquérir ses provinces et son indépendance. La résistance ne pouvait être pour eux que la ruine de leur pays. Cette incertitude se faisait particulièrement remarquer dans les classes supérieures; de sorte que, si les Français avaient eu des forces suffisantes pour occuper toutes les provinces et réprimer les premiers mouvements insurrectionnels, l'effervescence se fût peut-être calmée peu à peu, et la nouvelle dynastie aurait eu des chances pour se fonder. Mais l'Empereur, accoutumé à ne voir la force que dans le gouvernement et les troupes régulières, crut trop facile de conquérir un royaume dont les princes étaient ses prisonniers, et qui n'avait à lui opposer que le simulacre d'une armée. Dans cette persuasion, il se borna à renforcer les trois corps d'armée dont nous avons déjà parlé. Un quatrième corps, aux ordres du ma-

réchal Bessières, porta le total des troupes françaises en Espagne à environ 80 mille hommes. Cette armée, trop peu nombreuse pour soumettre une population de plus de 10 millions d'âmes, déterminée à se défendre, était encore faible par sa composition. Excepté un détachement de la garde impériale et quelques bataillons suisses, polonais ou italiens, il n'y avait que des bataillons provisoires de conscrits, commandés par des officiers restés longtemps sans emploi.

A cette époque, la totalité des troupes espagnoles, y compris les milices provinciales, s'élevait à peine à 100 mille hommes, nombre dont il fallait défalquer la garnison des places de l'Afrique, des îles Baléares et des Canaries; le corps de la Romana, alors en Danemark comme auxiliaire des Français, et celui sous les ordres de Junot, en Portugal. Il ne restait donc, dans la Péninsule, qu'environ 50 mille hommes de troupes régulières, en y comprenant le corps du camp de Saint-Roch, et les garnisons des places maritimes.

Les juntes provinciales ayant fait reconnaître leur autorité par les régiments stationnés dans leurs arrondissements, en formèrent le noyau de l'armée que chacune d'elles se hâtait d'organiser. Celle d'Oviédo réclamait les secours des Anglais, qui dès lors cessèrent les hostilités contre l'Espagne, et devinrent bientôt ses alliés. En même temps le brigadier Acevado faisait, sous l'autorité de la même junte, une levée de paysans, qui prenait le nom d'*armée des Asturies*. La junte de la Corogne don-

nait au général Blake le commandement des troupes de cette province et d'une foule de volontaires, sous la dénomination d'*armée de Galice*. Les paysans des provinces de Léon, Zamora et Valladolid, et quelques détachements de troupes, se constituaient en *armée de Castille*, sous les ordres du général Cuesta. La junte de Badajoz formait, avec les mêmes éléments, l'*armée d'Estramadure*, dont le brigadier Galluza prenait le commandement. Celle de Séville répandait ses proclamations dans tout le royaume, proposait la création d'une junte suprême, et nommait Castanos général en chef de l'*armée d'Andalousie*, forte de plus de 30 mille hommes de corps réguliers et de nouvelles levées des provinces du midi. Le lieutenant général comte de la Conquista, capitaine général des provinces de Murcie et de Valence, rassemblait les troupes répandues dans son gouvernement, les paysans qui avaient pris les armes, et organisait l'*armée de Murcie et de Valence*. La junte de Saragosse annonçait l'intention de s'ensevelir sous les ruines de la ville qu'elle se hâtait de fortifier. Le peuple nommait par acclamation don Joseph Palafox général en chef de l'*armée d'Aragon*, composée de quelques corps réguliers, d'une foule de paysans de la province, et d'une partie des habitants de Saragosse. En Catalogne, la plus grande partie de la population prenait les armes. On a évalué à environ 150 mille hommes la totalité de ces diverses armées; mais, ne recevant pas l'impulsion d'une autorité forte et centrale, elles agirent isolément. D'ailleurs, elles manquaient d'officiers ins-

truits, étaient mal payées, mal armées et mal équipées. Les nouvelles levées n'étaient même pas habillées.

Le grand-duc de Berg ordonna aux chefs des divers corps d'armée de faire marcher des troupes contre les insurgés. Le général Verdier dispersa facilement ceux qui s'étaient emparés de Logrono. Le général Lasalle, à la tête de quelques escadrons de chasseurs, sabra à Torquemada un rassemblement plus considérable. Celui posté à Cabezon, pour couvrir la ville de Valladolid en pleine insurrection, fut culbuté par les généraux Merle et Lasalle. Les habitants de cette ville obtinrent leur pardon, à la sollicitation de l'évêque et de son clergé, et firent porter leur soumission au roi par des députés.

Les généraux Merle et Ducos marchèrent sur Santander pour dissiper un soulèvement excité par les prédications de l'évêque; les insurgés, battus dans plusieurs rencontres, se dispersèrent, et les Français occupèrent la ville. Ségovie, où les insurgés s'étaient réunis en grand nombre, fut emportée de vive force par le général Frère.

Le général Lefebvre-Desnouettes défit un détachement de l'armée d'Aragon entré dans Tudela, et poursuivit les fuyards jusqu'aux portes de Saragosse. Hors d'état d'attaquer cette place, défendue par les habitants exaltés au dernier point, il dut se borner à enlever quelques postes extérieurs en attendant des renforts. Le général Dubesme dispersa également en Catalogne quelques rassemblements; mais n'ayant pas, à beaucoup près, des forces suf-

fisantes pour arrêter l'insurrection, elle prit dans cette province un caractère imposant. Le général Dupont, qui fut dirigé sur Cadix avec environ 8 mille hommes, arriva jusqu'à Andujar sans rencontrer d'obstacle; mais bientôt il se trouva en présence de l'armée d'Andalousie.

Le maréchal Moncey marcha par Cuença sur Valence, remporta divers avantages sur le général Caro, et le contraignit à rentrer dans la ville. N'ayant pas l'artillerie nécessaire pour attaquer cette place, et quelques jours après ayant essuyé un échec, il se retira sur San-Clemente. La population de Valence, enivrée de ce succès, ne connut plus de frein : non-seulement elle assassina les Français détenus, mais encore les Espagnols qu'elle soupçonnait d'être leurs partisans.

Le maréchal Bessières fut plus heureux. Informé que les généraux Cuesta et Blake étaient à Benavente avec les armées de Castille et de Galice, fortes ensemble d'environ 30 mille hommes, dont 18 mille de troupes de ligne et 12 mille de bandes d'insurgés, il marcha à leur rencontre, et les défit complétement, le 14 juillet, sur les hauteurs de Médina de Rio Seco. Les vieux régiments espagnols combattirent vaillamment, mais les troupes de nouvelle levée se débandèrent presque de suite. L'ennemi perdit 4 à 5 mille hommes; l'artillerie, les armes, les munitions restèrent au pouvoir des vainqueurs. Les villes de Zamora et de Léon se soumirent.

Telle était la situation de l'Espagne lorsque le roi Joseph arriva à Madrid le 20 juillet 1808.

Digitized by Google

Ce prince, parti de Bayonne le 9, fut obligé de s'arrêter quelques jours à Burgos, ne pouvant dépasser cette ville avant que les troupes espagnoles du général Cuesta, qui menaçaient d'intercepter la route de Madrid, eussent été repoussées; c'est ce qui eut lieu le 14 juillet à Médina de Rio Seco. Dès qu'il eut connaissance de cette victoire, Joseph se remit en marche. Après avoir reçu la soumission des villes et des provinces qu'il traversa, il fit son entrée dans la capitale. On ne remarqua pas l'empressement et la joie que le peuple manifeste dans ces occasions. L'impression produite par les affaires du 2 mai n'était pas encore effacée; les flatteuses espérances qu'avait fait naître l'avénement de Ferdinand VII étaient trop récentes encore, et l'indignation causée par la captivité des princes était surtout trop profonde. Cependant le roi reçut les félicitations et le serment des grands d'Espagne et de toutes les autorités, le conseil royal de Castille excepté. Ce conseil ayant précédemment émis le vœu que la couronne fût décernée au prince Joseph, et fait proclamer tous les actes de Bayonne, son refus serait inexplicable, si on ne savait pas que quelques-uns de ses membres venaient d'être informés de la malheureuse affaire de Baylen.

Le nouveau souverain avait été reçu, suivant l'étiquette ordinaire, au bas du grand escalier du palais, par la noblesse du pays, et proclamé, sur les places et dans les rues principales de Madrid, avec l'appareil accoutumé lors de l'avénement des rois d'Espagne. Cependant le marquis d'Astorga, comte

d'Altamira, qui, en sa qualité d'*alfarès mayor* de Madrid, devait faire cette proclamation, s'y était refusé, sous prétexte de maladie, et avait dû être remplacé par le marquis de Camps-Alange, qui fut depuis grand écuyer et ministre des affaires étrangères.

Pendant cette cérémonie la ville fut silencieuse, et quelques nouvelles confuses, quelques bruits vagues d'échecs éprouvés par les Français en Andalousie, circulèrent sourdement. L'impression de crainte produite par la victoire de Médina de Rio-Seco, l'impression de respect causée par l'arrivée du frère de Napoléon, diminuèrent dans les classes populaires. Les Espagnols commençaient à calculer les forces de nos armées dans leur pays, et nous soupçonnaient de n'être plus invincibles.

Occupé des premiers soins à donner à son nouveau gouvernement, Joseph ignorait le danger de sa position. Il en fut cependant averti deux ou trois jours après son arrivée à Madrid, par le changement soudain qui se fit autour de lui. Les grands cessèrent de paraître au palais, des demi-confidences préparaient à un événement sinistre; enfin, la nouvelle fut connue le 23 juillet.

Ainsi que nous l'avons dit, le général Dupont arriva à Andujar dans les premiers jours de juin. Ayant pour instruction d'occuper l'Andalousie et particulièrement la ville de Cadix, il devait être renforcé par trois régiments suisses au service d'Espagne, qui se trouvaient dans les provinces du midi, et par une brigade de l'armée de Portugal : mais les régiments suisses ayant pris parti pour les insurgés, et

les circonstances n'ayant pas permis à la brigade de sortir du Portugal, son corps d'armée se trouvait réduit à la division du général Barbou, composée de deux bataillons du 4e léger, de deux bataillons du 3e léger, et de deux bataillons de la garde de Paris; à la division de cavalerie du général Frésia, composée de deux régiments provisoires de chasseurs, de deux régiments provisoires de dragons, et d'un escadron de cuirassiers; à un bataillon de marins de la garde impériale, et à deux régiments suisses au service d'Espagne, venus avec lui des provinces de Castille. Ce général, qui, dans la supposition où il n'eût rencontré aucune résistance, aurait eu à peine assez de troupes pour exécuter les ordres qu'il avait reçus, ne pouvait espérer remplir sa mission lorsque toute l'Andalousie était soulevée, et lorsqu'une armée régulière soutenait l'insurrection. Cependant, après avoir rendu compte de sa situation au lieutenant de l'Empereur, et demandé des secours, il se détermina à marcher sur Cordoue, où se trouvait, sous les ordres du général Echavari, un détachement d'environ 3 mille hommes de l'armée d'Andalousie, réuni à un nombre considérable de paysans armés.

Le 7 juin, les Français, après un combat opiniâtre, emportèrent les ouvrages qui couvraient le pont d'Alcolea, passèrent sur la rive droite du Guadalquivir, et forcèrent les ennemis à rentrer dans Cordoue. Les magistrats ayant refusé d'ouvrir les portes, sur la sommation qui leur en fut faite, et malgré l'assurance qui leur fut donnée de respecter les per-

sonnes et les propriétés, elles furent enfoncées, et un nouveau combat s'engagea dans les rues. Les Espagnols, après de vains efforts pour résister à l'impétuosité française, évacuèrent la ville et se dispersèrent. Les troupes impériales se livrèrent au pillage, et à tous les excès qui accompagnent ordinairement la prise d'assaut d'une place.

Ce désastre, loin d'intimider les Espagnols, parut augmenter leur fureur : les juntes, les prêtres, les moines et les journalistes, en peignant au peuple, sous les couleurs les plus affreuses, le sac de Cordoue, ne manquèrent pas d'insinuer que les églises avaient particulièrement excité la cupidité des soldats français; qu'ils avaient enlevé les vases sacrés et profané les hosties. Ils les signalèrent comme autant d'hérétiques qu'il fallait immoler au Dieu qu'ils outrageaient. On ne tarda pas à ressentir les effets de ces provocations. Les insurgés de Jaën se portèrent sur Andujar, et en massacrèrent la garnison. Un détachement surpris à Montore subit le même sort. Les malades et les blessés, restés dans les hôpitaux en arrière de l'armée, furent égorgés; les courriers, les officiers et les soldats voyageant isolément, assassinés de la manière la plus barbare, et les communications avec Madrid interceptées. En même temps l'armée réunie à Séville, sous les ordres de Castanos, s'apprêta à marcher sur Cordoue.

Le général Dupont, après avoir inutilement attendu pendant dix jours de nouvelles troupes et de nouvelles instructions, sentit qu'il ne pouvait rester plus longtemps dans la dangereuse position où il se

trouvait. Il quitta Cordoue le 16, et arriva le 18 à Andujar. Dans l'intention de punir les habitants de Jaën, et dans l'espoir de tirer de cette ville des subsistances dont son corps d'armée avait le plus grand besoin, il envoya un détachement qui la trouva déserte, mais qui ne put rien amener, faute de moyens de transport. Cependant la disette augmentait tous les jours dans le camp français. Entourées de populations insurgées et de bandes de partisans, les troupes ne pouvaient se procurer des vivres qu'à la pointe de l'épée, et ne recevaient que des distributions insignifiantes. Ayant enfin appris, par l'arrestation d'un courrier espagnol, le départ de Tolède, le 19 juin, de la division Védel et sa marche vers l'Andalousie, le général Dupont envoya dans la Sierra-Morena un détachement, pour se mettre en communication avec cette division qui lui arrivait si à propos.

Le général Védel avait en effet culbuté, le 26, les insurgés qui défendaient les défilés de Despena-Perros, et pris position à Sainte-Hélène. Le lendemain, il fut joint par le détachement envoyé à sa rencontre; il fit passer au général Dupont les dépêches du grand-duc de Berg, lui communiqua ses instructions, et lui annonça qu'un envoi de biscuit qui lui était destiné avait été pillé par les insurgés.

Védel prétend que le lieutenant de l'Empereur prescrivait au général Dupont de concentrer ses troupes à Baylen, et que lui-même avait reçu pour instruction de revenir dans la Manche, en pleine insurrection : il prouve, par une lettre écrite au général Dupont le 29, qu'il lui donna connaissance du

mauvais état des affaires sur les communications de Madrid, et qu'il lui démontra l'impossibilité où était le grand-duc de lui envoyer de nouveaux secours. Toutefois, Dupont persista à rester à Andujar, et ordonna au général Védel de venir prendre position à Baylen.

Il couvrit le pont du Guadalquivir de quelques ouvrages de campagne, et disposa ses troupes sur la rive droite du fleuve, pour en défendre le passage.

Les subsistances devenant tous les jours plus rares, le général Dupont fit partir de Baylen, le 1er juillet, une brigade de la division Védel, commandée par le général Cassagne, pour en aller chercher à Jaën. Cette brigade chassa les insurgés de la ville, et repoussa leurs attaques dans les journées du 2 et du 3; mais on ne put amener des vivres, parce que, comme lors de la première expédition, les habitants s'étaient enfuis, et avaient emporté ou détruit les moyens de transport. Védel, ayant rappelé à Baylen le général Cassagne, établit, d'après les ordres du général en chef, sur le point de Mengibar, deux bataillons, un escadron et deux pièces de canon, sous les ordres du général Ligier-Belair, pour garder les gués du Guadalquivir, qui furent couverts de redans. C'est dans cette position que les Français attendirent l'armée espagnole, qui s'avançait de Séville par Cordoue.

Cette armée, forte d'environ 30 mille hommes, s'étant montrée le 15 juillet sur la rive gauche du Guadalquivir, le général Dupont donna ordre au général Védel de se porter au soutien du général

Ligier-Belair; et il écrivit au général Gobert, qui venait d'arriver à la Caroline avec une partie de sa division, de se rendre à Baylen. Le même jour, 15 juillet, le général Castanos engagea une vive canonnade vers Andujar, et fit quelques démonstrations qui avaient pour but de reconnaître la position des Français, d'attirer leurs forces, sur lui, et de masquer une attaque qu'il projetait sur un autre point. En effet, le général Reding marcha sur Mengibar avec environ 10 mille hommes, et força les postes français établis sur la rive gauche du Guadalquivir à se replier sur la rive droite; mais comme il ne montra qu'une partie de ses troupes et point d'artillerie, on supposa qu'il n'était destiné qu'à faire une fausse attaque, et que c'était vers Andujar que l'ennemi voulait forcer le passage. Dans cette persuasion, Dupont manda à Védel de lui envoyer un bataillon et un escadron, et même une brigade, *si l'ennemi ne se montrait pas en force devant lui*. Ce général, croyant sans doute qu'il n'y avait rien de sérieux du côté de Mengibar, au lieu d'exécuter littéralement l'ordre de son général en chef, ne renforça le détachement du général Ligier-Belair, établi à Mengibar, *que de quatre compagnies*, et se dirigea sur Andujar avec toute sa division. Il est vrai qu'il prévint sur-le-champ le général Dupont du parti qu'il prenait, et que celui-ci fit la faute de ne pas lui envoyer de nouveaux ordres; ce qui eût été facile, puisque Védel ne le rejoignit que le lendemain 16, vers les dix heures du matin.

Dans cette même matinée du 16, l'ennemi renou-

vela ses démonstrations sur Andujar avec encore plus de vivacité que la veille; mais, s'apercevant de l'arrivée du général Védel, il cessa son feu, et fit marcher de nouvelles troupes sur Mengibar. Pendant ce temps, le général Reding culbutait le général Ligier-Belair, et le forçait à se replier sur Baylen. Le général Gobert, qui venait d'y arriver, se porta rapidement à son secours, et un nouveau combat s'engagea sur la rive droite du Guadalquivir. L'action fut des plus vives, et l'avantage paraissait pencher du côté des Français, lorsque le général Gobert fut blessé mortellement. Le général Dufour, qui prit le commandement, se retira sur Baylen sans être poursuivi.

Le rapport de cette malheureuse affaire étant parvenu au général en chef dans la soirée du 16, il ordonna au général Védel de se rendre à Baylen avec sa division; de se réunir au général Dufour, qu'il mit sous ses ordres; *de repousser l'ennemi sur Mengibar, et de lui faire repasser le fleuve; d'aller même l'attaquer à Baeza, s'il avait pris cette direction, de revenir ensuite à Baylen, et de là à Andujar, en laissant des postes à Baylen pour garder ce point important.* Védel quitta Andujar à neuf heures du soir, et arriva, le lendemain matin 17, à Baylen, où, à son grand étonnement, il ne trouva plus le général Dufour, qui, sur un faux avis de la marche de l'ennemi pour s'établir sur les communications de l'armée, s'était retiré sur la Caroline, afin de le gagner de vitesse et de l'empêcher de s'établir sur la ligne de retraite. Védel, partageant

l'erreur du général Dufour, et sans attendre de nouveaux ordres de son général en chef, partit précipitamment de Baylen, et rejoignit le général Dufour à Guarraman, dans la nuit du 17 au 18. Si, au lieu d'agir avec tant de précipitation, il eût envoyé des reconnaissances, il aurait appris que le général Reding, loin de chercher à menacer les communications, comme on le supposait, s'était replié, le 16 au soir, sur Mengibar, pour y attendre les nouvelles troupes que lui menait le général Coupigny; et il n'eût pas commis la faute de courir après le général Dufour, faute qui eut des suites funestes. Toutefois, le général Dupont, à qui il rendit compte de la détermination qu'il prenait, lui répondit : « *D'après le mouvement de l'ennemi, le général Dufour a très-bien fait de le gagner de vitesse sur la Caroline et Sainte-Hélène, pour occuper la tête des gorges. Je vois avec plaisir que vous vous hâtez de vous réunir à lui, afin de combattre avec avantage, si l'ennemi se présente. Mais, au lieu de se rendre à Sainte-Hélène, l'ennemi peut suivre la vieille route : s'il prend ce parti, il faut le gagner encore de vitesse, afin de l'empêcher de pénétrer dans la Manche; s'il a des forces considérables, manœuvrez pour suspendre sa marche ou pour le combattre dans les gorges, en attendant que j'arrive à votre appui.* » Ainsi, la fausse nouvelle donnée au général Dufour, acceptée si facilement par lui, communiquée et admise également par Védel, influant sur toutes les opérations, allait causer la ruine de ce corps d'armée.

Aussitôt après son arrivée à Guarraman, Védel fit partir le général Dufour pour Sainte-Hélène, et se rendit avec sa division à la Caroline, où il arriva le 18, à neuf heures du matin. Là, ayant enfin acquis la certitude que l'ennemi n'avait pas marché dans cette direction, il manda au général Dufour de laisser deux bataillons à Sainte-Hélène, et de venir le joindre avec le reste de ses troupes ; il prévint en même temps le général en chef qu'il allait envoyer une reconnaissance sur Linarès, et revenir à Baylen. Il affirme que, dans la même journée du 18, il reçut l'accusé de réception de son rapport, et une nouvelle approbation de ce qu'il avait fait et de ce qu'il se proposait de faire. Cependant il résulte, du rapport officiel du général Castanos, que le général Coupigny s'étant réuni le 18, à la pointe du jour, au général Reding, ce corps d'armée vint occuper la position de Baylen, ce qui dut couper toute communication entre les généraux français.

Pendant que le général Védel s'éloignait de deux marches du général Dupont, celui-ci restait tranquillement à Andujar, laissant, on ne sait trop pourquoi, aux Espagnols, la liberté de lui couper toute communication avec le général Védel, et même toute retraite en se portant sur Baylen par Mengibar. Il ne pouvait pourtant pas méconnaître le danger de sa position, puisque, le 17, il donna ordre à ses troupes de se tenir prêtes à partir dans la soirée. Mais cet ordre fut révoqué par le motif, assure le général Dupont, qu'ayant reçu du duc de Rovigo, qui avait remplacé le grand-duc de Berg, *l'ordre*

positif de garder Andujar, il ne pouvait l'abandonner sans y être forcé par les circonstances les plus impérieuses. Jamais cependant retraite n'avait été commandée par des circonstances plus impérieuses, et même elle aurait dû être effectuée plus tôt; car la position d'Andujar cessa d'être tenable au moment où le général Reding fut maître du passage de Mengibar, d'où il pouvait arriver à Baylen bien plus promptement que le général Dupont.

Ce ne fut que le 18, au soir, que le général Dupont se détermina à se replier sur Baylen.

L'avant-garde, formée de quatre compagnies d'élite, d'un bataillon de la 4e légion, d'un escadron de chasseurs et de deux pièces de 4, partit à six heures. Une heure et demie après, les autres troupes se mirent en marche dans l'ordre suivant : 1 bataillon de la 4e légion; 4 pièces de canon; la file des équipages, où se trouvaient, dit-on, 800 voitures ou fourgons, escortée par le 3e bataillon et le 4e régiment suisse; 2 régiments suisses; 2 bataillons de la 3e légion; 2 bataillons de la garde de Paris; 1 bataillon des marins de la garde; 1 escadron de cuirassiers; 2 régiments provisoires de dragons; 2 régiments provisoires de chasseurs. Nous avons rapporté cet ordre de marche, parce qu'il nous semble que si, comme l'a avancé le général Dupont, il savait que l'ennemi occupait Baylen en force, il aurait dû en prendre un tout autre; et parce qu'on verra bientôt que celui qu'il adopta eut une funeste influence sur les événements de la journée.

Le général Reding, arrivé dans la journée du 18,

sur les hauteurs de Baylen, avec environ 16 mille hommes, fit occuper le pont sur le Rumblar. Ce fut là que l'avant-garde de l'armée française trouva les premiers postes espagnols : attaqués vivement, ils se replièrent sur le corps d'armée.

Aux premiers coups de canon, le général Dupont ordonna aux deux régiments de chasseurs de se porter à l'avant-garde; *mais, retardés dans leur marche par la longue file de voitures qui obstruait la route*, ils n'arrivèrent en face de l'ennemi qu'après cinq heures du matin. Les autres corps qui les suivirent n'y arrivèrent successivement qu'à sept, huit et neuf heures. Le général Barbou resta, avec la brigade du général Cassagne, près du pont, pour en défendre le passage au général Castanos, qu'on s'attendait à voir paraître d'un instant à l'autre sur les derrières de l'armée, puisque Mengibar était en possession de l'ennemi.

Si le général Dupont, en partant d'Andujar, avait fait marcher la plus grande partie de ses troupes en avant de ses équipages, il se serait trouvé en état, dès le commencement de l'action, d'attaquer brusquement une des ailes du général Reding, et vraisemblablement il se serait ouvert un passage; mais les régiments n'étant arrivés que successivement sur le champ de bataille, ils furent engagés dans des combats partiels, qui épuisèrent leurs forces et éclaircirent leurs rangs. Lorsque ensuite on se trouva en mesure de faire une attaque générale, on échoua, parce qu'on avait essuyé des pertes déjà considérables, et que les soldats étaient harassés par la fatigue, la

chaleur et la soif. Ils firent néanmoins des prodiges de valeur. Les régiments de chasseurs culbutèrent plusieurs bataillons, et prirent des drapeaux. L'infanterie ne combattit pas moins vaillamment; mais, malgré les plus grands efforts des généraux, des officiers et des soldats, on ne put percer la ligne de l'ennemi.

Pendant ce temps, le général Castanos, qui ne s'était aperçu qu'au jour du départ des Français, se hâtait d'atteindre leur arrière-garde. La tête de sa colonne s'étant montrée sur le Rumblar, le général Dupont, entouré de toutes parts, perdit l'espoir de sortir de la position critique où il se trouvait, et envoya M. de Villoutrey, capitaine d'état-major et écuyer de l'Empereur, demander une suspension d'armes au général Reding, qui l'accorda. Mais quand on lui proposa de laisser passer librement les troupes françaises par Baylen, pour rentrer dans la Manche, il déclara, après de longs pourparlers, qu'il fallait s'adresser au général en chef Castanos.

Dupont désigna, pour remplir cette mission délicate, le général Chabert, à qui il adjoignit le capitaine de Villoutrey et le général Marescot. Quoique ce dernier, chargé par l'Empereur d'aller inspecter les fortifications de Cadix, fût étranger au corps d'armée, il se rendit au désir du général en chef, dans l'espérance qu'au moyen des relations qu'il avait eues anciennement avec le général Castanos, il pourrait obtenir des conditions moins rigoureuses; mais il voulut n'être revêtu d'aucun caractère officiel, et ne prendre part à la négociation que par son

intervention officieuse. Ces officiers se rendirent, le 20 au matin, au grand quartier général d'Andujar.

Sur ces entrefaites, il survint un événement qui dut faire regretter au général Dupont de s'être trop pressé d'entamer des négociations. Nous avons dit plus haut que le général Védel avait pris, dès le 18, la détermination de revenir à Baylen, et qu'il *affirme en avoir informé le général Dupont, et même avoir reçu l'accusé de réception de sa dépêche, ce dont ce dernier ne convient pas* (1). Malheureusement, ayant cru nécessaire de séjourner à la Caroline pour faire reposer ses troupes et réparer son artillerie, il n'en partit que le 19, à la pointe du jour, et ne tarda pas à entendre gronder le canon dans la direction d'Andujar. Arrivé à Guarraman sur les dix heures, il jugea à propos de faire une halte de deux heures, suivant les uns, et de quatre heures, suivant les autres, pour, dit-il, rafraîchir, rallier ses troupes, marcher réuni à la rencontre de l'ennemi, et le combattre avec certitude de succès. Il devait, ajoute-t-il, suivant ses instructions, faire reconnaître la position de Linarès, qu'on assurait occupé par l'ennemi. Ces motifs ne nous paraissent pas suffisants pour justifier une si longue halte. Le général Védel aurait dû, au contraire, se hâter d'arriver, au moins avec sa cavalerie, au secours

(1) L'éclaircissement de ce fait serait fort important; mais on pourrait toujours trouver singulier que, dans des circonstances aussi graves, le général Védel ait cru pouvoir rester un jour à la Caroline, au lieu de se hâter d'occuper Baylen. Là est tout le nœud de cette triste affaire.

de son général en chef, qu'il savait aux prises avec l'ennemi. Quelques coups de canon tirés par lui, avant la démarche pour la suspension d'armes, auraient prévenu cette fatale démarche, ranimé les troupes du général Dupont, et intimidé celles du général Reding, qui à leur tour se seraient trouvées enveloppées, et qu'il aurait attaquées vivement lorsqu'il aurait été joint par son infanterie. Quant à la reconnaissance sur Linarès, il pouvait charger de ce soin le général Lefranc, qu'il laissa à Guarraman avec le reste de la division Gobert; d'ailleurs, du moment où on avait la certitude que Dupont était engagé à Baylen avec l'ennemi, la reconnaissance sur Linarès n'avait plus aucune importance. Védel prétend que le canon cessa de se faire entendre à dix heures trois quarts, ce qui lui fit supposer que le général Dupont avait repoussé l'ennemi, quoique ce dernier assure que le combat se prolongea jusqu'à deux heures, et qu'il soit certain qu'il dura au moins jusqu'à midi et demi. Mais, en tout cas, Guarraman, où s'était arrêté Védel, n'étant qu'à *deux lieues* de Baylen, il était facile à ce général d'envoyer de ce côté pour savoir quel était l'état réel des affaires. Quoi qu'il en soit, Védel, arrivé sur les derrières du général Reding vers les deux heures, suivant les uns, et vers les quatre heures, suivant les autres, se disposait à l'attaquer, lorsqu'un officier espagnol se présenta pour l'informer de la suspension d'armes qui venait d'être arrêtée. Voulant s'assurer de la vérité de ce fait, il envoya un de ses aides de camp à Baylen, où on lui assu-

rait que se trouvaient deux officiers de l'état-major du général Dupont, lui prescrivant d'être de retour dans un quart d'heure. Cet officier n'étant pas revenu, il ordonna l'attaque. Déjà il avait gagné du terrain, fait 1,000 à 1,200 prisonniers, enlevé deux pièces de canon et deux drapeaux, lorsqu'il reçut ordre de son général en chef de cesser les hostilités. Il obéit, et fit prendre position à ses troupes. Le général Reding ayant réclamé la restitution des prisonniers et des trophées, sous prétexte que ses troupes, se reposant sur la foi de l'armistice, avaient été surprises, elle fut ordonnée par le général Dupont, quoique le général Védel affirmât que l'ennemi était sur ses gardes, et qu'il avait repoussé deux fois l'attaque dirigée sur la position de l'Ermitage.

Cependant le général Védel n'ayant communiqué avec les officiers porteurs des ordres du général Dupont qu'en présence des officiers espagnols qui les accompagnaient, ne connut que le 20 au matin, par le retour de son aide de camp, la véritable position de son chef. *Il lui fit proposer de rompre la trêve, et de tenter encore une fois le sort des armes. La même proposition avait été faite par le général Privé;* mais le général Dupont, jugeant qu'une nouvelle tentative n'aboutirait qu'à la destruction totale de son corps d'armée, préféra attendre l'issue des négociations, dans l'espérance d'obtenir une capitulation honorable. Toutefois, il fit dire au général Védel de se retirer dans la Sierra-Morena. Aussitôt que le général Reding s'aperçut du départ de la division Védel, il adressa les plus vifs reproches au général

Dupont, l'accusant de perfidie, et le menaçant de faire passer ses troupes au fil de l'épée, si cette division ne venait pas reprendre sa position, pour y attendre ce qui serait stipulé à son égard. Le général Dupont, cédant aux instances et aux menaces du général ennemi, envoya ordre au général Védel de revenir devant Baylen, ce qui fut exécuté.

Le premier chercha à se justifier en alléguant le refus des généraux espagnols de traiter, à moins que le général Védel ne fût compris dans la capitulation ; celui-ci, en disant qu'en désobéissant à son général en chef, il aurait cru se rendre coupable de la violation de la capitulation, et qu'il s'était sacrifié à l'existence de la division Barbou, contre laquelle l'ennemi aurait tourné sa rage. On ne peut qu'admirer la noble abnégation, dans cette circonstance, du général Védel, qui pouvait se retirer, sans courir aucun risque, dans la Sierra-Morena. Toutefois, nous ferons remarquer que, dans sa position, le général Dupont n'avait plus le droit de donner un pareil ordre, et que, par la même raison, le général Védel pouvait très-bien se dispenser d'obéir, et continuer sa retraite. Nous ajouterons que si les généraux espagnols avaient exécuté leurs atroces menaces, ils se seraient déshonorés aux yeux de toutes les nations civilisées, attendu qu'ils n'étaient autorisés ni par les lois, ni par les usages de la guerre, à exiger que les troupes aux ordres du général Védel, dont il n'avait été fait aucune mention dans la suspension d'armes, fussent comprises dans la capitulation.

Les négociations, ouvertes le 19, furent enfin ter-

minées par un traité signé le 23. Le lendemain, les troupes françaises déposèrent les armes, se mirent en marche pour San-Lucar et Rota, où elles devaient être embarquées pour la France; mais les Anglais ayant refusé les passe-ports nécessaires, quoique les Espagnols se fussent engagés à les obtenir, elles furent livrées à la rage d'une populace effrénée, et jetées dans des forteresses, dans des prisons et sur des pontons, où le plus grand nombre périt de misère et de faim. Le général Dupont ayant adressé au gouverneur de Cadix des réclamations contre la violation de la capitulation, en reçut une réponse dans laquelle l'insulte était jointe à l'ironie.

La guerre d'Espagne s'ouvrait sous de lugubres aspects. Seuls, les généraux, un certain nombre d'officiers supérieurs, et les employés de l'administration, furent embarqués et conduits en France. Les généraux Dupont, Marescot, Védel, et quelques officiers, furent arrêtés par ordre de l'Empereur. Une procédure fut instruite contre eux par le procureur général près la haute cour; mais Napoléon, craignant le mauvais effet de semblables débats, suspendit la procédure, et se borna à exiler quelques-uns des accusés, notamment les généraux Dupont et Marescot. Les autres accusés furent mis en liberté.

Telle fut l'issue de cette expédition, qui priva l'armée d'Espagne de plus de 20 mille hommes tombés sous le fer des soldats ennemis et des assassins, ou prisonniers de guerre. D'après le rapport officiel du général Castanos, la perte des Espagnols fut, dans

la journée du 19, de 243 morts et de 755 blessés.

Si, au lieu de s'obstiner à rester sur le Guadalquivir, le général Dupont se fût retiré dans la province de la Manche, le roi aurait pu y réunir une armée de 40 mille hommes, capable de battre toute armée espagnole qui eût osé s'approcher de Madrid. On eût ainsi pu attendre de nouvelles troupes de France pour reprendre les expéditions contre Valence et l'Andalousie; on aurait réduit la ville de Saragosse, et peut-être prévenu la catastrophe du général Junot, à qui on aurait pu faire passer des secours lorsque les Anglais débarquèrent en Portugal. En outre, la présence du roi Joseph dans la capitale aurait retenu les hommes incertains qui, pour se décider, attendaient les événements; ceux qui lui avaient prêté serment et accepté des emplois seraient restés fidèles; et la douceur de son caractère, ses nobles sentiments, son ardent désir de faire le bonheur de ses sujets, lui auraient acquis de nouveaux partisans. Enfin, les juntes, peu d'accord entre elles, n'étant pas soutenues par l'exaltation d'un grand succès, et surtout d'un grand succès moral, auraient mieux apprécié les dangers d'une guerre qui exposait leur patrie à une ruine totale. L'Angleterre elle-même ne se serait peut-être pas tant pressée d'envoyer une armée dans la Péninsule.

La capitulation de Baylen eut donc, par le fait, des conséquences incalculables, et une influence terrible sur tout le reste de cette triste guerre dans la Péninsule.

Le roi, informé, le 28 juillet, d'une manière offi-

cielle, de cet événement, jugea à propos de replier l'armée sur l'Èbre. Loin de chercher à se faire suivre par les Espagnols qui étaient près de lui, il leur laissa la liberté d'agir d'après leur propre opinion. Parmi les personnes qui se déterminèrent à l'accompagner, on remarquait cinq de ses ministres : MM. Massaredo, Cabarrus, Urquijo, Azanza, et O'-ffaril. Ils avaient accepté leurs hautes fonctions dans la persuasion que tout espoir de rétablir l'ancienne dynastie était perdu; ils ne virent, dans le succès obtenu à Baylen par leurs compatriotes, qu'un fait isolé, qui, loin d'être avantageux à l'Espagne, n'aboutirait qu'à y attirer toutes les forces de l'Empire : ils crurent devoir persister dans le parti politique qu'ils avaient embrassé. Les deux autres ministres, MM. Cevallos et Pinuela, ainsi que beaucoup d'autres grands personnages, s'excusèrent, alléguant des affaires personnelles qui exigeaient leur présence à Madrid, ou la difficulté des moyens de transport.

Pendant ce premier et court séjour à Madrid, Joseph s'était occupé avec beaucoup de soin et d'activité de mettre un peu d'ordre dans les finances, et dans les autres administrations et affaires intérieures de ses nouveaux États.

Par son ordre, son ministre des finances, le comte de Cabarrus, lui fit un rapport sur la situation des affaires de son département, sur la dette publique et sur les contributions. Dans ce rapport, le ministre exposait que l'affermissement de l'autorité royale et le rétablissement de la tranquillité dans les pro-

vinces permettraient seuls d'y recouvrer et d'y améliorer les contributions; il concluait à ce que le roi obtînt de la France l'acquittement des dépenses de son armée dans les provinces soumises. Toutefois, comme il était indispensable de pourvoir aux premières nécessités, Joseph, après avoir lu le rapport du comte de Cabarrus, fit un décret pour une répartition d'un nouvel impôt extraordinaire (1).

Arrivé le 2 août à Buitrago, ce prince voulut avoir une idée bien nette de la situation des choses, appréciée par ses propres ministres; il demanda aux cinq qui l'avaient suivi un rapport circonstancié; et à celui de la guerre, le général O'ffaril, un autre rapport, dans lequel il donnerait son avis sur ce qu'il y avait à faire relativement aux négociations avec les insurgés (2).

Vers la même époque, la nouvelle de l'insurrection générale des provinces espagnoles ayant pénétré en Danemark, le corps du marquis de la Romana se révolta, et se montra résolu à s'embarquer pour l'Espagne, sous la protection des escadres anglaises (3).

Un des résultats de la retraite du général Dupont fut la levée du siége de Saragosse.

Dès le 29 juin, le général Verdier, réuni au général Lefebvre-Desnouettes avec sa division, avait pris le commandement des troupes assiégeantes.

(1) On trouvera le rapport et le décret à la note B'.

(2) Ces deux pièces importantes sont à la note C'.

(3) Voir les trois lettres de la note D', relatives à cette affaire, sur laquelle elles donnent les détails les plus circonstanciés.

Palafox, qui commandait dans la place, avait également reçu quelques secours; toutefois, il trouvait ses principaux auxiliaires dans les moines, qui, un crucifix dans une main et un poignard dans l'autre, marchaient à la tête des troupes, et entretenaient, par leurs prédications sur les places publiques, le fanatisme patriotique et religieux du peuple, en lui promettant le secours miraculeux de *Notre-Dame del Pilar*, en grande vénération dans toute la province. Les femmes elles-mêmes, organisées en compagnies, enlevaient les blessés sous le feu le plus meurtrier, et portaient des vivres aux soldats dans les postes les plus périlleux. Lorsqu'elles apercevaient de l'hésitation sur quelques points, elles y accouraient, et, par leurs discours et leurs exemples, ranimaient les courages chancelants.

Après diverses tentatives infructueuses, le général Verdier demanda des renforts en troupes et en artillerie; il les reçut vers la fin de juillet. Les attaques alors furent poussées avec une nouvelle vigueur, et les batteries des assiégeants détruisirent les ouvrages qui couvraient les portes del Carmen et de Portillo. Le 4 août, les colonnes d'infanterie pénétrèrent dans la ville à travers les ruines des édifices, et malgré le feu le plus meurtrier. Elles repoussèrent les Espagnols jusqu'au delà du Corso, grande rue qui entoure, dans un demi-cercle, la moitié de Saragosse.

Verdier croyant avoir dompté par cet important succès l'opiniâtreté des assiégés, leur offrit une capitulation.

Pour toute réponse, on ne lui dit que ces trois mots : *Guerre à mort!*

Le lendemain de cette sanglante action, Palafox reçut un nouveau secours d'environ 3 mille hommes, et essaya de reconquérir la partie de la ville qu'il avait perdue. Pendant les jours suivants, chaque rue devint un champ de bataille, chaque maison un poste retranché, et les deux partis combattirent avec un égal acharnement jusqu'au 15, époque à laquelle le général Verdier, conformément à l'ordre qui lui en fut adressé, se replia sur la Navarre. Cet officier général étant tombé malade, remit le commandement au général Lefebvre-Desnouettes.

Le 29 juillet, Joseph avait quitté Madrid, huit jours après y être entré. Il emmena avec lui les troupes françaises, en petit nombre, qui se trouvaient dans cette ville, et qui étaient sous les ordres du duc de Rovigo. Un des hommes sur lesquels il devait le plus compter, le duc del Parque, celui qui lui avait adressé à Bayonne un discours si humble, et qui avait été fait capitaine des gardes, refusa de le suivre.

On prit la même route que pour venir. La petite armée passa par Saint-Augustin, Buitrago, Somo-Sierra, Aranda de Duero, Lerma, Burgos et Miranda, où le roi fixa son quartier général, résolu à se maintenir derrière le fleuve jusqu'à ce que l'Empereur lui eût envoyé ou amené des renforts.

Castanos, au lieu d'entrer de suite à Madrid après son succès à Baylen, préféra envoyer des renforts

aux différentes armées insurgées : il ne se présenta dans la capitale que le 24 août.

L'armée française, réunie sur l'Èbre, occupa des cantonnements de la manière suivante : La droite à Bilbao, et la gauche à Tudela. Le corps du maréchal Bessières, formant l'avant-garde, campé en avant du défilé de Pancorbo, poussait ses avant-postes jusqu'au delà de Briviesca. Le grand quartier général était à Miranda : c'est là que le maréchal Jourdan, qui venait de Naples, rejoignit, le 22 août, le roi Joseph, près duquel l'Empereur l'envoyait en qualité de major général. Vers la même époque, Napoléon adressa à son frère des observations très-importantes sur le placement de ses troupes.

Le parti pris par Joseph de se replier sur l'Èbre fut désapprouvé par l'Empereur, et a été critiqué par quelques auteurs. Cette critique serait peut-être fondée, si l'armée française n'avait eu qu'à combattre l'armée espagnole; car, dans ce cas, on aurait pu réunir les troupes qui se trouvaient en Espagne, et marcher contre Castanos, ou l'attendre dans les plaines de la Manche. Mais, pour opérer cette réunion, il aurait fallu abandonner toutes les provinces intermédiaires entre Madrid et la frontière; ces provinces, déjà fort agitées, se seraient soulevées; les populations auraient pris les armes; les communications avec la France auraient été interceptées, et les insurgés, postés dans les défilés des Pyrénées, si faciles à défendre, auraient empêché les secours de pénétrer en Espagne. Comment l'armée française, dont l'influence ne se serait pas étendue au delà de

la portée de ses canons, aurait-elle pu, au centre de l'Espagne insurgée, se procurer des subsistances, se pourvoir de munitions, mettre en sûreté ses dépôts et ses hôpitaux? Il est probable qu'elle eût été détruite en détail avant qu'on eût réuni des moyens assez puissants pour la dégager. Notre opinion est confirmée par l'insurrection qui éclata en Biscaye, et surtout à Bilbao, au moment où l'armée arrivait sur l'Èbre. Nous pensons donc que, dans l'état des choses, le roi n'avait rien de mieux à faire que de se rapprocher des provinces du nord, pour les retenir dans la soumission, et conserver ses communications avec la France.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE PREMIER

Le roi Charles IV au prince des Asturies. Bayonne, 2 mai 1808.

« Mon fils, les conseils perfides des hommes qui vous environnent ont placé l'Espagne dans une situation critique; elle ne peut plus être sauvée que par l'Empereur. Depuis la paix de Bâle, j'ai senti que le premier intérêt de mes peuples était de vivre en bonne intelligence avec la France; il n'y a pas de sacrifices que je n'aie jugé devoir faire pour arriver

à ce but important : même quand la France était en proie à des gouvernements éphémères, j'ai fait taire mes inclinations particulières, pour n'écouter que la politique et le bien de mes sujets. Lorsque l'empereur des Français eut rétabli l'ordre en France, de grandes craintes se dissipèrent, et j'eus de nouvelles raisons de rester fidèle à mon système d'alliance. Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à la France, j'eus le bonheur de rester neutre, et de conserver à mes peuples les bienfaits de la paix. L'Angleterre, depuis, saisit quatre de mes frégates, et me fit la guerre avant même de me l'avoir déclarée; il me fallut repousser la force par la force : les malheurs de la guerre atteignirent mes sujets. L'Espagne, environnée de côtes, devant une grande partie de sa prospérité à ses possessions d'outre-mer, souffrit de la guerre plus qu'un autre État. La cessation du commerce, et les calamités attachées à cet état de choses, se firent sentir à mes sujets; plusieurs furent assez injustes pour les attribuer à moi et à mes ministres. J'eus la consolation du moins d'être assuré du côté de la terre, et de n'avoir aucune inquiétude sur l'intégrité de mes provinces, que seul, de tous les rois de l'Europe, j'avais maintenues au milieu des orages de ces derniers temps. Cette tranquillité, j'en jouirais encore, sans les conseils qui vous ont éloigné du droit chemin. Vous vous êtes laissé aller trop facilement à la haine que votre première femme portait à la France, et bientôt vous avez partagé ses injustes ressentiments contre mes ministres, contre votre mère, contre moi-même. J'ai dû

me ressouvenir de mes droits de père et de roi : je vous fis arrêter. Je trouvai dans vos papiers la conviction de votre culpabilité; mais, sur la fin de ma carrière, en proie à la douleur de voir périr mon fils sur l'échafaud, je fus sensible aux larmes de votre mère, et je vous pardonnai. Cependant mes sujets étaient agités par les rapports mensongers de la faction à la tête de laquelle vous vous étiez placé : dès ce moment je perdis la tranquillité de ma vie, et aux maux de mes sujets je dus joindre ceux que me causaient les dissensions de ma propre famille. On calomnia même mes ministres auprès de l'empereur des Français, qui, croyant voir les Espagnes échapper à son alliance et les esprits agités même dans ma famille, couvrit, sous différents prétextes, mes États de ses troupes. Tant qu'elles restèrent sur la rive droite de l'Ebre, et parurent destinées à maintenir la communication avec le Portugal, je dus espérer qu'il reviendrait aux sentiments d'estime et d'amitié qu'il m'avait toujours montrés. Quand j'appris que ses troupes s'avançaient sur la capitale, je sentis la nécessité de réunir mon armée autour de moi, pour me présenter à mon auguste allié dans l'attitude qui convenait au roi des Espagnes. J'aurais éclairci ses doutes et concilié mes intérêts. J'ordonnai à mes troupes de quitter le Portugal et Madrid, et je les réunis des différents points de la monarchie, non pour quitter mes sujets, mais pour soutenir dignement la gloire du trône. Ma longue expérience me faisait comprendre d'ailleurs, que l'Empereur des Français pouvait nourrir des désirs

conformes à ses intérêts, à sa politique du vaste système du continent, mais qui pouvaient blesser les intérêts de ma maison. Quelle a été votre conduite? Vous avez mis en rumeur tout mon palais, vous avez soulevé mes gardes du corps contre moi; votre père lui-même a été votre prisonnier; mon premier ministre, que j'avais élevé et adopté dans ma famille, fut traîné sanglant de cachot en cachot; vous avez flétri mes cheveux blancs; vous les avez dépouillés d'une couronne portée avec gloire par mes pères, et que j'avais conservée sans tache; vous vous êtes assis sur mon trône; vous avez été vous mettre à la disposition du peuple de Madrid que vos partisans avaient ameuté, et de troupes étrangères qui, au même moment, y faisaient leur entrée. La conspiration de l'Escurial était consommée, les actes de mon administration livrés au mépris public. Vieux et chargé d'infirmités, je n'ai pu supporter ce nouveau malheur : j'ai eu recours à l'empereur des Français, non plus comme un roi à la tête de ses troupes et environné de l'éclat du trône, mais comme un roi malheureux et abandonné. J'ai trouvé protection et refuge au milieu de ses camps; je lui dois la vie, celle de la reine et de mon premier ministre. Je vous ai suivi sur vos traces à Bayonne. Vous avez conduit les affaires de manière que tout dépend désormais de la médiation et de la protection de ce grand prince. Vouloir recourir à des agitations populaires, arborer l'étendard de la faction, c'est ruiner les Espagnes, et entraîner dans les plus horribles catastrophes vous, mon royaume, mes

sujets et ma famille. Mon cœur s'est ouvert tout entier à l'Empereur; il connaît tous les outrages qu'il a reçus, et les violences qu'on m'a faites; il m'a déclaré qu'il ne vous reconnaîtrait jamais pour roi, et que l'ennemi de son père ne pouvait donner de confiance aux étrangers. D'ailleurs, il m'a montré des lettres de vous qui font foi de votre haine pour la France. Dans cette situation, mes droits sont clairs; mes devoirs, davantage encore : épargner le sang de mes sujets, ne rien faire sur la fin de ma carrière qui puisse porter le ravage et l'incendie dans les Espagnes, et les réduire à la plus horrible misère. Ah! certes, si, fidèle à vos devoirs et aux sentiments de la nature, vous aviez repoussé des conseils perfides; si, constamment assis à mes côtés pour la défense, vous aviez attendu le cours ordinaire de la nature, qui devait marquer votre place dans peu d'années, j'eusse pu concilier la politique et l'intérêt de l'Espagne avec l'intérêt de tous. Sans doute, depuis six mois, les circonstances ont été critiques; mais, quelque critiques qu'elles fussent, j'aurais obtenu de la contenance de mes sujets, des faibles moyens qui me restaient encore, et surtout de cette force morale que j'aurais eue en me présentant dignement à la rencontre de mon allié, auquel je n'avais jamais donné de sujet de plainte, un arrangement qui eût concilié les intérêts de mes sujets et ceux de ma famille. En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée; vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste, ce qui la rendait sacrée à tous les hommes. Votre

conduite envers moi, vos lettres interceptées ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne. Il n'est ni de votre intérêt ni de celui des Espagnes que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allumer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient le seul et inévitable effet! Je suis roi du droit de mes pères; mon abdication est le résultat de la force et de la violence; je n'ai donc rien à recevoir de vous. Je ne puis adhérer à aucune réunion d'assemblées : c'est encore une faute des hommes sans expérience qui vous entourent. J'ai régné pour le bonheur de mes sujets; je ne veux point leur léguer la guerre civile, les émeutes, les assemblées populaires, et les révolutions. Tout doit être fait pour le peuple, et rien par lui : oublier cette maxime, c'est se rendre coupable de tous les crimes qui dérivent de cet oubli. Toute ma vie, je me suis sacrifié pour mes peuples; et ce n'est pas à l'âge où je suis arrivé que je ferai rien de contraire à leur religion, à leur tranquillité, à leur bonheur. J'ai régné pour eux, j'agirai constamment pour eux. Tous mes sacrifices seront oubliés; et lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, que l'intégrité de ses provinces, leur indépendance et leurs priviléges seront maintenus, je descendrai dans le tombeau en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années. »

Jos. à Nap. Bayonne, 8 juin 1808.

« Sire, il m'est impossible d'organiser l'ordre des Deux-Siciles, et ne pas arrêter ma pensée sur les généraux de l'armée de Votre Majesté qui ont fait la conquête du royaume de Naples, et qui aujour-

d'hui ne se trouvent plus dans ce pays. Je prends le parti d'envoyer à Votre Majesté leur nomination, en la suppliant de ne pas permettre qu'ils puissent croire que je les ai oubliés.

Votre Majesté a trouvé bon que je donne la décoration du nouvel ordre aux officiers français qui servent aujourd'hui dans l'armée de Naples, et dont j'ai eu l'honneur de lui soumettre la note. Ceux compris dans la note ci-jointe ne peuvent pas non plus n'être pas présents à ma mémoire, et Votre Majesté appréciera le sentiment qui me fait désirer qu'ils soient traités comme les présents. »

Le général la Romana à Joseph. Neybourg en Fionie, 14 juin 1808.

« Sire, la division espagnole dans le Danemark, que j'ai l'honneur de commander, s'empresse de témoigner à Votre Majesté, par mon organe, sa grande satisfaction de savoir qu'un frère du grand Napoléon, du héros incomparable qu'a produit la France, a été reconnu roi d'Espagne. Son émotion a été vive en apprenant que c'était Votre Majesté, dont il suffit de prononcer le nom pour désigner la réunion de toutes les vertus; que c'était, dis-je, Votre Majesté qui allait monter sur le trône. Que Votre Majesté me permette de lui adresser, au nom de toute la division, l'hommage de notre entière soumission, et de notre inviolable dévouement envers sa personne; c'est l'expression de nos cœurs, et particulièrement de celui qui se dit, de Votre Majesté, le très-humble et fidèle sujet (1). »

(1) Quelques semaines après avoir écrit cette lettre, le marquis de la Romana tournait ses armes contre la France. (Voir la note D).

« Mon frère, j'écris à M. de Laforest. Prenez des renseignements de votre côté auprès du... (1) que vous voyez, sur l'individu dont je vous parle. C'est le chef de la justice criminelle de Madrid. S'il a autant de talents et de fermeté qu'on le dit, étant sûr de sa fidélité, on peut se servir avantageusement de lui. La junte doit venir vous porter demain une adresse. Préparez votre réponse. Il faut que vous parliez de la douleur que vous éprouvez des troubles qui ont lieu en Espagne; de ce qu'on est obligé d'employer la force pour les réprimer, et arriver à un résultat que la raison et la conviction auraient seules dû produire; et laisser entrevoir le désir que vous avez de vous rendre bientôt au milieu de vos nouveaux sujets, pour concilier tous les intérêts, et commencer votre règne par des actes de pardon et de clémence. Il sera bon que ce discours soit un peu étendu et soigné. Hédouville parle parfaitement espagnol : vous pourriez vous l'attacher comme secrétaire intime. Jusqu'à ce que vous vous le soyez définitivement attaché, je lui conserverai son rang de ministre plénipotentiaire. C'est un homme parfaitement sûr, sur le dévouement et la probité duquel

Nap. à Jos. Bayonne, 16 juin 1808.

(1) Lorsque le roi Joseph quitta la Suisse en 1815, pour venir rejoindre l'Empereur à Paris, il fit enfouir par M. Maillard, dans un bois près du château de Prangias, ses papiers et ses objets les plus précieux. La caisse qui les contenait resta dans la terre jusqu'en 1818; il en résulta des avaries pour plusieurs pièces. Voilà ce qui explique les lacunes, heureusement peu nombreuses, qu'on remarquera dans quelques lettres et pièces officielles. Nous n'avons pas voulu essayer de combler les lacunes, préférant donner ces lettres telles qu'elles sont venues entre nos mains.

vous pouvez compter. Il faut vous occuper de nommer un grand maître de la maison, un grand chambellan et un grand écuyer. Causez de cela avec d'Azanza, d'Urquijo, et le duc del Parque. Il serait nécessaire que, sous trois ou quatre jours, les grands officiers de la couronne fussent nommés, ainsi que les ministres. Ce sera la plus belle proclamation que vous puissiez faire, que ces nominations. »

Ferdinand, prince des Asturies, à Joseph. Valençay, 22 juin 1808.

« Sire, permettez-moi, tant au nom de mon frère et de mon oncle (1), qu'au mien, de témoigner à Votre Majesté la part que nous avons prise à son installation sur le trône des Espagnes. L'objet constant de tous nos désirs ayant toujours été le bonheur de la nation généreuse qu'elle est appelée à gouverner, nous le voyons aujourd'hui rempli par l'avénement au trône des Espagnes d'un prince que ses vertus ont rendu si cher aux Napolitains.

Nous espérons, Sire, qu'elle accueillera nos vœux pour son bonheur, auquel se lie celui de notre patrie, et qu'elle voudra bien nous accorder son amitié, à laquelle nous avons droit par celle que nous portons à Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté Catholique *d'agréer le serment que je lui dois comme roi d'Espagne, ainsi que celui des Espagnols qui sont aujourd'hui auprès de moi.*

De Votre Majesté Catholique l'affectionné frère. »

Joseph

« Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre

(1) Don Carlos et don Antonio.

Altesse Royale du 22 juin, qui me porte ses vœux et ceux des princes son frère et son oncle. Elle ne doit pas douter de la satisfaction qu'ils m'ont procurée, dans un *moment aussi décisif* pour la tranquillité de la nation espagnole. Votre Altesse me parle de son amitié : je la prie de compter aussi sur la mienne; elle me trouvera toujours disposé à lui en donner des preuves dans toutes les circonstances, ainsi que des vœux sincères que je forme pour son bonheur.

De Votre Altesse Royale l'affectionné frère. »

à Ferdinand, prince des Asturies. Bayonne, 2 juillet 1808.

« Mon frère, j'ai nommé les généraux Salligny et Maurice Mathieu comtes de l'empire, et le général Merlin, baron. J'ai donné l'aigle de la Légion d'honneur au duc de Noga. J'ai aussi nommé comte de l'empire Stanislas Girardin. J'ai accordé au marquis de Gallo cinq mille ducats de rente. Quant au maréchal Jourdan (1), je crains qu'en lui donnant un titre aussi élevé que celui de duc de Fleurus et une fortune assurée, il ne veuille revenir à Paris. Il faut le laisser venir à Madrid, lui dire que je lui destine un des dix duchés auxquels j'ai encore à nommer, et gagner ainsi quelques mois. Il vous servira en Espagne, et s'y accoutumera. »

Nap. à Jos. Bayonne, 7 juillet 1808.

« Mon frère, l'officier d'ordonnance que j'avais envoyé hier à Saint-Sébastien m'a appris votre arrivée. A l'heure qu'il est, vous devez être à Tolosa.

Nap. à Jos. Bayonne, 10 juillet 1808.

(1) Le roi Joseph, voulant reconnaître les bons services que Jourdan avait rendus à Naples, avait demandé pour lui, à son frère, le titre de duc de Fleurus.

J'espère que vous m'avez écrit de cette ville; s'il en était autrement, écrivez-moi par le retour du page que je vous envoie. Je désire que vous m'écriviez tous les jours dans votre voyage. Le général de division Reille a pris possession de Figuières avec une division. Il y restera quelques jours pour s'y réunir; après quoi il marchera sur les différents points de la Catalogne. Je pense que vous devez écrire tous les jours au général Savary à Madrid, et au maréchal Bessières à Burgos, afin de vous faire mettre au fait de tout ce qui se passe. Azanza et Urquijo écrivent sans doute tous les jours à la junte de Madrid. Il est nécessaire que Cevallos (1) écrive de Vittoria une dépêche à tous les ministres à l'étranger, pour leur annoncer votre arrivée en Espagne, votre arrivée à Vittoria, etc., etc. Il faut que cette dépêche soit bien faite : s'il ne veut pas expédier de courrier, il peut envoyer ses dépêches à M. de Champagny, qui les fera partir. Il devra écrire de Burgos une seconde circulaire, en traçant aux agents diplomatiques le langage qu'ils doivent tenir sur les événements et sur la constitution. »

Nap. à Jos. Bayonne, 10 juillet 1808. (6 heures après midi.)

« Mon frère, je reçois votre lettre d'aujourd'hui. Vous pouvez faire ce que vous voulez sur la contribution imposée à Santander. J'avais ordonné au maréchal Bessières de la frapper au même moment que je faisais marcher sur elle les troupes. Ils ont traité

(1) C'est M. Cevallos, ministre des affaires étrangères, qui avait été chargé d'annoncer à tous les souverains l'avénement de Joseph au trône d'Espagne.

avec tant d'indignité le consul et les Français qui se trouvaient là, qu'ils méritaient bien une punition. Quelque parti que vous preniez, ce qui m'importe, c'est que les Français qu'ils ont arrêtés et dont ils ont pillé les propriétés soient indemnisés, ce qui n'est pas un objet considérable. Je vous prie de m'écrire un peu plus en détail. *J'ai eu des nouvelles de Russie. On y connaissait toute l'affaire d'Espagne, on la reconnaissait.* »

Jos. à Nap. Saint-Sébastien, 10 juillet 1808. (10 heures du matin.)

« Sire, j'ai prolongé mon séjour dans cette ville jusqu'à ce moment, pour connaître les dispositions des habitants, qui ne sont pas bonnes, et faire en sorte que mon voyage n'y soit pas tout à fait inutile.

Une députation de Santander est venue ici demander que je décharge cette ville d'une contribution de 12 millions de réaux (1) qui lui a été imposée. Je ne pense pas que l'on doive imposer aucune contribution sans mon ordre, désormais. La population entière d'une ville ne peut pas non plus être imposée, lorsque l'on connaît les chefs principaux; il suffit de prendre les biens des chefs : si l'on fait autrement, nous ne gagnerons rien sur l'esprit du peuple, et sans cela il est impossible de réussir à rien dans une nation comme celle-ci. Cette contribution de 12 millions de réaux est-elle ordonnée par Votre Majesté ? Suis-je autorisé à la diminuer, à en libérer totalement Santander, selon les circonstances? Les Anglais ont quatre frégates sur les côtes; ils ont

(1) Quatre réaux font un franc.

fait ici des propositions; ils offrent un commerce libre et des armes.

Il y a beaucoup à faire pour conquérir l'opinion de cette nation; avec de la modération, de la justice, cela sera possible, surtout dès que les insurgés auront été battus. »

Jos. à Nap. Vergara, 11 juillet 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les lettres que j'ai lues. La situation des choses est telle, que je me reproche le temps que j'ai perdu dans de misérables villages. Je me décide à partir pour Madrid par le chemin le plus court, pour y arriver le plus tôt possible. L'esprit est partout très-mauvais. Madrid donne le ton; il faut entrer à Madrid, et s'y faire proclamer. Toutes les troupes espagnoles se réunissent à ceux qui les payent. Il n'y a à Madrid aucun ordre, la plus grande division règne parmi les troupes; je verrai au moins par mes propres yeux où en sont les choses, et je verrai ce que je pourrai faire. Ce que je sais, c'est le grand besoin d'argent: nous ne possédons que des provinces pauvres, rien n'entre au Trésor. Avec de l'argent, on pourrait remonter les cadres des régiments qui restent encore à Madrid. Au reste, je recevrai les lettres de Votre Majesté à Burgos, et je me déciderai après. »

Nap. à Jos. Bayonne, 12 juillet 1808. (8 heures du matin.)

« Mon frère, je fais partir un escadron de 200 dragons pour Vittoria. J'en ai donné le commandement à votre aide de camp Tascher. J'ai en cela deux buts: le premier, de former ce jeune homme, qui n'a jamais commandé de troupes; le second, d'avoir un

œil sur vos derrières. Vous l'autoriserez à correspondre directement avec vous. Cet escadron arrivera le 14 ou le 15 au matin à Vittoria, où il tiendra garnison. J'ai également ordonné au 3e bataillon du dépôt des régiments provisoires, fort de 400 hommes, de se rendre à Vittoria; ce qui, avec l'escadron de dragons, formera là une garnison suffisante. Je désire que vous laissiez Tascher avec cet escadron, afin qu'il s'exerce, se forme, et devienne bon à quelque chose. Lorsque je quitterai Bayonne, il faudra que vous ayez un de vos aides de camp dans cette ville, pour vous instruire de tous les mouvements, et avoir une correspondance directe avec vous. Je vous suppose, à l'heure qu'il est, arrivé à Vittoria. L'escadron que j'envoie à Vittoria couchera aujourd'hui 12 à Irun, et demain 13 à Tolosa, et sera, au plus tard, le 15 au matin à Vittoria. Le bataillon du dépôt des régiments provisoires, qui couche demain à Tolosa, sera également le 15 à Vittoria. En attendant que cette troupe y soit arrivée, laissez à Vittoria un bataillon du 2e d'infanterie légère, qui en partira après que la tête de la garnison y sera arrivée, pour rejoindre à Burgos. J'ai à Burgos, indépendamment de 500 mille francs que je vous ai prêtés, à peu près 300 mille francs. Vous trouverez ci-joint un bon pour les prendre, et vous m'enverrez un bon sur votre trésorier pour me rembourser de ces 300 mille francs sur ce qui reste à vous être payé de votre apanage de prince français pour 1808. Ayant été porté sur le budget, vous devez jouir de ce traitement jusqu'au 1er janvier prochain. »

Nap. à Jos. Bayonne, 12 juillet 1808. (4 heures du soir.)

« Mon frère, je reçois votre lettre du 11. Je suppose que vous êtes aujourd'hui à Vittoria. Il n'y a plus aucune troupe à Burgos, si ce n'est des dépôts et une garnison dans le château. Je ne pense donc pas qu'il soit prudent que vous arriviez dans cette ville avant que le 12e régiment d'infanterie légère y soit arrivé, c'est-à-dire avant le 15. Vous apprendrez là des nouvelles importantes, et vous vous déciderez. Le maréchal Bessières a dû entrer en opération ce matin 12. Il est probable que, le 14, il sera venu aux mains. Une fois qu'il aura battu Cuesta à Benavente ou à Léon, je crois que le moment sera opportun pour entrer en pourparler avec les troupes de ligne. O'ffarill assure qu'elles ne demandent pas mieux que de se soumettre, et qu'elles comprennent que tout cela est un mauvais jeu. Si vous parvenez à ramener les troupes de ligne de Galice, le plus fort serait fait. On a combiné les choses de manière que le maréchal Bessières peut avoir battu les rebelles au moment de votre arrivée. Faites-leur alors porter des paroles de paix par quelques-uns des Espagnols qui sont auprès de vous, en ayant soin de ne pas envoyer des ministres ni des personnes en place, de peur qu'ils ne les retiennent. Si, de Burgos, vous vous décidez à aller à Madrid en poste, vous pouvez y aller en trente heures par la route d'Aranda. Je viens de faire demander quand partaient les 3 millions que vous avez ici; votre agent a répondu qu'ils ne pouvaient partir que jeudi. J'ai ordonné qu'un million partît ce soir; il arrivera à Vittoria, sous l'escorte de Tascher. »

« Sire, j'arrive dans cette ville, où j'ai été proclamé hier. L'esprit des habitants est très-contraire à tout ceci. Les personnes en place craignent les menaces du peuple et les insurgés de Saragosse, dont les lettres et les gazettes les intimident beaucoup; les nouvelles qu'ils reçoivent des Asturies, de la Galice, de Valence, de l'Andalousie, ne les rassurent pas davantage. *Personne n'a dit jusqu'ici toute la vérité à Votre Majesté. Le fait est qu'il n'y a pas un Espagnol qui se montre pour moi, excepté le petit nombre de personnes qui ont assisté à la junte, et qui voyagent avec moi. Les autres, arrivés ici et dans les autres villages avant moi, se sont cachés, épouvantés par l'opinion unanime de leurs compatriotes.* Jos. à Nap. Vitloria, 12 juillet 1808.

Il ne reste plus de troupes à Bayonne au corps du maréchal Bessières, si on en excepte les deux corps qui voyagent avec moi, et qui bientôt auront dépassé Burgos. Si Saragosse ne tombe pas, il n'est pas douteux que les pays que je viens de traverser ne s'insurgent : il est donc urgent de faire occuper toutes ces positions par de nouvelles troupes. Un régiment de chasseurs devait arriver à Bayonne avant mon départ; je n'en ai pas encore de nouvelles.

Il est passé aujourd'hui un courrier de Votre Majesté allant à Madrid. Il n'a pas voulu remettre ses dépêches; il n'en avait aucune pour moi. Je ne suis pas étonné de la gravité des circonstances; *mais il est plus essentiel que jamais qu'il n'y ait pas deux centres d'autorité dans l'armée.* Je désire

que Votre Majesté me fasse adresser tout, et que tout me soit subordonné. Je vais à Madrid; je m'y ferai proclamer, je réunirai un corps de troupes : les circonstances feront le reste. Votre Majesté est trop juste pour ne pas sentir que, dans une circonstance semblable, *je dois avoir sa confiance tout entière et exclusive*. Vous devez me connaître assez pour ne pas croire que je ne consulte pas, dans l'occasion, ceux qui ont de l'expérience, et assez de bon sens pour prendre le parti le plus sage.

Si Votre Majesté n'a pas la guerre continentale, elle doit s'occuper sérieusement d'envoyer en Espagne beaucoup de troupes et d'argent; dans le cas contraire, il faut se réunir, ne pas séparer l'armée dans les provinces lointaines, et garder, autant que possible, Madrid et les provinces qui réunissent à la France la capitale de l'Espagne. »

Jos. à Nap. Vittoria, 12 juillet 1808.

« Sire, je me détermine à envoyer à Cuesta deux colonels espagnols que l'on juge propres à faire impression sur son esprit. Ils sont accompagnés par un officier français, qui porte au maréchal Bessières la lettre dont Votre Majesté trouvera ci-joint copie. MM. Cevallos, Urquijo et Azanza, écrivent à Cuesta; je suis très-content de la fermeté de ces messieurs; tous ne voient pas le moment que j'arrive à Madrid. Je suis forcé, toutefois, de rester ici demain, pour donner un peu de repos aux troupes. J'espère recevoir demain des nouvelles de Votre Majesté. »

Berthier

« J'ai rendu compte à l'Empereur, général, de

votre lettre du 8. *Sa Majesté trouve que vous vous êtes dégarni de trop de monde à Madrid; que vous avez fait marcher trop de troupes au secours du général Dupont; qu'on ne doit pas agir offensivement jusqu'à ce que les affaires de la Galice soient éclaircies.* De tous les points de l'armée, général, le plus important est la Galice, parce que c'est la seule province qui ait réellement conclu un traité avec l'Angleterre. La division de ligne des troupes espagnoles qui était à Porto s'est jointe à celle qui était en Galice, et enfin par la position de cette province, la plus rapprochée de l'Angleterre. Indépendamment de ces considérations, la position la rend encore plus intéressante; car les communications de l'armée se trouveraient compromises, si le maréchal Bessières n'avait pas un entier succès; et il faudrait bien alors replier toutes vos troupes, et marcher isolément au secours du maréchal Bessières (1). »

au général Savary. Bayonne, 12 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 de Salinas. Un des 4 millions que vous avez ici est parti hier au soir, sous l'escorte de Tascher. Les 3 autres partiront demain, avec une escorte d'infanterie. Ainsi, le 16, vous aurez à Vittoria 4 millions, 3 à 400 hommes de cavalerie, et un millier d'hommes d'infanterie. Cette cavalerie et cette infanterie

Nap. à Jos. Bayonne, 13 juillet 1808. (6 heures du soir.)

(1) Cette lettre de Berthier semble être en contradiction avec celle de l'Empereur du 23 juillet, dans laquelle il dit qu'on aurait dû renforcer Dupont; mais il faut remarquer qu'à l'époque de cette dépêche du major général, le maréchal Bessières n'avait pas encore gagné la bataille de Rio-Seco, et que l'affaire principale était la défaite de l'armée de Cuesta.

sont nécessaires à Vittoria. Le maréchal Bessières est aujourd'hui avec toutes ses forces réunies à Médina de Rio-Seco. Il est probable que, le 15, il en sera venu aux mains avec Cuesta. Dans la journée du 16, vous saurez donc à quoi vous en tenir. Vous trouverez le 16, à Burgos, avec 6 pièces de canon, 4 bataillons d'élite et 1 escadron de cavalerie, indépendamment d'un millier d'hommes qui occupent la citadelle de Burgos. Envoyez au camp du maréchal Bessières un aide de camp qui puisse vous rapporter des nouvelles. Gardez près de vous Merlin. Dans cette situation de choses, vous vous conduirez selon les circonstances. Ou vous marcherez avec votre réserve au camp du maréchal Bessières pour le renforcer, et présider vous-même à la première victoire, en annonçant à l'Espagne votre arrivée par un événement marquant, et en faisant suivre la bataille par des paroles de paix et des moyens conciliatoires; ou vous enverrez votre réserve d'infanterie au maréchal Bessières, et vous vous dirigerez en poste par Aranda sur Madrid. La position des armées françaises en Espagne était excellente. Dans le métier de la guerre, une fausse disposition change les choses. Elle est cependant toujours très-bonne; mais, contre mon avis, Savary a fait la sottise de disséminer les divisions Frère et Gobert. J'avais destiné la division Gobert à renforcer le corps du maréchal Bessières avec un régiment de cuirassiers. Étant ainsi fort de 6,000 hommes de plus, il n'y avait plus aucune chance contre lui. Vous trouverez ci-joint des notes que je viens de dicter au général

Bertrand pour le général Savary, où la position de l'armée est décrite dans toutes les hypothèses. Gardez cette copie (1). Lorsque vous saurez que le maréchal Bessières a battu Cuesta, votre position sera meilleure que jamais. Il n'y a dans la situation de l'armée que deux points principaux. Le premier de tous est celui où se trouve le maréchal Bessières, et c'est pour cela que je suis fâché que le général Savary n'ait pas senti la faute qu'il faisait en hésitant à renforcer le maréchal Bessières. Le deuxième point est celui où se trouve le général Dupont : il y a là plus de forces qu'il ne faut. Quant à Saragosse et à Valence, ce sont des points peu importants. Saragosse est utile pour la pacification, pour achever l'ouvrage, mais est nul dans le système offensif. Valence, si l'on n'avait pas fait la faute d'y envoyer le général Frère, est d'un ordre inférieur. Dans trois jours arrivent trois beaux régiments de ligne que je destine à contenir la Biscaye et à vous renforcer. Le maréchal Bessières a donné ordre au général Gaulois, qui avait deux bataillons à Santander, de le joindre. Comme ce général n'est parti que le 12, il n'arrivera que tard au corps du maréchal Bessières. Faites demander l'itinéraire de cette brigade à ce maréchal, afin que, si les circonstances devenaient majeures, vous sachiez où la trouver.

Soyez sans inquiétude, rien ne vous manquera.

(1) On trouvera cette note imprimée dans l'ouvrage de Napier, *Guerre de la Péninsule* (tom. II, p. 195). Cette pièce et quelques autres furent prises à la bataille de Vittoria, en 1813, dans la voiture du roi Joseph. Nous croyons inutile de les placer ici.

Le général Rey, mon aide de camp, envoie demain 10 mille hommes à Figuières en Catalogne. Soyez gai, et surtout portez-vous bien. Arrivez à Madrid. »

Jos. à Nap. Vittoria, 13 juillet 1808.

« Sire, je n'ai aucune nouvelle de Bayonne ni de Madrid depuis vingt-quatre heures. Je pars dans la nuit pour Miranda, où je serai obligé de coucher, pour donner aux troupes le temps de reposer, et pour arriver à Burgos avec les deux régiments d'infanterie.

Je répète à Votre Majesté qu'elle ne saurait faire assez d'efforts pour pacifier l'Espagne; il faut des troupes et de l'argent. Je prie Votre Majesté d'ordonner le départ du général Reynier de Naples, et celui du maréchal Jourdan.

Ma femme doit être partie de Naples le 7 : elle emmène avec elle trois dames napolitaines. A moins d'un changement bien grand dans les choses, je ne pense pas qu'elle doive arriver à Madrid. »

Nap. à Jos. Bayonne, 14 juillet 1808.

« Mon frère, dans une de vos lettres, vous me parlez de guerre continentale. Je croyais vous avoir dit que j'étais très-bien avec la Russie. Quant à l'Autriche, tout ce tapage qu'elle fait est le résultat d'une peur panique; tout cela est de nulle importance. Une note, que vous trouverez ci-jointe, vous fera connaître comment vos derrières, Vittoria, Burgos, sont gardés, et vous donnera un aperçu général de la situation de mon armée en Espagne. »

Nap. à Jos.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 13 de Vitto-

ria. Vous recevrez cette lettre à Burgos, où j'apprends par une dépêche du maréchal Bessières qu'indépendamment de la brigade du général Rey, vous aurez trouvé la brigade du général Gaulois et un bataillon de Paris. Ces troupes doivent partir le 17 pour la joindre. Ainsi le général Rey sera en mesure aussi d'appuyer le maréchal Bessières.

Bayonne, 14 juillet 1808. (11 heures du soir.)

Ne vous inquiétez pas de la Biscaye : il y aura infanterie, cavalerie et artillerie en suffisance pour la contenir. Santander a été évacué, parce que le maréchal Bessières a voulu réunir toutes ses forces. Si vous pouvez y envoyer un colonel espagnol ou quelqu'un pour y commander en votre nom, ce sera très-avantageux. Il est possible qu'ils veuillent vous demander des troupes ; vous leur direz qu'on leur en envoie. Le maréchal Bessières a dû se trouver en présence aujourd'hui. Ainsi le 16, jour où vous recevrez cette lettre, vous aurez les rapports de l'aide de camp que vous avez envoyé, qui vous feront connaître en quoi consistent les forces de Cuesta, et ce que le maréchal Bessières a fait. L'idée de vous diriger sur Madrid immédiatement après la prise de Benavente et l'avantage du maréchal Bessières, ne peut qu'être très-bonne. En vous rendant à Palencia avec les brigades Rey et Gaulois, le bataillon de Paris et votre garde à cheval, cela vous fournira une division de près de 5 mille hommes et de 10 pièces de canon, ce qui est une bonne réserve pour appuyer le maréchal Bessières.

Tascher, avec le 12e escadron de marche, a dû arriver ce soir à Vittoria. Du moment que le 13e es-

cadron de marche, qui couche ce soir à Irun, sera arrivé à Vittoria, l'escadron que commande Tascher partira pour Burgos. Je suppose que vous avez écrit tous les jours au maréchal Bessières et au général Savary. Cela est nécessaire pour qu'ils vous rendent des comptes ; ainsi, vous prendrez réellement le commandement de l'armée. *Soyez gai et content, soignez votre santé.* L'affaire du maréchal Bessières va tirer le rideau de toute cette affaire d'Espagne. Des troupes arrivent ici de tous côtés. »

Jos. à Nap. Miranda, 14 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 13 à onze heures du soir. J'ai en conséquence expédié un courrier au maréchal Bessières, auprès duquel j'avais déjà envoyé hier un aide de camp ; un autre courrier au général Savary. Je trouve toutes les observations de Votre Majesté si justes, qu'il me semble que je les aurais toutes faites. Mais ce n'est qu'après les avoir lues que je fais cette remarque.

Je me déterminerai, à Burgos, à aller à Madrid par Aranda ou au camp.

Je n'ai pas de nouvelles de Madrid depuis quarante-huit heures.

M. Azanza reçoit l'avis que quelques partisans du corps d'armée de Cuesta se sont fait voir à Valladolid.

J'ai écrit formellement au général Savary de faire occuper le château de Ségovie. Je me porte très-bien, et remercie Votre Majesté des avis qu'elle me donne et des secours qu'elle m'envoie. »

Nap. à Jos. Bayonne, 15 juillet

« Mon frère, je reçois votre lettre du 14 à huit heures du soir, que me remet le page que je vous

ai envoyé. Vous avez dû recevoir depuis un courrier avec des notes qui vous feront connaître la situation de l'armée. Vous me dites dans votre lettre que vous n'avez pas de nouvelles de Madrid depuis quarante-huit heures. Jusqu'à ce moment, il ne me manque rien de Madrid. L'estafette que j'ai reçue hier était partie de Madrid le 11, à minuit. J'attends ce soir, avant minuit, celle du 12. Au moment même, je reçois des nouvelles de Saragosse du 13. Les choses y vont bien. On avait fait des sottises et des fautes militaires qui avaient gâté les affaires; elles sont rétablies. Un pont a été jeté sur l'Èbre à mille toises de la ville, et une tête de pont y a été établie. Les rebelles, sentant l'importance de cette position, sont venus l'attaquer; ils ont été coupés, ont eu beaucoup de morts et de prisonniers, et ont perdu leurs pièces de 8. Il y a parmi les morts plusieurs officiers de la ligne. Je vous envoie le rapport du général Verdier. D'un autre côté, les tranchées de boyaux avancent sur deux points d'attaque sur ce fort et sur un autre point. L'artillerie s'approvisionne. On s'est emparé d'un couvent à 60 toises des murailles, que l'ennemi avait un grand intérêt à défendre.

1808. (9 heures du soir.)

La situation des troupes devant Saragosse est de 12 mille hommes d'infanterie, de 1,300 hommes de cavalerie, avec une grande quantité de pièces de campagne attelées par 600 chevaux du train.

J'ai envoyé à Pampelune une garnison de 2 mille hommes, afin d'avoir une colonne de 12 à 15 mille hommes à envoyer pour contenir la Navarre.

Faites recommander par les autorités, à Burgos et dans toutes les villes de l'Aragon et de la Navarre, d'ouvrir toutes les lettres, et d'arrêter les imprimés et les mauvaises nouvelles que font circuler les insurgés. C'est un grand moyen pour laisser de la tranquillité sur vos derrières. »

Rapport du général Verdier. Au camp devant Saragosse, 13 juillet 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime que tous les matériaux nécessaires à construire un pont de bateaux sur l'Ébre étant réunis sur ses bords, j'ai fait passer dans la nuit, sur la rive gauche de cette rivière, au moyen de deux petites barques que j'étais parvenu à me procurer, le bataillon du 70e régiment, et le 1er bataillon du 3e régiment de la Vistule, avec 200 lanciers qui ont traversé à gué, pour éloigner une nuée de tirailleurs ennemis qui bordaient cette rive. Cela fut effectué de vive force sous le feu de l'ennemi; et ce dernier ayant été repoussé, la main a été mise à la construction du pont, qui n'a pu être terminé qu'hier, vers midi. Les révoltés, sentant de quelle importance il était pour eux d'empêcher la construction de ce pont, ont fait tous leurs efforts pour renverser les troupes que j'avais fait passer les premières; trois fois, dans la journée d'avant-hier, ils sont venus les attaquer avec la plus grande résolution; mais toujours ils ont été repoussés avec perte, et conduits, la baïonnette aux reins, à plus d'une lieue de la position que j'avais fait prendre à mes troupes pour soutenir la tête du pont, à laquelle le colonel Lacoste faisait travailler en même temps.

L'ennemi avait amené là tout ce qu'il avait de mieux en troupes; beaucoup de soldats des gardes vallones et des gardes espagnoles ont été tués. Les révoltés, ne renonçant point au projet de renverser ces deux bataillons, ont paru de nouveau dans la journée d'hier, beaucoup plus en force, et ont pris position sur les hauteurs du village de Jourlival, avec deux pièces de 8 qui voyaient de flanc le pont et mes deux bataillons. Le pont étant fini, j'ai fait passer le restant du 3e régiment de la Vistule, que j'ai laissé à sa tête; et, avec les bataillons du 70e, le 1er du 3e régiment de la Vistule, j'ai fait attaquer la position de Jourlival, laquelle a été emportée dans un instant, l'ennemi l'ayant abandonnée après quelque résistance, laissant sur le champ de bataille ses deux pièces de 8, une centaine de morts et onze prisonniers, dont un officier. Maître de cette position et de l'artillerie qui la défendait, j'ai fait poursuivre les fuyards jusque dans Saragosse, où pas un ne serait rentré, si le pays, extrêmement couvert et coupé de ruisseaux d'irrigation, n'avait empêché ma cavalerie de les atteindre. Poursuivant l'ennemi, je suis arrivé sur le Gallego, que j'ai descendu jusqu'à ce que j'aie été arrêté par le feu du faubourg de Saragosse, qui fait tête de pont, que les révoltés ont retranché en conséquence, et farci d'hommes et de canons à l'égal de la ville. La nuit étant survenue, et ayant reconnu l'impossibilité d'enlever le faubourg d'un coup de main, j'ai fait rentrer les troupes dans leur position à la tête du pont, laissant 200 lanciers sur la route de Villa-Nueva et Gallego, pour ôter toute commu-

nication avec la Navarre, et balayer tout ce qui paraîtrait dans cette position.

Pour finir de bloquer Saragosse, il faudrait que je pusse me rendre maître du pont qui est sur le Gallego, sur la route de Saragosse à Villa-Major. Mais, pour cela faire, il faudrait que je pusse embrasser tout le faubourg, ce qui ne peut être que par 15 ou 16 mille hommes, vu le grand développement de cette partie de la ville, les forces qui s'y trouvent, et l'éloignement de ce point du restant de ma ligne, laquelle se trouve avoir plus de quatre lieues d'étendue de la droite à la gauche, malgré que tous mes postes soient placés à demi-portée de fusil, et, dans plusieurs endroits, à portée de pistolet des murs de la ville. Je me borne donc, conséquemment aux instructions de Votre Altesse en date du 8 courant, à porter sur ce point la majeure partie de ma cavalerie, à l'effet d'arrêter tout ce qui voudrait entrer en ville.

Ce soir, je me porterai en force sur le pont de Gallego, où viennent aboutir les routes de Barbastro et de Lérida. Je tâcherai de l'enlever, et de voir si un bataillon bien retranché pourrait s'y maintenir. Cette opération réussissant, je serai maître, avec la cavalerie qui tiendra la plaine, d'empêcher que l'ennemi ne reçoive aucun secours tant de la Navarre que du reste de l'Aragon, par les routes de Barbastro et de Lérida. Le pont de Gallego ne pouvant être tenu par un bataillon, je devrai renoncer à l'occuper; vu que si je mettais davantage de troupes, il ne me resterait plus rien pour porter au se-

cours des points attaqués, ou repousser tout ce qui pourrait venir sur mes derrières. Depuis le dernier compte que j'ai rendu à Votre Altesse, j'ai attaqué et pris un couvent de capucins qui est à ma droite, en face de la porte de la ville, dit *Saint-Ingratia*. Cette position me rapproche à 150 toises de la place, et me donne la liberté de manœuvrer derrière, de façon à tout préparer pour l'attaque de la ville dans la partie indiquée par Votre Altesse, c'est-à-dire sur le terrain compris entre le torrent Huerba et le couvent des capucins, dont je me suis rendu maître. Tout se prépare pour cela, et le colonel Lacoste fait connaître, par un croquis qu'il envoie, les premières idées de l'attaque projetée. Ces idées n'ayant pu être encore bien dirigées et arrêtées par les travaux qui nous ont empêchés de nous en occuper exclusivement, le seront mieux dans quelques jours, surtout s'il me réussit de pouvoir m'établir sur le pont de Gallego, comme je l'ai dit.

MM. les colonels Robert, du 70e, et de Pyré, ont été présents aux affaires d'hier et d'avant-hier. Je suis très-satisfait de leur conduite particulière, et de celle de la troupe qu'ils commandaient. M. le colonel de Pyré s'est trouvé choqué de ce que je ne lui ai point donné exclusivement le commandement des troupes qui ont agi sur la rive gauche de l'Èbre. Il me l'a témoigné, se plaignant, dit-il, du peu de confiance que j'ai en lui. Je l'ai rassuré sur cet article; mais je n'ai pu me dispenser de lui faire entrevoir que, ayant peu d'usage du commandement de l'infanterie, il était naturel que je confiasse la garde d'un

poste difficile, où l'infanterie seule peut agir, à un officier qui a toujours servi dans cette arme. Si le colonel de Pyré se plaint à Votre Altesse de la réponse que j'ai cru devoir lui faire, j'ai l'honneur de la prier de croire que le bien du service de Sa Majesté l'Empereur me l'a seule dictée. Du reste, je vais faire en sorte de réunir, autant que possible, les troupes du colonel de Pyré, et de le placer sur un point où il puisse agir seul et sans concurrent.

J'aurais des excursions bien importantes à faire, par exemple, sur Villa-Taliche, où se trouve une grande manufacture de poudre en pleine activité; sur Olitta, où, dit-on, il se fait des rassemblements: mais le caractère d'opiniâtreté et d'audace que prend la défense de Saragosse m'impose la nécessité de garder le peu de monde qui me reste en réserve, pour pouvoir le porter sur les points les plus pressés de mes postes, ce que souvent je suis obligé de faire trois fois par jour; de manière que quelques mille hommes de plus, ainsi que je l'ai dit à Votre Altesse dans mon dernier rapport, me suffiraient. »

Jos. à Nap. Briviesca, 15 juillet 1808. (6 heures du soir.)

« Sire, le maréchal (1) m'écrit d'Ampudia, en date du 13; il comptait être à Médina de Rio-Seco le 14, à huit heures du matin. Il n'avait encore aucune nouvelle certaine de l'ennemi : le maréchal pensait que l'ennemi cherchait à se porter sur Valladolid; je lui écris qu'il doit faire ses efforts pour le joindre, et, dans tous les cas, couvrir Burgos, et donner le temps à d'autres troupes de s'avancer à

(1) Bessières.

sa rencontre, à quelques journées de Madrid; que j'espérais cependant qu'il pourrait culbuter l'ennemi et le jeter dans la Galice.

Je n'ai pas de lettres de Madrid. »

« L'armée ennemie a été rencontrée à Médina de Rio-Seco par le corps du maréchal Bessières; elle a été mise en pleine déroute. Cuesta s'est retiré sur Benavente; il avait 35 mille hommes, dont 25 mille de troupes de ligne. (11 heures du soir.)

Le général Merlin doit être arrivé au camp du maréchal Bessières avec M. de Musquitz, qui a été jugé le plus propre à la pacification avec Cuesta : le moment est favorable, et je vais lui expédier un nouveau courrier. Le général Savary m'écrit de Madrid, du 13. Je serai demain à Burgos, et me mettrai en route pour Madrid : c'est, dans l'état actuel, ce que j'ai de plus simple à faire.

Les 2,500 hommes que le général Savary a envoyés sur Valladolid à ma rencontre seront envoyés au maréchal Bessières. Je prendrai la route d'Aranda. Je ferai occuper le château de Ségovie, s'il ne l'est pas encore. Je prie Votre Majesté de continuer toutefois à m'envoyer des secours, afin que je puisse pousser vivement Cuesta et renforcer Dupont. »

« Mon frère, je vous envoie des lettres (1) que le général ... a saisies dans son expédition du ... Palafox s'était sauvé lors du bombardement. Au mo- Nap. à Jos. Bayonne, 16 juillet 1808. A midi.

(1) Sans importance.

ment même arrive l'estafette de Madrid du ... à ... heures du soir. Il n'y a aucune espèce de doute que le maréchal Moncey n'ait eu du succès contre les insurgés de Valence; qu'il n'a pas jugé à propos d'attaquer cette ville, qu'il aura trouvée barricadée, et qu'il sera devant en parlementage, ou campé. Je vous envoie une lettre de Laforest. Il ne faut pas que M. Urquijo commence par faire des sottises. Le secrétaire d'État doit tout envoyer aux ministres respectifs, et les ministres doivent seuls agir; sans cela, il n'y aurait en Espagne qu'un seul ministre, le secrétaire d'État, et les autres ministres ne seraient rien. Le secrétaire d'État a eu tort d'envoyer la constitution à l'assemblée; il devait l'envoyer au ministre de la justice. La mesure que Laforest propose relativement à la cour de cassation me paraît fort bonne. Je suis toujours dans l'opinion que vous ne pouvez pas avoir un meilleur ministre de la police que celui que je vous ai désigné (1), qui est décidé, qui a de l'esprit et de l'intrigue. »

Jos. à Nap. Burgos, 16 juillet 1808. (4 heures du soir.)

« Sire, le maréchal Bessières a eu affaire avec les deux armées de Galice et de Castille; leur perte a été plus grande qu'il n'avait d'abord cru.

Le général Gaulois n'arrivera ici que demain ou après-demain, et partira sur-le-champ pour rejoindre le maréchal Bessières. C'est surtout de la cavalerie dont le maréchal aurait besoin; je lui annonce celle dont Votre Majesté me parle.

(1) M. Caballero.

Je suis arrivé ici ce matin, je compte y séjourner demain, et partir après-demain pour Madrid. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les dépêches du maréchal Bessières, dont est porteur son aide de camp. Jos. à Nap. Burgos, 16 juillet 1808.

Le général Lefebvre, parti de Madrid le 14, se rend à Valladolid avec 2 mille hommes d'infanterie, 300 chevaux et 3 pièces de canon; il renforcera le maréchal Bessières, et remplacera la brigade du général Rey, que je suis forcé d'employer pour m'accompagner à Madrid par la route d'Aranda, le maréchal ayant retiré les troupes qui se trouvaient sur cette route. Elles forment une colonne aux ordres du général Bonnet. Les 2,300 hommes de Lefebvre remplaceront au delà la brigade Rey. Le 12e est déjà parti pour garnir la route de Madrid, qui n'est pas sûre.

Le général Gaulois arrive demain; il partira sur-le-champ pour joindre le maréchal Bessières.

Je prends la route d'Aranda, parce que dans trois jours elle me mène à Madrid. Il n'en est pas de même de celle de Valladolid, où il n'y a pas de chevaux, je serais forcé d'aller à petites journées. Il m'importe beaucoup, d'après tout ce que j'apprends par Expert que j'y avais envoyé, d'arriver à Madrid vite. Il m'assure que depuis son arrivée dans cette ville, il y a vingt jours, nos affaires y avaient empiré de cent pour cent. J'y serai le 17 ou le 20. Il paraît que je trouverai le maréchal Moncey à Madrid; le général Savary écrit qu'il l'a remplacé par

le général Lagrange. On m'assure que le million que Votre Majesté comptait que j'aurais trouvé à Madrid est dépensé en grande partie.

M. de Canisi peut faire savoir à Votre Majesté combien de mauvaises petites dilapidations ont jeté le discrédit et la honte sur les officiers qui ont été logés au palais de Madrid. On s'est amusé à couper et à emporter jusqu'aux boucles d'argent des harnais de la cour.

Si M. de Canisi est bon serviteur de Votre Majesté, il ne lui laissera rien ignorer, pour que cela serve de règle à Votre Majesté; ou il devait n'en parler à personne, puisque c'est aujourd'hui le secret de tout le monde. »

Nap. à Jos. Bayonne, 17 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois à l'instant votre lettre qui m'annonce la victoire de Medina de Rio-Seco. Cette victoire est très-glorieuse. Témoignez-en votre satisfaction au maréchal Bessières en lui envoyant la Toison d'or. Cet événement est le plus important de la guerre d'Espagne, et donne une couleur décidée à toutes les affaires. Il faut actuellement appuyer le général Dupont. La division Gobert et celles qui sont placées en intermédiaires peuvent filer sur ce général.

Il est bien important que le général Dupont mette en déroute l'armée d'Andalousie. Quand j'aurai des nouvelles plus claires du résultat des événements du maréchal Bessières, de ceux de Valence, je vous enverrai un plan de conduite. Les brigades Rey et Gaulois doivent rejoindre le maréchal Bessières, qui

aura alors plus de 21 mille hommes dans ses divisions actives. Il aura de quoi conquérir toutes les Asturies et la Galice. Le 14e et le 44e de ligne arrivent ici ce soir. Le 43e et le 51e seront ici dans cinq jours. Beaucoup d'autres bataillons de réserve arrivent; ainsi vos derrières seront bien suffisamment gardés. Il faut donc spécialement penser au général Dupont. »

Jos. à Nap. Burgos, 17 juillet 1808. (8 heures du matin).

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les dépêches que je reçois du général Savary. Le général Merlin, qui arrive à l'instant du champ de bataille de Rio-Seco, dit que l'ennemi a réellement perdu plus de 10 mille hommes, tués, blessés ou prisonniers. Le maréchal Bessières, renforcé de la brigade du général Gaulois qui partira demain d'ici (il est arrivé hier soir), et de celle du général Lefebvre qui arrivera le 20 à Valladolid, sera en état de se porter sur Léon, après avoir vu ce qui se passe à Benavente. Le 26e de chasseurs sera utile au maréchal Bessières; je le ferai diriger vers lui dès qu'il sera ici. »

(4 heures après-midi.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 15. La brigade du général Gaulois ne pourra partir que le 19; elle a absolument besoin de ce séjour-ci.

J'ai fait faire des tentatives auprès de Cuesta, qui, au reste, ne paraît pas avoir beaucoup de crédit parmi les gens qu'il commande.

Tous ces pays ont les yeux sur Saragosse. J'attends avec une nouvelle impatience les nouvelles du siége de cette ville.

L'on prétend que le commissaire anglais qui est

à l'armée de Galice donne beaucoup d'argent. J'espère que mon arrivée à Madrid fera changer le cours de l'opinion, qui est dans ce moment bien travaillée contre nous. »

Nap. à Jos. Bayonne, 18 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre d'Aranda du 17. Le prince de Neufchâtel m'a communiqué la lettre du général Savary. Savary est un homme très-bon pour des opérations secondaires, mais qui n'a pas assez d'expérience et de calcul pour être à la tête d'une si grande machine. Il n'entend rien à cette guerre de marche. *Je désire bien que Jourdan vous soit arrivé.* L'habitude de commander en chef, qui donne celle des calculs et des combinaisons, ne peut être suppléée par rien. Vous recevrez demain des notes sur la situation des affaires. La reine (1) est partie le 15 de Stupini; ainsi je la suppose le 18 à Lyon. Je pars demain pour aller à Pau. Le général Drouet d'Erlon, qui commande la 11e division militaire, va rester à Bayonne. A Barcelone, le général Duhesme a fait fouiller les couvents : on y a trouvé des cartouches, de manière que, comme de raison, il a fait tout prendre. Je vous mande ce qu'il a fait pour qu'il vous serve de règle, et que vous ayez soin de faire fouiller les couvents. Il ne faut pas laisser entrevoir à Savary l'opinion que j'ai de son incapacité. Du reste, c'est un homme d'énergie, de zèle et d'exécution, qu'il vous sera utile d'avoir. Je vous prie de me parler quelquefois de la conduite de l'Infantado, et de la plupart des personnes qui

(1) La reine Julie.

vous environnent. La *renonciation des princes de la maison d'Espagne a été mise dans le journal officiel de Saint-Pétersbourg, que je reçois aujourd'hui.* N'ayez aucune crainte de la guerre, et n'ayez pas d'inquiétude sur le succès de mes armées en Espagne. Voici en deux mots le résumé de la note que vous recevrez demain : Laisser Moncey à San-Clemente ou environs, pour qu'il menace Valence. Garder 12 mille hommes, cavalerie, infanterie et artillerie, à Madrid, y compris la communication jusqu'à la Manche. *Porter le corps du général Dupont à* 22 *mille hommes*, infanterie, artillerie et cavalerie, *et* 3 *mille hommes sur les défilés des montagnes* et pour les communications de la Manche, et qu'il puisse appeler pour lui servir de réserve un jour d'action; lui fournir le supplément pour arriver à ce point le plus tôt possible, afin qu'il attaque et batte sans délai. Vous trouverez sur cette feuille la situation de votre armée. »

Note sur la situation de l'armée française en Espagne. Bayonne, 12 juillet 1808.

Corps des Pyrénées-Orientales (le général Duhesme, commandant), opérant isolément dans la Catalogne, 20,000 hommes. C'est ce que ce corps-là a, y compris la division du général Reille, qui a pris position à Figuières.

Corps d'Aragon, 16,000 hommes (le général Verdier, commandant). C'est ce que ce corps-là a, y compris la garnison de Pampelune et 3,000 hommes des 14e et 44e de ligne, qui partent demain de Bayonne pour s'y rendre.

Corps des Pyrénées-Occidentales (le maréchal

Bessières, commandant) : 1re division active dans le royaume de Léon, 17,000 hommes ; 2e colonne de Burgos, 2,000 ; 3e colonne d'Aranda, 1,000 ; 4e colonne, Vittoria, 2,000 ; total, 22,000 hommes. Ces forces existent. Des troupes sont en marche de Bayonne pour Burgos et Vittoria, pour les porter à ce nombre.

Corps de Madrid. Corps du maréchal Moncey, y compris la communication jusqu'à la Manche, la brigade Rey comprise, 18,000 hommes. Corps du général Dupont, y compris la communication de la Manche, 25,000 hommes. C'est sur ces deux corps-là qu'il y a quelques mouvements à faire. Total général, 101,000 hommes.

L'état-major n'a pas envoyé des états assez clairs du corps de départ, pour que l'on puisse bien connaître ce qu'il y a. Il est de fait qu'il y a plus de 116 mille hommes présents sous les armes en Espagne.

Nap. à Jos. Bayonne, 18 juillet 1808.

« Mon frère, la lettre du général Reynier ne me plaît pas ; il a l'air de faire des concessions (1). J'ai donné l'ordre au maréchal Jourdan de partir en poste. Il sera à Madrid vers le milieu d'août. Je lui ai mandé de laisser le commandement de l'armée de Naples au plus ancien général de division. Il réunira

(1) L'Empereur avait fait écrire au général Reynier de venir près de Joseph. Son intention était de lui confier les fonctions de major général, et de laisser Jourdan à Naples dans la haute position qui lui avait été faite ; mais, ainsi qu'on le voit, la réponse de Reynier ne fut pas du goût de l'Empereur. Du reste, Joseph préférait le maréchal Jourdan.

les deux places de commandant de mon armée sous le titre de votre major général, et de capitaine de vos gardes, si vous voulez lui confier ces fonctions. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17. Je suppose que vous êtes parti aujourd'hui pour Madrid. J'aurais préféré que vous eussiez passé par Palencia et Valladolid. Dès que j'aurai reçu de nouveaux rapports du maréchal Bessières et que j'aurai causé avec l'aide de camp du maréchal Moncey, je vous écrirai en détail sur la situation des affaires. Trois mille hommes partent demain pour se rendre devant Saragosse. Il est nécessaire d'avoir à Burgos un général de confiance, pour réunir les troupes qui vont s'y rendre et correspondre avec vous. Quelques détails sur la manière dont vous avez été reçu à Burgos m'auraient fait plaisir. Beaucoup de renseignements me porteraient à penser que le maréchal Bessières n'aurait battu que les deux tiers de l'armée de Galice, et que l'autre tiers n'aurait pas pris part à l'affaire de Rio-Seco. Ce que j'ai vu jusqu'à présent des opérations du maréchal Moncey me fait penser qu'il a fait tout ce qu'il a pu; qu'il a battu les rebelles dans toutes les rencontres; qu'il leur a fait un mal affreux; et qu'enfin il ne mérite que des louanges. Si sa santé n'était pas trop mauvaise, c'est un homme qui serait un bon gouverneur de Madrid. Après la grande victoire de Médina de Rio-Seco, le général Dupont peut sérieusement penser à dissiper et détruire le général Castanos. Je suppose que vous

Nap. à Jos. Bayonne, 18 juillet 1808.

pourrez correspondre avec le maréchal Bessières par Valladolid. »

Jos. à Nap. Burgos, 18 juillet 1808. (3 heures du matin.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 15 à neuf heures du soir. Il est vrai que M. Urquijo a eu tort d'envoyer directement la constitution au conseil de Castille; mais il l'a aussi adressée au ministre de la justice.

L'opposition de ce conseil n'est pas une suite de ce double envoi, mais une conséquence de l'opposition constante que le conseil de Castille a toujours montrée sur tout ce qui s'est fait à Bayonne. Je conviens que Urquijo est d'un caractère un peu faiseur, mais il est encouragé dans ce penchant par les communications directes et continuelles qu'ont avec lui MM. de Champagny et Maret; c'est, au reste, un homme décidé et très-actif. Tout ce qui est autour de moi, à l'exception de lui et de M. Azanza, est tout à fait découragé. MM. Mazaredo, O'ffarill même, ne voient de ressources que dans de nouveaux renforts de 50 mille hommes de troupes françaises et beaucoup de millions; car rien n'entre dans les caisses publiques. Partout où l'opposition n'est pas armée, elle est au moins passive et sourde; c'est au point que le maréchal Bessières était en présence d'une armée de 40 mille hommes sans s'en douter; que le général Merlin, que j'avais envoyé auprès de lui, n'a pas pu trouver un guide en offrant de l'or à pleine main. *Il paraît que personne n'a voulu dire l'exacte vérité à Votre Majesté. Je ne dois pas, moi, la lui cacher.* La besogne taillée est très-grande;

pour en sortir avec honneur, il faut des moyens immenses. *La peur ne me fait pas voir double.* En quittant Naples, j'avais bien livré ma vie aux événements les plus hasardeux; depuis que je suis en Espagne, je me dis tous les jours : Ma vie est peu de chose, et je vous l'abandonne. Mais, pour ne pas vivre avec la honte attachée à l'insuccès, il faut de grands moyens en hommes et en argent. Alors seulement la facilité naturelle de mon caractère pourra me faire des partisans. Aujourd'hui, et tant que tout sera douteux, la bonté paraît une lâcheté, et je suis tout disposé à paraître moins bon. Pour sortir le mieux possible de cette tâche repoussante pour un homme destiné à régner, il faut un grand déploiement de forces, afin d'empêcher de plus nombreux soulèvements, et avoir moins de sang à répandre et moins de larmes à essuyer. De quelque manière que se résolvent les affaires d'Espagne, son roi ne peut que gémir, puisqu'il faut conquérir par la force; mais enfin, puisque le sort en est jeté, faudrait-il rendre les déchirements moins longs. Je ne suis point épouvanté de ma position, *mais elle est unique dans l'histoire : je n'ai pas ici un seul partisan.* »

Jos. à Nap. Aranda, 18 juillet 1808. (7 heures du soir.)

« Sire, l'estafette porteur de la présente est chargé des dépêches du général Savary au prince de Neufchâtel, dont j'ai reçu copie. Je suis étonné que l'on ne sût pas encore à Madrid la victoire complète du 14.

J'écris au général Savary de ne pas faire rétrograder le général Gobert, ce n'est plus le cas an-

jourd'hui. Le maréchal Bessières sera renforcé de 5 à 6 mille hommes qui sont déjà en marche, et qui seront, le 20, à Valladolid et à Palencia. J'ai ordonné aux troupes du général Mermet de se porter sur Palencia, et de continuer leur route vers le maréchal Bessières, à qui j'ai envoyé un aide de camp. Le château de Ségovie sera fortifié.

Le général Savary craint un mouvement à Madrid. Je ne partage pas cette crainte; je compte sur l'effet de mon arrivée, et de ce que je me propose de dire aux moines et au clergé de Madrid. Les discours d'intérêt et de rigueur que j'ai tenus à ceux de Burgos paraissent avoir produit quelque effet. Le conseil de Castille marchera bon train; je m'en charge avec confiance.

Tout ce que l'on débite à Madrid de l'Infantado, de Cevallos, et des principaux membres de la junte, est loin de la vérité; ils sont inquiets et affligés, mais c'est tout. Saragosse les épouvante. Dès que j'aurai la nouvelle de la prise de cette ville, il y aura beaucoup moins d'inquiétudes.

Je crois qu'il est bon d'envoyer encore 3 mille hommes à Bessières.

Le point de San-Clemente, abandonné par les troupes de Moncey, doit être réoccupé après la bonne tournure que prennent les affaires du maréchal Bessières. Dès que je saurai qu'il a détruit les 10 mille hommes que le général Blake avait encore intacts dans la Galice, il faudra renforcer beaucoup le général Dupont. Tout cela dépendra de l'esprit de Madrid, des provinces environnantes, et des ins-

tructions de Votre Majesté, que j'aurai reçues avant ce moment. »

« Je reçois, général, vos lettres du 14. L'aide de camp du maréchal Moncey a donné à Sa Majesté tous les détails sur ce qui s'est passé. La conduite du maréchal a été belle : il a bien battu les rebelles en campagne. Il est tout simple qu'il n'ait pu entrer à Valence; c'était une affaire de mortiers et de pièces de siége. Sa position à San-Clemente est bonne; de là, il est à même de remarcher sur Valence. Du reste, général, *l'affaire de Valence est une affaire de second ordre, même celle de Saragosse,* qui, cependant, est plus importante. L'affaire du maréchal Bessières était d'un intérêt majeur pour les affaires d'Espagne. La première, après cette affaire, c'est celle du général Dupont; et c'est le moment de laisser le général Gobert suivre sa route.

Berthier au général Savary. Bayonne, 18 juillet 1808.

Le maréchal Moncey se repose; le général Reille marche sur Gironne. Ainsi, leurs trois colonnes pourront marcher ensemble sur Valence : le corps du général Reille, celui de Saragosse, et celui du maréchal Moncey, ce qui formera les 20 mille hommes que ce maréchal croit nécessaires. Mais l'Empereur, général, trouve que vous avez tort de dire qu'il n'a rien été fait depuis six semaines. On a battu les rassemblements de la Galice, de Santander, ceux d'Aragon et de Catalogne, qui, dans leur aveuglement, croyaient qu'ils n'avaient qu'à marcher pour détruire les Français. Le maréchal Moncey, les généraux Duhesme, Dupont, Verdier, ont fait de bonne be-

sogne; et tous les hommes sensés en Espagne ont changé dans le fond de leur opinion, et voient avec la plus grande peine l'insurrection. Au reste, général, les affaires d'Espagne sont dans la situation la plus prospère depuis la bataille de Médina de Rio-Seco. Le 14e et le 44e arrivent demain; après-demain, ils partent pour Saragosse, *non pas que ces troupes puissent avancer la reddition, qui est une affaire de canon*, mais elles serviraient contre les insurgés de Valence, s'ils voulaient renforcer ceux de Saragosse.

Enfin, si le général Gobert et les détachements qui sont à moitié chemin pour rejoindre le général Dupont font juger à ce général qu'il a des forces suffisantes pour battre le général Castaños, il faut qu'elles continuent leur direction, et qu'il attaque l'ennemi, s'il croit devoir le faire. »

Nap. à Jos. Bayonne, 19 juillet 1808. (10 heures du soir.)

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18 à trois heures du matin. Je vois avec peine que vous vous affectiez; c'est le seul malheur que je craignais. Il entre des troupes de tous côtés, et constamment. Vous avez un grand nombre de partisans en Espagne, mais qui sont intimidés : ce sont tous les honnêtes gens. Je n'en disconviens pas moins cependant que votre tâche est belle et glorieuse. La victoire du maréchal Bessières, qui a entièrement défait Cuesta et l'armée de ligne de Galice, a apporté une grande amélioration dans toutes les affaires; elle vaut plus qu'un renfort de 30 mille hommes. Les divisions Gobert et Védel ayant joint

le général Dupont, il faut pousser vigoureusement l'offensive de ce côté. Le général Dupont a de bonnes troupes, et en viendra à bout. J'aurais préféré que le 2e et le 12e d'infanterie légère renforçassent le maréchal Bessières; mais, puisque vous avez jugé convenable de les mener à Madrid, gardez-les pour votre garde; 2 mille conscrits à l'école de bataillon vont les rejoindre, et ces deux beaux régiments, avec ceux de votre garde, vous feront un beau corps de réserve. Vous ne devez pas trouver trop extraordinaire de conquérir votre royaume. Philippe V, Henri IV ont été obligés de conquérir le leur. Soyez gai; ne vous laissez point affecter, et ne doutez pas un instant que les choses finiront mieux et plus promptement que vous ne pensez.

Tout va très-bien à Saragosse. »

Jos. à Nap. Aranda, 19 juillet 1808.

« Sire, toutes les lettres qui arrivent de Madrid se réunissent dans la même opinion sur l'état déplorable des affaires, dont le rétablissement ne peut plus résulter que des efforts extraordinaires que fera Votre Majesté. O'ffarill, Mazaredo, Savary lui-même, n'ont plus d'autre langage. Il est évident que nous n'avons pas le sol, puisque toutes les provinces sont insurgées, ou occupées par des armées très considérables d'ennemis.

Voici une lettre de M. Cabarrus, en qui j'espérais beaucoup, qui n'espère plus lui-même que dans les mesures promptes et extraordinaires qui seront prises par Votre Majesté, qui nous fourniront des soldats et des trésors que nous payerions après la guerre.

Sans cela, comme le hasard (comme vous dites si souvent) ne produit rien par lui-même, il n'est pas douteux que nous périrons sans réussir en rien: car, comment espérer des succès quand nous avons une opinion et des moyens qui tous les jours croissent, que les Anglais fourmillent, que les Espagnols s'arment, que les révoltés s'augmentent, et que nos moyens diminuent de toutes manières? Que Votre Majesté ne se flatte pas : tout ce que je lui dis n'est pas exagéré. Il faut 50 mille hommes et 50 millions de francs dans le plus court espace; le double ne suffirait pas dans trois mois. »

Jos. à Nap. Buitrago, 19 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, je serai à Madrid demain au soir. Les deux régiments d'infanterie légère sont avec moi trop avancés pour ne pas entrer à Madrid. Si le maréchal Bessières a besoin de secours, nous lui enverrons des troupes fraîches de la garnison de Madrid. J'avais écrit hier au général Savary qu'il ne devait pas retirer la division Gobert au général Dupont: *ce mouvement rétrograde peut être très-funeste;* que le maréchal Moncey devait rester à San-Clemente, ou dans une distance égale de Madrid. Se trop approcher de la capitale, c'est étendre l'insurrection jusqu'à ses portes, et céder plus de terrain que cela n'est nécessaire. Ces deux mesures sont dictées par le succès du maréchal Bessières.

Le général Savary n'a fait aucun cas de ma lettre, et me répond en m'envoyant ouverte la dépêche qu'il écrit au maréchal prince de Neufchâtel, dans laquelle il insiste dans le parti de tout approcher de

Madrid. Quand nous serons réduits à Madrid, et que l'ennemi se sera raffermi et formé en grosses masses autour de la capitale, nous aurons beaucoup de peine à le chasser, et à vaincre l'opinion de la capitale, qui nous croira bien faibles. Quelles ressources, d'ailleurs, peuvent nous offrir les déserts qui entourent Madrid?

Les troupes du général Lefebvre et celles des généraux Gaulois et Bonnet font au maréchal Bessières un renfort de 5 à 6 mille hommes. Nous pouvons lui en envoyer encore 2 à 3 mille.

Que Votre Majesté me dise nettement quels sont mes rapports avec le général Savary. *Est-ce moi ou lui qui a le droit de commander?* Ce droit ne peut se partager. Je dois le consulter comme un officier qui connaît l'armée et Madrid; mais le commandement est indivisible. Je suis assez intéressé au succès de toutes ces affaires, et je le suis plus que personne. Les positions équivoques ne sont pas dans mon caractère, et j'ose dire que je ne mérite pas d'être mis dans une fausse position. Or, le roi d'Espagne, quand l'Espagne est insurgée et qu'une armée de 100 mille hommes est dans son sein, c'est le général qui la commande. Suis-je cet homme-là? Je prie Votre Majesté de donner ses ordres là-dessus d'une manière claire et précise. Votre Majesté est dans l'erreur lorsqu'elle paraît penser que je ne suis pas en état d'entendre ses instructions; que je ne saurai pas prendre le bon parti, et le soutenir avec la fermeté convenable. A mon âge et dans ma position, *je puis avoir des conseillers, mais non des*

maîtres en Espagne. Or, celui qui commande l'armée française est le maître de la partie de l'Espagne occupée par les troupes de Votre Majesté, comme les chefs des insurgés sont les maîtres de l'autre partie. Le sentiment de ma sûreté, de celle de l'armée ne doit pas me faire dissimuler davantage que le général Savary est moins propre qu'un autre à commander à Madrid. Il a rempli des fonctions pénibles, il a été chargé d'une mission qui le rend odieux. Bessières, Moncey, Dupont, ne sont pas bien pour lui. Votre Majesté fera ce qu'elle voudra ; mais la tempête est trop forte pour que je me perde par des ménagements qui ne sont pas de saison (1). »

Nap. à Jos. Bayonne, 21 juillet 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint des notes sur la situation des affaires, que je vous prie de lire avec attention. J'y ai tracé la situation du corps du maréchal Bessières, celle des corps de l'Aragon que commande le général Verdier avec la seule qualité de général de division, et du corps qui est en Catalogne, que commande le général Duhesme, avec la simple qualité également de général de division. Vous verrez que ces trois corps forment 60 mille hommes présents sous les armes. Vous savez mieux que moi la situation des corps qui sont du côté de Madrid, et qui forment les trois divisions

(1) On voit par cette lettre, on verra par bien d'autres encore, que Joseph, qui cédait volontiers à son frere dans les circonstances ordinaires, savait montrer de l'énergie et du caractère lorsque les circonstances l'exigeaient. On voit qu'il jugeait sainement, plus sainement que l'Empereur lui-même, de la véritable situation de l'Espagne, et que la bienveillance ordinaire de son noble caractere serait fort à tort prise pour de la faiblesse.

du général Dupont, les trois divisions du maréchal Moncey, et la réserve de la garde. Le seul événement de la prise de Saragosse vous rendra, sur 18 mille hommes qui forment ce corps en Aragon, 12 mille hommes disponibles. Il faut que les communications avec le maréchal Bessières soient ouvertes. Je n'en ai pas de nouvelles depuis le 16. Il faudrait tenir toujours un général actif et intelligent à Burgos.

Je pars cette nuit pour Pau, où j'apprendrai votre arrivée à Madrid. Je retarde depuis deux jours mon voyage, espérant recevoir des nouvelles de ce qui s'est passé à Benavente et à Léon. Le général Drouet, qui commande la 11e division militaire, va rester à Bayonne.

Portez-vous bien. *Ayez courage et gaieté, et ne doutez jamais d'un plein succès.* Renvoyez-moi Tournon lorsqu'il ne vous servira plus à rien. »

« Sire, j'ai fait mon entrée aujourd'hui à Madrid. Je n'ai pas été reçu par les habitants de cette ville comme je le fus par ceux de Naples, ni comme je l'ai été par les troupes françaises; mais moins mal cependant que l'on ne devait l'attendre des habitants d'une ville dont les dispositions sont très-mauvaises. Votre Majesté aura vu, par ma lettre d'hier, que j'avais senti la nécessité de renforcer Dupont. *Un courrier, parti ce soir, porte au général Gobert l'ordre de le rejoindre* (1).

Jos. à Nap. Madrid, 20 juillet 1808. (11 heures du soir.)

(1) C'est donc à tort que l'on rejellerait sur Joseph la cause première du désastre de Baylen.

Je penserai au maréchal Bessières dès que je saurai où j'en suis pour la Toison d'or.

Je ne trouve pas un sou dans les caisses. Que Votre Majesté fasse tous les efforts possibles pour venir à notre secours. »

Jos. à Nap. Madrid, 21 juillet 1808. (10 heures du soir.)

« Sire, j'ai reçu beaucoup de monde aujourd'hui, et je me suis fort occupé d'affaires.

Cette nuit, nous avons eu encore beaucoup de désertions; l'esprit est aussi mauvais que possible. Je ne saurais assez répéter à Votre Majesté qu'il faut déployer de grands moyens pour terminer les affaires d'Espagne.

Le conseil de Castille est dans de très-mauvaises dispositions; beaucoup de gens, même bourgeois, ont rejoint les insurgés.

M. Caballero, que l'on m'avait proposé pour le ministère de la police, est tel, que je suis assuré qu'il est des ministres actuels qui donneraient leur démission : tous ont une répugnance invincible pour lui.

Ma femme doit être à Lyon. Je lui mande de prendre les eaux de Baréges, si elles lui sont conseillées. D'ici à ce temps, je verrai la tournure que prendront les affaires; sinon, je lui dis d'aller passer à Paris la forte chaleur. »

Jos. à Nap. Madrid, 22 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 18. Je n'ai pas de nouvelles du maréchal Bessières. Des lettres parvenues à des particuliers disent qu'il a battu l'ennemi à Astorga.

J'ai envoyé le général Godinot, qui a été long-

temps chef d'état-major, et qui a longtemps manié des troupes, à Burgos.

Je reçois à l'instant la nouvelle de l'entrée de 2 à 3 mille Asturiens insurgés à Santander; je penserai à eux dès que Bessières aura détruit entièrement Cuesta et Blake.

Le conseil de Castille a mis fin à son opposition aujourd'hui. Hier, je m'étais épuisé en beaux discours; et dans la nuit, sur l'assurance qui m'avait été donnée que la plupart de ses membres devaient quitter Madrid, j'ai donné l'ordre qu'on observât leurs maisons, et qu'on conduisît hors la frontière les fuyards. Ce matin, je leur ai fait dire que dans le jour tout devait être fini d'une manière ou d'une autre. Ils ont fait leur devoir ce soir. Je suis très-content du zèle et de l'activité du général Savary. Le général Grouchy est fort aimé dans Madrid, et je désire le conserver.

Si Votre Majesté faisait écrire au général C... qu'elle est informée du pillage froidement organisé dans les églises et les maisons de Cuenca, elle ferait beaucoup de bien. Je sais que le brocantage des vases sacrés, fait à Madrid, a fait beaucoup de mal ici. Toutes les personnes sensées de l'armée et du ministère me disent qu'il vaudrait mieux qu'il y eût essuyé un échec que d'avoir tenu cette conduite.

Toutes les caisses sont enlevées dans les provinces. A Talavera, 6 mille paysans ont enlevé 200 mille réaux. Dans cet état de choses, il est indispensable de faire face aux besoins. Je désire que

Votre Majesté ordonne le payement des journées d'hôpitaux des soldats dans les hôpitaux de Madrid. Ces établissements sont aux abois. Avec le temps et la paix, j'aurai des ressources. Aujourd'hui, je suis le plus pauvre des hommes.

Le général Lanchantin désire venir ici. Si Votre Majesté le trouve bon, je le verrai avec plaisir dans cette armée. »

Nap. à Jos. Pau, 23 juillet 1808. (4 heures du matin.)

« Mon frère, c'est vous qui commandez, je vous l'ai dit; je veux le mettre à l'ordre. Savary, dans les rapports qu'il fait au major général, le dit, puisqu'il dit qu'il ne fera pas un mouvement sans votre ordre : vous auriez donc pu vous épargner une page de bavardage. Actuellement, écrivez-moi souvent et en détail (ce que vous ne faites pas), et ordonnez que votre état-major envoie des états de situation, et écrive tous les jours en détail au major général. Les mouvements militaires de Savary font hausser les épaules; il n'a fait que de fausses marches. Gobert doit rester avec Dupont, puisqu'il y est; Moncey à San-Clemente, ou environs; et Dupont doit être renforcé (1). J'eusse voulu que la brigade Rey eût joint, le 20, le maréchal Bessières; mais puisqu'elle est à Madrid, gardez-la deux mois.

(1) Si ces instructions de l'Empereur, données au général Savary, eussent été exécutées à la lettre, il est à croire que le désastre de Baylen n'aurait pas eu lieu. Cet officier général ne comprit pas de quelle importance il était de renforcer le général Dupont. Dès que le roi Joseph arriva à Madrid, il dirigea en toute hâte, ainsi qu'on l'a vu, des renforts sur l'Andalousie par les défilés de la Sierra-Morena; mais il était déjà bien tard.

Ces hommes sont fatigués, et ont besoin de repos; ils viennent de faire des marches forcées: si on les fait toujours aller, ils tomberont malades. Il me tarde d'avoir des nouvelles ultérieures de Bessières; je n'en ai pas depuis le 15. Portez-vous bien, et croyez à mon amitié. »

Nap. à Jos. Tarbes, 23 juillet 1808.

« Mon frère, je suis arrivé à Tarbes. Je vous ai écrit de Pau ce matin. Je vous renvoie vos lettres arrivées par l'estafette; j'en ai retenu une du maréchal Jourdan, où il n'y avait que des rapports militaires. *Je viens de recevoir des nouvelles de Russie, en date du 2 juillet. On y avait obtenu des succès contre les Suédois, et vos relations étaient au mieux avec cette puissance.* Le maréchal Bessières a ôté de Burgos le général qui avait l'œil sur Aranda et sur Vittoria. Il est cependant nécessaire de conserver quelqu'un à Burgos; vous connaissez l'importance de ce point. Le maréchal Bessières est dans une si belle situation de forces, qu'il peut tenir à Burgos une brigade pour garder cette ville. »

Jos. à Nap. Madrid, 23 juillet 1808.

« Sire, j'ai reçu les deux lettres de Votre Majesté du 18 et du 19. Le général Belliard envoie au vice-connétable une lettre qu'il reçoit d'un chef de bataillon de Madridejos, qui porte que le général Dupont a été attaqué et repoussé avec perte le 15, le 16 et le 17; que le général Gobert a été tué. J'attends la confirmation de ces nouvelles et celles de Bessières pour prendre un parti.

Le maréchal Moncey arrive; ses troupes ont beaucoup souffert dans les marches et les combats con-

tinuels qu'elles ont dû essuyer; il n'a trouvé partout que des ennemis. Il se plaint beaucoup des pillages du général C..., qui ont encore augmenté l'exaspération. L'amiral Mazaredo trouve de l'opposition dans les officiers généraux de la marine, qui se refusent, ainsi que le conseil de Castille, à prêter le serment. J'ai ici près de 25 mille hommes en état de battre tout ce qui pourrait arriver, et de prendre un parti après les événements quelconques. Français et Espagnols engagés avec moi, tous n'ont qu'un langage : *Des troupes vieilles et des millions, sans quoi nous ne conserverons pas l'Espagne*. Cinquante mille hommes et 50 millions le plus tôt possible. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage à Votre Majesté. Depuis le pillage de la ville de Cuenca, beaucoup de familles riches emballent leurs effets, et partent. Il faudra que je me résolve à faire des exemples de quelques officiers. La confiance ne peut plus se rétablir : ce que je fais d'un côté est détruit de l'autre. Il n'y a plus que la force qui puisse terminer ceci. Ce langage répugne à mon caractère et à ma position, mais la vérité me l'arrache. C'est le moment des plus grands efforts, si Votre Majesté ne veut pas échouer en Espagne. »

Nap. à Jos. Auch, 24 juillet 1808.

« Mon frère, je suis arrivé aujourd'hui à Auch; je serai demain à Toulouse. Je vous envoie votre courrier de Naples. J'ai ouvert tous les rapports de la police et de l'armée; je n'y ai rien trouvé d'intéressant. La reine est arrivée à Lyon : si vous ne jugez pas à propos qu'elle aille à Madrid, peut-être

feriez-vous bien de la laisser venir à Paris. Dans la position actuelle des choses, il ne faut rien faire qui n'ait l'air d'être naturel. Je n'ai point de nouvelles de votre entrée à Madrid. Votre dernier courrier est de Buitrago le 19, à onze heures du soir. Je n'en ai pas davantage du maréchal Bessières. Je crois vous avoir mandé d'avoir l'œil sur Burgos, et d'y tenir un général de confiance. Les espèces sont parties de Paris pour former le second payement de l'emprunt. Je suppose que le ministre des finances aura fait la cédule royale, et se sera occupé de déposer les effets, conformément à la demande qu'en a faite la Banque au sieur Baguenault. »

Jos. à Nap. Madrid, 24 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, j'ai des nouvelles du maréchal Bessières, qui était à Benavente le 20. Il y a trouvé beaucoup de poudre et 10 mille fusils. L'ennemi était en retraite, mais il avait reçu des renforts.

L'état de Madrid est encore le même; l'émigration continue dans toutes les classes; c'est le même feu qu'en 89 : jusqu'aux domestiques du duc del Parque qui l'ont abandonné, en lui écrivant qu'ils allaient à l'armée espagnole. L'homme qui s'était vanté dans ma maison d'avoir empoisonné le duc de Berg s'est sauvé (1).

Les conseils des Indes et d'État ont seuls prêté le serment jusqu'ici.

(1) Le grand-duc de Berg était tombé malade à Madrid; quelques personnes crurent qu'il avait été empoisonné par vengeance, à la suite des affaires du 2 mai, et un Espagnol, employé chez le roi, s'était vanté de ce crime.

MM. de l'Infantado, de Castelfranco sont découragés; les députés de la junte aussi.

Nous n'avons bientôt plus le sou; toutes les provinces sont occupées par l'ennemi, qui est partout. Henri IV avait un parti, Philippe V n'avait à combattre qu'un compétiteur; et moi, j'ai pour ennemi une nation de 12 millions d'habitants, braves, exaspérés au dernier point. On parle publiquement de mon assassinat; mais ce n'est pas là ma crainte. Tout ce qui a fait ici le 2 mai est odieux; on n'a eu aucun des ménagements qu'il fallait avoir pour ce peuple. Sa passion était la haine du prince de la Paix; ceux qu'elle a accusés d'être ses protecteurs en ont hérité, et m'ont transmis cette haine. La conduite des troupes ne peut que l'entretenir. Le maréchal Moncey était propre à commander ici; il est aimé.

On a ici des nouvelles de Barcelone; la conduite du Duhesme et de Lechi y est, dit-on, digne de celle de C..... Il faut des forces immenses et beaucoup de millions, et le rappel de quelques voleurs et des gens exécrés par la nation. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit et écrit si souvent à Votre Majesté; mais elle n'a pas confiance dans ma manière de voir. *Quels que soient les événements auxquels je m'attends, cette lettre rappellera à Votre Majesté que j'avais raison.*

Si la France a mis sous les armes un million d'hommes dans les premières années de la révolution, pourquoi l'Espagne, encore plus unanime dans sa fureur et dans sa haine, ne mettrait-elle pas sur

pied 500 mille hommes, qui seront aguerris et très-aguerris dans trois mois?

Cinquante mille hommes, 50 millions avant trois mois!

Les honnêtes gens ne sont pas plus pour moi que les coquins. Non, sire, vous êtes dans l'erreur; *votre gloire échouera en Espagne*. Mon tombeau signalera votre impuissance, car personne ne doutera de votre affection pour moi. Tout ceci arrivera, car je suis décidé à ne pas repasser l'Èbre, quelque chose qui arrive. Cependant, 50 mille hommes de bonnes troupes, 50 millions avant trois mois, peuvent tout rétablir; le rappel de cinq à six généraux, l'envoi de Jourdan, de Maurice Mathieu, qui sont d'honnêtes gens; une grande confiance en moi, un empire absolu sur les officiers qui se conduiront mal : l'union de toutes ces mesures peut seule sauver ce pays et l'armée. »

Nap. à Jos. Toulouse, 25 juillet 1808.

« Mon frère, Faudras m'a apporté votre lettre du 20 juillet à onze heures du soir, qui m'apprend votre entrée à Madrid. Le maréchal Bessières mande de Benavente, en date du 20, qu'il marche sur Léon. Je reçois de Santander la nouvelle que 1,500 hommes des Asturies, qui étaient arrivés dans cette ville, en sont repartis, apprenant la défaite de Cuesta. L'officier d'ordonnance Destourmel, de chez le maréchal Bessières, raconte avoir donné dans une des colonnes de Cuesta près Benavente. Il paraît que Cuesta, avec un débris de 3 à 4 mille hommes, se dirigeait du côté de l'Estramadure. Le major général a donné des ordres pour qu'il y eût

à Burgos, dans les premiers jours d'août, 3 ou 4 mille hommes, ce qui assurera et maintiendra vos derrières. Comme ce sont en grande partie des conscrits, il faut les laisser s'exercer, et se trouver satisfait d'avoir les communications avec Madrid et le maréchal Bessières à l'abri de toutes surprises. Il faudrait envoyer à Burgos un général pour avoir l'œil sur Vittoria et sur Aranda, et qui correspondra avec Madrid et avec le maréchal Bessières, qui sera arrivé le 23 à Léon. Vous aurez reçu des lettres du général Verdier devant Saragosse. Le major général vous a mandé l'expédition du colonel Pepin sur Villa-Feliche, près Daroca, qui a dissipé 4 mille rebelles. On écrit de Saragosse que cette ville ne tardera pas à tomber. L'officier du maréchal Bessières dit que Zamora, Valladolid et Palencia sont fatiguées d'être pillées par les deux partis, et que les prêtres et même les moines désirent fort la tranquillité. Le colonel Pepin, qui est devant Saragosse, écrit que tous les villages et petites villes qu'il a parcourus demandent à grands cris la paix. J'approuve fort les mesures que vous avez prises pour renforcer le général Dupont. »

Jos. à Nap. Madrid, 25 juillet 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 21. Aujourd'hui a eu lieu la proclamation dans cette ville. M. Tournon dira à Votre Majesté tout ce qu'elle peut désirer de savoir; il connaît bien ce pays : l'esprit en est mauvais. De tous les grands qui étaient à Bayonne, M. le duc de Frias a seul montré un absolu dévouement et une grande fermeté. M. Azanza

est aussi impassible. M. del Parque est un bon et brave homme ; le reste est lâche et découragé.

Cinquante mille hommes et 50 millions dans trois mois, et tout irait bien. Sans ces immenses moyens, je ne prévois pas comment cela finira. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 21. La situation des affaires n'est pas changée depuis hier. Jos. à Nap. Madrid, 25 juillet 1808.

La proclamation a eu lieu aujourd'hui ; tout a été médiocrement.

Le général Savary est malade depuis aujourd'hui ; le maréchal Moncey est à Madrid.

Deux mille hommes sont partis aujourd'hui pour rejoindre la division Gobert.

Le duc de Frias a montré un grand dévouement et une grande décision : seul de tous les grands de Bayonne, il a été constamment au palais, à pied, à cheval. Tous les caquets de la ville n'ont fait que fortifier son courage : il m'a bien surpris, mais les faits parlent. Les autres sont faibles. »

« Sire, les nouvelles du 16 confirment la mort du général Gobert et d'une centaine d'hommes. Les 1,200 hommes à la tête desquels il se trouvait auraient gardé la position contre un corps ennemi de 12 mille hommes : c'est un officier de cuirassiers qui donne ces détails. On s'est battu les jours suivants. Nous n'avons pas de nouvelles ; les bruits populaires sont fort alarmants pour le corps d'armée. J'ai envoyé à sa rencontre un corps de 5 mille hommes, pour rouvrir les communications. J'ai envoyé Jos. à Nap. Madrid, 26 juillet 1808. (11 heures du soir.)

au maréchal Bessières tout ce qui me restait ici en cavaliers polonais et mamelouks.

J'ai ce matin réuni chez moi tous les chefs du clergé séculier et régulier; je leur ai parlé pendant une heure. Il me paraît qu'ils sont partis dans de bonnes dispositions.

Il paraît que Dupont a affaire à 60 mille hommes; il est sûr que le corps ennemi est très-fort. Je répète toujours la même chose à Votre Majesté : 50 mille hommes et 50 millions en trois mois ne seront pas de trop. La nation est unanime contre nous. Dupont a contre lui 60 mille hommes; Bessières, même aujourd'hui, 40 mille. Vous avez vu 89 et 93; il n'y a pas ici moins d'enthousiasme ni moins de rage. »

Jos. à Nap. Madrid, 27 juillet 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté de Pau du 23. Voici les nouvelles que nous recevons du général Dupont. Les bruits les plus fâcheux courent sur le sort de son corps d'armée. Je ne les crois pas tous; mais il est à craindre qu'une partie ne se vérifie. Dans ce cas, je ne doute pas que l'armée insurgée ne pût s'avancer sur Madrid, et nous présenter 100 mille hommes à combattre. Je pourrai aller à sa rencontre avec 20 mille hommes. Je me renforcerais de ce qui serait resté du corps de Dupont; nous pourrons battre l'ennemi. Dans le cas contraire, il faudra abandonner Madrid, se lier avec le maréchal Bessières, et attendre les secours qui, dans tous les cas, me sont nécessaires, et qui, dans celui-là surtout, seraient plus nécessaires encore.

Les efforts que je fais pour remonter ici l'opinion ne seraient pas tout à fait perdus, si les événements de la guerre ne détruisaient mon ouvrage. Les grands et les riches, les femmes surtout, sont détestables; rien ne résiste à l'opinion qu'elles ont mise en vogue, et tout homme veut et doit rejoindre les armées, et sortir de Madrid. Les ministres même sont ébranlés; tous sont cependant des gens d'honneur. Je suis convaincu qu'aucun d'eux ne serait où il est, s'il était encore libre de choisir.

Des grands, Frias et del Parque sont les seuls qui fassent tête à l'orage; le reste est courbé sous l'opinion toute-puissante de la nation et de la capitale.

Il y a eu aujourd'hui combat de taureaux; le peuple s'y est porté en foule. Le clergé, que j'ai vu hier, s'est bien conduit aujourd'hui. On me rapporte que beaucoup de prêtres ont inspiré de bons sentiments au peuple.

Tous ces moyens ne sont rien, lorsque la nouvelle d'un échec détruit tout en un instant; j'en suis plus convaincu que jamais. Sire, 50 mille hommes, 50 millions, si vous voulez sauver votre armée et me conserver en Espagne!

Le général Savary est un peu indisposé; je suis très-content de lui (1). »

« Mon frère, le général Mathieu Dumas vous re- Nap. à Jos.

(1) On retrouve souvent les mêmes nouvelles et les mêmes demandes dans des lettres écrites par Joseph pendant plusieurs jours de suite; cela tient à ce qu'à cette époque déjà les guérillas interceptaient souvent les correspondances, et qu'il y avait nécessité de faire connaître la situation des choses à l'Empereur.

Toulouse, 28 juillet 1808.

mettra cette lettre. Il se rend à l'armée d'Espagne. On verra ensuite à le traiter comme il pourra le désirer. Le principal est qu'il vous serve. Votre écuyer Filangieri (1) vous a été expédié ce matin. Je serai le 31 à Bordeaux. J'ai reçu ce matin des nouvelles *de la Russie du 9 et des lettres de l'empereur. L'affaire d'Espagne était déjà là une affaire fort ancienne, et tout y était arrangé. L'Autriche est prise d'une terreur panique qui n'a pas de bon sens.*

Le maréchal Bessières a dû arriver le 23 à Léon. Une gazette anglaise dit que mon escadre a été canonnée pendant trois jours par les insurgés de Cadix; qu'elle a été obligée d'amener, et qu'elle est dans le port de Cadix. Ce sont les Anglais qui disent cela. Il paraît que tout va bien du côté de Lisbonne. Du moment que le général Dupont aura appris la victoire du maréchal Bessières, j'espère qu'il ne sera pas resté en arrière. Bessières, à ce qu'il paraît, a trouvé beaucoup de fusils, de cartouches et de poudre à Benavente.

J'ai nommé le maréchal Pérignon gouverneur de Naples et commandant de mon armée. Le grand-duc (2) est toujours fort malade. Je suis fort satisfait de l'esprit de tout ce pays. Dessolles m'a fait demander à Auch à être employé en Espagne; il va s'y rendre. La reine m'a écrit de Lyon; je suppose que vous me parlerez d'elle dans votre prochaine lettre. Je pense qu'il faut qu'elle aille, pour le reste de l'été, à Paris; il fait trop chaud pour elle en Espagne

(1) Aujourd'hui prince, et gouverneur de la Sicile.
(2) Murat.

dans ce moment. Au reste, j'attendrai ce que vous déciderez là-dessus. »

« Sire, la copie ci-jointe apprendra à Votre Majesté tout ce que je sais du corps d'armée du général Dupont. Jos. à Nap. Madrid, 28 juillet 1808.

Je me décide à faire évacuer sur Burgos les hôpitaux de Madrid, et je me porte sur Burgos avec toutes les troupes que j'ai à ma disposition ; elles s'élèveront *à* 18 *à* 20 *mille hommes*. Le maréchal Bessières me rejoindra avec ses 17 mille hommes. En arrivant à Aranda, je me déciderai, suivant les événements, à faire lever le siége de Saragosse, pour me renforcer des troupes aux ordres du général Verdier, et me mettre à même de livrer bataille au général Castanos, qui pourra être considérablement renforcé. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté qu'il faut aujourd'hui 100 mille hommes pour conquérir l'Espagne. Je lui répète que nous *n'y avons pas un partisan, et que la nation tout entière est exaspérée*, et décidée à soutenir, avec les armes, le parti qu'elle a embrassé.

Les ministres et deux ou trois seigneurs se retireront avec moi ; le reste, déjà découragé, restera ici. »

« Sire, l'officier porteur de la capitulation du général Dupont n'est pas encore arrivé ; mais la ville est déjà pleine de ce bruit. Les échelons sont compris dans cette capitulation, et je ne réunirai pas plus de 18 *mille hommes en sortant de Madrid*. Jos. à Nap. Madrid, 29 juillet 1808 (Midi.)

Voici les nouvelles du maréchal Bessières. Il était déjà fort avancé ; nous aurons beaucoup de peine à

évacuer 3 mille malades de Madrid. Cette mesure retardera notre départ autant que ce retard sera possible. »

(4 heures après midi.) « Votre Majesté recevra en même temps que cette lettre la capitulation et le rapport du général Dupont (1).

L'officier qui en est porteur a besoin de se reposer à Madrid quelques instants; c'est M. de Villoutreys, écuyer de Votre Majesté. Il donnera à Votre Majesté tous les détails, lui dira que Castanos a plus de 60 mille hommes; que les paysans s'enrôlent avec plaisir; que, dans un mois, son armée pourra être portée à 80 mille hommes; que l'escadre française s'est rendue aux Espagnols; que les Anglais ont voulu donner à Castanos 8 mille soldats, que celui-ci a refusés; que cependant la junte de Séville a fait sa paix avec les Anglais, et que le commerce s'est rouvert; que Castanos parle de négociations; qu'il a dit que, dans le principe, lui, Cuesta et Blake avaient été mis à la tête du mouvement contre leur volonté; qu'ils reconnaissaient aujourd'hui que ce mouvement spontané était tellement national et universel, qu'ils en espéraient le plus grand succès; que cependant ils ne voulaient pas se jeter entre les bras des Anglais, et qu'ils espéraient que la France ne voudrait pas les y forcer.

Je presse mon mouvement. Valence et l'Estramadure sont en mouvement; les armées ennemies ne dissimulent pas que leur but principal serait de

(1) Ce rapport du général Dupont nous manque.

me faire prisonnier. Réuni au maréchal Bessières et au corps d'armée de Saragosse, je pourrai leur présenter une armée respectable. »

Jos. à Nap. Madrid, 29 juillet 1808.

« Sire, personne ne peut ici concevoir la capitulation du général Dupont. Les Espagnols ne peuvent pas croire à un événement qui les flatte beaucoup. Il est aussi impossible que tout ce qui est au delà des Pyrénées conçoive l'exaltation et l'acharnement unanime de toutes les classes de la société contre tout ce qui a été fait à Bayonne. MM. O'ffarill, Mazaredo, Azanza, del Parque, Frias, Urquijo, Cabarrus, qui sont très-décidés, et qui ont de la fermeté, ne pensent pas que l'Espagne puisse être réduite *à moins de trois armées de* 50 *mille hommes qui agiront en masse, et* 50 *mille hommes pour conserver les communications*.

Le peuple de Madrid est redevenu insolent depuis les nouvelles d'hier, et il est à craindre que j'aie ici une mauvaise scène avant mon départ.

Il faut d'immenses moyens pour réduire l'Espagne; ce pays et ce peuple ne ressemblent à aucuns autres; on ne trouve pas un espion ni un courrier. »

Nap. à Jos. Agen, 30 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 23. Le major général reçoit des lettres du matin du même jour du maréchal Bessières, qui marque qu'il n'y a plus d'armée ennemie en Castille ; que Cuesta, avec 500 hommes de cavalerie, se dirigeait du côté de Toro, et qu'il croit être certain que le point de sa retraite est Badajoz, dans l'Estramadure; que la ville et province de Léon, et Zamora, se sont soumises ; et que

son intention était de se reposer le 25 et le 26 à Léon, et de marcher ensuite sur la Galice. Le général Dessolles a reçu des lettres de service pour l'armée d'Espagne; il se rend à Burgos. Le major général vous instruit des ordres qu'il reçoit. Le général Dessolles aura, à son arrivée à Burgos, près de 5 à 6 mille hommes. Cinq cents chevaux du 26e régiment de chasseurs et 500 chevau-légers polonais de ma garde se dirigent sur Burgos. Il est inconcevable que le maréchal Moncey se soit retiré sur Ocaña depuis San-Clemente. La conduite de cet officier est fort extraordinaire. Ce mouvement est défavorable pour tout, mais particulièrement au général Dupont, puisque les provinces de Murcie et de Valence cessent d'être menacées. Il paraît que le général Dupont a déjà 20 mille hommes; *s'il n'a pas fait de faute, avec cela il n'a rien à craindre de l'ennemi* (1). J'ai reçu des nouvelles de Saragosse à peu près de la même époque que celles du maréchal Bessières, qui sont tout aussi satisfaisantes que ces dernières. Le général Mathieu Dumas vous aura joint. Il fait ici très-chaud. Je suis fort satisfait de l'esprit de ces provinces. Je serai à Rochefort le 3, et probablement le 7 ou le 8 à Nantes. »

Jos. à Nap. Madrid, 30 juillet 1808.

« Sire, la position des affaires est à peu près la même aujourd'hui qu'hier.

On évacue avec beaucoup de peine les hôpitaux et l'artillerie. On s'était établi ici de manière à ne pas être préparé à l'événement arrivé au général Du-

(1) L'affaire de Baylen n'était pas encore connue de l'Empereur.

pont. Cet événement met à la disposition de l'ennemi des chevaux, des fusils, et lui donne une confiance qu'il est difficile de vous peindre; il suffit que Votre Majesté sache que tous *mes officiers espagnols m'ont abandonné, moins cinq à six personnes.*

L'ennemi était à Madridejos le 29, au point du jour; cette nouvelle arrive à l'instant.

Je n'insiste sur aucun besoin; je rends trop de justice à Votre Majesté pour lui dire qu'il nous faut de tout en grande et très-grande abondance. »

Jos. à Nap. Chammartin près Madrid, 31 juillet 1808. (6 heures du matin.)

« Sire, j'ai déjà écrit à Votre Majesté. Je profite d'un moment de tranquillité pour vous donner quelques détails qui vous feront apprécier la véritable situation des affaires d'Espagne. Vous vous persuaderez que les dispositions de la nation sont unanimes contre tout ce qui a été fait à Bayonne.

Les paysans brûlent les roues de leurs voitures, afin de n'être pas obligés aux transports.

Tous les grands m'ont quitté, à l'exception de MM. del Parque et Frias.

Pas un Espagnol ne peut être employé avec succès à vous instruire des mouvements de l'ennemi.

J'apprends que des partis ennemis se sont montrés à Tolède. Je ne doute pas que Castanos ne cherche à nous tourner, avant notre réunion avec le maréchal Bessières. J'ordonne le départ pour quatre heures du soir. Nous ne pouvons emmener tous nos malades : l'artillerie n'avait ici aucun moyen, elle a tout épuisé. Les jours qui ont précédé la connaissance des événements de Dupont, beaucoup de

gens avaient quitté Madrid. Depuis, tous les Français employés ici et établis sont aussi partis, ce qui a beaucoup diminué les moyens de transport. Votre Majesté ne peut pas se faire une idée exacte de l'exaltation de toutes les classes de la société, et de leur unanimité. Mazaredo même a hésité de partir! Les ministres de la justice et des affaires étrangères restent; les autres viennent.

Castanos est accompagné par deux députés de la junte de Séville, qui a rédigé une constitution sur le modèle de celle d'Angleterre. M. Savedra est le président de cette junte; elle donne quelques mois aux princes qui sont en France pour se présenter, et user de leurs droits. Ce temps expiré, elle appelle le prince de Sicile, que les Anglais promettent de leur amener.

Le très-petit nombre de gens marquants qui m'accompagnent sont découragés et désespérés de se voir d'un parti qui a contre lui leur nation. L'activité de l'ennemi à publier les nouvelles les plus absurdes, à inonder le public d'imprimés de tous les genres, n'est expliquée que par ce sentiment général d'exécration qui existe dans ce peuple, qui ne peut plus être conquis méthodiquement. Il faut 100 mille hommes au moins de bonnes troupes en sus de ce qui est ici, sans quoi la fin de cette guerre ressemblera à son commencement,

Je le prédis à Votre Majesté, et, depuis que je suis en Espagne, je ne lui ai rien écrit que l'événement n'ait vérifié; je prédis à Votre Majesté que dans trois mois il ne sera plus temps. D'ici là, l'Es-

pagne aura 4 ou 500 mille hommes sous les armes, aussi aguerris que les bataillons français qui ont vaincu dans les premières années de la révolution française.

Je charge de M. de Villoutreys de dire beaucoup d'autres choses à Votre Majesté. Dès que je serai réuni au maréchal Bessières, je serai en mesure d'en venir à une bataille générale, dont Votre Majesté sent toutes les conséquences dans la situation actuelle des choses. Je suis sans nouvelles du général Junot. »

Nap. à Jos. Bordeaux, 31 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Mon frère, j'ai reçu vos lettres des 24, 25 et 26. Le style de votre lettre du 24 ne me plaît point. Il ne s'agit point de mourir, mais de vivre et d'être victorieux; et vous l'êtes et le serez.

Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir.

Au reste, des troupes et des secours de toute espèce se dirigent de votre côté. Vous avez le tiers plus de forces qu'il ne vous faut, si cela est dirigé avec la précision convenable. Hormis Moncey et son incroyable retraite de San-Clemente sur Ocaña, et son triste conseil de guerre, je suis fort content de mes troupes.

Savary est un homme de tête et de cœur, qui a erré dans ses dispositions générales, parce qu'il n'a pas l'habitude de commander en chef, mais qui cependant est encore plus fort que ce que vous avez autour de vous. Caulaincourt a fait très-bien à Cuenca. La ville a été pillée, c'est le droit de la guerre, puis-

qu'elle a été prise les armes à la main. *La Russie vous a reconnu. La lettre en a été envoyée à M. de Strogonoff. A mon arrivée à Paris, j'apprendrai que l'Autriche a fait de même.* Votre position peut être pénible comme roi, mais elle est brillante comme général. Il n'y a qu'une chose à craindre. Prenez garde de perdre l'esprit de l'armée, et de le sacrifier aux Espagnols. Il n'y a point de ménagements à garder avec les brigands qui assassinent nos blessés et commettent toutes sortes d'horreurs. Il est fort naturel de les traiter comme l'on fait. Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète : depuis la belle victoire de Médina de Rio-Seco, qui a si promptement décidé les affaires d'Espagne, le maréchal Bessières est le maître absolu du nord. J'ai vu avec plaisir que vous n'ayez pas envoyé la division Morlot au maréchal Bessières, comme on le proposait. *Il faut soutenir Dupont.* Soyez tranquille sur l'issue de tout cela. Rien de tout ce qui est arrivé ne m'a surpris : aurais-je sans cela envoyé 150 mille hommes en Espagne, levé deux conscriptions, et dépensé 80 millions ? J'aurais mieux aimé perdre une bataille, que de lire le procès-verbal de Moncey. Ma santé est bonne. Je suis arrivé à Bordeaux ce matin. Je vais me rendre à Rochefort. »

Jos. à Nap St-Augustin, 1er août 1808.

« Sire, je suis arrivé aujourd'hui à midi ici, avec tout le corps d'armée; l'arrière-garde couchera à Alcovendas, d'où elle partira à deux heures du matin. Le soldat est, en général, fatigué; les corps n'ont point d'officiers très-valides, les soldats sont

jeunes et sans habitude de la guerre. Je pense que Votre Majesté devrait faire incorporer tous ces soldats dans de vieux corps, et faire rentrer les officiers aux dépôts. Le fait est qu'excepté les vieux régiments et la garde, tout le reste est trop évidemment un assemblage de jeunes gens qui ne sont pas encore soldats. Si Votre Majesté le demande à tout officier qui vient d'Espagne, il lui dira que cette opinion est celle de tout le monde.

J'attends des nouvelles des mouvements de l'ennemi et du maréchal Bessières pour prendre un parti sur la levée du siége de Saragosse, chose que je ne ferai qu'à la dernière extrémité. Le matériel de l'artillerie est dans le pire état; pour remarcher en avant, il faut renouveler tout le matériel, et que Votre Majesté adopte un système entier et vigoureux. Il faut opposer des vétérans aux essaims de nouveaux soldats qui vont se lever partout, qui combattent chez eux, animés par tous les sentiments qui donnent de l'énergie. Les conscrits du dernier appel sont trop jeunes; ils arrivent fatigués, le climat les achève. *Ces aperçus ne sont pas flatteurs, mais ils sont vrais.* Castanos a plus de soldats qu'il n'en veut, il en renvoie beaucoup; tous les paysans s'enrôlent à l'envi, et ils sont habitués aux chaleurs et dans la vigueur de l'âge.

Je désire avoir des lettres de Votre Majesté avant de me décider à un parti absolu. Dans tous les cas, je ferai pour le mieux. Que Votre Majesté ne croie pas que je sois découragé; je suis plus plein d'ardeur que jamais; et, quelles que soient les déterminations

de Votre Majesté et le parti qu'elle prenne, je suis résigné à tout. Je désire faire la guerre aux Espagnols, puisqu'il le faut, mais avec des moyens qui rendent le succès probable. Je préfère m'ensevelir ici, que de traîner ailleurs le fantôme d'un roi qui serait descendu de deux trônes qu'il ne savait défendre. *Je veux conquérir moi-même l'Espagne, ou servir sous Votre Majesté, si elle se résout à faire elle-même cette guerre, qui mérite bien tout l'ascendant de son génie.* Si Votre Majesté ne vient pas elle-même ici, je la prie de ne pas me donner d'autre chef d'état-major que le maréchal Jourdan, et les officiers qu'elle voudra pour commander les trois corps d'armée qu'il faudra employer à cette conquête.

Dans tout arrangement politique qui modifierait le sort de l'Espagne, *tout me convient.* Je mets mon bonheur à faire la volonté de Votre Majesté, et mon devoir dans l'honneur, dont la voix ne me permet pas de ne pas mériter moi-même le trône par mes travaux et le sacrifice de toute mon existence.

Jos. à Nap. Buitrago, 3 août 1808.

« Sire, MM. Azanza et Urquijo se rendent auprès de vous; ils ont la mission de vous exposer la situation véritable de l'intérieur de l'Espagne, de répondre à toutes les questions que vous voudrez leur faire, et de vous mettre dans le cas de prendre un parti en connaissance de cause.

Il faut aujourd'hui des moyens extraordinaires et un grand développement de forces pour terminer d'une manière convenable les affaires d'Espagne.

J'envoie à Votre Majesté les observations qui m'ont été présentées par mes ministres, qui sont, avec MM. Campo-Alange, Negrette, capitaines généraux, Friasc et Caballero, les seuls Espagnols de marque qui m'aient suivi; le duc del Parque, lui, a manqué de courage au dernier moment, et il est resté à Madrid.

L'artillerie est dans un état pitoyable; depuis hier, on a dû en laisser en route 60 voitures qui ont été brûlées. »

Jos. à Nap. Buitrago, 3 août 1808.

« Sire, le chevalier Azanza vous remettra cette lettre; il n'a pas démenti l'opinion que vous en aviez conçue; je dois dire même qu'il l'a surpassée. Il est impossible d'avoir plus de fermeté, de véritable grandeur d'âme et de bon sens. MM. Azanza et O'ffarill sont très-respectés de tous les partis, et nul doute que la junte de Séville ne les eût accueillis à Madrid comme des hommes dont elle a besoin.

M. Azanza vous dira la vérité, Votre Majesté n'écoutera que lui; il n'y a dans lui ni timidité, ni jactance, ni exaltation. Tout ce qu'il dira est vrai. Le tableau ne sera pas beau, mais il ne sera pas chargé. Il faut des moyens extraordinaires en politique et en guerre. Vous avez trop de pénétration pour ne pas tout voir, et trop de sagesse pour ne pas tout prévoir; je m'abandonne donc entièrement à vous, et vous prie de ne considérer que le bien général dans vos déterminations pour moi: l'honneur sauf, tout le reste m'est indifférent.

J'ai toujours cru mon âme au-dessus des grandeurs; je la sens aujourd'hui au-dessus de toutes les adversités, dès qu'elle sera d'accord avec elle-même. Je désire surtout répondre à la confiance que vous avez en moi, et à tout le bien que vous me voulez. »

Berthier au général Savary. Bordeaux, 3 août 1808.

« Les événements du général Dupont sont une chose sans exemple, et la rédaction de sa capitulation est de niveau avec la conduite tenue jusqu'à cette catastrophe. L'Empereur pense qu'on n'a pas tenu compte du vague de la rédaction de l'acte, en permettant que les corps en échelons sur la communication entre vous et le général Dupont aient marché pour se rendre aux Anglais; car on ne doit pas présumer qu'ils aient *la loyauté de laisser passer les troupes qui s'embarquent* (1). Comme vous ne parlez pas de cela, on pense que vous avez retiré ces échelons sur Madrid? Après avoir lu attentivement la relation du général Dupont, on voit qu'il n'a capitulé que le lendemain de la bataille, et que les corps des généraux Védel et Dufour, qui se trouvent compris pour quelque chose dans la capitulation (on ne sait pourquoi), ne se sont pas battus. Par la relation même du général Dupont, tout laisse à penser que l'armée du général Castanos n'était pas, à beaucoup près, aussi forte qu'on le dit, et qu'il avait réuni à Baylen tout ce qu'il avait de forces. Sa Majesté ne lui calcule pas plus de 25 mille hommes de troupes de ligne et plus de 15 mille

(1) En effet, une partie fut massacrée par les Espagnols.

paysans. Par la lettre du général Belliard, il paraît que l'ordre est donné *de lever le siége de Saragosse*, ce qui serait prématuré : car vous comprenez qu'il n'est pas possible qu'on ne laisse pas un corps d'armée qui couvre Pampelune et contienne la Navarre; sans quoi l'ennemi peut cerner Pampelune, insurger la Navarre; et alors la communication de France par Tolosa serait coupée, et l'ennemi sur les derrières de l'armée. Supposant l'ennemi réuni à Pampelune, la ville bloquée, il peut se trouver en cinq ou six marches sur les derrières de Burgos. L'armée qui assiége Saragosse est donc à peu près nécessaire pour contenir la Navarre, les insurgés de l'Aragon et de Valence, et pour empêcher de percer sur notre flanc gauche; car si, comme le dit le général Belliard, le général Verdier se porte avec ses troupes à Logrono, en jetant 2 mille hommes dans Pampelune, la communication de Bayonne venant sur-le-champ à être interceptée, le général Verdier serait mieux à Tudela qu'à Logrono. Si le général Castanos s'avance et que vous puissiez lui livrer bataille, on ne peut en prévoir que les plus heureux résultats; mais, de la manière dont il a marché vis-à-vis du général Dupont, tout donne à croire qu'il mettra la plus grande circonspection dans ses mouvements. Si, par le canal des parlementaires, l'on peut établir une suspension d'armes sans que le roi y soit pour rien en apparence, cette espèce d'armistice pourrait se rompre en se prévenant de part et d'autre huit jours d'avance, donnant aux Français la ligne du Duero, passant par

Almazan pour joindre l'Ebre. Cette suspension d'armes, que les insurgés pourraient regarder comme avantageuse afin de s'organiser à Madrid, ne nous serait pas défavorable, parce qu'on verrait pendant ce temps l'organisation que prendraient les parties insurgées de l'Espagne, et ce que veut la nation. »

Jos. à Nap. Frenillo di Punte, 5 août 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 31. J'attends ses premières dépêches; elles me feront connaître le système général que Votre Majesté aura adopté, après la connaissance des affaires de l'Andalousie. Je ne parlerai plus à Votre Majesté de la situation actuelle de l'armée; le général Savary l'aura éclairée parfaitement. M. Azanza ne laissera rien ignorer à Votre Majesté des affaires intérieures, des dispositions du pays, et de ses craintes, et de ses espérances pour ramener le calme, et empêcher cette grande et intéressante nation de tomber dans un chaos dont il serait difficile de débrouiller et de prévoir la fin. L'unanimité des Espagnols est telle, que nous ne trouvons pas un espion. Le corps d'armée du maréchal Moncey sera demain à Aranda; il y séjournera. J'aurai là des nouvelles du maréchal Bessières et de l'ennemi, et je prendrai le parti le plus convenable. Je suis bien aise que le général Dessolles soit en route avec 9 mille hommes; il faut bien d'autres troupes encore, et surtout des troupes qui aient fait la guerre. Excepté la garde et les 2e et 12e, je n'ai, dans le corps du maréchal Moncey, que des conscrits, et des officiers des 3e bataillons trop vieux et en trop petit nombre pour que des

régiments puissent être formés. L'affaire de Dupont nous a beaucoup appauvris en cavalerie et en artillerie. Votre Majesté connaît nos besoins. Je ne doute pas qu'elle y pourvoie. Ce que je pourrais faire aujourd'hui avec 30 mille hommes de renfort en exigera le double le mois prochain, et le triple dans trois mois; et si l'on tarde quelques mois, il arrivera un temps où 200 mille hommes ne conquerront et ne garderont pas le pays. Il y aura des siéges à faire. Tout le pays que nous traversons ressemble, au dire de ceux qui ont été en Égypte, au désert. Dans trois mois ce sera absolument un désert, où il faudra tout transporter.

Il me tarde d'avoir des nouvelles définitives de Saragosse; cette ville est bien importante.

Je n'ai pas de nouvelles du Portugal; il est bien à craindre que Junot ne soit fortement inquiété: avec les troupes que j'ai, il m'est impossible, dans la situation actuelle, de lui donner la main. La province de Tra-los-Montes est en insurrection; le mouvement est dirigé par un lieutenant général. Votre Majesté ne doit pas m'envoyer de soldats portugais; ils feront cause commune avec les Espagnols, et ils déserteront.

Votre Majesté est dans un moment important. La guerre et la politique doivent être combinées pour terminer les affaires d'Espagne; ni l'une ni l'autre séparément n'en viendrait à bout.

Que Votre Majesté ne soit pas incrédule à tout ce que lui diront MM. Savary et Azanza : l'un lui parlera de la guerre et l'autre de la paix, et l'un et l'autre lui diront des vérités bien exactes.

Le maréchal Bessières devait être le 2 à Mayorga. Un corps d'insurgés est entré de nouveau à Léon; un autre, moins considérable, à Santander, où les Anglais embarquent tout le blé qu'ils peuvent y faire transporter.

Dans la situation actuelle, il me paraît que le Portugal doit être considéré, dans le système général, comme partie extrême de la Péninsule, et que l'on doit le conserver ou l'évacuer, selon les moyens militaires que l'on a, comparés à ceux de l'ennemi. Le Portugal complique la question, et rend préjudiciable le système définitif pour l'Espagne, même pendant quelques mois, durant lesquels le corps de Lisbonne éprouverait le sort du corps de l'Andalousie. C'est donc pour sauver le Portugal, pour conquérir l'Espagne, qu'il faut des forces considérables et promptes; qu'il faut traiter aussi, mais comme il convient à Votre Majesté, ayant en campagne des armées telles qu'elles imposent la loi aux passions, et forcent les ennemis à être raisonnables. Ce sont surtout de vieilles troupes qu'il faut : les insurgés volontaires espagnols se mesurent avec nos conscrits; ils fuiront devant les vieilles bandes du Nord et du Midi. »

Nap. à Jos. Bordeaux, 1er août 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27. Le rapport de l'officier de cuirassiers me fait assez présager les effets des sottises de Dupont. Être attaqué le 13, et le 18 n'avoir pas couvert sa retraite! Cela ne peut se concevoir. *Quelques revers que les circonstances vous puissent apprendre, n'ayez point d'in-*

quiétude; vous aurez plus de 100 mille hommes dans peu. Tout est en mouvement, mais il faut du temps. Vous régnerez; vous aurez conquis vos sujets pour en être le père. Les bons rois ont passé à cette école. Il y a plus de vingt jours que mes ordres sont partis. *Surtout santé, gaieté, c'est-à-dire force d'âme.* »

Nap. à Jos. Bordeaux, 3 août 1808.

« Vous ne sauriez croire combien l'idée que vous êtes aux prises, *mon ami,* avec des événements au-dessus de votre habitude, *autant qu'au-dessous de votre caractère naturel,* me peine. Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie, quelle bassesse! Ces hommes seront pris par les Anglais. Des événements d'une telle nature exigent ma présence à Paris. L'Allemagne, la Pologne, l'Italie, etc., tout se lie. Ma douleur est vraiment forte, lorsque je pense que je ne puis être en ce moment avec vous et au milieu de mes soldats. *J'ai donné l'ordre à Ney de s'y rendre. C'est un homme brave, zélé, et tout de cœur.* Si vous vous accoutumez à Ney, il pourrait être bon pour commander l'armée. Vous aurez 100 mille hommes, et l'Espagne sera conquise dans l'automne. Une suspension d'armes faite, par Savary, peut-être pourrait amener à commander et diriger les insurgés. On écoutera ce qu'ils diront. *Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols.* Je me porte mieux que jamais. Je dis à Maret de vous envoyer un chiffre, pour correspondre sur les choses secrètes. Berthier vous envoie quelques notes sur la situation de l'armée d'Espagne.

Dites-moi que vous êtes gai, bien portant, et vous faisant au métier de soldat : voilà une belle occasion pour l'étudier. J'ai écrit à la reine de se rendre à Paris. »

Nap. à Jos. Rochefort, 6 août 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 30 juillet. La grande-armée est en marche. Ce secours vous arrivant, sa réunion avec Bessières doit vous mettre à même de montrer les dents. Je vous écrirai plus longuement, lorsque je saurai que vous avez reçu votre chiffre. J'apprendrai avec plaisir que vous avez montré du caractère et des talents.

Je serai à Paris sous peu de jours. »

Jos. à Nap. Aranda, 6 août 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 1er. Je fais séjourner les troupes ici, deux jours, pour leur faire prendre un peu de repos. J'attends des nouvelles du général Bessières, qui doit avoir pris position à Mayorga : il est probable qu'il recevra l'ordre de se porter à Torquemada lorsque je me porterai à Lerma. Nous nous trouvons ainsi sur les deux routes de Burgos, et assez près pour pouvoir être réunis si cela était nécessaire ; mais j'attendrai les nouveaux régiments qui sont en marche avec le général Dessolles, de Bayonne, avant d'en venir à une affaire décisive ; et si l'ennemi perd son temps à Madrid, je ne quitterai pas les rives du Duero, afin d'avoir moins de marches à faire pour arriver à Madrid, lorsque les immenses moyens que Votre Majesté m'annonce seront à ma disposition.

Votre Majesté me recommande la gaieté : jamais je n'ai été si tranquille et si bien portant, et si in-

fatigable; et si j'ai à envier à Votre Majesté un génie supérieur qui lui a toujours fait maîtriser la victoire, j'ai cela de commun avec tout le monde. Mais je n'ai besoin d'envier à personne le sang-froid et la tranquillité de l'âme; et je dois avouer que je sens que l'adversité me ferait éprouver un sentiment qui n'est pas sans quelque charme, celui d'être au-dessus d'elle. Je suis loin de recevoir des encouragements des personnes qui m'entourent, et je suis en mesure de leur en donner. Votre Majesté peut compter sur moi; j'espère qu'elle verra avec quelque plaisir que, sous quelques rapports, je suis digne d'être son frère. «

Jos. à Nap. Lerma, 8 août 1808.

« Sire, je reçois une lettre de Votre Majesté, qui doit être du 3.

Je reçois en même temps une lettre du major général, qui est datée de Bordeaux de cette date.

J'envoie à Votre Majesté la lettre que je reçois du maréchal Bessières. Les deux corps d'armée vont être réunis près de Burgos. S'il est possible d'attaquer Cuesta et Blake avant leur réunion avec l'armée d'Andalousie, je n'y manquerai pas : c'est ce que je mande au général Bessières. Si leur réunion est faite, et que les 10 mille hommes que doit m'amener Dessolles ne soient pas arrivés, je prendrai conseil de la circonstance, et je me mettrai en mesure de pouvoir les attendre, ainsi que tous ceux qui sont en marche.

Je ne lève pas encore le siége de Saragosse; je ne le ferai qu'à toute extrémité. Je ne sais ce qui s'y

passe; et, quels que soient les lettres, les avis qui ont été donnés par l'état-major aux généraux qui commandent devant cette ville, nous n'avons eu aucune réponse d'eux.

MM. Azanza et Urquijo se rendent auprès de Votre Majesté. M. O'ffarill a écrit, de son côte, à 40 (1).

Je me porte très-bien. Je désirerais sans doute avoir plus d'expérience militaire, j'aurais une conscience plus positive de mes forces; mais je dois assurer Votre Majesté que je suis bien tranquille sur tout ce qui m'est personnel, et que j'espère que les affaires iront bien, si nous en venons aux mains avant la réunion de la totalité des trois corps ennemis. Jamais je n'ai plus senti combien une âme noble et irréprochable est au-dessus des événements, et jamais je n'ai été mieux portant. Je prie Votre Majesté d'être bien tranquille sur les inquiétudes que sa tendresse pour moi peut lui inspirer. Je ne compte pour rien dans ses calculs politiques la position plus ou moins avantageuse dans laquelle ils pourraient me mettre, et de juger que je serai bien partout où je serai utile. Je ne désire rien bien vivement depuis que le sort m'a jeté dans la haute carrière des destinées humaines, et m'a éloigné des affections et des habitudes domestiques. Je trouve, dans la portion de caractère que j'ai de commune avec vous, tout ce qu'il faut pour ne craindre aucun événement, et sentir même quelque plaisir dans ce sentiment (2). »

(1) 40 est un chiffre qui désigne le ministre de la guerre de Napoléon.

(2) La dernière partie de cette lettre nous semble rétorquer victo-

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 3 août. Je vous envoie une lettre que je reçois du maréchal Jourdan. Je suis extrêmement satisfait de l'esprit des départements de la Vendée, que je viens de traverser. Je ne puis que vous répéter, une fois pour toutes, que presque toute la grande-armée est en marche, et que d'ici à l'automne l'Espagne sera inondée de troupes. Il faut tâcher de conserver la ligne du Duero (1), pour maintenir la communication avec le Portugal. Les Anglais sont peu de chose; ils n'ont jamais que le quart des troupes qu'ils annoncent. Lord Wellesley n'a pas 4 mille hommes : d'ailleurs, ils se dirigent, je crois, sur le Portugal. » Nap. à Jos. Niort, 9 août 1808.

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a écrite par le général Dumas. J'ai trouvé ici d'autres personnes de ma maison, parties de Naples Jos. à Nap. Burgos, 9 août 1808.

rieusement ce que M. Thiers, dans son XIe volume du *Consulat et de l'Empire*, dit de la faiblesse et des craintes du roi Joseph. Celle du lendemain, 9 août, du roi, nous paraît aussi assez singulièrement interprétée par le grand historien. De ce que Joseph préfère la couronne des Deux-Siciles à celle des Espagnes; de ce qu'il demande à régner sur une nation *qui l'apprécie*, de préférence à se trouver à la tête d'un peuple qui le repousse; de ce que ce prince, tout en se sacrifiant à la politique de son frère, désire, *après avoir battu les Espagnols, après être rentré en vainqueur dans Madrid*, abdiquer volontairement une couronne parce qu'il se sent impopulaire, peut-on, doit-on en conclure qu'il y a chez lui *faiblesse de caractère, manque d'énergie?* Nous croyons, nous, qu'il serait plus rationnel d'en conclure *une absence totale d'ambition, une juste appréciation des événements d'Espagne.*

(1) On voit donc que Napoléon ne pensait pas qu'il fût possible à Joseph de se maintenir à Madrid après l'affaire de Baylen, puisqu'il lui recommande de garder la ligne du Duero.

après lui. Je suis ici depuis ce matin; j'ai beaucoup réfléchi sur la situation des affaires d'Espagne, sur celles de Naples, et sur la lettre de Votre Majesté du 3 août, où elle me parle de mon goût pour les Espagnols. Je fais abstraction de toutes les idées intermédiaires, et voici le résultat de mes réflexions :

1° Puisqu'il faut beaucoup de sang et d'argent pour conquérir l'Espagne, la France est en droit d'y trouver une indemnité, et de s'assurer que ces peuples, qui conserveront longtemps un sentiment d'animosité contre elle, ne puissent point lui nuire essentiellement. Pour cela, il faut que les Espagnes soient réduites à l'impuissance de se livrer à ce ressentiment : la réunion des provinces au delà de l'Ébre à la France, la réunion de la Galice au Portugal, le partage des possessions espagnoles, feraient descendre ce qui resterait de l'Espagne au rang de troisième puissance; c'est, à peu de chose près, ce que voulait le prince des Asturies. Je ne pense pas que le prince de cette maison, comme de toute autre, qui deviendrait roi d'Espagne, pût jamais être dans le cas de nuire aux intérêts de la France. Je ne pense pas que l'on puisse traiter avec les chefs des insurgés; toutes les têtes sont en mouvement; nul n'a la direction des affaires, et assez d'action sur les masses pour les conduire dans un sens déterminé.

Il serait possible, en rendant le Portugal ainsi accru à la maison de Bragance, disposant de l'Espagne et des possessions espagnoles, d'en faire des objets de compensation, le prix de la guerre et le gage de la paix générale, seul et unique objet des

vœux de tous les peuples du monde. La Providence offre peut-être ce moyen. Et quant aux Espagnes, seront-elles beaucoup plus malheureuses pour être moins puissantes? Et puisqu'on ne peut point les arracher à la longue et sanglante crise dont la France est sortie, sans ce moyen, ne vaut-il pas mieux s'en saisir, et rendre, par là, la tranquillité à l'Espagne et au monde?

2° Lorsque je m'envisage dans cette question, il m'est impossible de ne pas devenir sur-le-champ étranger à l'Espagne. L'honneur, la conscience, ou enfin cet instinct secret qui est le mobile de toutes mes actions, ne me permettraient jamais de rester sur le trône d'Espagne, si cette monarchie était diminuée de la moindre de ses parties. Dans la supposition que la France voulût gratuitement prodiguer son sang et son or pour me placer et me maintenir sur le trône des Espagnes, je ne puis pas cacher à Votre Majesté que je ne pourrais pas supporter l'idée qu'un autre que Votre Majesté pût commander en Espagne les armées françaises. Devenu le conquérant de ce pays par les horreurs de la guerre à laquelle *tous les individus espagnols prendront part*, je serai longtemps un objet de terreur et d'exécration. Je suis trop vieux pour avoir le temps de réparer tant de maux; et j'aurais semé trop de haines pendant la guerre pour que je pusse recueillir dans mes dernières années le fruit du bien que j'aurais pu faire pendant la paix, au milieu des préventions et des calamités de tous les genres. Votre Majesté voit que, même dans cette hypothèse, celle de la

conquête et de l'intégrité de la monarchie, je ne dois pas désirer de régner en Espagne.

Ce peuple est plus concentré dans ses ressentiments qu'aucun autre peuple de l'Europe; il y a quelque chose du caractère des peuples de l'Afrique qui lui est particulier. *Votre Majesté ne peut se faire une idée, parce que certainement personne ne lui aura dit, à quel point le nom de Votre Majesté est ici haï.* La guerre n'est point propre à diminuer ce sentiment; et quant à moi, je ne me sens pas le courage de régner sur des peuples qu'il faudrait sans cesse tyranniser, ou transiger avec l'affection que je vous porte et mes devoirs envers la France.

Dans l'état où sont arrivées les affaires, il faut démembrer la monarchie, y introduire de nouveaux intérêts, et mettre par là ces peuples dans l'impuissance de nuire.

Mais je reviens à la question qui m'est personnelle, et dans laquelle je suis meilleur juge qu'un autre. Voici ce que je désire :

Conserver le commandement de l'armée assez longtemps pour battre l'ennemi; rentrer dans Madrid avec elle, puisqu'elle en est sortie avec moi; et de cette capitale émaner un décret portant que je renonce à régner sur un peuple que j'ai dû réduire par la force des armes; et qu'ayant encore le choix entre un tel peuple et celui de Naples, qui sait apprécier mon gouvernement et rendre justice à mon caractère, je donne la préférence aux peuples qui me connaissent, et retourne à Naples, faisant des vœux pour le bonheur des Espagnes, et allant tra-

vailler à celui des Deux-Siciles. En remettant à Votre Majesté les droits que je tiens d'elle, elle en ferait l'usage que sa sagesse lui indiquerait.

Tout ceci peut être exécuté dans le mois d'octobre, si, dans le courant de septembre, je reçois un renfort de 50 mille hommes, quelque argent, et les secours en vivres, munitions et artillerie que j'ai demandés.

Je prie donc Votre Majesté d'arrêter toute opération relative au royaume de Naples (1). Je suis convaincu que les nouveaux arrangements trouveraient dans ce pays plus de résistance que Votre Majesté ne pense, et qu'en dernier résultat ils ne feraient le bien de personne. La députation que ce pays envoie à Votre Majesté est chargée, avant tout, de lui manifester ce vœu. Je connais les arrangements qui ont été faits à Bayonne sur ce pays depuis mon départ; je m'engage à les remplir tous avec la plus grande exactitude. L'espoir de mon retour maintiendra ces peuples tranquilles. L'envoi du maréchal Pérignon est déjà une mesure conservatrice. Que Votre Majesté ne pense pas que je m'en laisse imposer; mais il est de fait que mon retour arrangerait tout, et que l'arrivée d'un autre pourrait avoir des suites plus funestes qu'on ne pense; les Calabres même ont témoigné dans ces circons-

(1) Joseph ignorait alors l'élévation de Murat sur le trône de Naples. Il ignorait que madame Murat, sa sœur, était venue à Bayonne, et avait sollicité de l'Empereur la couronne des Deux-Siciles avec tant d'instance pour son mari, qu'elle avait obtenu une promesse formelle de son frère.

tances beaucoup de regrets; et je ne demande à Votre Majesté qu'à y retourner avec les hommes qui ont quitté ce pays avec moi.

J'ai bien réfléchi sur ma position; ce parti seul me convient. Je pourrai espérer de faire prospérer ce pays, et, en cas de guerre, de pouvoir y être utile; car Votre Majesté n'a pas oublié que ce n'est pas fugitif, mais vainqueur de l'Espagne, que j'entends retourner à Naples : une bataille gagnée me mène à Madrid. Si Votre Majesté approuve tout ceci, elle pourrait apprendre en même temps ma victoire, ma rentrée à Madrid, ma proclamation, et mon départ pour Naples. Je laisserais, dans ce cas, le gouvernement au maréchal Ney, et j'emmènerais avec moi le maréchal Jourdan.

Je le répète à Votre Majesté : point d'espoir de transiger avec les chefs des insurgés; la fièvre est dans la masse nationale, La voix de la raison et de la conciliation n'y peuvent rien ; il faut des moyens extraordinaires : et puisqu'il faut tant d'efforts, pourquoi ne pas les faire servir à la pacification générale et au bien particulier de la France? Et pourquoi vouloir m'attacher, moi à qui Votre Majesté porte tant d'affection, à un peuple qui me repousse parce que je suis son frère, et qui exigerait de moi, pour être tenu tranquille, le caractère sombre, soupçonneux et féroce de Philippe II, tandis que la nature m'a donné un sentiment d'honneur et de délicatesse que les Français peuvent apprécier, et l'âme qui a su me concilier l'affection des Italiens?

Il ne manquera pas à Votre Majesté de moyens

d'indemniser le prince qu'elle aurait voulu placer sur le trône de Naples : d'ailleurs, l'exacte justice, toutes les affections se pressent dans le cœur de Votre Majesté en ma faveur.

Si mes opinions ne sont pas conformes à celles de Votre Majesté sur le sort futur de l'Espagne, je la prie de ne pas s'appesantir là-dessus; je conçois qu'il peut y avoir beaucoup d'autres vues qui n'échapperont pas à la perspicacité de Votre Majesté. L'article qui me regarde particulièrement est conçu sur des données dont la vérité m'est démontrée; c'est surtout sur cet article que je désire que Votre Majesté fixe son attention avant de me répondre, et je la prie de se déterminer le plus tôt que cela lui sera possible, et de me faire connaître sa décision (1). »

Jos. à Nap. Burgos, 9 août 1808.

« Sire, je suis arrivé ce matin ici; demain, tout le corps du maréchal Moncey y sera réuni; celui du maréchal Bessières se trouve entre Palencia et Burgos. J'envoie les gros bagages et tous les gens inutiles à Vittoria. Si Blake et Cuesta s'avancent encore, je les attaquerai avec avantage.

J'envoie à Votre Majesté copie d'une lettre du maréchal Bessières; je lui ai écrit de venir me voir; je l'attends ce soir.

J'ai envoyé, il y a trois jours, à Votre Majesté, un état de nos besoins. Le major général a dû en recevoir un pareil. Je prie Votre Majesté de donner

(1) Après avoir lu cette lettre, il est difficile d'admettre, ainsi que l'ont pensé et dit plusieurs auteurs, que l'ambition avait poussé Joseph sur le trône d'Espagne.

les ordres pour que l'on nous envoie tout ce que l'on pourra. »

Jos. à Nap. Burgos, 10 août 1808.

« Sire, le maréchal Bessières est aujourd'hui à Torquemada, le général Blake à Mayorga; Cuseta à Toro, Castanos à Valladolid. Quarante mille insurgés pressent le général Verdier, qui doit être entré à Saragosse, et qui doit avoir reçu l'ordre de l'évacuer, et de se retirer sur Tudela, et même Mélagro. Santander et Bilbao sont en révolte ouverte; les trois provinces, en mouvements préparatoires à une révolte.

Le maréchal Bessières va se porter sur Frias, et étendre sa droite jusqu'à Bilbao, si la position du pays le permet; le maréchal Moncey va se porter sur Miranda. J'ai envoyé reconnaître en quel état se trouvent les fortifications et les approvisionnements de Pampelune. Je fais filer sur Vittoria tous les gros bagages, et même sur Bayonne tous les Espagnols fugitifs de Madrid, qui, avec leurs familles, nous encombrent.

Dans la nouvelle position que va prendre l'armée, je serai embarrassé pour les vivres; il faut que Votre Majesté donne les ordres pour que l'on nous envoie tout ce que l'on pourra de France. Bayonne pourrait être le point d'où tous les transports de vivres, de munitions pourraient partir.

Je pense que Blake a aujourd'hui 25 mille hommes; Cuesta, 15; Castanos, 30 à 40 mille insurgés de Valence et de l'Aragon; mais toutes ces forces seront doublées dans un mois. Votre Majesté sent

combien nous avons besoin de secours de tous les genres, et très-promptement. »

Berthier à Joseph. Nantes, 11 août 1808.

« Sire, ni le général Savary, ni vos ministres Azanza et Urquijo, ne sont arrivés. Il paraît qu'il y a des rassemblements à Bilbao, d'après les nouvelles que nous recevons. Sa Majesté pense qu'il est important d'y faire marcher le plus tôt possible une colonne pour y rétablir l'ordre. *Votre Majesté sait que la moitié de Saragosse était en notre pouvoir, et que sous peu on espérait avoir le reste de la ville, lorsque le général Belliard a donné l'ordre de lever le siége. Il eût été à désirer que cet ordre fût conditionnel, comme cela paraissait être l'intention de Votre Majesté, ainsi qu'on le voit dans sa correspondance : c'est-à-dire que le siége ne fût levé que dans le cas où l'on n'aurait pas cru être maître de la ville avant cinq ou six jours. Cela aurait présenté des circonstances meilleures;* car, si le général Verdier évacue en entier la Navarre et l'Aragon, il est à craindre que la Navarre ne s'insurge, et Pampelune ne tarderait pas à être cernée. J'ai mandé à Votre Majesté que déjà des corps entiers de la grande-armée sont en mouvement pour se rendre *en poste* en Espagne. Les dispositions les plus vigoureuses sont prises de tous côtés, *et, dans six semaines, l'Espagne sera soumise.* L'Empereur, qui continue à jouir d'une bonne santé, quoiqu'il soit très-occupé, part dans une heure pour continuer sa route sur Angers, Tours et Paris. Votre Majesté doit être persuadée que toutes nos pensées sont sur elle et sur l'armée qu'elle commande. »

Jos. à Nap. Burgos, 11 août 1808.

« Sire, le corps d'armée du maréchal Bessières sera demain ici; j'ai vu aujourd'hui ce maréchal; il est très-content de son corps d'armée.

Le maréchal Moncey prendra demain position à Briviesca, et se rendra à Miranda.

Le général Verdier aura évacué Saragosse pour se porter sur Tudela : la prise de cette ville a produit un bon effet dans l'opinion, quoique d'ailleurs j'aie été obligé d'en retirer les troupes.

Castanos est entré à Madrid le 6. Il cherche à se réunir avec les autres corps d'armée.

Je voudrais bien être en mesure de donner la main au général Junot, dont je n'ai pas encore eu de nouvelles depuis que je suis en Espagne.

C'est surtout de la cavalerie qu'il me faudrait; dès que j'aurai reçu les renforts que j'attends, j'en profiterai pour prendre l'offensive, selon les événements. Il est bien instant que Votre Majesté nous fasse envoyer le plus de poudre qu'elle pourra; Saragosse a épuisé Pampelune. »

Jos. à Nap. Briviesca, 13 août 1808.

« Sire, je ne reçois pas de lettres de France depuis quatre jours; j'ignore si les courriers que j'ai envoyés à Votre Majesté n'ont pas été arrêtés. Je me détermine à envoyer près d'elle le général Dumas, qui lui fera connaître la position de l'armée, la situation des choses, et mes opinions sur tout ce qui se passe. Quelle que soit la détermination de Votre Majesté, je m'y conformerai; je l'aiderai de tous mes moyens; et Votre Majesté verra que les circonstances difficiles m'en donneront plus peut-

être qu'elle ne pense. Je suis touché de tout ce que vous m'écrivez *de fraternel*, et rien n'est au-dessus de mon amour pour vous, et de mon attachement à ce qui est juste et honorable.

J'envoie à Votre Majesté copie d'une grande lettre où je lui ai développé mes vœux et mes opinions; mais, quelle que soit la décision de Votre Majesté, je m'y conformerai. »

« Sire, je n'ai pas l'estafette depuis quatre jours. Je me suis rendu ici avec le corps du maréchal Moncey. J'ai envoyé une division sur Bilbao, qui est en insurrection; les officiers anglais qui y sont débarqués ne tarderont pas à s'en repentir. Jos. à Nap. Briviesca, 13 août 1808.

Le corps du maréchal Bessières, que j'ai vu hier à Burgos, est en bon état; je m'occupe de mettre dans une semblable position celui du maréchal Moncey.

J'ai reçu le chiffre provisoire que m'a envoyé M. Maret.

L'ennemi est en marche sur Burgos; je prendrai position sur l'Èbre, et j'attendrai d'avoir bien organisé l'armée pour reprendre l'offensive. Le siége de Saragosse a épuisé Pampelune de poudre. Je n'ai pas de nouvelles de Saragosse depuis le premier jour de l'entrée du général Verdier dans cette ville, dont les habitants se défendaient encore dans quelques quartiers. La discipline et l'ordre renaissent dans l'armée, et je suis content de l'esprit du soldat. »

« Sire, provoqué par la lettre de Votre Majesté Jos. à Nap.

Briviesca, 14 août 1808.

du 3 août, qui contient cette phrase : « *Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols,* » j'ai écrit à Votre Majesté une très-longue lettre le 9 août, de Burgos. Je n'ai pas un mot à changer à cette lettre aujourd'hui ; les choses sont dans le même état en Espagne ; mes opinions sont les mêmes sur ce pays et sur Naples. Les nouvelles de ce pays m'apprennent la proclamation du nouveau roi ; et j'avoue que, de tout ce qui m'est arrivé dans ma vie, c'est ce qui m'a affecté le plus, parce que je vois fermer la seule voie qui était encore ouverte pour concilier mon existence avec mon honneur. Votre Majesté, en me demandant si je me souciais de régner sur les Espagnes, me semblait entrevoir une hypothèse dans laquelle je ne devais pas y régner ; et, dans ce cas, sa prévoyante sollicitude voulait s'assurer si mon goût pour les Espagnols serait un obstacle de plus. Dans ce cas, il était évident que je ne pouvais que vouloir retourner à Naples, dont j'aime les habitants et le pays. Ma renonciation par un article secret pour l'intégrité de la monarchie espagnole rendait facile et juste mon retour à Naples, puisque je me suis cru et que j'étais encore roi de Naples pour les Napolitains, jusqu'à la proclamation du nouveau roi. La monarchie espagnole ne peut plus être rangée dans son intégrité sous un seul prince ; si elle l'était en Europe, si ce prince est un prince de votre maison, il ne se conservera sur le trône qu'en traitant les Espagnols comme ceux-ci ont traité les sujets de Montézuma. Je dois tout dire, d'ailleurs : ce n'est

plus aujourd'hui l'intérêt de la France; si son sang et son or doivent se verser pour cette conquête, il est juste que la France en profite, et qu'elle s'indemnise de tant de pertes; car il faut 200 mille Français pour conquérir l'Espagne, et cent mille échafauds pour y maintenir le prince qui sera condamné à régner sur eux. Non, Sire, on ne connaît pas ce peuple : chaque maison sera une forteresse, et chaque homme a la volonté de la majorité. Je ne répète qu'une chose, mais elle suffit pour en donner une idée : pas *un Espagnol* ne sera pour moi si on fait la conquête, pas même Azanza; pas un Espagnol n'a voulu rester au service des Français ou des ministres, et du petit nombre de ceux que les sentiments de leur sûreté fait quitter Madrid. Deux mille domestiques m'ont quitté à la fois, malgré les forts appointements que j'avais donnés : nous ne trouvons pas un guide, pas un espion. Quatre heures avant la bataille de Rio-Seco, le maréchal Bessières ne savait pas où était l'ennemi. *Tout ce qui écrit ou parle différemment, ment, ou n'a pas d'yeux.*

Cependant Votre Majesté n'écrit pas légèrement; elle a voulu me pressentir : je lui ai écrit sans réserve tout ce que je sentais et je désirais, et j'avoue que je ne l'aurais pas fait avec ce détail, si Votre Majesté ne semblait désirer savoir si réellement je me souciais de régner sur les Espagnols. Il est trop évident que, descendu du trône de Naples, présenté à celui d'Espagne, il est difficile que je puisse vivre convenablement pour Votre Majesté dans la retraite. Il est plus inconvenant encore d'aller cher-

cher un troisième trône pour un homme qui ne s'est pas conservé sur les deux premiers; mais ce qui était bien dans les convenances de Votre Majesté, dans celles des Napolitains, dans les miennes, c'était de me laisser au trône de Naples, dont je n'étais pas encore descendu par le fait ni par le droit : par le fait, puisque les actes se faisaient encore en mon nom; par le droit, puisque je n'ai renoncé à Naples que pour l'intégrité de la monarchie espagnole, et que Votre Majesté, qui est la source de tout ce qui m'arrive de grand, ne peut pas vouloir me punir de ce que je n'ai pas cherché les formes diplomatiques, et que je me suis abandonné à son amour fraternel et à sa grandeur d'âme : car le traité secret ne devait raisonnablement parler de la renonciation à Naples que comme promesse d'un acte à effectuer, lorsque j'aurais été mis en possession de la monarchie espagnole. Je n'en ai pas agi ainsi; mais mes intérêts et mes destinées restant dans les mains de Votre Majesté, je n'avais pas de semblables précautions à avoir, moi qui me suis entièrement et sans réserve abandonné à elle, en quittant un pays où j'étais heureux et où j'espérais pouvoir retourner, d'après la lettre de Votre Majesté et ma réponse, qui la confirmait dans l'opinion où elle était que je ne me souciais pas de régner sur les Espagnols.

Je prie Votre Majesté de peser tout ceci dans sa sagesse, de croire que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour remplir ses vues, mais que mon bonheur est dans le vœu exprimé par ma lettre du 9 :

1° Entrer victorieux à Madrid;

2° Renoncer à l'Espagne;

3° Retourner à Naples, ce qui est plus difficile aujourd'hui, mais pas impossible dans un arrangement général.

Je dois ajouter combien il serait à désirer que Votre Majesté pût s'arranger avec le pape; cette brouillerie a nui essentiellement aux affaires d'Espagne.

Je charge le général Dumas de donner à Votre Majesté tous les détails militaires et politiques que Votre Majesté peut désirer sur son armée et ce pays. »

Jos. à Nap. Pancorbo, 15 août 1808.

« Sire, je suis venu visiter cette position. Le fort est très-étendu et à moitié fait; j'y ai fait placer un bataillon; il est approvisionné et en état de défense. Cependant cette position peut être tournée, mais à quelque distance; et si l'artillerie ennemie peut y passer, ce serait avec peine, et un détour et des chemins à ouvrir. En somme, ce fort vaut la peine qu'on se donne pour le mettre en état.

Le but de l'ennemi est d'insurger les provinces de la Biscaye et de la Navarre: déjà 10 mille hommes étaient en armes à Bilbao; ils attendaient d'être rejoints par les troupes de ligne. Le général Merlin, parti de Burgos, a rencontré à Vittoria le 26e de chasseurs, le 43e et le 51e. Il a eu ordre de se porter sur Bilbao; il a dû attaquer aujourd'hui les rebelles : j'espère qu'ils auront eu une bonne leçon.

J'ai fait occuper les positions de Puente d'Ebro et Rodugua.

Castanos est, dit-on, à Sornia. Je viens de faire marcher une division sur Logrono, craignant que le corps de Saragosse n'y soit pas encore arrivé. Je conserve Burgos; Briviesca sera occupée par le maréchal Bessières. Je me fais éclairer sur Lerma, Castrouerits, Soria, et j'ai toute l'armée en mesure de tomber sur celui des corps ennemis qui voudrait se présenter. Je maintiens mes communications avec la France; je fais réparer l'artillerie, réorganiser l'armée, et attends les renforts qui doivent arriver de France pour reprendre l'offensive avec plus de succès.

Le général Dessolles est arrivé à Vittoria. Il m'est impossible d'avoir des nouvelles de l'ennemi par des espions : je n'en trouve pas un.

Il y a seize jours que je suis parti de Madrid, et je n'ai pas eu un seul rapport d'espion : nul Espagnol ne veut servir contre les insurgés.

L'avant-garde du maréchal Moncey est à Miranda, où elle restera. C'est entre ce point, Burgos, tenu par de la cavalerie, Frias, Orduno et Logrono, que je compte attendre l'ennemi et donner quelques jours à l'armée; après quoi je marcherai avec confiance dès que je saurai que les renforts arrivant de France garantiront la communication des provinces de la Biscaye, et assureront mes derrières.

C'est aujourd'hui la fête de Votre Majesté. Nous l'avons célébrée aussi bien que possible. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 août 1808.

« Mon frère, j'ai vu MM. Azanza et Urquijo; ils ne m'ont pas appris grand'chose. Ils resteront ici

en attendant, pour voir le pli que prendront les affaires d'Espagne. Je les charge de vous écrire les détails. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 août 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10. Tout ce qui se passe en Espagne est bien déplorable. L'armée paraît commandée, non par des généraux qui ont fait la guerre, mais par des inspecteurs des postes. Comment peut-on faire évacuer l'Espagne sans raison, sans même savoir ce que fait l'ennemi? Car il résulte, des rapports du 8, qu'on ne savait pas le 10, à Burgos, si le général Castanos avait fait son entrée à Madrid. Dans tout ce qui se fait, il n'y a pas la première notion d'habitude de la guerre. J'espère que le maréchal Bessières vous aura donné le conseil de ne pas évacuer ainsi tout le pays sans voir l'ennemi. On me mande que Saragosse aurait été certainement pris, si le général Belliard n'avait ordonné de l'évacuer, et si, quarante-huit heures après, pendant lesquelles on a travaillé à l'évacuation et à consommer des munitions, n'était arrivé l'ordre de continuer le siége. Le 10, l'ennemi ne paraissait pas avoir plus de 5 à 6 mille hommes autour de Saragosse, ce qui est loin de 40 mille. Dans la position où vous êtes, on voit les ennemis partout, on les voit immensément forts. L'armée, telle qu'elle est organisée, est capable de battre tous les insurgés; mais il y manque une tête. Le pays qui vous convient pour faire la guerre est un pays de plaine, et vous vous enfoncez dans le pays de montagnes sans raison ni nécessité. Dans une retraite aussi pré-

cipitée, que de choses on doit avoir perdues, oubliées! Et l'armée, se retirant ainsi, ne peut être qu'excessivement démoralisée. J'espère que vous n'aurez pas évacué Burgos; de quelque côté que l'ennemi s'avance, ce sera une belle occasion pour vous de le battre. Avec le corps du maréchal Bessières, il y a de quoi battre le corps des insurgés; et quand vous saurez le mouvement qu'a fait l'armée du général Castanos, vous serez fort étonné de toutes vos manœuvres (1). Les troupes qui sont devant Saragosse sont sans doute très-compromises. Je ne conçois pas par quelle fatalité, n'ayant plus l'espoir de prendre la ville, elles sont restées dans cette fausse position. S'ils s'obstinent ainsi, il est à craindre qu'à la longue il ne leur arrive quelque catastrophe. »

Jos. à Nap. Miranda, 16 août 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 9, de Nantes. Je n'ai pas encore de nouvelles de Bilbao; l'armée se réorganise, l'artillerie se répare, et j'espère que sous peu de jours le corps du maréchal Moncey sera dans le même état que celui du maréchal Bessières.

Le maréchal Jourdan est arrivé à Bayonne, et ne tardera pas à être ici. Le général Dessolles est arrivé à Vittoria; je l'attends ici.

L'armée a le plus grand besoin de capotes et de

(1) L'Empereur aurait voulu qu'on prît pour ligne de défense celle du Duero, afin d'être en mesure de recueillir Junot; mais l'insurrection avait fait de tels progrès, qu'il eût été dangereux de ne pas se replier jusqu'à l'Ebre.

souliers; les nuits sont déjà froides, et la saison des pluies s'avance. Dès que j'aurai reçu assez de forces pour assurer mes derrières, et empêcher les provinces de Biscaye et de Navarre de penser à se soulever, je pourrai me porter sur Aranda, comme le désire Votre Majesté. Je n'ai pas de nouvelles de Junot depuis que je suis en Espagne. Je désire que Votre Majesté me fasse connaître ses intentions sur le Portugal; elle seule peut ordonner ce qu'il convient de faire pour l'armée qui est dans ce pays. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté copie de la lettre que je reçois du général Merlin. L'insurrection de ces provinces aurait eu des suites, si elle n'était ainsi étouffée dans son origine. Jos. à Nap. Miranda, 17 août 1808.

Le général Dessolles est arrivé aujourd'hui ici. L'armée se réorganise; je m'occupe des moyens de la nourrir, et d'empêcher que les ressources du pays soient mal employées, afin que les habitants souffrent le moins possible de l'état actuel. »

« Sire, le général Merlin est entré hier à Bilbao; il a rencontré à une lieue de la ville 4 mille insurgés; il les a mis en déroute, leur a pris douze pièces de canon, et s'est emparé de vive force des premières maisons de la ville, et d'un couvent où les rebelles s'étaient retranchés. Il allait marcher sur Portugalette, où quatre frégates anglaises étaient occupées à débarquer des munitions de guerre, quelques officiers, et des pamphlets. » Jos. à Nap. Miranda, 18 août 1808.

« Sire, la ville de Bilbao a reçu une leçon terrible, Jos. à Nap.

Miranda, 18 août 1808.

mais qui ne sera pas perdue pour les autres communes de ces provinces. Elle a perdu douze cents hommes qui ont péri dans le combat.

Le général Lasalle écrit, d'une lieue en avant de Burgos, qu'il avait aperçu quelques cavaliers ennemis. Logrono est occupé, ainsi que Milagro et Tudela; je ne pense pas que l'ennemi soit assez téméraire pour essayer de percer notre ligne.

Les nouvelles de Madrid sont que les membres de toutes les juntes d'insurrection allaient y être convoqués. L'opinion de celle de Séville était pour la république; celle de Galice, pour le roi Ferdinand. La division la plus grande règne parmi tout ce monde-là. Dès que j'aurai bien organisé mon armée, et que les premiers renforts assureront la communication avec la France, que Pampelune sera en bon état, je prendrai la ligne d'Aranda. Il n'y a d'ici là, ni de là à Madrid, aucun obstacle naturel; les positions de Somo-Sierra se tournent facilement.»

MM. Azanza et Urquijo à Joseph. Paris, 18 août 1808.

« Sire, nous sûmes hier par l'Empereur que Votre Majesté était à Burgos le 10 de ce mois, jouissant d'une bonne santé, et que par ailleurs il n'y avait rien de nouveau.

Il n'est peut-être pas hors de propos que nous fassions part à Votre Majesté que, par le rapport de plusieurs membres du corps diplomatique, il est venu à notre connaissance qu'à l'audience publique du 15 courant, Sa Majesté l'Empereur s'entretint longuement avec l'ambassadeur d'Autriche, et lui dit, de manière à ce que toutes les personnes pré-

sentes l'entendissent, qu'elle s'étonnait des préparatifs militaires de son maître, et que s'il ne les faisait cesser, et ne dissipait les soupçons que de tels mouvements pourraient inspirer, elle lui déclarerait sur-le-champ la guerre. Il paraît que l'ambassadeur répondit que les dispositions prises par son maître n'avaient d'autre objet que de se mettre en mesure contre tout événement.

Le ci-devant roi d'Espagne Charles IV se dispose à partir pour Nice le mois prochain, dans le dessein d'y passer l'hiver : il croit que ce climat, plus doux que celui de Compiègne, sera favorable à sa santé, qu'on nous assure être très-affaiblie. Ce voyage n'est cependant pas arrêté, d'après ce que nous a dit Sa Majesté l'Empereur.

Dans le cas où Charles IV partirait pour Nice, on prétend que la ci-devant reine d'Étrurie irait habiter le palais de Calorno, dans les États de Parme.

Don Pedro Macanaz, un des individus de la suite du prince des Asturies, et son secrétaire, est dans ce moment à Paris ; il vient nous voir fréquemment. Il nous a dit que le but de son voyage était de recouvrer deux mois échus des assignations faites à ce prince et aux infants don Carlos et Antonio, et d'obtenir qu'on ne considérât pas comme un à-compte les 200 mille francs qu'on leur remit pour les frais de voyage de Bayonne à Valençay.

Nous lui avons demandé à quoi en était le mariage du prince, et il nous a dit que tant l'Empereur que son ministre ont ratifié son accomplissement ; et il a ajouté confidentiellement que Son

Altesse, en formant ces liens, avait en vue d'inspirer de plus en plus de la confiance à la famille impériale, d'affermir sa sûreté personnelle, et de tâcher d'obtenir l'argent qui lui est nécessaire pour bâtir une maison sur les terres de Navarre qui lui ont été cédées.

C'est tout ce que nous avons à communiquer à Votre Majesté, en lui renouvelant l'hommage de nos respects. »

Jos. à Nap. Miranda, 19 août 1808.

« Sire, les nouvelles que j'ai de l'ennemi parlent de son entrée à Palencia, Soria et Aranda. Je m'occupe de la réorganisation de l'armée. Le maréchal Jourdan arrive à l'instant. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 23 août 1808.

« Mon frère, voici des lettres que je vous envoie pour votre gouverne.

P. S. *On est trop circonspect autour de vous. Attaquez l'ennemi, et ne vous laissez pas attaquer* (1). »

Le général X.. à sa femme. Burgos, 9 août 1808.

« Je ne sais si nous serons ici bien longtemps. Il paraîtrait que le roi désirerait y donner bataille, afin de rentrer bien vite à Madrid. Il regarde, à tort, comme une honte d'avoir quitté sa capitale, où il brûle de rentrer, les armes à la main. J'ai combattu quelquefois cette idée, mais j'ai toujours eu

(1) Les deux lettres qu'on trouvera à la suite de celle-ci, saisies et envoyées à Napoléon, qui les transmit à son frère, sont d'un officier général alors en Espagne auprès du roi Joseph, et fort attaché à sa personne ; elles donnent des détails curieux et vrais sur la situation des choses après l'affaire de Baylen.

tort, et j'ai fini par me taire. Je suis obligé d'en faire autant sur bien d'autres choses, dont nous parlerons quand nous nous verrons.

« Je n'ai jamais été très-content de ma situation en Espagne, mon cher ami; j'aurais mieux aimé être modestement baron de l'empire à Naples, où j'étais bien établi, que de venir dans un pays qui m'avait paru fort désagréable dans le peu que je l'avais vu en l'an x. Ce qui arrive dans ce moment est bien fait pour me confirmer dans mon opinion; car ce qui avait paru devoir se faire, sinon sans opposition, du moins avec facilité, je veux dire l'établissement du roi, est devenu une chose très-difficile, à cause de l'opposition presque générale de la nation. Comme cette unanimité d'opinion contre le système n'avait pas été calculée, les troupes qui avaient été envoyées étaient peu aguerries et fort dispersées; et de là sont venus des malheurs inouïs depuis bien longtemps dans l'histoire de la guerre des armées françaises. Le général Dupont a été forcé de capituler, ce qui a forcé le roi à quitter Madrid. Nous sommes en marche depuis huit jours pour nous réunir à d'autres positions de l'armée, afin d'être en état de résister à un ennemi nombreux en troupes de ligne, et soutenu par toute la population du pays. Je sais bien que ces succès momentanés seront bien vengés par l'Empereur; mais ce sera une guerre longue et cruelle, et j'avoue qu'après vingt-sept jours de combats continuels, j'aurais désiré vivre plus tran-

X... à M. X... à Vitry-le-Français. Aranda, 6 août 1808.

quille. C'est ce qui m'avait fait envisager la retraite sans beaucoup de peine; et actuellement encore je ne la considérerais pas comme un grand malheur. »

MM. Azanza et Urquijo à Joseph. Paris, 20 août 1808.

« Sire, aujourd'hui, à l'issue du lever, Sa Majesté Impériale a daigné causer assez longtemps avec nous; et la matière de cet entretien nous a mis à même de voir avec quel soin elle s'occupe des affaires d'Espagne, et de juger du vif intérêt qu'elle prend à la situation de Votre Majesté. Toutes les fois que nous avons vu l'Empereur, il nous a dit qu'il y avait des troupes en marche; aujourd'hui, il a ajouté que 160 mille hommes de la grande-armée étaient déjà en plein mouvement.

Sa Majesté Impériale nous a rapporté qu'on a pris dans la Méditerranée un navire sorti de Sicile, et que, parmi les lettres qu'il portait, on en a intercepté une que la reine Caroline écrivait à la reine de Sardaigne, en date du 28 juillet, dans laquelle elle lui dit que le prince Léopold était parti deux jours auparavant pour Gibraltar, sur une frégate anglaise. Cet événement important nous laisse encore douter si l'intention des Anglais est de le mettre à la tête des insurgés de notre Péninsule, ou de le transporter en Amérique : ce dernier parti pourrait entraîner, à notre avis, des conséquences bien embarrassantes.

L'Empereur nous a donné ensuite une nouvelle qui nous a causé de la surprise et de l'affliction. C'est que le marquis de la Romana, abusant de la bonne foi du prince de Ponte-Corvo, et oubliant les actes

formels dans lesquels il a juré à Votre Majesté fidélité et obéissance, s'est embarqué sur des navires anglais, et a abandonné l'île de Fionie, emmenant avec lui un régiment espagnol. Cet événement imprévu mettra, à ce qu'il paraît, Sa Majesté Impériale dans la nécessité d'ordonner le désarmement des autres corps de l'armée auxiliaire, afin de prévenir, par ce moyen, l'imitation de l'exemple qu'a donné le général.

Il nous a dit aussi que les Aragonais ont porté si loin leur funeste résolution de s'opposer à l'établissement du nouvel ordre de choses en Espagne, que, par le moyen d'un bâtiment anglais qui est allé à Trieste, ils ont écrit à la cour d'Autriche pour demander l'archiduc Charles, qu'ils veulent mettre à leur tête, et reconnaître pour leur souverain. Sa Majesté Impériale a ajouté qu'elle en a été informée de Vienne, et même par la cour de Russie, et qu'il n'a été fait aucune réponse à la lettre des Aragonais. Le prince des Asturies, d'après des avis donnés à Sa Majesté Impériale par le prince de Bénévent, qui arriva hier de Valençay, n'ignore plus les principaux événements survenus en Espagne; mais jusqu'à présent il s'est borné à espérer qu'ils lui fourniront peut-être les moyens de retourner dans ce royaume. Le duc de Saint-Charles et don Juan de Escoiquiz ont demandé la permission de venir dans cette capitale; et il est à présumer que leur but est d'observer la tournure des affaires et de se conduire en conséquence.

Nous ne savons rien de Compiègne, si ce n'est

que le prince de la Paix a demandé qu'il lui fût permis de venir à la cour, et qu'on lui a répondu, de la part de Sa Majesté Impériale, de s'adresser au ministre Champagny. Il est à croire que son voyage n'a d'autre objet que celui d'empêcher le départ de Charles IV pour Nice : c'est là du moins l'idée que Sa Majesté Impériale nous a paru s'en être faite.

Nous avons eu l'honneur de nous présenter ce matin à Sa Majesté Impériale MADAME, et de lui donner des nouvelles de Votre Majesté; et nous avons la satisfaction de pouvoir dire à Votre Majesté que la santé de Sa Majesté Impériale continue à être très-bonne. »

Jos. à Nap. Miranda, 21 août 1808.

« Sire, le corps du général Verdier est à Tudela. Un 74 et quatre frégates anglaises sont au port de Portugalette. Le général Merlin y a envoyé un régiment; il s'est emparé de beaucoup de munitions débarquées par les Anglais, elles sont dirigées sur le parc; nous en avons besoin.

Les reconnaissances dirigées sur Palencia, Lerma, Soria, ne m'apportent encore rien de positif.

L'armée va être réorganisée de nouveau, selon les vues que Votre Majesté m'a fait connaître par les notes qu'elle m'a fait adresser (1).

Le général Dessolles commandera le corps destiné au maréchal Ney jusqu'à son arrivée, qui ne peut pas être éloignée.

Le maréchal Jourdan est ici.

(1) Voir la note E'.

Il paraît que les divers meneurs de Séville, de la Galice, de Madrid, ne sont pas d'accord entre eux. »

« Sire, je suis venu ici pour voir le corps du maréchal Bessières; je me rendrai demain à Burgos. Jos. à Nap. Briviesca, 21 août 1808.

L'armée se rétablit parfaitement. Je renouvelle à Votre Majesté un vœu, celui de voir les jeunes conscrits incorporés dans de vieux cadres, et les vieux officiers des 3e bataillons retourner en France. C'est l'opinion de tous les généraux et de tous les officiers supérieurs.

Castanos paraît être encore à Madrid, où il a appelé Cuesta. Blake est à Léon. La division paraît s'être mise parmi les divers chefs civils et militaires. Dès que j'aurai reçu assez de forces pour assurer la Navarre et les trois Biscayes, je prendrai la ligne du Duero; j'en suis plus impatient que Votre Majesté. Je viens de voir le maréchal Bessières; il s'affecte de tout, prend une ombre pour un monstre. Il m'avait écrit pour quitter l'armée, je lui ai dit qu'il devait rester ici; il connaît le pays, est fort soigneux de son corps d'armée, et fort bon pour les habitants. »

« Sire, j'ai écrit à Votre Majesté une longue lettre de Burgos, le 9. J'ignore si elle est parvenue à Votre Majesté. Je désire le savoir, car je serais fâché qu'elle fût tombée entre les mains de l'ennemi. Jos. à Nap. Burgos, 22 août 1808.

Je me suis porté ici, afin de voir par moi-même l'état des choses.

Mon mouvement rétrograde a pu seul contenir les provinces de Biscaye et le royaume de Navarre.

Bilbao a été bien châtié par le général Merlin. Le maréchal Moncey va se porter, avec celle de ses divisions qui est à Logrono, sur le corps qui s'est présenté le 17 à Tudela. Réuni au corps que commande aujourd'hui le général Lefebvre, je ne doute pas que le maréchal Moncey ne vienne facilement à bout du corps ennemi qui s'est formé à Cuenca, et que la renommée portait à 40 mille hommes, quoique l'on n'en ait vu jusqu'ici que 15 mille. Dès que cette expédition sera terminée, ayant ainsi inspiré une juste frayeur aux provinces derrière l'Èbre, je me porterai en avant de Burgos, et, selon les événements, je prendrai la ligne du Duero, si je ne puis pas faire mieux. Dans huit jours l'armée sera parfaitement organisée; les 36e, 55e et 9e de chasseurs seront arrivés. Si je fusse resté sur le Duero, la Navarre tout entière et les trois provinces étaient en feu, mes communications coupées, et les ennemis encouragés singulièrement par ce concert unanime de soulèvement de toutes les provinces. Une armée considérable vit avec peine vers Aranda et sur le Duero.

J'ai pu réparer l'artillerie, refaire l'armée, prévenir les projets de l'ennemi, assurer mes communications, me débarrasser de tout ce qui était nuisible à la marche de l'armée; je n'ai pas perdu une position, puisqu'il n'y en a pas jusqu'à Aranda; je ne pouvais pas d'ailleurs tout occuper, et ce qui m'importait surtout, c'était de ne point laisser occuper par une armée ennemie les montagnes de la Biscaye, la ville de Pampelune elle-même, car elle était sans

approvisionnements et sans moyens de défense; il ne fallait pas surtout laisser accabler le corps de Saragosse, qui l'aurait été infailliblement s'il eût été abandonné à lui-même; il aurait eu affaire aux insurgés de Valence, qui, réunis à ceux de Palafox et à ceux de la Navarre, lui auraient présenté une force quadruple de la sienne. Par le mouvement que j'ai fait, je lui donne un bon coup de main aujourd'hui; et après avoir détruit les ennemis qu'il a devant lui, je me porterai en avant, laissant le maréchal Moncey, qui connaît le pays et qui est assez aimé, avec un corps de 15 mille hommes, pour assurer les communications et maintenir l'ordre au delà de l'Èbre. Les têtes de colonnes de la grande-armée arriveront, et j'exécuterai alors le plan adopté par Votre Majesté.

Le maréchal Jourdan m'a accompagné ici; je suis très-content de l'avoir. Je ne pouvais pas avoir personne qui convînt davantage à la chose et à moi. »

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

NOTES

RELATIVES AUX AFFAIRES D'ESPAGNE

NOTE A' (1),

Contenant : la proclamation du prince de la Paix aux Espagnols (3 oct. 1806), suivie de la circulaire aux intendants et aux corrégidors (11 oct. 1806). — Une lettre de Ferdinand à Napoléon (11 oct. 1807). — Une lettre de Charles IV à Napoléon (29 oct. 1807). — Un décret du roi Charles IV, suivi de deux lettres de Ferdinand au roi et à la reine (5 nov. 1807). — Un ordre relatif à la ville de Saint-Sébastien (3 mars 1808). — Le décret d'abdication de Charles IV (19 mars 1808). — La protestation de ce prince (21 mars 1808). — Sa lettre, du même jour, à Napoléon. — Une lettre de Napoléon à Ferdinand (16 avril 1808). — Le traité entre Napoléon et Charles IV (5 mai 1808). — Celui entre Napoléon et Ferdinand (5 mai 1808). — L'extrait d'une lettre du prince de la Paix au grand-duc de Berg, lors de l'entrée des Français à Madrid. — Une lettre de Ferdinand à Charles IV (6 mai 1808).

Proclamation du prince de la Paix aux Espagnols.
(3 *octobre* 1806.)

« Dans les circonstances moins dangereuses que celles où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'aider leur souverain par des dons volontaires et des secours proportionnés aux besoins de l'État. C'est donc dans la situation actuelle qu'il est urgent de se montrer généreux envers la patrie. Le royaume d'Andalousie, favorisé par la nature dans la produc-

(1) Nous avons voulu réunir dans une seule note, et par ordre chronologique, les pièces officielles les plus importantes de cette partie des affaires d'Espagne.

tion des chevaux propres à la cavalerie légère, la province d'Estramadure, qui rendit en ce genre des services si importants au roi Philippe V, verraient-ils avec indifférence la cavalerie du roi d'Espagne réduite et incomplète, faute de chevaux? Non, je ne le crois pas. J'espère, au contraire, qu'à l'exemple des illustres aïeux de la génération présente, qui servirent l'aïeul de notre roi actuel par des levées d'hommes et de chevaux, les petits-enfants de ces braves s'empresseront aussi de fournir des régiments ou des compagnies d'hommes habiles dans le maniement du cheval, pour être employés au service et à la défense de la patrie *tant que durera le danger actuel.* Une fois passé, ils retourneront pleins de gloire au sein de leurs familles; chacun se disputera l'honneur de la victoire. L'un attribuera à son bras le salut de sa famille; l'autre, celui de son chef, de son parent ou de son ami : tous enfin s'attribueront le salut de la patrie. Venez, mes chers compatriotes, venez vous ranger sous les bannières du meilleur des souverains; je vous accueillerai avec reconnaissance; je vous en offre dès aujourd'hui l'hommage. Que le Dieu des victoires nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux! Non, vous ne céderez ni à la crainte ni à la perfidie; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séductions étrangères. Venez; et si nous ne sommes pas forcés de croiser nos armes avec celles de nos ennemis, vous n'encourrez pas les dangers d'être notés comme suspects, et d'avoir donné une fausse idée de votre loyauté, de votre honneur, en refusant de répondre à l'appel que je vous fais.

Mais si ma voix ne peut réveiller en vous les sentiments de votre gloire, soyez vos propres instigateurs; devenez les pères du peuple, au nom duquel je vous parle; que ce que vous lui devez vous fasse souvenir de ce que vous vous devez à vous-mêmes, à votre honneur, à la religion sainte que vous professez. »

Lettre circulaire dans l'esprit de la proclamation, adressée par le prince de la Paix, le 11 octobre 1806, aux intendants et corrégidors.

« Monsieur, le roi m'ordonne de vous dire que, dans les circonstances présentes, il attend de vous un effort de zèle et d'activité pour son service ; et moi, en son nom, je vous recommande la plus grande activité dans le tirage au sort qui doit avoir lieu, vous faisant observer que nous ne nous contenterons, ni Sa Majesté ni moi, de ces efforts éphémères qu'on a coutume de faire dans les temps ordinaires. Vous pouvez notifier aux curés, au nom du roi, qu'ils seront secondés par les évêques pour porter le peuple à se réunir sous les drapeaux, et les riches à faire les sacrifices nécessaires pour les frais de la guerre que nous serons peut-être forcés de soutenir pour le bien de tous ; et comme elle exige de grands efforts, les magistrats doivent sentir qu'il est plus particulièrement de leur devoir d'employer tous les moyens propres à exciter l'enthousiasme national, afin de pouvoir entrer avec gloire dans la lice qui va s'ouvrir. Sa Majesté a la confiance que vous ne négligerez aucun de ceux qui peuvent procurer un grand nombre de soldats dans votre province, et y exciter le courage généreux de la noblesse (car il s'agit de ses priviléges comme de ceux de la couronne), et que vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour atteindre ce but. »

Ferdinand à Napoléon. L'Escurial, 11 oct. 1807.

« Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le jour, et qui est doué du cœur le plus droit et le plus généreux, je n'oserais jamais dire qu'à V. M. I. (ce qu'elle connaît mieux que moi) que ces mêmes qualités, si estimables, ne servent que trop souvent d'instruments aux personnes artificieuses et méchantes, pour obscurcir la vérité aux yeux des souverains, quoique si analogues à des caractères comme celui de mon respectable père.

Si ces mêmes hommes, qui, par malheur, existent ici, lui laissaient connaître à fond celui de V. M. I. comme je

le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir nos deux maisons! Eh! quel moyen plus propre pour cet objet que celui de demander à V. M. I. l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste famille? C'est le vœu unanime de tous les sujets de mon père; ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillants, aussitôt qu'il aura connu les intentions de Votre Majesté (1).

Cet effort de bonté, de la part de V. M. I., m'est d'autant plus nécessaire que je ne puis pas, de mon côté, en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul moyen, à celui de refuser, comme je le ferai, avec une invincible constance, à m'allier avec toute autre personne que ce soit, sans le consentement et l'approbation positive de V. M. I., de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

C'est un bonheur que j'espère de la bonté de V. M. I., en priant Dieu de conserver sa précieuse vie par de longues années. »

Charles IV à Napoléon. San-Lorenzo, 29 oct. 1807.

« Monsieur mon frère, dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopérer à la destruction de notre ennemi commun; quand je croyais que les complots de la ci-devant reine de Naples auraient été ensevelis avec sa fille, je vois, avec une horreur qui me fait frémir, que l'esprit d'intrigue le plus horrible a pénétré jusque dans le sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat si affreux! Mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mère. Un attentat si affreux doit donc être puni avec toute la rigueur exemplaire des lois. La loi qui l'appelait à la succession doit être révoquée : un de ses frères sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône.

(1) Ferdinand était veuf, depuis le 21 mai 1806, de Marie-Antoinette de Naples, et venait de refuser la main de Marie-Louise de Bourbon, sa cousine, que le roi son père lui avait offerte.

Je suis en ce moment à la recherche de ses complices, pour approfondir ce plan de la plus noire scélératesse ; et je ne veux pas perdre un seul moment pour en instruire V. M. I. et R., en la priant de m'aider de ses conseils et de ses lumières.

Decret du roi Charles IV.

« La voix de la nature désarme le bras de la vengeance, et lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut s'y refuser.

Mon fils a déjà déclaré les auteurs du plan horrible que lui avaient fait concevoir des malveillants. Il a été tout démontré en forme de droit, et tout constaté avec l'exactitude requise par la loi pour de telles preuves. Son repentir et son étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées, et dont voici le texte :

Ferdinand à Charles IV, San-Lorenzo, 8 nov. 1807.

« Sire et mon père, je me suis rendu coupable. En manquant à Votre Majesté, j'ai manqué à mon père et à mon roi ; mais je m'en repens, et je promets à Votre Majesté la plus humble obéissance. Je ne devais rien faire sans le consentement de Votre Majesté ; mais j'ai été surpris. J'ai dénoncé les coupables, et je prie Votre Majesté de pardonner et de permettre de baiser vos pieds à votre fils reconnaissant.»

Ferdinand à la reine.

« Madame et ma mère, je me repens bien de la grande faute que j'ai commise contre le roi et la reine, mon père et ma mère : aussi, avec la plus grande soumission, je vous en demande pardon, ainsi que de mon opiniâtreté à vous celer la vérité, l'autre soir. C'est pourquoi je supplie Votre Majesté, du plus profond de mon cœur, de daigner intéresser sa médiation envers mon père, afin qu'il veuille bien permettre d'aller baiser les pieds de Sa Majesté à son fils reconnaissant.»

« En conséquence de ces lettres, et à la prière de la reine, mon épouse bien-aimée, je pardonne à mon fils ; et il rentrera dans ma grâce, dès que sa conduite me donnera des preuves d'un véritable amendement dans ses procédés.

J'ordonne aussi que les mêmes juges qui ont entendu dans cette cause depuis le commencement, la continuent ; et je leur permets de s'adjoindre d'autres collègues s'ils en

ont besoin. Je leur enjoins, dès qu'elle sera terminée, de me soumettre le jugement, qui devra être conforme à la loi, selon la gravité des délits et la qualité des personnes qui les auront commis.

Ils devront prendre pour base, dans la rédaction des chefs d'accusation, les réponses données par le prince dans l'interrogatoire qu'il a subi; elles sont paraphées et signées de sa main, ainsi que les papiers écrits aussi de sa main qui ont été saisis dans ses bureaux.

Cette décision sera communiquée à mes conseillers et à mes tribunaux, et on la fera circuler à mes peuples, afin qu'ils reconnaissent ma pitié et ma justice, et pour soulager l'affliction où ils ont été jetés par mon premier décret; car ils y voyaient le danger de leur souverain et de leur père, qui les aime comme ses propres enfants, et dont il est aimé.

CHARLES.

San-Lorenzo, le 5 novembre 1807. »

Ordre concernant la place de Saint-Sébastien.

« Excellentissime seigneur, le sérénissime seigneur, prince généralissime, a reçu votre lettre datée d'avant-hier, dans laquelle Votre Excellence demandait des ordres positifs pour ce que vous devriez faire, si le grand-duc de Berg prétendait occuper la place d'armes de Saint-Sébastien; et son altesse sérénissime a écrit en marge de votre lettre ce qui suit:

« *Ce 3 mars.* Qu'il cède la place, car elle n'a pas les « moyens de se mettre en défense. Mais que cela soit fait « d'une manière amiable, d'accord avec ce qu'ont pratiqué « les gouverneurs des autres places, sans qu'il y eût autant « de raisons et d'excuses qu'à Saint-Sébastien. »

« Le même seigneur prince nous a ordonné de vous le faire connaître; et nous, pour lui obéir, avons transcrit mot pour mot son décret. Dieu conserve la vie de Votre Excellence pendant beaucoup d'années!

Antoine SOMPER, Joseph NAVARRO, à l'excellentissime seigneur duc de Mahon.

Madrid, le 3 mars 1808. »

Décret d'abdication de Charles IV. — Aranjuez (19 mars 1808).

« Comme mes infirmités habituelles ne me permettent pas de supporter plus longtemps le poids important du gouvernement de mon royaume, et ayant besoin, pour rétablir ma santé, de jouir dans un climat plus tempéré de la vie privée, j'ai décidé, après la plus mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon héritier, mon très-aimé fils le prince des Asturies.

« En conséquence, ma volonté royale est qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et souverainetés; et, pour que ce décret royal de ma libre et spontanée abdication soit exactement et dûment accompli, vous le communiquerez au conseil et à tous autres qu'il appartiendra. »

Protestation de Charles IV. 21 mars 1808.

« Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé pour prévenir de plus grands malheurs, et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en conséquence, être regardé comme de nulle valeur. Moi, LE ROI. »

Charles IV à Napoléon. Aranjuez, 21 mars 1808.

« Monsieur mon frère, Votre Majesté apprendra sans doute avec peine les événements d'Aranjuez et leurs résultats : elle ne verra pas sans quelque intérêt un roi qui, forcé d'abdiquer la couronne, vient se jeter dans les bras d'un grand monarque son allié, se remettant en tout à sa disposition, qui seule peut faire son bonheur, celui de sa famille et de ses fidèles et aimés sujets. Je n'ai déclaré m'en démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eût été suivie de celle de la reine. J'ai été forcé d'abdiquer; mais, rassuré aujourd'hui, et plein de confiance dans la magnanimité et le génie du

grand homme qui s'est toujours montré mon ami, j'ai pris la résolution de me remettre en tout ce qu'il voudra bien disposer de nous, de mon sort, de celui de la reine et de celui du prince de la Paix. J'adresse à Votre Majesté Impériale et Royale une protestation contre les événements d'Aranjuez et contre mon abdication. Je m'en remets et me confie entièrement dans le cœur et l'amitié de Votre Majesté. Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte et digne garde. »

Napoléon à Ferdinand. 16 avril 1808.

« Mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre Altesse Royale du 11 octobre 1807. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a reçus du roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté : elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses États, et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique : le renvoi du prince de la Paix me semblait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les événements d'Aranjuez ont eu lieu : je ne suis point juge de ce qui s'est passé, et de la conduite du prince de la Paix; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice eux-mêmes. Je prie Dieu que Votre Altesse Royale elle-même n'en fasse pas un jour l'expérience.

« Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a si longtemps régi le royaume. Il n'a plus d'amis; Votre Altesse n'en aura plus, si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment d'ailleurs pourrait-on faire le procès au prince de la Paix, sans le faire à la reine et au roi votre père? Ce procès alimentera la haine et les passions factieuses; le résultat en sera funeste pour votre couronne. Votre Altesse Royale n'y a de droits que ceux que lui a transmis sa mère.

Si le procès la déshonore, Votre Altesse Royale déchire par là ses droits. Qu'elle ferme donc l'oreille à des conseils faibles et perfides.

« Elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix. Ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires ; l'amitié du roi Charles m'a souvent porté à me taire, et à détourner les yeux des faiblesses de son attachement. Misérables hommes que nous sommes, *Faiblesse et erreur*, c'est notre devise !

« Mais tout cela peut se concilier : que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient l'Espagne ; et, aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes que pour précipiter du trône mon allié et mon ami. Comme souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître avant de reconnaître cette abdication. Je dis à Votre Altesse Royale, à l'Espagne, au monde entier : Si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement, s'il n'y a point été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais Votre Altesse Royale comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet : la circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit lui être garant de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions, de quelque nature qu'elles soient, venaient l'inquiéter sur son trône. Lorsque le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté ; je pense avoir contribué, par les insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial.

« Votre Altesse Royale avait bien des torts : je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite, et que j'ai constamment voulu ignorer. Roi à son tour, elle sait combien les droits du trône sont sacrés : toute démarche auprès d'un souverain, de la part d'un prince héréditaire, est criminelle. Votre Altesse Royale doit se méfier des écarts, des émotions

populaires. On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés; mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai déjà vu avec peine qu'à Madrid on ait répandu des lettres du capitaine général de la Catalogne, et fait tout ce qui pouvait donner du mouvement aux têtes.

« Votre Altesse Royale connaît ma pensée tout entière, elle voit que je flotte entre plusieurs idées qui ont besoin d'être fixées : elle peut être certaine que, dans tous les cas, je me comporterai envers elle comme avec le roi son père. Qu'elle croie à mon désir de tout concilier, et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime. »

Traité de renonciation à la couronne d'Espagne par Sa Majesté le roi Charles IV en faveur de l'Empereur des Français, conclu à Bayonne le 5 mai 1808.

Sa Majesté l'Empereur des Français, etc., etc., M. le général de division Duroc, grand maréchal du palais;

Et Sa Majesté le roi d'Espagne, etc., etc., et Son Altesse Sérénissime le prince de la Paix, comte d'Avora-Monti;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. Ier. Sa Majesté le roi Charles n'ayant eu en vue toute sa vie que le bonheur de ses sujets, et constant dans le principe que tous les actes d'un souverain ne doivent être faits que pour arriver à ce but; les circonstances actuelles ne pouvant être qu'une source de dissensions d'autant plus funestes que les factions ont divisé sa propre famille, a résolu de céder, comme il cède par le présent, à Sa Majesté l'empereur Napoléon, tous ses droits sur le trône d'Espagne et des Indes, comme le seul qui, au point où sont arrivées les choses, peut rétablir l'ordre; entendant que ladite cession n'aura lieu qu'afin de faire jouir ses sujets des deux conditions suivantes :

1° L'intégrité du royaume sera maintenue; le prince que Sa Majesté l'empereur Napoléon jugera convenable de pla-

cer sur le trône d'Espagne sera indépendant, et les limites de l'Espagne ne souffriront aucune altération.

2° La religion catholique, apostolique et romaine sera la seule en Espagne; il ne pourra y être toléré aucune religion réformée, et encore moins infidèle, suivant l'usage établi aujourd'hui.

II. Tous les actes faits contre ceux de nos fidèles sujets, depuis la révolution d'Aranjuez, sont nuls et de nulle valeur, et leurs propriétés leur seront rendues.

III. Sa Majesté le roi Charles ayant ainsi assuré la prospérité, l'intégrité et l'indépendance de ses sujets, Sa Majesté l'Empereur s'engage à donner refuge dans ses États au roi Charles, à la reine et à sa famille, au prince de la Paix, ainsi qu'à leurs serviteurs qui voudront les suivre, lesquels jouiront en France du rang équivalent à celui qu'ils possédaient en Espagne.

IV. Le palais impérial de Compiègne, les parcs et forêts qui en dépendent, seront à la disposition du roi Charles, sa vie durant.

V. Sa Majesté l'Empereur donne et garantit à Sa Majesté le roi Charles une liste civile de 30 millions de réaux, que Sa Majesté l'empereur Napoléon lui fera payer directement tous les mois par le trésor de la couronne. A la mort du roi Charles, 2 millions de réaux formeront le douaire de la reine.

VI. S. M. l'empereur Napoléon s'engage à accorder à tous les infants d'Espagne une rente annuelle de 400 mille francs, pour en jouir à perpétuité eux et leurs descendants, sauf la réversibilité de ladite rente d'une branche à l'autre, en cas de l'extinction de l'une d'elles, et en suivant les lois civiles. Dans le cas d'extinction de toutes les branches, lesdites rentes seront réversibles à la couronne de France.

VII. S. M. l'empereur Napoléon fera tel arrangement qu'il jugera convenable avec le futur roi d'Espagne pour le payement de la liste civile et des rentes comprises dans les articles précédents; mais S. M. le roi Charles IV n'entend

avoir de relations pour cet objet qu'avec le trésor de France.

VIII. S. M. l'empereur Napoléon donne, en échange à S. M. le roi Charles, le château de Chambord avec les parcs, forêts et fermes qui en dépendent, pour en jouir en toute propriété et en disposer comme bon lui semblera.

IX. En conséquence, S. M. le roi Charles renonce, en faveur de S. M. l'empereur Napoléon, à toutes les propriétés allodiales et particulières appartenant à la couronne d'Espagne, mais qu'il possède en propre; les infants d'Espagne continueront à jouir du revenu des commanderies qu'ils possèdent en Espagne.

X. La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans huit jours, ou le plus tôt qu'il sera possible.

Proclamation du roi Charles IV, faite à Bayonne le 8 mai 1808.

« Dans ces circonstances extraordinaires, nous avons « voulu donner une nouvelle preuve de notre amour à nos « aimés sujets, dont le bonheur a été pendant tout notre « règne le constant objet de nos sollicitudes. Nous avons « donc cédé tous nos droits sur les Espagnes à notre allié et « ami l'empereur des Français, par un traité signé et ratifié, « en stipulant l'intégrité et l'indépendance des Espagnes « et la conservation de notre sainte religion, non-seulement « comme dominante, mais comme seule tolérée en Espagne.

« Nous avons, en conséquence, jugé convenable de vous « écrire la présente, pour que vous ayez à vous y conformer, « à la faire connaître, et à seconder de tous vos moyens « l'empereur Napoléon. Montrez la plus grande union et « amitié avec les Français, et surtout portez tous vos soins « à garantir les royaumes de toute rébellion et émeutes.

« Dans la nouvelle position où nous allons nous trouver, « nous fixerons souvent nos regards sur vous, et nous se- « rons heureux de vous savoir tranquilles et contents.

« Donné au palais impérial, dit *du Gouvernement*, à « Bayonne, le 8 mai. Moi, LE ROI. »

Traité de renonciation à la couronne d'Espagne, par S. A. R. le prince des Asturies, en faveur de l'empereur des Français, le 5 mai 1808.

S. M. l'empereur des Français, etc.; M. le général de division Duroc, grand maréchal du palais;

Et S. A. R., etc.; don Escoiquiz;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. Ier. S. A. R. le prince des Asturies adhère à la cession faite par le roi Charles, de ses droits au trône d'Espagne et des Indes, en faveur de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et renonce, autant que le roi, aux droits qui lui sont acquis, comme prince des Asturies, à la couronne des Espagnes et des Indes.

II. S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie accorde en France à S. A. R. le prince des Asturies le titre d'altesse royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes de son sang.

Les descendants de S. A. R. le prince des Asturies conserveront le titre de prince, celui d'altesse sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'empire.

III. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, cède et donne, par les présentes, en toute propriété à S. A. R. le prince des Asturies et à ses descendants, les palais, parcs et fermes de Navarre, et les bois qui en dépendent, jusqu'à la concurrence de 50 mille arpents; le tout dégrevé d'hypothèques, et pour en jouir en toute propriété à dater de la signature du présent traité.

IV. Ladite propriété passera aux enfants et héritiers de S. A. R. le prince des Asturies; à leur défaut, aux enfants et héritiers de l'infant don Carlos; à défaut de ceux-ci, aux enfants et héritiers de l'infant don Francisco; et enfin à

leur défaut, aux enfants et héritiers de l'infant don Antonio. Il sera expédié des lettres patentes et particulières de prince à celui de ces héritiers à qui reviendra ladite propriété.

V. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde à S. A. R. le prince des Asturies 400 mille francs de rente apanagère sur le trésor de France, et payable par douzièmes chaque mois, pour en jouir lui et ses descendants; et, venant à manquer la descendance directe de S. A. R. le prince des Asturies, cette rente apanagère passera à l'infant don Carlos, à ses enfants et héritiers, et, à leur défaut, à l'infant don François de Paule, à ses descendants et héritiers.

VI. Indépendamment de ce qui est stipulé dans les articles précédents, S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde à S. A. R. le prince des Asturies une rente de 600 mille francs sa vie durant; la moitié de ladite rente sera réversible sur la tête de la princesse son épouse, si elle lui survit.

VII. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde et garantit aux infants don Antonio, oncle de S. A. R. le prince des Asturies, Charles et don François de Paule, frères dudit prince :

1° Le titre d'altesse royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes du sang : les descendants de L. A. R. conserveront le titre de prince, celui d'altesse sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'empire;

2° La jouissance du revenu de toutes leurs commanderies en Espagne, leur vie durant;

3° Une rente apanagère de 400 mille francs, pour en jouir eux et leurs héritiers à perpétuité, entendant Sa Majesté Impériale que les infants don François et don Charles venant à mourir sans héritiers, ou leur postérité venant à s'éteindre, lesdites rentes apanagères appartiendront à S. A. R. le prince des Asturies ou à ses descendants et héritiers; le tout aux conditions que LL. AA. RR. don Charles, don Antonio et don François, adhèrent au présent traité.

VIII. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées dans huit jours, ou plus tôt, si faire se peut.

Proclamation adressée par Ferdinand VII, son frère l'infant don Carlos, et son oncle l'infant don Antonio, aux Espagnols, datée de Bordeaux le 12 mai 1808.

« Don Ferdinand, prince des Asturies, et les infants don « Carlos et don Antonio, sensibles à l'attachement et à la « fidélité constante que leur ont témoignés tous les Espa- « gnols, les voyant avec la plus grande douleur, au moment « d'être plongés dans la confusion, et menacés des extrê- « mes calamités qui en seraient la suite, et sachant qu'elles « proviendraient en grande partie de l'ignorance dans la- « quelle ils sont, soit des motifs de la conduite que L. A. « ont tenue jusqu'ici, soit des plans déjà tracés pour le « bonheur de leur patrie, ils ne peuvent se dispenser de « chercher à les détromper par les salutaires avis qui leur « sont nécessaires pour ne pas entraver l'exécution de ces « plans, et, en même temps, de leur donner le plus cher « témoignage de l'affection qu'ils ont pour eux.

« Ils ne peuvent en conséquence s'empêcher de leur faire « connaître que les circonstances dans lesquelles le prince « prit les rênes du gouvernement à la suite de l'abdication « du roi son père, l'occupation de plusieurs provinces du « royaume et de toutes les places frontières par un grand « nombre de troupes françaises, la présence de plus de « 60 mille hommes de la même nation dans la capitale et « dans les environs, enfin beaucoup de données que d'autres « personnes ne pouvaient avoir, leur persuadèrent qu'étant « entourés d'écueils, ils n'avaient plus que la liberté de « choisir, entre plusieurs partis, celui qui produirait le moins « de maux, et qu'ils choisirent, comme tel, le parti d'aller à « Bayonne.

« Après l'arrivée de L. A. R. à Bayonne, le prince, « alors roi, apprit inopinément la nouvelle que le roi son « père avait protesté contre son abdication, prétendant

« qu'elle n'avait pas été volontaire. Le prince, n'ayant ac-
« cepté la couronne que dans la persuasion que l'abdica-
« tion était libre, fut à peine assuré de l'existence de cette
« protestation, que son respect filial le détermina à rendre
« le trône; et peu après le roi son père y renonça, en son
« nom et au nom de toute sa dynastie, en faveur de l'empe-
« reur des Français, afin qu'ayant en vue le bien de sa na-
« tion, l'Empereur choisit la personne et la dynastie qui de-
« vait l'occuper à l'avenir.

« Dans cet état de choses, LL. AA. RR., considérant la
« situation dans laquelle elles se trouvent, et les circons-
« tances critiques où l'Espagne est placée; considérant que,
« dans ces circonstances, tout effort de ses habitants à l'ap-
« pui de leurs droits serait non-seulement inutile, mais fu-
« neste, et qu'il ne servirait qu'à faire répandre des ruisseaux
« de sang, à assurer la perte tout au moins d'une grande
« partie de ses provinces et celle de toutes ses colonies
« d'outre-mer; s'étant d'ailleurs convaincues que le moyen
« le plus efficace pour éviter de tels maux serait que cha-
« cune de LL. AA. RR. consentît, en son nom et en tout ce
« qui lui appartient, à la cession de ses droits au trône, ces-
« sion déjà faite par le roi leur père; réfléchissant également
« que Sadite Majesté l'empereur des Français s'oblige,
« dans cette supposition, à conserver l'indépendance abso-
« lue et l'intégrité de la monarchie espagnole, ainsi que de
« toutes ses colonies d'outre-mer, sans en réserver ni démem-
« brer la moindre partie de ses domaines; qu'elle s'oblige à
« maintenir l'unité de la religion catholique, les propriétés,
« les lois, les usages, ce qui assure pour longtemps, et d'une
« manière incontestable, la puissance et la prospérité de la
« nation espagnole, LL. AA. croient donner la plus grande
« preuve de leur générosité, de l'amour qu'elles lui portent,
« et de leur empressement à suivre les mouvements de l'affec-
« tion qu'elles lui doivent, en sacrifiant, en tout ce qui leur
« appartient, leurs intérêts propres et personnels à l'avan-
« tage de cette nation, et en adhérant par cet acte, comme
« elles ont adhéré par une convention particulière, à la ces-

« sion de leurs droits au trône. Elles délient en conséquence « les Espagnols de leurs obligations à cet égard, et les « exhortent à avoir en vue les intérêts communs de la pa- « trie, en se tenant paisibles, en espérant leur bonheur des « sages dispositions et de la puissance de l'empereur Na- « poléon.

« Par leur empressement à se conformer à ces disposi- « tions, les Espagnols doivent croire qu'ils donneront à leur « prince et aux deux infants le plus grand témoignage de « leur loyauté, comme LL. AA. RR. leur donnent le plus « grand témoignage de leur tendresse paternelle, en cédant « tous leurs droits et en oubliant leurs propres intérêts pour « les rendre heureux; ce qui est l'unique objet de leurs dé- « sirs. — *Yo el principe.* — *Carlos Antonio.* »

Extrait d'une lettre du prince de la Paix au grand-duc de Berg.

« Une cruelle indisposition, qui m'a obligé de garder la chambre pendant huit jours, a été la cause de la faute que Votre Altesse Impériale me reproche, avec raison, dans son importante lettre du 11. Oui, prince, je n'aurais pas dû omettre de vous faire part d'un événement aussi grave que celui qui arrivait à la cour. Mais aujourd'hui que je suis en état de réparer ma faute, je vais satisfaire au devoir que m'impose, à l'égard de Votre Altesse Impériale, l'amitié dont elle m'honore. Voici donc quel a été l'événement :

Accoutumé malheureusement à l'esprit d'intrigue de sa femme, le prince a admis dans son conseil un ecclésiastique qui, en lui présentant mille idées séduisantes, l'a exposé au danger de commettre mille erreurs. Il a commencé par gagner quelques personnes de caractère; et lorsqu'il a cru en avoir assez pour développer ses idées, il s'est mis à écrire des libelles diffamatoires contre la reine sa mère et contre moi. Les brouillons que le prêtre lui en remettait étaient brûlés par celui-ci aussitôt que le prince les avait copiés de sa propre main. Ces copies ont été trouvées dans les papiers de Son Altesse, qui a déclaré le fait, ainsi que ses complices et ses séducteurs. Non contents d'avoir commis cette atrocité, qui devait servir, avec l'argent qu'ils répandaient entre des

personnes de basses classes, à s'en faire un parti et à déconsidérer le roi, ils avaient forgé un décret sur lequel le prince prenait le nom de roi, et par lequel le commandement de l'armée était donné à un des conjurés (au duc de l'Infantado). Cette pièce était sans date, et scellée de cire noire. Le tout était établi sur des déclarations et des documents. Bientôt, incertains ou craignant d'être découverts, ils formèrent un autre projet pour leur sûreté. Le prêtre sollicita et obtint de s'aboucher avec l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale et Royale, M. de Beauharnais, qui, sans doute, s'en méfiait, et demanda un mot d'ordre du prince pour savoir si cet individu était autorisé à traiter avec lui; et Son Altesse donna celui-ci ; « A la cour, je demanderai à l'ambassadeur s'il a été à Naples, et en même temps je tirerai mon mouchoir. » La chose se passa ainsi, et l'ecclésiastique fut introduit. C'est par son moyen que le prince a entretenu, suivant ce qu'il a avoué, une vaste correspondance; mais comme il n'a été trouvé aucune de ces lettres, j'ignore quel en était l'objet.

Malgré tous ces délits, le roi, n'écoutant que son amour pour son fils, et persuadé par les prières de la reine, auxquelles j'ai joint les miennes, a levé l'arrêt du prince. Son Altesse a demandé pardon à ses parents, et promis de se mieux conduire. Elle a continué de faire d'elle-même des déclarations, et m'a offert une amitié constante. Je ne sais si la lumière de la raison lui fera accomplir sa promesse; mais je me fie peu à qui m'a trompé une fois, et je pense que Votre Altesse ne condamnera pas mon opinion.

Voilà le résumé de cette affaire. Votre Altesse Impériale jugera, par la gravité de l'événement, quel trouble et quels soupçons elle a dû porter dans l'esprit de la reine, en observant que les coupables sont en grand nombre, et de la première classe. Je satisfais donc à mon devoir à l'égard de Votre Altesse Impériale, en la priant (si elle juge convenable d'instruire l'Empereur de ce qui s'est passé) de tâcher de le persuader de la sincérité du rapport que je viens de faire, et de l'assurer que je n'avance jamais rien qui ne soit

prouvé; et sachant que l'estime que Sa Majesté Impériale porte au roi mon maître met l'Espagne à couvert de tout danger, je ne sollicite de Votre Altesse Impériale que sa médiation pour que l'Empereur ne change pas de sentiments. »

Ferdinand à Charles IV, Bayonne, 6 mai 1808.

« Mon vénérable père et seigneur, pour donner à Votre Majesté une preuve de mon amour, de mon obéissance et de ma soumission, et pour céder au désir qu'elle m'a fait connaître plusieurs fois, je renonce à ma couronne en faveur de Votre Majesté, désirant qu'elle en jouisse pendant de longues années.

Je recommande à Votre Majesté les personnes qui m'ont servi depuis le 19 mars; je me confie dans les assurances qu'elle m'a données à cet égard.

Je demande à Dieu de conserver à Votre Majesté des jours longs et heureux.

Je me mets aux pieds de Votre Majesté Royale.

Le plus humble de ses fils.

NOTE B' (page 324).

Rapport à Sa Majesté par le comte de Cabarrus, ministre des finances. Madrid, 22 juillet 1808.

« Sire, le rapport que j'ai fait à Votre Majesté sur la dette publique, celui que je prépare sur les contributions, afin de mettre la recette au niveau de la dépense; tous ces travaux ont pour objet l'ordre à établir pour l'avenir.

Mais, pour établir ce même ordre, il faut que l'affermissement de l'autorité royale, et le rétablissement de la tranquillité dans les provinces, permettent d'y recouvrer et d'y améliorer les contributions actuelles.

Votre Majesté n'ignore pas que, pour atteindre ce but, elle a besoin non-seulement de la permanence, mais encore de l'augmentation de l'armée française : et cependant si cette armée donne à Votre Majesté des moyens de force et

de puissance, elle maintient et fortifie aussi toutes les résistances morales.

Je manquerais donc au premier de mes devoirs, si je n'appelais l'attention de Votre Majesté sur les moyens de vaincre ces obstacles, puisqu'ils influent sur toutes les opérations de mon ministère, en lui ôtant presque toutes ses rentrées, en même temps qu'ils en multiplient les charges.

Votre Majesté a vu, par les calculs les plus approximatifs tirés de la régie des approvisionnements de la junte centrale et de l'administration des hôpitaux; elle a vu, dis-je, que l'armée française, soit dans son passage en Portugal, soit par ses marches et son séjour dans le reste de l'Espagne, a causé une dépense qu'on ne peut évaluer à moins de *cinquante millions de francs*.

Or, tout le poids de cette dépense retombe uniquement sur les provinces qui seules sont tranquilles et paisibles, telles que la Navarre, le Guipuscoa, la Biscaye, les deux Castilles, ou, pour mieux dire, sur la longue mais très-étroite lisière que forment les deux routes de Madrid à Bayonne, et celle de Perpignan à Barcelone.

Il est facile de juger du degré de misère et de désespoir auquel un poids aussi disproportionné a dû réduire les habitants de ces malheureuses contrées.

Votre Majesté, sur son passage, a entendu leurs cris; elle a reçu les instances des députations des villes et des provinces, qui toutes demandent des secours, et allèguent l'impossibilité absolue de continuer, faute de fonds, le même service.

Encore, les communes de Castille se rembourseront-elles progressivement en donnant en payement de leurs contributions les bons de l'armée française; mais comme le montant de ceux-ci excède les contributions de plusieurs années, il en résulte une avance insupportable partout, et bien plus à nos municipalités exténuées par des siècles de désordre et d'oppression.

La portion de ces avances déjà acquittée par le Trésor

public fait un plus grand mal encore; car cette dépense extraordinaire ayant absorbé tous les fonds destinés à payer les appointements, les pensions et les intérêts de la dette publique, on ne doit pas trouver étrange que les tribunaux, les généraux, les veuves, les créanciers de l'État, en un mot toute la classe qui forme l'opinion ne soit la plus contraire au nouvel ordre de choses; et c'est ainsi que de ce centre, en apparence paisible et soumis, émanent tous les germes des troubles de nos provinces.

Enfin, la partie des dépenses de l'armée française qui n'a point été supportée ou par les communes ou par le Trésor public, aux dépens d'autres obligations; cette partie, dis-je, se doit à divers particuliers, qu'on a dépouillés ainsi tout à la fois et des moyens et de la confiance nécessaires à la continuation de ce service.

Ainsi, si cette somme de 50 millions de francs est un puissant obstacle à l'amélioration de l'esprit public, elle en est un bien plus insurmontable encore à la subsistance de l'armée française, telle que les circonstances actuelles la rendent nécessaire à Votre Majesté.

Dans les conférences que j'ai eues, par ordre de Votre Majesté, avec l'intendant de cette armée et le ministre de la guerre, on a supposé que le tiers de cette armée (ou 50 mille hommes) devait subsister dans les provinces depuis Irun jusqu'aux portes de l'Andalousie, de Valence, de l'Estramadure et de l'Aragon, et que les deux autres tiers pouvaient se payer par les contributions des provinces insurgées. Le premier tiers coûterait 25 millions de francs.

Votre Majesté sait si, dans les circonstances actuelles, il est humainement possible de faire face à cette dépense, et quoiqu'on puisse alléguer qu'elle représente celle que causerait l'armée espagnole, si elle était encore sur pied. Votre Majesté n'ignore pas que celle-ci se payait avec les revenus de toutes les provinces, et malheureusement celles qui sont les plus riches et les plus productives ne contribuent dans ce jour à rien, absolument rien au Trésor public.

Je crois donc indispensable, Sire, que Votre Majesté sol-

licite de son auguste frère, l'empereur des Français, qu'il rembourse les dépenses faites par son armée jusqu'à présent, et qu'il pourvoie à son entretien pour l'avenir.

Qu'on impute et qu'on retienne sur cette somme ce que le trésor de France aura déboursé pour l'armée espagnole qui est dans le Nord, rien de plus juste; mais il ne l'est pas moins, il est de la plus impérieuse urgence que le surplus soit promptement acquitté.

Une esquisse rapide de nos rapports pécuniaires avec la France prouvera à Votre Majesté combien est péremptoire cet acte de justice et de nécessité.

L'Espagne, Sire, avec un sol fertile, est essentiellement pauvre. Les mauvaises institutions y ont corrompu tous les dons de la nature; et l'excessive inégalité des fortunes y a fait de la misère une règle, et de l'opulence une exception.

Que Votre Majesté daigne à présent parcourir d'un coup d'œil l'étendue des sacrifices exigés de l'Espagne au milieu de cette pauvreté habituelle !

Une faute de précision et de clarté dans les stipulations du traité de Bâle donna lieu à ce que les Français recouvrassent en totalité et en valeurs effectives tout ce qu'on leur avait séquestré en Espagne, et à ce que les Espagnols recouvrassent au contraire en assignats tout ce qu'ils avaient en France. Les Espagnols perdirent, à cette époque, *cinquante millions de francs*, pour le payement desquels ils n'ont obtenu que de vagues promesses insignifiantes, et une commission qui a anéanti leurs prétentions en les éternisant.

La banque d'Espagne réclame en vain, à peu près depuis la même époque, *sept millions de francs* que lui doit la maison française de Lecoulteux.

L'envoi et l'entretien de l'escadre espagnole à Brest, exigé par le Directoire, causa à l'Espagne un sacrifice pécuniaire très-considérable par lui-même, et qui devint plus onéreux encore par les moyens concertés à Paris pour l'acquitter. On y vendit à *cinquante-cinq sous* la piastre forte des Indes, qu'on aurait pu négocier ailleurs à *trois livres quinze sous*.

L'établissement et l'entretien d'une nouvelle cour à Florence n'ont été non plus ni gratuits ni peu chers.

La guerre s'étant déclarée de nouveau, l'Espagne s'obligea à payer, et paya réellement, *quarante-huit millions de francs* de subsides à la France, pour conserver sa neutralité.

L'impossibilité d'acquitter ponctuèllement ces subsides fut cause que le trésor de France autorisa Ouvrard à venir les recouvrer.

Son arrivée coûta à l'Espagne le sacrifice le plus énorme et le plus inouï.

On lui donna d'abord, en payement de *trente-quatre millions de francs* qu'on lui devait seulement, des lettres de change acceptées par la caisse de consolidation, et en outre d'autres traites sur les Indes, s'élevant à *sept millions de piastres*, de façon qu'Ouvrard *reçut réellement une double valeur*.

Quelque temps après, le trésor de France prétendit qu'Ouvrard lui devait *quatre-vingt-sept millions de francs*. Il s'empara de nos traites sur les Indes; et la caisse de consolidation, qui ne devait à Ouvrard que 34 millions de francs, s'obligea, sans qu'on sache pourquoi, à en payer pour lui 60, et par conséquent se constitua prêteur bénévole de *vingt-six*.

Mais, n'ayant pas eu la précaution, si nécessaire et si usitée en pareil cas, de retirer du moins ses propres acceptations de trente-quatre millions au lieu desquels elle en payait soixante, et Ouvrard s'étant servi rondement de ces acceptations, la caisse de consolidation a dû ou devra payer deux fois cette somme.

Ainsi, les sacrifices ou les pertes causés par Ouvrard s'élèveront au moins à *soixante millions de francs*, sans compter les intérêts énormes qui grossissent cette somme.

Enfin, pour payer au Trésor public ces soixante millions de francs, on commit à don Eugenio Isquierdo, auteur du traité qui avait causé cette perte scandaleuse, un emprunt en Hollande pour une somme plus considérable. Isquierdo

a rempli l'emprunt à des conditions extrêmement onéreuses, et n'a rendu aucun compte de l'excédant.

Mais, tandis que ces sacrifices faits à la neutralité épuisaient l'Espagne, cette même neutralité lui coûtait encore *quatre-vingts millions de francs* que les Anglais lui enlevaient sur mer.

Je ne parle, Sire, que de sommes connues; mais combien de justes réclamations pour suppléments faits à la marine française et aux troupes de la même nation, et pour diverses commissions en Europe et dans les Indes, sont ensevelies dans les différents bureaux de vos ministres !

Je ne crains pas, Sire, d'exagérer en affirmant à Votre Majesté que la réunion de toutes ces parties présente une somme de plus de *quatre cents millions de francs,* qui a disparu par des causes aussi extraordinaires de la circulation de l'Espagne, et que les trois quarts de cette somme ont grossi celle de la France.

Et puisque la première s'est enrichie en appauvrissant la seconde, ne serait-il pas juste qu'elle la vivifiât, en acquittant la dépense d'une armée dont elle serait obligée de supporter les frais dans ses provinces ?

La nécessité l'exige aussi impérieusement que la justice; et de tout ce que Sa Majesté Impériale et Royale pourrait faire en faveur de la cause de Votre Majesté et du bonheur de l'Espagne, rien ne sera aussi efficace que cet accomplissement des promesses les plus solennelles que le lieutenant général de Sa Majesté Impériale et Royale, et tous ses généraux, n'ont cessé de faire et de répéter depuis l'entrée des troupes françaises en Espagne.

Je propose donc à Votre Majesté d'autoriser son ministre des relations extérieures à représenter à Sa Majesté Impériale et Royale la nécessité absolue des mesures suivantes :

1° Qu'attendu la nécessité qui a obligé Sa Majesté à disposer du petit nombre des diamants de la couronne qui sont restés, on la relève de la condition de l'emprunt qui l'obligeait à les remettre à Paris ;

2° Que Sa Majesté Impériale et Royale, prenant pour son

Digitized by Google

compte cet emprunt, consente que toute sa valeur serve à couvrir partie des dépenses faites jusqu'à présent par son armée, et daigne aviser aux moyens d'envoyer des fonds pour couvrir cette dépense;

3° Qu'elle daigne également, pour l'avenir, ordonner à ses trésoriers ou payeurs de satisfaire aux fournisseurs et payeurs respectifs les frais que feraient ses troupes dans nos provinces soumises, pour les trois objets de vivres, ustensiles et hôpitaux.

Votre Majesté décidera, dans sa sagesse, ce qu'elle croira le plus convenable. »

Joseph Napoléon, par la grâce de Dieu et la constitution de l'État, roi d'Espagne et des Indes.

Au milieu des calamités que causent les funestes perturbateurs des provinces, qui les animent contre une constitution faite exclusivement pour le bien du peuple; parmi toutes ces calamités, dis-je, celle qui affecte le plus notre cœur est la nécessité d'entretenir les troupes qui se trouvent déjà dans ce royaume, et toutes celles qui, en très-grand nombre, sont de toutes parts en route pour s'y rendre, avec le seul objet d'y rétablir le calme et la tranquillité. Les moyens pour subvenir à ces frais énormes ayant manqué à la couronne à mesure que les dépenses augmentent, nous avons cru que le moyen le plus équitable était d'imposer à tous un service extraordinaire, comme la nécessité qui en est la cause, savoir : en l'exigeant dans les denrées mêmes qui constituent la dépense; faisant toutefois percevoir les réquisitions par les communes, pour qu'il ne reste pas le moindre doute sur leur juste emploi. Ce service sera réparti non-seulement entre toutes les classes de propriétaires, mais encore également dans tous les endroits éloignés ou rapprochés de la route militaire, ainsi qu'à ceux qui s'y trouvent, afin que les derniers ne soient pas, comme ils l'ont été jusqu'à présent, victimes de leur situation.

Le produit de cet impôt étant pourtant insuffisant aux be-

soins des circonstances, et d'un autre côté, comme il ne tomberait pas sur ceux qui, quoique n'ayant pas de grandes propriétés, jouissent néanmoins de revenus considérables, en raison des *dîmes*, nous avons trouvé juste d'exiger une partie de ces denrées à titre d'emprunt proportionné aux moyens de chacun. Avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

Art. Ier. Les provinces de Castilles et Léon, le royaume de Navarre, les provinces d'Alava et Guipuscoa, ainsi que la seigneurerie de Biscaye, donneront à la couronne, à cause des circonstances actuelles, un service extraordinaire de huit pour cent sur les denrées suivantes, savoir : blé, orge ou avoine, paille, pois secs, petit pois, fève, haricot et lentille, vin et huile, mouton, vache et cochon.

Art. II. Tous les fonds, quel que soit leur privilége ou ceux dont jouissent leur propriétaire, payeront sans aucune exception ce qui est fixé dans l'article précédent.

Art. III. Ce service extraordinaire n'aura lieu que pour une fois seulement, et cessera le 1er du mois de mars prochain, dernière époque de la récolte d'huile.

Art. IV. Le produit de ce service sera employé seulement pour l'entretien de l'armée pendant son passage et séjour dans les mêmes provinces; on évitera par là, à l'avenir, le poids des réquisitions dans les localités les plus voisines de la grande route.

Art. V. Pour ce qui regarde les fournitures faites jusqu'à ce jour, chaque commune retirera tous les bons ou reçus, et en fera un double état, l'un desquels elle retiendra en envoyant l'autre, avec les pièces justificatives à l'appui, à l'intendance respective, pour que la liquidation en soit faite, et le remboursement en soit effectué avec les revenus des provinces de Castilles et de Léon; revenus qui seront particulièrement affectés à cet objet. Et dans la Navarre et autres provinces privilégiées, le remboursement se fera avec le produit de la douane de Vittoria, et avec d'autres moyens qui pourront nous être proposés par la suite.

Art. VI. Les communes auront soin de la perception de

cet impôt sous la surveillance des intendants, auxquels elles devront rendre compte toutes les semaines de tout ce qui rentrera dans leur pouvoir, étant en outre obligées de suivre leurs ordres pour la garde, transport et distribution et vente des denrées.

Art. VII. Chaque intendant fera et remettra à l'intendant général du royaume de Castille un état toutes les semaines, pour que celui-ci puisse, d'accord avec l'intendant de l'armée française, disposer, d'après la direction des troupes, de la distribution et transport de ces objets.

Art. VIII. Les députations de Navarre, Alava, Guipuscoa et Biscaye feront les fonctions d'intendants des provinces pour cette branche administrative, et s'entendront avec l'intendant général.

Art. IX. Les intendants des provinces ou députés, après avoir fourni les denrées nécessaires aux troupes, devront garder le reste à la disposition de l'intendant général.

Art. X. Ce service extraordinaire pour ce qui regarde les denrées provenant des terres louées ou affermées, sera réparti dans la proportion suivante : les deux tiers pour le propriétaire, et l'autre pour le cultivateur ou le fermier.

Art. XI. Tout ce qu'on exigera des propriétaires ou des fermiers, après avoir satisfait ce service, sera payé par les mêmes communes en argent comptant, à compte de leur contingent.

Art. XII. Aux propriétaires et fermiers qui auraient déjà récolté ces denrées, on fera la perception suivant le prorata.

Art. XIII. Les évêques, chanoines et couvents, contribueront aussi à ce service en fournissant, à titre d'emprunt, suivant la forme et dans la quantité qui seront prescrites par la junte, composée des intendants respectifs, et présidée par le conseiller d'État don Juan Llorente, auquel j'ai confié l'emploi provisoirement de commissaire général de Cruzada, etc., etc.

Art. XIV. Dans les dix jours de la publication du présent décret dans cette résidence, les susnommés évêques, cha-

noines et couvents devront manifester à la junte leur obéissance, en remettant une note exacte des denrées et magasins où se trouve leur service, afin que ladite junte puisse en rendre compte à l'intendant général, lequel indiquera les points où on doit les verser.

Art. XV. Le transport, l'exactitude et la célérité des versements de ces denrées dans les magasins sont sous la responsabilité des évêques, chanoines et couvents.

Art. XVI. Le remboursement de ces emprunts se fera par la caisse de consolidation, suivant les règles que nous avons adoptées pour le payement de la dette arriérée de la couronne.

Art. XVII. Nos ministres de la guerre et des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, chacun en ce qui le concerne.

NOTE C′ (page 324).

Rapport à Sa Majesté le roi d'Espagne par ses cinq ministres. Buitrago, 2 août 1808.

« Sire, le voyage dans lequel nous avons l'honneur d'accompagner Votre Majesté ramène naturellement notre pensée à l'événement qui le cause, et aux suites qu'il peut avoir.

Nous ne concevons que la possibilité de l'un de ces trois résultats :

Renoncer, conquérir, ou négocier.

Renoncer : cet effort, Sire, n'est pas supérieur à votre grande âme ; mais quand la gloire de l'Empereur le permettrait, la politique ne le veut pas.

Conquérir : si ce mot terrible emporte avec lui l'idée d'un asservissement complet et durable par l'action rapide d'une armée, Sire, la conquête de l'Espagne est impossible. Nous connaissons et notre histoire et nos localités, et tous ces invincibles auxiliaires que nous devons autant à nos mauvaises institutions qu'à la nature elle-même : la faim, la soif, des saisons dévorantes et insalubres, et par-dessus tout ce caractère national, moins altéré peut-être que celui

des autres peuples. Il retrace encore aujourd'hui Numance et Sagonte sous les murs de Saragosse, et a donné à Castanos un des succès de Viriate.

Ainsi, Sire, ce ne serait pas une conquête que Votre Majesté adopterait, mais des siècles de guerre, tels qu'en éprouvèrent les Romains pour la même entreprise.

Mais les Romains furent favorisés par des discordes intérieures, et Votre Majesté voit cet étonnant concert d'une résistance ouverte ou cachée, cette interception unanime d'avis, de communications et de fonds; elle voit que la force ne possède que l'espace qu'elle foule; qu'à deux pas on l'élude ou on la brave, et que même, dans la capitale, la très-grande majorité de ceux qui étaient convaincus comme nous du double avantage de vous posséder et d'avoir une constitution, a reculé devant un vœu aussi universel et aussi prononcé.

Ainsi, Sire, il est permis de douter que ces guerres continuelles, pendant lesquelles un ou deux revers, comme celui d'Andujar, pourraient désenchanter et réveiller l'Europe, eussent un dénoûment heureux. Mais en le supposant tel, ah! Sire, quel bonheur! des ruines, des déserts, des ossements! Notre main se glace en traçant cette affreuse image; le cœur de Votre Majesté la repousse, s'il est possible, avec encore plus d'indignation.

Le seul triomphe vraiment sublime est celui que Votre Majesté avait commencé à remporter dans le peu de jours qu'elle a passés dans sa capitale. Déjà sa justice, ses connaissances, ses qualités aimables perçaient de toutes parts; et si quelque succès militaire eût rouvert les communications, il nous était permis d'espérer que cette douce conquête de la vertu et de la raison se serait étendue à plus d'une province.

Le sort en a décidé autrement. Les rassemblements populaires sont devenus des armées, et leurs chefs, illustrés par la victoire, seront peut-être proclamés demain les magistrats des peuples espagnols.

Mais ces chefs, Sire, nous les connaissons, nous les esti-

mons, ils sont ou nos parents ou nos amis. Aucune autre ambition que celle de la gloire ou du bonheur national n'a pu les égarer, et tout nous porte à croire que des négociations ayant cette double base seraient admises par eux et secondées de toute leur influence.

La partie faible du système actuel sur l'Espagne, Votre Majesté ne saurait se le dissimuler, est la conservation des Indes : tout le monde étudie, dans les assurances et les garanties que donne l'Empereur à ce sujet, les moyens qu'il peut avoir de les réaliser, et l'on est généralement convaincu que les Indes sont perdues, et qu'après nous être épuisés pendant trois siècles pour les acquérir ou les défendre, leur émancipation soudaine nous condamne à une période peut-être égale de misère.

Voilà, Sire, bien plus que l'idolâtrie des Bourbons, ce qui donne tant d'attrait à l'alliance des Anglais, pour tous les ports d'un royaume qui n'est qu'une presqu'île. Ils rouvrent les Indes à notre commerce, tandis que, si d'ailleurs ils nuisent à quelques branches de notre industrie, consommateurs-nés des fruits du Midi, ils vivifient puissamment notre agriculture.

Nous osons donc croire, Sire, que la possession paisible de l'Espagne et de ses Indes est d'un assez grand prix ; que les conséquences d'une marche rétrograde sont trop graves pour que l'Empereur ne puisse pas leur sacrifier des vues secondaires, quelque importance qu'il y ait mise jusqu'à présent.

Votre auguste frère vous a fait roi, Sire ; qu'il permette que Votre Majesté le soit en effet, sans autre dépendance que celle des intérêts de l'Espagne. Or ces intérêts exigent impérieusement que, toujours bons voisins et amis sûrs de la France, nous ne soyons jamais ses alliés, jamais gouvernés par sa politique ni entraînés par ses querelles. Tous nos maux, tous nos malheurs, sous les Autrichiens comme sous les Bourbons, sont nés de ce que l'on a substitué des passions de famille à des calculs d'État.

Que Votre Majesté puisse donc annoncer à la nation le

grand, l'inappréciable bienfait d'une paix séparée, mais permanente, avec l'Angleterre! En calmant nos inquiétudes sur les Indes, elle suffira à désarmer la résistance de tous les côtés.

L'un de nous a tracé à Votre Majesté le tableau des exactions que la France, depuis quinze ans, a fait éprouver à l'Espagne; et Votre Majesté sait combien serait puissant, pour ramener dans l'intérieur les cœurs ulcérés par la misère et le désespoir, le payement si souvent et si solennellement promis des dépenses de l'armée française.

Si la politique a décidé que la maison de Bragance ne doit plus régner en Portugal, la réunion de cette ancienne dépendance de la couronne, fût-ce par voie d'échange avec quelque portion de l'Amérique méridionale, flatterait infiniment la dignité nationale, et serait très-utile à nos intérêts.

Enfin il est un point en apparence subalterne, mais auquel la nation entière met le plus grand prix. Nous voulons parler, non de la personne du prince de la Paix, mais de ses biens, qui, de notoriété publique, ne sont que d'immenses rapines. Il serait non moins à désirer que l'Empereur permît que ces biens rentrassent sous l'empire des lois, et que nos tribunaux pussent faire restituer au Trésor public cette dépouille énorme, et qui est le gage d'une très-grande partie de la dette arriérée. Cent mille familles intéressées à cette dette se rattacheraient à Votre Majesté par ce grand bienfait.

Voilà, Sire, les quatre propositions que nous désirerions que Votre Majesté pût nous autoriser à faire passer aux chefs des armées, après avoir sondé l'opinion des Anglais pour ce qui les concerne; car cette paix séparée serait tellement avantageuse à la France, que notre seule crainte serait que les Anglais la repoussassent.

La paix, l'acquittement des dépenses de l'armée française, la réunion du Portugal, la dépouille du prince de la Paix rendue au Trésor public, nous pensons qu'il est impossible que l'opinion publique résistât à d'aussi grands avantages.

Quelle objection pourrait-elle faire encore? Serait-ce la constitution? Mais les chefs sont trop éclairés pour ne pas voir combien elle est préférable à l'anarchie absurde dont elle nous délivre.' Serait-ce la personne de Votre Majesté? Nous ne croyons pas la flatter en l'assurant que, la connaissant par le bien qu'elle a fait et par celui qu'elle est capable de faire, ils la préféreraient, sans hésiter, à des princes obscurs ou peu avantageusement connus.

C'est là du moins l'opinion, comme le vœu, des ministres qui suivent Votre Majesté, et qui, plus attachés encore à sa personne qu'à sa dignité, ne mettent d'autres bornes à leur dévouement que celles que sa vertu y mettra elle-même. Car, nous n'en doutons point, l'idée de noyer l'Espagne dans le sang de ses habitants est la seule qu'elle n'admettra jamais. »

Rapport au roi.

« Sire, j'ai souvent exposé à Votre Majesté que tout arrangement avec les insurgés était impossible en ce moment; que ce serait blesser la dignité de Votre Majesté de le solliciter, ou même d'en faire indirectement la proposition. Quoiqu'il m'eût été facile de donner alors plus de développement à mon opinion, je me suis contenté de l'indiquer, parce que je croyais fermement que les ouvertures conciliantes qui avaient été faites ne présentaient aucun espoir de succès, et n'avaient d'autre but que celui de convaincre les révoltés que Votre Majesté voulait, à tout prix, éviter l'effusion du sang. Je vois qu'on insiste sur le projet chimérique d'un accommodement avec les chefs des rebelles; qu'on met une grande confiance dans les petits moyens qu'on emploie pour y parvenir; et qu'on sollicite de l'Empereur des concessions qu'on se propose de présenter comme les bases de la négociation. Je crains que Sa Majesté Impériale et Royale, induite en erreur par des espérances trompeuses, ne prenne une fausse idée de l'esprit qui anime les séditieux, des dispositions dans lesquelles ils se trouvent, des desseins qui leur ont mis les armes à la main, et ne soit dissuadée d'envoyer toutes les troupes né-

cessaires ; ou au moins qu'on ne perde en négociations infructueuses le temps qu'il faudrait employer à agir vigoureusement. J'ai pensé que mon amour pour Votre Majesté, ma fidélité, mon honneur, l'intérêt même de ma patrie, m'imposaient le devoir de combattre un projet si funeste, et de faire connaître à Votre Majesté toute la vérité sur un point qui l'intéresse si essentiellement. Je me suis donc déterminé à lui soumettre les observations qui suivent, et j'espère qu'elle voudra bien les accueillir avec bonté.

Dans l'état actuel des choses, un arrangement quelconque avec les rebelles est-il possible? Voilà la question qu'il faut examiner avant tout : car, s'il ne l'est pas, toute démarche pour y parvenir est inutile.

Il me semble que Votre Majesté, et quiconque voudra se ressouvenir du peu de succès qu'ont eu jusqu'à présent les tentatives faites pour parvenir à une pacification dans un temps où les insurgés étaient moins puissants et moins présomptueux, se fera facilement une idée du résultat qu'on doit attendre de celles qu'on pourrait faire aujourd'hui qu'ils sont dans l'ivresse des succès auxquels naguère il leur paraissait à eux-mêmes impossible de prétendre ; que leurs forces, augmentées et réunies, les mettent en état d'agir d'après un plan général d'opérations combinées, ce qui jusqu'alors leur a été impossible. Je rappelle à Votre Majesté l'époque à laquelle l'insurrection n'était pas encore bien organisée ; les révoltés ne pouvaient pas compter sur la protection et les secours de l'Angleterre, les armées françaises les pressaient de toutes parts, et les mettaient successivement en déroute à Logrono, Tudela et Mallen ; à Ségovie, Torquemada, Cabazon et Rio-Seco ; à Reynosa et Santander. Dans le même temps, Moncey, victorieux, se présentait sous les murs de Valence ; Dupont entrait dans Cordone, et menaçait le reste de l'Andalousie. Cependant ils furent sourds à toutes les proclamations de la junte suprême : les circulaires du conseil de Castille, les exhortations qui leur furent adressées de Bayonne, l'intervention des personnes recommandables qui leur portèrent des paroles

de paix, les promesses solennelles de l'Empereur, l'espoir flatteur d'une constitution libérale, les bienfaits mêmes que Votre Majesté se plaisait à répandre en se rendant au milieu d'eux; rien enfin ne put les ébranler. Peut-on raisonnablement se flatter qu'ils déposeront les armes dans ce moment, où la scène vient de changer entièrement à leur avantage? Saragosse, délivrée d'un siége qui la réduisait aux abois, unit ses forces à toutes celles de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne. Valence, encouragée par la retraite de Moncey, et plus envenimée qu'auparavant par le ressentiment des maux que cette expédition lui a causés, poursuit ses enrôlements avec vigueur, et d'un côté envoie ses troupes jusqu'à la capitale, et de l'autre jusqu'à Tudela. La capitulation de l'armée de Dupont, qui occupait à la défense du pays toutes les forces de l'Audalousie, permet à celles-ci de s'avancer, et de se joindre à celles de l'Alcarria, de la Manche et de l'Estramadure. L'armée de Castille, échappée comme par miracle à une destruction totale, peut se refaire dans les lieux mêmes que les Français viennent d'abandonner. Les Anglais exaltent les esprits crédules par les promesses les plus flatteuses de coalition avec les insurgés contre la France, et leur font passer d'abondants secours d'armes, de munitions et d'argent. Enfin, Votre Majesté a été forcée de reculer jusqu'à l'Èbre. Cet événement, préconisé, exagéré dans toutes les provinces, a porté les esprits au plus haut degré de fermentation, et a attaché à l'insurrection non-seulement ceux qui jusqu'alors étaient restés dans l'incertitude, mais encore quelques-uns de ceux qui avaient embrassé le parti de Votre Majesté. Dans cet état de choses, est-il raisonnable de supposer que les Palafox, les Castanos, les Blake et d'autres chefs du parti rebelle, dont la raison est offusquée par l'ivresse d'un succès qu'eux-mêmes regardent comme un songe, consentiront à déposer leurs lauriers éphémères aux pieds d'un monarque qu'ils n'ont pas voulu reconnaître lorsqu'ils se croyaient vaincus ou sur le point de l'être? Et quand ces chefs seraient assez prudents pour prêter l'oreille à des propositions honorables de la part

d'un parti qu'ils supposent entièrement anéanti, les généraux subalternes, les soldats se soumettront-ils aux résolutions de ceux qui tiennent leur autorité de leur choix, et qu'ils peuvent déposer aussitôt qu'ils leur déplaisent? Supposer pour un moment que Castanos, Palafox, Cuesta, déterminés par les considérations d'intérêt général, ou séduits par des avantages personnels, consentent à se réunir sous les drapeaux de Votre Majesté et à la servir comme de bons et fidèles sujets, ce qui est d'autant moins vraisemblable qu'ils sont aujourd'hui trop avancés dans la rébellion; auront-ils assez de pouvoir sur l'esprit de leurs soldats pour les déterminer à mettre bas les armes et à rentrer dans leurs foyers? Aux premières paroles de paix qu'ils feront entendre, ils seront taillés en pièces au milieu de leurs armées par les mains de leurs propres soldats. Celui qui se persuade qu'il suffit de gagner les chefs pour disposer à son gré de la soldatesque, connaît mal ce que c'est qu'une armée révolutionnaire. La France nous a offert plus d'un exemple contraire.

Je suppose pour un instant que la pacification soit possible; que les généraux, les troupes sous leurs ordres, les juntes provinciales, à l'autorité desquelles les armées sont actuellement soumises, s'empressent à l'envi de la conclure. Je suppose même que si l'on établit, comme le bruit s'en est répandu, une junte unique et suprême à Madrid, celle-ci se prête à écouter les propositions de Votre Majesté pour parvenir à une pacification générale: qui peut assurer, je dis plus, qui peut se flatter que la populace, devenue depuis les événements d'Aranjuez l'arbitre suprême de l'Espagne, acceptera les conventions stipulées par les chefs militaires et les juntes? Peut-on se dissimuler que si les uns ou les autres autorisent le plus léger soupçon de leur dessein d'entrer en négociation avec Votre Majesté, ils seront immédiatement égorgés par ceux-là mêmes dont ils paraissent aujourd'hui les idoles? Qui peut ignorer que la canaille fait en ce moment la loi aux honnêtes gens, qui ont eu l'imprudence de la seconder et de se confondre avec elle; qu'elle

est incapable d'écouter les conseils de la raison; que les arguments les plus convaincants ne feront qu'augmenter la fureur et le délire qui la tourmente; que tout projet de composition avec les Français serait aujourd'hui considéré comme un crime de haute trahison, que l'auteur payerait de sa tête; que le commun des habitants de la capitale, des villes de province, des campagnes, et même une grande partie de ceux que l'on peut regarder comme au-dessus du vulgaire, entrent en fureur à la seule idée de voir tout autre prince que Ferdinand s'asseoir sur le trône des Espagnes; que la présence de nombreuses armées françaises pourra seule dissiper cette illusion qui les séduit, et les forcer, par la dispersion ou la défaite de leurs partisans, à reconnaître enfin que la puissance de Sa Majesté Impériale est irrésistible, et qu'il ne leur reste de ressource que celle de se jeter aux pieds de Votre Majesté pour implorer sa clémence?

Mais, je le répète encore, je suppose pour un instant que la pacification soit possible, serait-il honorable pour Votre Majesté, pour Son Altesse Impériale, de la proposer à des rebelles dans les circonstances où nous nous trouvons? Il me semble, quant à moi, qu'une défaite en bataille rangée exposerait à moins d'ignominie. Quel que soit le mode adopté pour entamer et suivre une négociation de ce genre, l'empereur des Français et son frère, soutenu de toute sa puissance, ne peuvent s'humilier à demander la paix à des révoltés sans blesser toutes les convenances. Quelles que soient les propositions qu'on leur fasse, ils les envisageront toujours sous cet aspect. Jamais on ne viendra à bout de leur persuader qu'elles ont été dictées par des sentiments d'humanité, et par le désir de les soustraire aux horreurs de la guerre; ils les regarderont comme un aveu tacite de la faiblesse de Votre Majesté, et une conséquence de l'impuissance dans laquelle les deux souverains se trouvent de les soumettre par la force. Quoique les ouvertures ne se fassent pas au nom de Votre Majesté, et qu'on veuille les présenter comme un bon office de quelques-uns de leurs affidés, ils n'en seront pas la dupe; ils savent bien que de pareilles dé-

marches ne se hasardent pas sans le consentement et l'autorisation du roi.

Je suppose enfin que cette pacification soit à la fois possible et honorable : les moyens qu'on emploie, les propositions qu'on veut faire, sont-ils de nature à amener sa conclusion ? Je ne parlerai pas des moyens ; ils sont si faibles et si inefficaces, qu'on ne pourrait en faire usage, même pour terminer une querelle de limites entre deux villages. Votre Majesté connaît sans doute mieux que moi les conditions qu'on a proposées à Sa Majesté Impériale de souscrire, comme base de la négociation à entamer. Cependant, si je suis bien instruit, je crois qu'elles se réduisent à quatre principales : 1° l'Empereur devra renoncer à l'alliance offensive et défensive de l'Espagne avec la France ; 2° il devra consentir à ce que l'Espagne traite d'une paix séparée avec l'Angleterre ; 3° il devra payer toutes les dépenses que son armée a occasionnées à l'Espagne ; 4° enfin, le Portugal sera réuni aux autres États de Votre Majesté. Si tels sont en effet les préliminaires qu'on doit présenter, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui demander s'il est présumable que des insurgés qui ont pris les armes pour se venger des offenses qu'ils prétendent avoir reçues de la part des Français, pour forcer Sa Majesté Impériale à leur restituer un prince devenu l'objet de leurs plus flatteuses espérances, qu'ils adorent aveuglément, puisqu'ils n'ont pas eu le temps nécessaire pour l'éprouver, enfin, pour satisfaire l'orgueil national intéressé à ne pas recevoir la loi d'une autre nation, se soumettront à un souverain qui n'est point encore en possession de leur amour, dans le moment même où ils se croient victorieux et sur le point d'atteindre le but de leurs efforts ; et cela pour faire l'acquisition d'une province dont ils ne connaissent pas l'importance ; pour obtenir la paix maritime, qui, quoique généralement désirée, n'est pas aujourd'hui l'objet principal de leurs vœux ; pour mettre fin à une alliance dont leurs partisans les plus instruits reconnaissent la nécessité pour le bonheur et la sûreté de l'Espagne ; et enfin, pour obtenir le

remboursement de dépenses qu'ils n'ont pas faites, puisque les provinces qui se sont soulevées les premières sont précisément celles que les troupes françaises n'ont pas traversées, et qui conséquemment n'ont rien fourni pour leur entretien ?

J'admets que ces propositions soient capables de faire quelque impression sur l'esprit des révoltés, de les désarmer même si l'on veut, quel moyen existe-t-il de les réaliser ? L'Empereur ne peut consentir à la paix séparée de l'Espagne, parce qu'elle serait contraire à ses intérêts, et diamétralement opposée au système adopté par les grandes puissances du continent. Quand il voudrait ou pourrait la permettre, il n'est pas en son pouvoir d'obliger l'Angleterre à y souscrire, et il est bien certain que celle-ci ne consentira jamais à signer un traité de paix dont les conditions reconnaîtraient un frère de l'Empereur comme roi d'Espagne, et autoriseraient la réunion du Portugal à cette couronne. Quel est donc le motif de tant de confiance ? Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet. Votre Majesté, beaucoup plus instruite en ces matières, connaît mieux que moi tout ce que de semblables propositions présentent d'absurde, de ridicule et d'impraticable. Je me contenterai donc de répéter à Votre Majesté ce que j'ai eu l'honneur de lui exposer tant de fois : l'unique moyen de pacifier l'Espagne est l'emploi de la force et la présence de nombreuses armées. Je dis la présence, parce qu'en effet elle suffira, suivant moi, sans qu'il soit besoin de livrer des batailles décisives. Ceux qui proposent des négociations avec les insurgés commettent sur ce point une erreur bien grossière et sont en contradiction avec eux-mêmes : ils supposent, d'un côté, qu'il est facile de les désarmer avec de belles paroles ; et, de l'autre, ils prétendent que l'enthousiasme patriotique qui les anime est tel, qu'il sera impossible de les vaincre ; ou, au moins qu'il faudra verser des flots de sang avant de parvenir à les soumettre par la force.

Quant à moi, je vois les choses sous un aspect bien différent : je sais très-bien que les forces des rebelles sont im-

menses à leurs yeux. C'est par cette raison que je soutiens qu'ils n'accepteront aucune conciliation, qu'ils n'écouteront aucune proposition, tant qu'ils ne seront pas détrompés sur ce point; mais en même temps je suis persuadé que les forces réelles de l'insurrection ne sont pas aussi considérables que quelques personnes se l'imaginent; et je crois fermement que si, après avoir mis la rive gauche de l'Èbre à l'abri de toute attaque, on fait marcher simultanément trois divisions fortes de cinquante mille hommes chacune, deux mois suffiront pour parcourir, désarmer et pacifier toute l'Espagne, sans qu'il soit besoin d'en venir à une action importante. Les rebelles n'ont acquis tant d'audace, et n'ont obtenu les triomphes passagers qui les enorgueillissent et rendent toute conciliation très-difficile ou impossible, que parce qu'on ne leur a jamais opposé que des divisions isolées, faibles, et mal pourvues; chacune d'elles agissait indépendamment et à de grandes distances des autres. Mais quand ils se verront en présence de puissantes armées, qui les attaqueront en même temps sur plusieurs points et d'après un plan général d'opérations, alors ils commenceront à connaître la puissance de l'Empereur, qu'ils bravent aujourd'hui parce qu'ils n'ont eu jusqu'à présent à repousser que des attaques faibles et mal dirigées; alors ils apercevront la profondeur de l'abîme dans lequel ils se sont précipités, ils réfléchiront sur leur position, ils tourneront leurs regards vers leurs foyers; et peut-être ces armées si nombreuses se dissiperont d'elles-mêmes. Il est essentiel de remarquer en outre que, quelle que soit l'exaltation qu'on suppose à l'esprit national et au fanatisme religieux des Espagnols, il existe bien des causes qui diminuent cette double impulsion qui pourrait les rendre redoutables, et qui neutralisent les efforts dont ils seraient capables en toute autre circonstance : désunion et rivalité des chefs militaires; le peu d'autorité qu'ils ont sur leurs troupes, aux caprices desquelles ils sont soumis, quand ils devraient leur commander; la rivalité établie entre les juntes de provinces et le conseil de Castille; l'absence d'un pouvoir central auquel tout le monde se réunisse et se sou-

mette ; l'indiscipline, l'ignorance et l'insubordination des paysans qui composent la force principale de leurs armées ; le petit nombre de troupes de ligne, le défaut de plusieurs objets nécessaires pour mettre de grandes masses de forces en mouvement ; la disette de numéraire ; toutes ces causes concourent à rendre en ce moment la conquête de l'Espagne très-facile, pourvu qu'on agisse avec vigueur et rapidité, qu'on emploie un nombre de troupes proportionné à son étendue. Mais si l'on néglige de faire occuper les principaux points par des forces respectables ; si l'on donne aux révoltés le temps nécessaire pour s'organiser, se discipliner et s'aguerrir, pour concentrer leurs mouvements et leurs opérations, pour se créer des ressources qui ne manquent jamais entièrement chez une grande nation, et surtout pour établir une représentation nationale à laquelle toutes les provinces obéissent : dans ce cas l'entreprise présentera plus de difficultés. C'est par cette raison que je supplie Votre Majesté de fermer l'oreille à toute proposition dilatoire, et de presser son auguste frère d'envoyer, avec toute la célérité possible, des armées assez nombreuses pour que Votre Majesté puisse dignement se présenter à leur tête, non pas pour négocier avec les rebelles, mais pour leur ordonner de mettre bas les armes, sans autre condition que celle d'oublier le passé et de leur pardonner leur égarement.

Je prie Votre Majesté d'agréer tout ce que je viens de lui exposer comme l'expression des sentiments de fidélité dont je suis animé, de mon amour pour la famille impériale, du vif intérêt que je prends à sa gloire et à sa prospérité ; enfin de mon attachement pour ma patrie, à laquelle je suis persuadé que l'adoption du système que je propose épargnera bien des calamités. »

(Ce rapport très-remarquable n'est pas de M. O'Farill, ministre de la guerre, comme nous l'avons dit par erreur dans le texte, mais de M. Urquijo.)

NOTE D' (page 324).

Le comte de Yoldi, ministre d'Espagne près la cour de Danemark, au ministre des relations extérieures. Copenhague, 9 août 1808.

« Monseigneur, c'est avec douleur que je me vois dans l'obligation de rendre compte à Votre Excellence de l'insurrection des troupes espagnoles qui se trouvent dans cette île, et des mesures, humiliantes pour elles, qu'on a dû prendre pour les faire rentrer dans le devoir.

Ces troupes se composent des régiments des Asturies et de Guadalaxara, sous les ordres du général français Fririon, qui, depuis son arrivée dans ce pays, s'appliquait avec ardeur à les instruire d'après les règles de la nouvelle tactique, sans négliger rien de ce qui pouvait contribuer à leur bien-être, et à rendre leur sort agréable. Aussi n'ai-je entendu jusqu'à présent que des éloges de ces troupes, dont la conduite et la discipline satisfaisaient complétement S. M. Danoise et le général français. Les six bataillons dont elles se composent se réunirent aussitôt après leur débarquement dans la ville de Roeskilde; et le quartier général y ayant été établi, le général Fririon ordonna que deux bataillons de Guadalaxara et le 3e des Asturies campassent aux environs de la ville; que le 3e de Guadalaxara se cantonnât dans un village voisin, et que le 1er des Asturies demeurât à Roeskilde. Cette distribution faite, on exerçait les troupes depuis quatre heures du matin, en commençant par les soldats, sergents et caporaux, et finissant par les officiers, qui avaient une école de tactique. Le soir, on faisait l'exercice général, afin de mettre en pratique les manœuvres étudiées dans la journée. Les officiers et les soldats se prêtaient à ces exercices sans donner le moindre indice de mécontentement, et le général Fririon m'a dit qu'il en était très-satisfait, et qu'il espérait achever sous peu leur instruction.

Les choses en étaient à ce point, lorsque le samedi 30 de juillet, à onze heures, arriva à Roeskilde l'émigré français M. Louis Siran de Cavagnac, qui, de capitaine du régiment des Asturies, est devenu adjudant du maréchal prince de Ponte-Corvo. Cet officier était porteur d'un ordre de ce

prince au général Fririon, pour qu'on fît prêter immédiatement aux troupes espagnoles le serment de fidélité au nouveau souverain. Cet ordre parut trop péremptoire à M. le brigadier Louis de la Vielleuse, colonel du régiment des Asturies et commandant des troupes. Cet officier croyait un délai nécessaire pour préparer les esprits, plus ou moins exaltés par les nouvelles confuses et mélancoliques que les soldats avaient reçues de leurs familles sur l'état des choses en Espagne. Néanmoins, on détermina que les troupes prêteraient serment le lundi 1er août, à huit heures du matin. Aussitôt que cette décision eut été rendue publique, on remarqua beaucoup d'agitation parmi les soldats. Quelques-uns d'entre eux refusaient hautement de prêter ce serment, en donnant pour motifs de leur résistance les nouvelles qu'ils avaient reçues du fâcheux état des affaires en Espagne, et la fausse idée que nous n'avions plus de roi; qu'on voulait leur enlever leurs drapeaux, et leur substituer les couleurs françaises. Voilà, à ce qu'il paraît, les paroles qu'on entendait confusément prononcer, et les motifs de l'insurrection.

Le jour suivant, à l'heure de la revue, les soldats, et surtout les grenadiers des Asturies, au lieu de se présenter sans armes, comme de coutume, les portèrent toutes; et le colonel de la Vielleuse leur en ayant fait des reproches, ils répondirent à hauts cris qu'ils ne voulaient point prêter serment, qu'ils n'obéiraient à aucun officier français, et qu'ils allaient exterminer tous ceux qui se trouvaient à Roeskilde.

En effet, ils s'acheminèrent vers le palais où étaient logés le général français et le colonel espagnol; et, malgré toute l'énergie que ce dernier développa pour les retenir, ils attaquèrent le palais, en demandant que le colonel en sortît, afin d'assouvir leur fureur contre le général et les officiers français. Ceux-ci s'esquivèrent par une porte secrète, et se réfugièrent dans une église contiguë; et, pendant que le colonel s'opposait avec fermeté à la colère des soldats, ils se déguisèrent sous des uniformes danois, et gagnèrent Copen-

hague. Mais, par malheur, deux adjudants du général français, attirés par le tumulte, eurent l'imprudente audace de venir à la place du palais, où étaient alors les grenadiers : l'un fut tué, et l'autre, déjà atteint de deux coups, aurait éprouvé le même sort, si le colonel et quelques Espagnols ne l'avaient sauvé.

Cependant les bataillons campés se soulevaient, et se formaient en ligne avec armes et drapeaux ; ils n'étaient contenus que par les représentations énergiques du lieutenant-colonel M. Jean Marly, adjudant-major attaché à l'état-major général français. Mais dès qu'ils entendirent tirailler dans la ville, ils sortirent du camp avec leurs drapeaux, en se dirigeant, les uns vers la ville, et les autres vers Copenhague, dans le dessein, dit-on, de remettre leurs drapeaux dans les mains du roi de Danemark.

Le colonel de Guadalaxara, M. Vicente Martorell, qui était retenu chez lui par une plaie sur le pied droit, n'eut pas plutôt connaissance de l'insurrection des troupes et de la marche des deux bataillons sur Copenhague, qu'il se fit transporter sur le chemin hors ville par deux grenadiers ; et il parla aux soldats avec tant de fermeté et d'éloquence, qu'ils renoncèrent à leur projet, et retournèrent au camp.

Le lieutenant-colonel M. Jean Marly, pénétré de douleur à la vue de tant d'excès, revenait à la ville lorsqu'un soldat de Guadalaxara le prévint que les grenadiers le cherchaient pour le tuer. Il se vit donc obligé de fuir dans un canot qu'il trouva sur le bord de la mer, et il vint se réunir au général et aux officiers français qui allaient à Copenhague.

Je me trouvais alors dans une maison de campagne aux environs de cette ville, et j'y reçus la nouvelle de ce fâcheux événement le lundi 1er du courant par un exprès que m'expédia M. Jean Marly ; et je vins aussitôt le trouver pour m'instruire de ce qui s'était passé, contribuer de tout mon pouvoir au rétablissement de la tranquillité, et prévenir de nouveaux désordres ; car, quoique je ne fusse pas militaire, il me sembla que, comme ministre, je ne pouvais demeurer spectateur oisif et indifférent de pareils excès.

J'allai donc m'aboucher aussitôt avec le ministre de France, qui, rendant justice à mes intentions, et persuadé que ma présence pourrait contribuer à calmer les troupes, me pria de me présenter à elles sans perdre un moment.

De là je fus voir le général français, pour lui manifester mes regrets de voir les troupes espagnoles livrées à de pareils désordres, et pour lui offrir mes services, s'il les croyait propres au rétablissement de la tranquillité.

Ce général me témoigna sa reconnaissance, et son désir que je me montrasse aux soldats pour les ramener à l'obéissance.

Mais ces troupes étant sous les ordres du roi de Danemark et dans ses États, il me sembla que je ne devais point me mêler d'une affaire aussi délicate sans le consentement de Sa Majesté Danoise, dont les mesures ne permettaient peut-être pas que je fisse cette démarche. J'allai donc chez le ministre comte de Bernstorff, qui, profondément affligé de ces malheurs, appuya le projet, et m'assura que le roi son maître me saurait gré de me rendre à Roeskilde.

Ces visites absorbèrent toute la journée du lundi; et à neuf heures du soir, le comte Bernstorff me fit dire que le roi désirait me parler. Je fus ausitôt au palais, et j'eus l'honneur de m'entretenir pendant une heure avec Sa Majesté, qui parut très-chagrine et très-inquiète. Elle me témoigna qu'elle désirait vivement que je fisse le voyage de Roeskilde, dans l'espoir de calmer les esprits, et de les disposer, s'il était possible, à obéir aux ordres qu'on allait donner pour que les bataillons fussent séparés, et que les principaux coupables fussent livrés.

Le mardi suivant, de bonne heure, je me transportai à Roeskilde avec mon secrétaire, M. Fernan Gomez Xara. Je trouvai les troupes dans la même situation : trois bataillons dans le camp, un dans la ville, et les autres cantonnés dans les environs; mais on remarquait parmi eux beaucoup de mouvement, et leurs propos faisaient craindre qu'ils ne s'opposassent à l'ordre déjà donné par le commandant de la Vielleuse de les séparer.

Je m'entretins avec cet officier, non moins respectable par son âge que par sa valeur et sa prudence, qui lui ont mérité l'estime générale et l'amour des soldats : et d'après ce qu'il me dit, et les renseignements que je pris du colonel Guadalaxara et du baillif gouverneur de Roeskilde, ainsi que de plusieurs officiers et soldats, j'acquis la conviction que ces désordres n'avaient point été prémédités, et qu'on les aurait évités en agissant avec moins de précipitation, et en donnant aux officiers de chaque corps le temps de préparer les esprits, et d'en effacer les tristes idées qu'ils avaient conçues sur l'état de notre patrie. Une autre circonstance me paraît avoir singulièrement déplu au soldat : c'est que l'ordre de prêter serment fût parvenu directement du prince de Ponte-Corvo au général français, et non au général en chef de la division, M. le marquis de la Romana, et qu'il ait été porté par M. Louis Siran de Cavagnac, qui, d'après ce qu'on m'a dit, est très-mal vu et même détesté de tout le régiment des Asturies, où il a servi. Si à son arrivée au quartier général il s'exprima avec autant d'arrogance que je l'ai entendu le faire à Copenhague, il ne peut qu'avoir contribué pour beaucoup à l'irritation des esprits.

J'ai indiqué à Votre Excellence les trois causes qui me paraissent avoir amené le mécontentement des troupes; mais il est d'autres circonstances dont la connaissance appartient aux chefs des corps, et qui, bien considérées, les rendront peut-être dignes de la clémence du souverain; du moins leur prompt repentir me le fait-il penser, car, deux heures après mon arrivée à Roeskilde, les grenadiers désignèrent spontanément trois des plus séditieux d'entre eux, et ne s'opposèrent point à leur arrestation, qui s'effectua sur-le-champ. Pendant ce temps, le colonel de Guadalaxara se fit transporter au camp, et harangua ses soldats pendant deux heures, pour les engager à se soumettre à l'ordre de la séparation des bataillons. Je me rendis également au camp, et parlai à des officiers et à des soldats, que je trouvai tout disposés à obéir à leurs chefs. Ils se pressaient autour de moi,

et il n'y eut qu'un soldat très-jeune, et qui paraissait pris de vin, qui me parla avec insolence.

Le mardi soir, je retournai à Copenhague, mais si tard que je ne pus me présenter au roi, comme je le désirais, pour lui rendre compte du résultat de mon voyage, et l'instruire que j'avais laissé les troupes disposées à obéir aux ordres que Sa Majesté leur ferait passer par le commandant; mais je le fis le lendemain matin, et je trouvai Sa Majesté Danoise très-satisfaite des rapports qui lui avaient déjà été faits sur l'arrestation des trois soldats, et le bon ordre qu'observaient les troupes pendant leur séparation, qui commençait même à s'exécuter, deux bataillons étant déjà partis le même jour à quatre heures du matin, pour se rendre aux nouveaux cantonnements qu'on leur avait désignés. Le 3e bataillon partit également le jour suivant, et il n'est resté à Roeskilde que le premier bataillon des Asturies.

Sa Majesté Danoise a daigné me témoigner qu'elle me savait gré des démarches que j'avais faites, et m'a répété à cette occasion les expressions de bienveillance dont elle m'a toujours honoré.

Le comte de Bernstorff, le ministre de France et le général Fririon m'ont paru persuadés que ma présence à Roeskilde a contribué à calmer l'irritation des esprits. Je crois au moins qu'elle n'a pas été absolument inutile, et j'ai l'espoir que le roi et Votre Excellence rendront justice au zèle qui m'a animé dans cette circonstance extraordinaire.

Le comte Joldi au ministre d'Espagne. Copenhague, 12 août 1808.

« Excellence, par ma lettre du 6 courant, marquée n° 534, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de l'insurrection des troupes espagnoles qui se trouvaient dans notre île, et de l'espoir que j'avais que l'ordre fût rétabli à mon retour de Roeskilde, puisque leur dislocation s'était effectuée par ordre de Sa Majesté Danoise; mais deux jours après, c'est-à-dire le 8, j'appris que quelques bataillons s'étaient révoltés de nouveau, et que les soldats, qui cherchaient partout les Français, ne voulaient pas laisser leurs armes, même pour aller à l'église.

Le lendemain, j'appris que Sa Majesté Danoise, venant de recevoir la nouvelle que les troupes espagnoles stationnées en Fionie effectuaient leur embarquement sous la protection d'une escadre anglaise, avait ordonné immédiatement qu'une partie de son armée se mît en mouvement pour envelopper les deux régiments espagnols Asturies et Guadalaxara, les désarmer et les faire prisonniers. Cet ordre a été exécuté, et déjà deux bataillons sont arrivés à cette capitale, où ils ont été enfermés dans un des arsenaux de la ville. Les officiers, qui ont déjà remis leurs épées, resteront prisonniers dans les villes de Roeskilde, Ruigsledt et Holbeck.

Dans toute autre circonstance, voyant que l'on désarmait des troupes de mon souverain, et qu'on les constituait prisonnières dans la capitale même où je réside, j'aurais cru que, la dignité de mon caractère étant blessée, je devais réclamer contre une mesure si humiliante, ou bien quitter la capitale. Mais ayant égard aux circonstances où nous nous trouvons ici, et dans lesquelles ce souverain est obligé de veiller à la sûreté de ses États avant toute autre considération, j'ai jugé qu'il n'appartenait qu'au roi et à Sa Majesté Impériale d'apprécier les motifs d'une telle mesure; et que de mon côté je devais demeurer passif, et me borner à rendre compte de tout à Votre Excellence, afin qu'elle puisse en informer Sa Majesté le roi, et me transmettre les décisions souveraines sur cet important événement, et toute autre instruction qu'elle jugera à propos de me donner pour ma conduite.

En même temps que l'on donnait les ordres au général Fririon, celui-ci me fit comprendre qu'il serait agréable à ce souverain que quelques officiers espagnols, qu'il m'indiqua, demeurassent libres, et fussent considérés comme attachés à ma légation. Je me suis prêté à cela avec grand plaisir; mais j'ai prié le général de se concerter préalablement sur ce point avec Sa Majesté Danoise, afin que l'on ne puisse jamais croire que ces braves militaires ont voulu se séparer de leurs régiments, ou que j'ai pu le leur conseiller.

J'ai différé jusqu'aujourd'hui le départ du courrier, ne m'ayant pas été possible d'obtenir plus tôt la permission de Sa Majesté Danoise, en vertu des ordres rigoureux qui avaient été donnés pour empêcher de sortir de l'île qui que ce soit.

Quoique je n'aie point de nouvelles officielles, d'après le bruit public, et ce qui m'a été répété par plusieurs personnes de distinction, il paraît certain que toutes les troupes espagnoles qui étaient en Fionie se sont embarquées, laissant tous les chevaux, et emportant une partie de l'artillerie légère danoise. La grosse artillerie a été enclouée.

Votre Excellence peut aisément se faire une idée de la consternation que cette nouvelle a dû répandre ici, et combien on a dû craindre que les Anglais ou les Suédois ne s'emparassent de l'île de Fionie. Mais ces craintes ne se sont pas réalisées, et nous n'avons à déplorer que la perte de ces troupes, et des bâtiments de transport et de l'artillerie qu'elles ont emportés. Je tâcherai d'informer constamment Votre Excellence de tout ce qui parviendra à ma connaissance, quoique, pour savoir ce qui se passe, je doive m'exposer à entendre tout le monde se plaindre de la conduite de nos compatriotes. Mon affliction, dans cette circonstance, est au delà de toute expression.

Votre Excellence me permettra que je renouvelle la demande que je lui ai faite plusieurs fois d'un chiffre, qui me devient d'une grande nécessité. Le courrier Estenoz a reçu de moi 150 ducats de Hollande, valeur actuelle de 600 rixdalers courants de Danemark, que je porterai sur mon premier compte de dépenses extraordinaires. »

Lettre de M. Charles Gimbernat, pensionné de Sa Majesté Catholique près la cour de Bavière, à don Luis Mariano de Urquijo.

« Mon estimable ami, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 courant, et que M. Otto m'a remise, est pour moi d'un prix infini, et la plus grande consolation que pût me donner le ciel dans les circonstances actuelles. Il y

a bien des années que je n'ai éprouvé un pareil plaisir. J'apprécie, autant que je le dois, votre estime, et le témoignage de votre attachement que vous voulez bien me donner au milieu de vos importantes occupations. Pouvais-je espérer une pareille satisfaction dans la solitude et l'oubli où je me trouve depuis quelque temps? La confiance mutuelle qui règne entre M. Otto et moi m'a déterminé à lui faire part de votre lettre. Ce ministre a été très-flatté des expressions de votre estime pour lui, et il m'a chargé de vous assurer de sa réciprocité. De plus, il m'a dit qu'il convenait que je montrasse cette lettre au roi de Bavière et au baron de Montgelas, son premier ministre, parce que ces propositions, que l'Espagne est soulevée par le fanatisme, et l'Empereur veut que nous soyons une nation, et il y parviendra, lui parurent propres à seconder ses vues, et à maintenir à la hauteur convenable l'esprit et le courage de son cabinet. J'ai suivi son conseil, et j'en ai vu les heureux effets. Le roi a lu deux fois votre lettre (car il comprend l'espagnol), et il m'a dit : « Je vous remercie de me l'avoir communiquée; elle me rassure. » Sa Majesté m'a parlé longuement du vif intérêt qu'il prend à l'établissement de la nouvelle constitution de notre patrie, de son amitié et de son admiration pour notre monarque Joseph Napoléon, et de son désir de voir le fanatisme détruit et la nation espagnole heureuse. M'entretenant ensuite de notre armée du Nord, il m'a dit que la conduite du marquis de la Romana lui paraissait infâme. Enfin, il m'a chargé de vous témoigner qu'il mettait du prix à l'opinion que vous vous êtes formée de son caractère, et qu'il s'intéressait à votre bonheur.

La communication de la lettre au ministre Montgelas n'a pas eu un résultat moins satisfaisant.

Il est assez naturel que, dans la crise et la perplexité où les nouvelles répandues chaque jour plongent tous les esprits, surtout en Allemagne, un mot satisfaisant, lorsqu'il vient d'une bonne source, tranquillise, encourage, et donne de l'énergie à ceux qui par principe et par intérêt se trouvent unis à son sort. C'est pour cette raison que M. Otto

m'a spécialement chargé de vous prier de vouloir bien m'écrire de temps en temps quelques lignes ostensibles dans le même genre, afin de pouvoir les mettre sans indiscrétion sous les yeux du roi. Il croit que cela peut faire beaucoup de bien, surtout dans des moments aussi critiques que ceux qui peuvent survenir. Vous ferez de cette insinuation l'usage qui vous paraîtra convenable, et je vous laisse le soin d'apprécier à sa juste valeur l'amitié de ce monarque, dont l'armée forme l'avant-garde de celle de l'empire français.

Il ne faut pas se fier à l'Autriche : malgré ses protestations pacifiques, elle augmente ses armements; et s'il survenait quelque malheur au commencement de la campagne prochaine, elle tournerait casaque. Le seul moyen de réprimer sa fureur et sa haine est de prendre à l'avance une attitude respectable, et on y travaille ici de bon cœur.

Cependant, il existe un parti d'opposition composé de gens de qualité qui, dans leur délire, publient que le moment est venu de lever la tête contre la France. Le roi les réprime avec une fermeté imperturbable; mais, comme tout homme, quelque forte que soit son âme, a besoin de temps à autre de confortatifs, rien de ce qui peut lui inspirer plus de sécurité ne doit paraître superflu. La confiance dont m'honore Sa Majesté, et le libre accès qu'elle m'accorde auprès de sa personne, me donnent les moyens de coopérer à cet heureux effet.

J'obtiens la même faveur du prince héréditaire; je passe tous les jours au moins une heure auprès de lui, et je puis assurer qu'il s'intéresse aussi vivement que son auguste père à l'établissement de la nouvelle dynastie en Espagne.

C'est une espèce de prodige que le hasard qui m'a fait connaître de ces princes, et m'a attiré leur estime. Les circonstances actuelles me font apprécier infiniment ce bonheur. Je peux leur parler aussi familièrement et avec la même franchise que nous le faisions entre nous deux à Londres.

La folie que vient de faire le marquis de la Romana m'afflige, mais ne m'étonne pas. Je vis le mauvais esprit de l'armée lors de son passage par la Bavière, et je pensai, dès ce

moment, qu'elle se comporterait mal. Il y avait trop de têtes à perruques, vieillards incurables, dans la cervelle desquels ne pénétreront jamais des idées neuves. Il faut des hommes de moins de cinquante ans pour en attendre quelque chose de raisonnable. Nous avons dans nos régiments des colonels de soixante et soixante et dix ans; qu'en peut-on espérer? Il est malheureux qu'on n'ait pas songé assez tôt à éloigner nos soldats de la mer. Il eût mieux valu les mener sur le Rhin; il conviendrait même d'y appeler ceux qui sont restés. Une preuve de confiance du roi pourrait gagner leur cœur. Tout dépend des chefs. Nos soldats, quoique ignorants, sont sensés, et peuvent entendre la raison si, de leur côté, leurs supérieurs l'entendent. J'en fis l'essai moi-même sur ceux qui passèrent ici. Ils juraient comme des enragés, ils étaient furieux, et prêts à faire quelque diablerie. Je découvris qu'ils cédaient à l'influence de leurs aumôniers et de leurs vieux capitaines. Je parlai bien simplement aux soldats; ils m'écoutèrent, se calmèrent bientôt, et entendirent raison mieux que beaucoup de leurs officiers. Je vous assure que leur bon sens m'étonna, et me convainquit qu'on pourrait tirer d'eux un très-bon parti, si on les délivrait de l'influence des sots. Pour témoigner leur reconnaissance, ils disaient, toutes les fois qu'ils parlaient de moi, que le bon Dieu était venu les visiter.

Ces réflexions prouvent combien le marquis de la Romana est coupable. Je viens de lire les proclamations de Kindelan et du prince de Ponte-Corvo : elles sont bonnes, mais, pour porter les soldats à aimer la nouvelle constitution, il eût été fort à propos de leur faire apercevoir qu'ils gagnent tous à cet ordre de choses, puisque le gouvernement ne leur donnera plus pour capitaines des pages qui ne savaient que porter un cierge dans une procession, et des gardes du corps dont tout le mérite se réduisait à bien chanter ou à bien danser; que la carrière militaire est ouverte jusqu'aux grades supérieurs à la valeur et aux talents de tous les soldats, sans distinction de naissance, etc. On peut aussi leur ouvrir les yeux et calmer leurs consciences en leur disant

tout ce qu'a fait l'Empereur en faveur de la religion catholique, qu'il a rétablie en France et protégée en Allemagne au point de réintégrer les catholiques dans leurs droits civils, dont l'intolérance des protestants les avait privés. Enfin, il serait facile d'exciter leur haine contre les Anglais, en leur faisant le tableau des maux qu'ils causent aux catholiques d'Irlande. Je crois qu'on leur persuaderait facilement que c'est un péché mortel que de communiquer et s'unir à des hérétiques excommuniés, qui brûlent tous les ans le pape au mois d'octobre.

Vous avez raison de dire que ce n'est plus le temps des missions. La force et le grand Napoléon peuvent seuls mettre un terme à ce délire, et rétablir la tranquillité. Si le ciel conserve une vie aussi précieuse, et nécessaire au monde entier, je ne doute pas du succès.

Quant à moi, je suis sans inquiétude sur mon sort, car je suis sûr que vous ne m'oublierez pas lorsque le moment sera venu. Depuis le mois de juillet, que mes appointements ne courent plus, je mange les 20 mille réaux que je reçus pour frais de voyage. Le ministre Otto m'a offert de l'argent, mais je ne voudrais pas être réduit à l'accepter. Je ne reçois ni des secours ni des nouvelles de ma famille.

Soyez heureux, mon cher ami ; ne doutez point de ma reconnaissance, et, pour la satisfaction du roi de Bavière, faites-moi part de tous les événements favorables relatifs à l'Espagne. »

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME VOLUME.

SBN 611454

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

NAPLES.

LIVRE HUITIÈME.

Pages.

Du 20 septembre à la fin de décembre 1807..... 1

SOMMAIRE DU LIVRE HUITIÈME.

La tranquillité rétablie presque partout dans le royaume de Naples. — Voyage de Joseph dans le comté de Molise (du 19 au 30 septembre). — Napoléon presse son frère de s'emparer de Reggio et de Scylla, et d'approvisionner Corfou et les Sept-Iles. — Fête du 24 septembre à Naples (Saint-Janvier). — Voyage de l'Empereur en Italie. — Entrevue de Venise. — Retour de Joseph dans ses États, le 16 décembre. — Il voit son frère Lucien à Modène.

Correspondance relative au livre huitième..... 12

LIVRE NEUVIÈME.

Du commencement de janvier à la fin de février 1808..... 86

SOMMAIRE DU LIVRE NEUVIÈME.

Mauvais vouloir de la cour de Rome; formation du corps du général Miollis. — Approvisionnement de Corfou. — Projet d'expédition en Sicile. — Prise de Reggio et de Scylla. — Les deux escadres de l'Océan et de la Méditerranée réunies à Toulon. — Leur départ pour l'Italie (10 février). — Attentat contre le ministre Salicetti, à Naples (31 janvier). — Mesures à l'intérieur. — Remplacement de Reynier par le général Maurice Mathieu dans les Calabres (23 février).

Correspondance relative au livre neuvième..... 98

LIVRE DIXIÈME.

Pages.
De 20 février au commencement d'août 1808..... 166

SOMMAIRE DU LIVRE DIXIÈME.

Ravitaillement de Corfou par la flotte de l'amiral Ganteaume. — Le projet de descente en Sicile abandonné pour le moment. — Joseph continue son œuvre d'organisation intérieure. — Les événements d'Aranjuez connus à Naples (avril). — On apprend que Joseph est appelé au trône d'Espagne (22 mai). — Départ de ce prince (23 mai). — Attentats contre les partisans du gouvernement. — Installation des deux académies (27 juin). — Proclamation de la constitution donnée par Joseph (3 juillet). — Abdication de la couronne de Naples par Joseph (8 juillet). — Proclamation du nouveau souverain (1er août). — Réflexions.

Correspondance relative au livre dixième..... 184

NOTES RELATIVES AUX AFFAIRES DE NAPLES.

Note A..... 234
Note B..... 236
Note C..... 241
Note D..... 241

ESPAGNE.

Introduction..... 245

SOMMAIRE DE L'INTRODUCTION.

Situation de l'Europe au commencement de 1808. — Don Emmanuel Godoy, prince de la Paix. — Sa proclamation maladroite contre Napoléon (3 octobre 1806). — Convention de Fontainebleau (27 octobre 1807.) — Dispositions de l'Empereur contre le Portugal. — Événements de l'Escurial (fin d'octobre 1807). — Entrée de Junot à Lisbonne (30 novembre 1807). — Infraction au traité de Fontainebleau. — Insurrection d'Aranjuez (14 mars 1808). — Abdication de Charles IV en faveur du prince des Asturies, son fils. — Entrée du grand-duc de Berg à Madrid (23 mars 1808). — Protestation de Charles IV. — Départ de Ferdinand pour Bayonne (10 avril).

Pages.

— Son arrivée dans cette ville (20 avril). — Insurrection de Madrid (2 mai). — Abdication de Charles IV en faveur de Napoléon. — Négociations entre l'Empereur et Ferdinand. — Arrivée de Charles IV à Bayonne. — Adhésion de Ferdinand à l'abdication de son père en faveur de Napoléon. — Joseph proclamé roi d'Espagne (7 juin). — Réunion d'une junte à Bayonne. — Constitution donnée à l'Espagne. — Joseph forme son ministère et sa maison. — Son entrée dans ses nouveaux États (9 juillet).

LIVRE PREMIER.

De mai à la fin d'août 1808 297

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

Insurrection générale en Espagne. — Formation des juntes provinciales. — Elles organisent diverses armées. — Les insurgés sont battus sur plusieurs points. — Le général Dupont marche sur l'Andalousie. — Le maréchal Moncey est repoussé devant Valence. — Victoire de Médina de Rio-Seco (14 juillet). — Joseph arrive à Madrid (20 juillet). — Relation de l'expédition du général Dupont. — Capitulation de Baylen (22 juillet). — Séjour du roi à Madrid. — Il évacue cette ville. — Attaque de Saragosse. — Levée du siége de cette place. — L'armée française prend ses cantonnements sur la rive gauche de l'Èbre. — Réflexions.

Correspondance relative au livre premier 328

NOTES RELATIVES AUX AFFAIRES D'ESPAGNE.

Note A' 338
Note B' 456
Note C' 465
Note D' 478

FIN DE LA TABLE.

2 fe

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google